This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

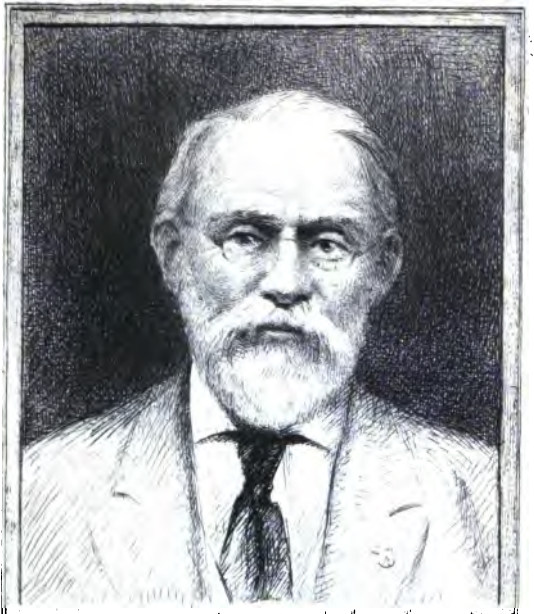

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DH
811
.T75
H84

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France

ESSAI
CHRONOLOGIQUE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,
Propriétaire et Ex-Législateur.

Avec le Portrait de l'Auteur.

SUPPLÉMENT.

TOME XLVI.

A COURTRAY,

Chez l'AUTEUR, rue de Tournay, Section St. George, N°. 648.

Et à TOURNAY, chez D. CASTERMAN, Libraire-Imprimeur.

(M. D. CCC. X.)

Digitized by Google

« Impii autem secundum quæ cogitaverunt » correptionem habebunt : qui neglexerunt » justum, et à Domino recesserunt.

« Sapientiam enim, et disciplinam qui abji- » cit, infelix est : et vacua est spes illorum, et » labores sine fructu, et inutilia opera eorum. »

« Mais les méchans seront punis selon *l'i-* » *niquité* de leurs pensées ; parce qu'ils ont » négligé la justice, et qu'ils se sont retirés d'avec le Seigneur.

« Car celui qui rejette la sagesse et l'instruc- » tion, est malheureux : l'espérance de ces » personnes est vaine ; leurs travaux sont sans » fruit, et leurs œuvres inutiles. »

La Sagesse, chapitre 3, *versets* 10 *et* 11.

HISTOIRE DE TOURNAY.

SUPPLÉMENT.

Suite des notes sur les illustres Belges, mentionnés au tome 55, pages 167 inclus 255, de cet ouvrage.

(142) Jean Wiggers, né à Diest, en Brabant, le 27 dé-

Digitized by Google

cembre, 1571, du mariage d'Arnold Wiggers, échevin de cette ville, et petit fils d'Arnold Wiggers, bourg-maître de ladite ville de Diest.

Il commença ses études dans sa ville natale, les continua à Louvain, y fit son cours de philosophie, à la pédagogie du Lys et obtint la quatrième place dans la première ligne, à la promotion générale de 1590.

Il obtint une bourse au collége du pape Adrien VI, du docteur Janson, qui en étoit le président.

Il s'y fit chérir universellement par sa piété, sa douceur ses

Digitized by Google

vertus, et son assiduité au travail.

Son mérite éclatant le fit nommer à une première chaire de philosophie à la pédagogie du Lys en 1595, qu'il exerça avec distinction jusqu'en 1604.

Jean de Chappeauville, vicaire-général du diocèse de Liège, le nomma premier président du séminaire dit de la Chaîne, que l'évêque Erneste de Bavière venoit d'y fonder.

Wiggers y professa la théologie : il y remplit ces deux charges avec tant de distinction, que les étudians accouroient de toute part à ce nouveau séminaire.

Il se rendit à Louvain, en

Digitized by Google

1607, où il reçut le bonnet de docteur en théologie, président du collége d'Arras, en 1609, à Louvain.

Ernest de Bavière le fit président du collège de Liège, qu'il venoit de fonder en ladite ville de Louvain.

Wiggers, qui s'entendoit très-bien en architecture, y bâtit ce collége en trois corps magnifiques de bâtimens, et le superbe portique qui occupe tout le dessous du bâtiment de façade, et qui faisoit l'admiration des connoisseurs.

Il devint professeur royal en théologie, le 13 octobre 1611, et à ce titre chanoine de St. Pierre, de

Digitized by Google

de première classe et depuis chanoine de la cathédrale de Saint Omer, en vertu des priviléges de l'université dont il étoit la gloire et l'ornement.

Il y fit d'excellens élèves et leur inculqua tous les sentimens de la piété et de la vertu.

Il mourut à Louvain, le 29 mars 1639, et fut enterré à St. Pierre.

L'on voyoit autrefois son portrait dans une des salles du collége de Liège.

Wiggers étoit doux, pieux, sobre, savant, modeste, et d'une grande pureté de mœurs.

Il avoit été recteur de l'université en 1517 et 1518, et

Digitized by Google

avoit prémuni l'université contre les erreurs de Jansenius et de Bajus, qu'il combattît victorieusement par ses écrits.

Il a fondé deux bourses, pour des étudians en philosophie, à la pédagogie du Lys.

Il est le fondateur du couvent dit de Bêthléem, au grand Béguinage de Louvain.

Foppens fait son éloge en ces termes :

« Vir erat pacis et justitiæ » amantissimus, boni publici » studiossimus, non facilè se, » vel majactans, nec aliena contemnens, sincerus et sine fuco, » in conversatione gravis, minimeque superbus.

Digitized by Google

« Non efferebatur prosperis, » non dejiciebatur adversis: con» tentus modico, ac tenui victu. »

Wiggers a laissé : 1.° Commentaria in primam secundæ divi Thomæ Aquinatis, Louvain, 1630, 1652 et 1701, in-folio.

2.° Commentaria de virtutibus theologicis, etc.; Louvain, 1630, 1645 et 1656, in-folio; Bruxelles, 1702, in-folio.

3.° In tertiam partem, divi Thomæ Aquinatis commentaria; Louvain, 1631, 1643, 1654 et 1657, in-folio; Bruxelles, 1704, in-folio.

4.° Commentaria de jure et justitiâ, etc.; Louvain, 1639,

Digitized by Google

1651, 1662, 1689, in-folio; Bruxelles, 1702, in-folio.

5.° Commentaria in tertiam partem divi Thomæ Aquinatis, etc.; Louvain, 1640, 1648, 1666, 1702 et 1741, in-folio; Bruxelles, 1702, in-folio.

6.° In primam partem divi Thomæ Aquinatis commentaria; Louvain, 1651, 1658, 1676 et 1702, in-folio; Bruxelles, 1702, in-folio.

Savant et recherché.

Voyez *Foppens*, *pages* 755 *et* 756, *vol.* 2.

Valère André bibliotheca belgica; *pages* 584, 585.

Fasti academici Lovanienses; *pages* 47, 136 *et* 302.

Digitized by Google

Registres du chapitre de St. Pierre de Louvain.

Paquot ; vol. 2, pages 103 inclus 109.

---

(143) Jacques Janson, dit Jansonius, né à Amsterdam, en 1547, de parens honnêtes, et recommandables par leurs vertus et leur piété.

Il perdit son père dès son tendre âge, fit ses premières études avec succès dans sa patrie, et s'y fit distinguer par son application, son savoir, sa modestie, sa piété, et l'innocence de ses mœurs.

Il fit son cours de philosophie en l'université de Louvain, à la pédagogie du Faucon ; où il

Digitized by Google

obtint la douzième place dans la première ligne à la promotion générale de l'an 1562.

Il obtint une bourse au collége du pape Adrien VI, où il fit son cours de théologie sous le célèbre Michel Bajus, qui en étoit lors président ; il conçut le dessein de se faire jésuite, mais le père Adrien, Adrianssens, son confesseur, et qui étoit l'un des premiers disciples de St. Ignace, l'en détourna, et lui prédit qu'il étoit destiné à être docteur en théologie en ladite université.

Le 29 août, 1584, il devint président du collége du pape Adrien VI, en 1589 et recteur magnifique de l'université l'année suivante.

Digitized by Google

Il étoit professeur ordinaire en théologie, depuis 1580.

Il obtint la chaire royale de l'écriture sainte, le 29 novembre 1598, à laquelle étoit attachée un canonicat de St. Pierre du premier rang.

Il succéda à Jacques Bajus, neveu de Michel, dans le décanat de cette collégiale, le 17 octobre, 1614.

Il mourut, accablé d'infirmités qui le rendoient languissant, depuis près de dix ans, le 30 juillet 1625.

Il fut inhumé dans la chapelle du collége du pape Adrien VI, à côté du fameux Michel Bajus, son intime ami.

Digitized by Google

Janson avoit été le protecteur déclaré du trop célèbre Jansenius évêque d'Ypres.

Danes (*gen. temp. notio pag.* 298 *ult. editio*) assure et semble prouver par un passage de ses ouvrages, ci-bas en note, (*)

" (*) Hominem lapsum dat Deus in manu consilii sui, de quâ non potest per semetipsum surgere : sed hæc impossibilitas hominis captivi non adimit ei rationem liberi arbitrii ; impossibilitas enim hæc libero arbitrio adhæret judiciô Dei et veritatis, nullo autem judicio aut sensu ipsius liberi arbitrii; non enim ullam necessitatem aut violentiam liberum arbitrium ex hac captivitate sensit, sed spontaneam ejus electionem ac libentissimam dilectionem . . . . Videri posse quòd prædic-

Digitized by Google

que Janson, avoit hérité des sentimens de Bajus, et qu'il les avoit transmis à Jansenius, mais

---

ta necessitas liberi arbitrii rationem non tollat, hominem talem à peccati reatu excusare deberet; quia si homo in tali necessitate seu captivitate creatus fuisset, fuisset quidem malo obnoxius, nullâ autem pœnâ dignus.

« Sed diversitatis ratio est, quia in illam captivitatem primus homo sine suâ culpâ devenisset: in hanc autem captivitatem aut hæreditariâ successione, aut liberi arbitrii defectione omnes posteri ejus devenerunt . . . . , Nisi hæc necessitas peccato facta esset, certè pecatum non faceret, sed solummodo opus malum. »

Apud. liv. de Meyer, hist. contro. de auxiliis. p. 38.

Digitized by Google

il paroît qu'il les abandonna momentanément depuis, car l'on voit de son manuscrit sur la grâce qu'il se soumet à la bulle du pape Pie V, contre Bajus, et qu'il soutint depuis beaucoup de thèses opposées au bajanisme.

Jean Mosius, dépeint Janson comme un homme très-pieux, favorisé d'extases, pratiquant de grandes austérités, charitable et priant Dieu jours et nuits.

Selon le savant Paquot, il faut rabattre un peu de ces éloges exagérés; il paroît également que son savoir n'étoit pas aussi étendu que le prétendent Mazius et Valère André, et que Janson n'avoit guère lu Saint Jean Chri-

Digitized by Google

Sostôme, Saint Jérôme et Théodoret, et qu'il ne connoissoit aucunement la critique, les langues orientales, la chronologie la géographie, l'histoire naturelle ni les mœurs des anciens.

C'étoit un théologien scholastique qui s'étoit rendu célèbre par ses liaisons avec le parti janséniste.

Corneille Gislebert Plembius, lui reproche avec sa naïveté ordinaire, son aversion pour les jésuites, en ces termes :

Tun', bone Jansoni, commenor ndus eras ?
Tune, cui Albertus quondam pius, austriacorum
Grande decus, noctu prætulit ipse facem ?

Digitized by Google

Cùm tibi pileolus de vertice lapsus abesset,
Frustra, aut quærendus fòrs sine luce diu.
Læta tamen species decorat tibi frontis amœnæ,
Nec tu pieridum fautor amicus eras:
Quamque viri mecum laudabunt semper honesti,
Non erat Ignati semita grata tibi,
Semita, quæ si non cœlestia ducit ad astra,
Nec tu, Jansoni sancte, beatus eris.

Janson donna au collége du pape Adrien VI, 6214 florins 17 patars 6 deniers de Brabant, et fonda à la collégiale de Saint Pierre à Louvain, une messe annuelle de St. Augustin.

Il a donné les ouvrages suivans :

Digitized by Google

1.° Catholici ecclesiastæ instructio etc.; Louvain, 1586 et 1594, in-12.

2.° In sacrum missæ canonem quo Romana utitur ecclesia, expositio; Louvain, 1586 et 1604, in-12.

3.° Censure de la doctrine de Lessius.

Supprimée par la cour de Rome.

4.° Oratio fenebris in obitum eximii domini Henrici Gravii, S. T. D. Lovaniensis, habita in exequiis ejus celebratis, 18 maji anno 1591; Louvain, 1591, in-4.

5.° In canticum canticorum Salomonis commentarius; Lou-

Digitized by Google

vain, 1596 et 1603, in-12; Ingolstadt, 1605, in-12.

6.° In psalterium, et cantica, quibus per horas canonicas Romana utitur ecclesia, expositio; Louvain, 1597 et 1611 in-4; Cologne, 1622 in-folio.

7.° Vitta coccinea, sive enarratio Dominicæ passionis etc.; Louvain, 1600, in-12.

Mauvais, faible.

8.° Liturgica sive de sacrificiis materiati altaris; Louvain, 1604, in-12.

Idem.

9.° Le procès de Melchisedech instruit; Louvain, 1618, in-12.

10.° Oratio funebris in obitum illustrissimi Matthiæ Hovii, ar-

Digitized by Google

chiepiscopi Mechliniensis ; Louvain, 1620, in-4.

Faible.

11.° In propheticum librum Job enarratio ; Louvain, 1623, in-folio.

Idem.

12.° Officium decem evangelicarum virtutum etc. ; Anvers, 1626, in-8.

13.° In evangelium sancti Joannis expositio ; Louvain, 1630, in-8.

14.° Tractatus de gratiâ et libero arbitrio.

Resté manuscrit, in-4., au collége de Malderus.

15.° Commentarius in threnos ; manuscrit, publié par le père

Digitized by Google

de Meyer, in historiâ controversiarum de auxiliis, page 23.

16.° Apocalypsis beati Joannis apostoli.

Resté manuscrit au collége de Malines à Louvain.

17.° Oraison funèbre pour l'archévêque Jean Hauchin.

Resté manuscrit.

Janson étoit un écrivain médiocre, un littérateur très-mince, il ne possédoit, ni la critique, ni la chronologie, ni l'histoire, ni les hautes sciences; c'étoit un théologien de troisième classe : il ne doit sa célébrité qu'au bajanisme, qu'il a rélevé pour créer le jansénisme, hérésie fatale, anarchique, enfantée par l'orgueil de trois petits paysans

Digitized by Google

parvenus (*) (*Bajus*, *Janson et Jansenius*) la cause primordiale de tous nos maux et de nos calamités.

Voyez *Foppens ; vol 1.^r pages* 518 *et* 519.

(*) L'on assure que ces trois petits paysans, parvenus, auteurs anonimes de libelles diffamatoires, et dont l'orgueil fit le malheur de toute l'Europe, depuis deux siècles que ces trois intriguans campagnards avoient chacun une difformité natutelle, image de l'atrocité de leur ame, étoit-ce au visage, à la jambe, *au au p. . . .* ? c'est ce que l'histoire ne marque pas.

Digitized by Google

Valère André bibliotheca belgica, pages 414 *et* 415.

Valère André fasti academici Lovanienses ; pages 54, 128 *et* 308.

Cornelius Plempius elogia de vitâ Jansonii ; édition de 1631, *page* 121.

Joannis Masii elogium et vita Jansonii ; n.° 13.

Paquot ; vol. 5, *pages* 196 *inclus* 205.

Livinus de Meyer, historia controversiarum de auxiliis ; p. 38.

*Danes generalis temporum notio ; editio ultima in-*8. *; page* 298.

Digitized by Google

(144) Jean Liévens dit Livinejus, fils de Mr. Liévin, et de M.elle Claire Vanderbecke son épouse, naquit en la ville de Termonde, vers l'an 15.16.

Levinus Torrentius, son oncle maternel, l'envoya à Cologne pour y faire ses humanités.

Il y fit de grands progrès, se rendit à Louvain, où il fit son cours de théologie.

Torrentius, son oncle, archidiacre à Liège, lui procura un bénéfice.

Il s'appliqua avec beaucoup d'assiduité à la connoissance des langues grecques et hébraïques, à la littérature, la théologie et l'écriture sainte.

Digitized by Google

Il se rendit à Rome en 1576, pour se perfectionner dans ces sciences.

Les cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffe, l'y accueillirent avec distinction; il y fouilla les manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

Ces cardinaux l'associèrent à leurs travaux sur la Bible, dite des Septante, qui parut en 1587, sous l'autorité du pape Sixte-Quint.

Son oncle Torrentius, qui venait d'être nommé à l'évêché d'Anvers, le nomma chanoine et chantre de son église cathédrale; Livinejus s'y appliqua aux sciences avec tant d'ardeur qu'il

Digitized by Google

mourut dans cette ville, le 13 janvier 1599, des suites d'une attaque d'appopléxie.

Il fut enterré dans la cathédrale, près de son oncle où on lui fit cette épitaphe :

D. O. M.

« Joannes Livineïus Gandensis, Lævini Torrenti Antverp. episcopi ex sorore N. canonicus et cantor hujus eccles. qui, ut genere et eruditione, sic et tumulô proximus avunculo, hic quiescit. A Græcis patribus illustrandis, in quâ linguâ valde excelluit, è medio cursu abreptus, ætatis LII., Christi CIↃ. IↃ. XCIX. idib Januar. »

Ce savant a donné :

Digitized by Google

1.° D. Gregorii, Nysseni antistitis liber de virginitate etc.; Anvers, Plantin, 1574, in-4.; réimprimé à Paris par les soins de Mr. Fronton Duduc, 1615, 1618 et 1638, 5 vol. in-folio.

2.° Divi Joannis Chrysostomi, liber de virginitate etc.; Anvers, Plantin, 1575, in-4.°; réimprimé par le soins de M.r Fronton Duduc, à Paris, 1621, in-folio.

3.° Panegyrici veteres etc.; Anvers, Moretus, 1599, in-8.°

4.° Theodori Studitæ abbatis et confessoris, sermones cathechistici 134, in anni totius festa; Anvers 1602, in-12.

5.° Andronici imperatoris

Digitized by Google

Constantinopolitani disputatio cum Judæis; Ingolstadt, 1616, in-4.°

Livinejus, laissa en mourant une nombreuse bibliothèque que les jésuites de Louvain achetèrent de ses héritiers à un prix modique.

Ses ouvrages prouvent qu'il entendoit bien la critique, et qu'il étoit très-versé dans le grec, mais son latin est dur et rebutant.

Voyez *Foppens; vol.* 2, *pag.* 678.

Oudin de scriptoribus ecclesiasticis; pag. 719

Jacobus Augustus Thuanus historia sui temporis libro 122, *in fine.*

Digitized by Google

Miræi elogia Belgica ; édition citée, pag. 162 *et* 163.

Davidis Lindani Teneramundæ ; édition de 1708, *in-folio ; pages* 110 *et* 111.

Francisci Swertii Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1628, *in-folio, pag.* 444 *et* 445.

Monumenta sepulchralia ducatus Brabantiæ ; Anvers 1613, *in-folio ; pag.* 64, *et* 65.

Valère André, bibliotheca Belgica ; édition citée, pages 527 *et* 528.

Paquot ; vol. 4, *pag.* 71, *inclus* 75.

---

(145) François Lucas, dit Luc, de Bruges, naquit en cette ville

ville, vers le milieu du seizième siècle.

Il obtint la place de cinquième, dans la première ligne à la promotion générale en philosophie, l'an 1568, à la pédagogie du Château, en l'université de Louvain.

Il y reçut depuis, le grade de licentié en théologie; ensuite il fut nommé chanoine gradué, en la cathédrale de Bruges.

Il dut abandonner ce bénéfice lorsque Bruges fut occupé par les troupes du prince d'Orange.

Il se retira à St. Omer, où il obtint un canonicat, avec la dignité de pénitentier, et le décanat de cette cathédrale, en 1601.

Il décéda dans cette dernière ville, âgé d'environ soixante et dix ans, le 19 février 1619.

Il fut enterré dans la cathédrale, vis-à-vis de la chapelle de Saint Dénis, où l'on voit cette épitaphe :

« Hic jacet R. D.
FRANCISCUS LUCAS, Brugensis,
Hujus ecclesiæ
Theologus et decanus,
Vitæ integritate, eruditione,
Linguarum peritiâ
Variisque ad S. Scripturæ lucem
Editis libris, celebris,
Qui se fidelium precibus commendat.
Obiit anno M. D. C. XIX.
Die februarii XIX. »

Il étoit très-versé dans les langues grecque, hébraïque, caldaïque et syriaque.

Digitized by Google

Il les avoit professées avec succès pendant sept ans.

Très-bon théologien, recommandable par sa piété et l'intégrité de ses mœurs ; sans cesse occupé de l'étude des langues, de l'écriture sainte et des hautes sciences.

Il a laissé les ouvrages suivans :

1.° Notationes in biblia sacra ; Anvers, Plantin, 1581, in-4.°

2.° Romanæ correctionis in latinis bibliis, jussii Sixti Quinti pontificis maximi recognitis loca insignia; à Anvers, chez Plantin, 1603.

3.° Concordantia ad recognitionem jussu Sixti Quinti ponti-

Digitized by Google

ficis Maximi bibliis recensitæ et emendatæ; Anvers, 1617 et 1642, in-folio; Cologne, 1684, in-folio.

4.° Itinerarium Jesu Christi; Leyde, 1712, 5 vol. in-folio; qui comprend tous ses ouvrages qui sont savans et recherchés.

Voyez *Foppens*; *vol. premier*, *pag.* 299.

---

(146) Aubert le Mire, dit Miræus, fils de Guillaume le Mire et de demoiselle Jeanne Speeckaert, son épouse, naquit à Bruxelles, le 30 septembre 1573.

Son père étoit dans les bonnes grâces d'Aléxandre Farnese,

Digitized by Google

duc de Parme, gouverneur général des Pays-bas, qui le nomma trésorier de cette ville.

Le Mire, fit ses humanités au collége du roi à Douay et sa philosophie sous George Colvenerius, qu'il vint achever à Louvain, au collége du Faucon, où il fut septième dans la première ligne à la promotion générale de l'année 1591.

Juste-Lipse, lui donna des leçons de littérature et son amitié.

Il fit son cours de théologie au grand collége, sous le docteur Jean Clarius, qui en étoit le président, et qui charmé de son assiduité à l'etude, et de la beauté de son génie, le fit procureur

Digitized by Google

de son collége, et lui procura un bénéfice de la collégiale d'Anderlecht, au moyen des priviléges de l'université, et depuis un canonicat à la cathédrale d'Anvers.

Son oncle, Jean le Mire, qui venoit d'en être nommé évêque en 1604, lui conféra les dignités d'écolâtre, de garde-sceaux, de bibliothécaire du chapitre, et le fit son secrétaire avec le rang de protonotaire apostolique.

Ce prélat lui assigna le logement et la table au palais épiscopal, l'envoya en Hollande, et puis en France en 1610, pour s'opposer aux efforts de la nation Batave, qui, contre la

Digitized by Google

foi des traités, troubloit le libre exercice de la religion catholique, dans quelques endroits du diocèse d'Anvers, soumis à la domination des états-généraux.

Il prit ensuite le degré de licentié en théologie à Douay, en 1605.

Devint premier aumônier, et bibliothécaire de l'archiduc Albert, souverain des Pays-bas, par diplôme du 20 septembre 1617; doyen de la cathédrale d'Anvers en 1524, et depuis vicaire-général de l'évêque Jean Malderus.

Il mourut dans cette dernière ville, le 19 octobre 1640.

On lui dressa ces deux épita-

Digitized by Google

phes : à côté du chœur de la cathédrale.

« Uni trinoque Deo S. cui quod » de terra acceperat, eidem hic » reddidit Aubertus Miræus Bru- » xellen. Guil. F. Joannis quond. » hic episc. ex patre N. hujus » cath. eccl. decanus, et epis- » copatûs vicarius general. pro- » tonot. apostol. S. theol. lic. » ser. Alberto et Isabellæ Aus- » triæ archid. Belgii principibus » à sacris oratorii, et bibliothe- » cæ præfectus. Piis manibus, » lector, bene apprecare.

« *On voit encore l'inscription* » *suivante à côté du chœur :*

D. O. M. S.

« Auberto Miræo h. cath.

Digitized by Google

» eccl. decano, studiis scriptis-
» que clarissimo, qui ordinibus
» religiosis, origines, annalibus
» gesta, piis fundatoribus fa-
» mam, historiis lucem, scrip-
» toribus per elogia vitam, patriæ
» claritudinem, ecclesiæ huic
» decus asseruit: quibus assidue
» laboranti, ac fæliciter operanti,
» et perennare dignissimo mors
» manum injecit anno clɔ lɔc
» XL mens. oct. die XIX vitæ
» ejus LXVII, Joan Carol. Fran-
» chemius Miræus, ex asse hæ-
» res avunculo magno, propa-
» renti opt. in h. e. choro condi-
» to, gratitud. ergo monumen-
» tum P. C »

Le Mire, étoit pieux, modeste, savant, et en relation avec les

Digitized by Google

plus célèbres littérateurs de son siècle.

Outre son oncle, évêque d'Anvers, prélat du plus grand mérite, il avoit un autre oncle, licentié en théologie, chanoine Ste. Gudule à Bruxelles, et curé du Béguinage, mort en 1616.

Un frère (Augustin) chanoine de Valenciennes, licentié en théologie.

Aubert le Mire a donné : 1.° Elogia illustrium Belgii scriptorum, etc.; Anvers, 1602, in-12; Anvers, 1609, in-4.

2.° Tractatus de beguinarum origine; Anvers, chez Moretus, 1602.

Inséré dans son chronicon

cisterciense, page 197; savants curieux.

3.° Elenchus historicorum Belgii nondum typis editorum; Anvers, chez Verdussen, 1606, in-12; Bruxelles, 1622, in-12.

Inséré dans la bibliotheca manuscriptorun Belgii d'Antoine Sanderus; vol. premier, page 90.

4.° Vita Justi-Lipsii sæpientiæ et litterarum antistitis; Anvers, 1606 et 1609, in-12.

5.° Origines cænobiorum Benedictinorum in Belgio; Anvers, 1606, in-12.

Curieux.

6.° Elogia illustrium gentis Spinulæ (Spinola); Anvers, 1607, in-4; Cologne, 1611, in-4.

Digitized by Google

7.° Rerum toto orbe gestarum chronica etc. ; Anvers , 1608 , in-4.

8.° De sanctis virginibus Coloniensibus (onze mille vierges, de Cologne) ; Anvers , 1608 , in-4.

Il doute avec raison de la réalité de ce très-nombreux martyre virginal.

9.° Origines Carthusianorum monasteriorum , per orbem universum ; Cologne , 1609 , in-12.

10.° Origines ordinum equestrium sive militarium libri duo ; Anvers , 1609 , in-4 ; Cologne , 1638 , in-12.

Traduit en françois ; Anvers , 1609 , in-12.

11.° Notitia episcopatuum orbis universi etc. ; Paris , 1609 ,

Digitized by Google

in-folio ; Anvers, 1611, in-12 ; Anvers, Moretus, 1613, in-8.

12.° Rerum Brabanticarum libri XIX, etc.; Anvers 1610, in-4.

13.° Histoire de l'origine et institution de divers ordres et congrégations religieuses ; Anvers, 1611, in-12.

14.° Vita et martyrum sancti Alberti cardinalis et episcopi Leodiensis etc.; Anvers, 1612, in-folio.

Depuis traduit en espagnol.

15.° Oratio in exequiis Rudolphi secundi imperatoris ; Anvers, Plantin, 1612, in-4.

16.° Ordinis præmonstratensis chronicon etc.; Anvers, Plantin, 1613, in-12.

17.° Chronicon Cisterciensis

ordinis ; Cologne, 1614, in-12.

18.° Origines benedictinæ sive illustrium cœnobiorum sancti Benedicti ; Cologne, 1614, in-12.

19.° Canonicorum regularium ordinis sancti Augustini etc. ; Cologne, 1614, in-12.

20.° Epigrammata de viris sanctimoniâ illustribus ex ordine præmonstratensi etc.; Louvain, 1615, in-4.°

21.° De collegiis canonicorum regularium ; Cologne, 1615, in-12.

22°. Ordinis Carmelitani origo atque incrementum ; Anvers, 1610, in-12 ; Cologne, 1643, in-12.

23.° Origines virginum ordinis

Digitized by Google

beata Mariæ Virginis annuntiatæ; Anvers, 1618, in-4.

24°. De statu religionis christianæ per Europam, Asiam, Africam et orbem novum; Cologne, 1619, in-12; Lyon, 1620, in-12; Helmstadt, 1620, in-12.

25°. Originum Monasticarum libri quatuor; Cologne, 1620, in-12.

26°. Laudatio sancti Thomæ Aquipatis.

27°. Geographica ecclesiastica; Lyon, 1620, in-12.

28°. Commentarius de bello Bohemico; Bruxelles, 1621, in-4; Cologne, 1622, in-12.

29°. Serenissimi Alberti belgarum principis elogium et

Digitized by Google

lunus ; Bruxelles , 1622 , in - 8.

30.° De Windesimensi, (*) Lateranensi Aorasiensi, et congregationibus aliis canonicorum regularium etc.; Bruxelles , 1622 , in-12.

31.° Fasti Belgici et Burgundici ; Bruxelles ; 1622 , in-12.

32°. Isabella sanctæ etc. ; Bruxelles , 1622 , in-12.

33.° De vitâ Alberti pii sapientis prudentis belgarum principis commentarius ; Anvers , Plantin , 1622 , in - 4 et 1634 ; in-folio.

34.° Elogia et testimonia variorum de vero Joanne Rusbro-

(*) J'ai vu à la bibliothèque des manuscrits de l'abbaye de St. Martin de Tournay , un registre qui prouve qu'au treizième siècle , cette abbaye étoit en congrégation avec celle de Wisheim dans le marquisat d'Anspach en Franconie

Digitized by Google

quio etc. ; Bruxelles , 1622 , in-12.

35.° Rerum belgicarum annales ; Bruxelles , 1624 , in-8. ; Anvers, 1636, in-folio.

36.° Codex donationum piarum etc. ; Bruxelles, 1624, in-4.

37.° Stemmata principum Belgii etc.; Bruxelles , 1626, in-12.

38.° Diplomatum belgicorum libri duo etc. ; Bruxelles, 1627, in-4.

39.° Donationum belgicarum libri duo ; Anvers , 1629 , in-4.

40.° Notitiæ ecclesiarum Belgii etc. ; Anvers , 1630 , in-4.

41.° Galliæ Belgicæ sub imperatoribus Romanis et viarum sic eâ militarium typus ; Anvers , 1630 , in-folio. Curieux.

Digitized by Google

42.° De congregationibus Clericorum in communi viventium etc.; Cologne, 1632, in-12.

43.° Serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ etc. laudatio funebris; Anvers, Moretus, 1634.

44.° Codex regularum et constitutionum clericalium etc.; Anvers, 1638, 2 vol. in-folio.

45.° Bibliotheca ecclesiastica; Anvers, 1639, in-folio.

46.° Bibliotheca ecclesiastica.

J'ai lu en grande partie les ouvrages de le Mire; la postérité lui doit beaucoup, d'avoir recueilli une foule de monumens les plus précieux; épars dans la plûpart des archives et des bibliothèques de l'Europe.

Plusieurs écrivains ont pro-

Digitized by Google

lité de ses ouvrages sans les citer : l'on y voit l'homme savant, laborieux, et qui a prouvé que sa sagacité égaloit son jugement; en traitant avec soin une foule de matières curieuses, historiques, dont il a frayé la route, l'on y a travaillé après lui.

Mais le monde savant ne lui doit pas moins de grandes obligations.

C'est donc sans rime ni raison que Baillet lui refuse de l'exactitude et du jugement; cet écrivain, dont le stile est si diffus, incorrect et inégal, pouvoit-il se croire assez instruit, pour déprécier les immortels ouvrages de le Mire.

Les savans Hollandois en ap-

pellant Baillet, un critique outré pouvoient y ajouter que ses observations tiennent très-fréquemment à un rafinement de chicane.

Baillet, étoit un écrivain de troisième classe. Le Mire incontestablement de la première; les ouvrages du premier sont passés la plûpart chez l'épicier; ceux du second se conservent soigneusement dans les bibliothèques, où les savans les consultent journellement avec fruit.

Le premier, ayant besoin de ménagement par la médiocrité de ses talens, en eut dû avoir davantage, pour les savans de première classe.

Baillet, s'est fait appliquer en-

Digitized by Google

un cette remarque d'un critique modéré et judicieux.

« Les écrivains qui ont le plus » besoin d'indulgence, sont près- » que toujours ceux qui n'en ont » point pour les autres. »

Voyez *Foppens ; vol. premier, pag.* 107, *inclus* 111.

Nicéron ; vol. 7, *pag.* 277, *inclus*, 287.

Swertius ; pag. 146 *et* 147.

Valère André, bibliotheca Belgica ; pag. 89, *inclus* 92.

Paquot ; vol. 1.er, *pages* 151 *inclus* 156.

---

(147) Jérôme Natalis, né en Flandres, mort jésuite en 1580 ; a donné : Meditationes in

evangelia totius anni ; Anvers, 1591, 1592, in-folio.

Cet ouvrage est curieux et recherché à cause de ses superbes gravures.

Voyez *Dictionnaire historique, vol. 6, page* 564.

---

(148) Nicolas Neels, dit Neelsius, né à Campenhout, gros village du duché de Brabant ; embrassa l'ordre de saint Dominique.

Il reçut le bonnet de docteur en théologie à l'université de Douay, où il enseigna cette science avec beaucoup de réputation.

Il devint provincial de son

ordre en 1584, et il se distingua pendant seize années dans ce poste important, par son zèle, sa charité et ses travaux apostoliques ; il étoit recommandable par son aptitude à renverser les erreurs luthériennes et calvinistes, par ses écrits, comme par ses exhortations, et l'innocence de ses mœurs.

Il mourut au couvent de Gand, le 29 janvier 1600, âgé de 60 ans.

On lui fit cette épitaphe :

D. O. M.

« Morte obitâ, et variis duri languoribus ævi
Heic NICOLAUS NEELSIUS,
Ordinis anástes hujus, quam belgica latè

De finibus tendit suis ;
Compositus placidâ requiesco in pace sepultus ;
Votis juvate posteri,
Præcipue fratres, ut vobiscum hinc aliquando
Ad cælitem vitam vocer. »

Ce savant a laissé les ouvrages suivans : Restés manuscrits à la bibliothèque des dominiquains de Gand :

1.° Commentaires sur la Génèse.

Estimés.

2.° Sur le cantique des cantiques.

3.° Sur les épîtres de saint Paule.

4.° Sur l'Apocalispe de saint Jean.

Voyez

Digitized by Google

Voyez *Belgium dominicanum*, *page* 77.

Foppens ; *vol.* 1, *pages* 916 *et* 916.

---

(149) Guillaume Vander Codde, dit Coddæus, né à Leyde en Hollande en 1575, de parens originaires du village voisin de cette ville, nommé Rhynsburg.

Il fit ses humanités dans sa patrie, sous le célèbre Nicolas Stochius.

Il devint membre de l'académie de Leyde, et s'appliqua avec beaucoup d'assiduité durant dix années, à l'étude des belles-lettres, et des langues grecques et hébraïques ; la théologie, de-

Digitized by Google

vint ensuite l'objet de ses études.

Il devint professeur d'hébreu en 1601.

Il étudia depuis la langue Arabe sous Espernius.

L'université et le synode des Gomarites, le dégradèrent de son professorat en 1619, pour avoir pris le parti des Arminiens sur la prédestination.

Il vivoit encore en 1625.

Il a donné : 1.° Declaratio domini Jacobi Arminii, qua coram potentissimis Hollandiæ et West-Frisiæ ordinibus sententiam suam explicuit de prædestinatione etc.; 1608,

2.° Notæ ad grammaticam

Digitized by Google

hebream Martini Navarri Morentini ; Leyde, 1612, in-12.

3.° Oratio funebris in laudem celeberrimi Mathematici Mellii ; Leyde, 1613, in-12.

4.° Hoseas propheta hebraice et caldaicè etc. ; Leyde, 1621, in-4.°

5.° Sylloge vacuum versuumque proverbialium ; 1623.

6.° Fragmenta comœdiarum Aristophanus ; 1623.

7.° Catalogus librorum omnium Arabicorum caldaicorum, syriacorum et hebraicorum, qui aut allegantur, aut tam inediti quam editi adhuc exstant.

8.° Allegationes textuum è novo

Digitized by Google

Testamento græcorum, idque ex patribus et auctoribus aliis græcis, quatenus, aut ab editis vulgatorum codicum textibus, et variis circa eos lectionibus adhuc discrepant, aut diversitates lectionum, quæ constant firmant et fulciunt.

Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits.

« Guillaume vander Codde » eut trois frères, Jean, Adrien, » et Gilbert, qui, s'étant joints » avec un pêcheur, nommé » Antoine Cornélisseon, donnè- » rent naissance à la secte des » prophètes en Hollande.

« Ce fut à Waarmond, près » de Leyde, en 1619, dans la

Digitized by Google

» tems que le ministère fut in-
» terdit aux remontrans.

« Les peines statuées contre
» ceux-ci en cas de contraven-
» tion, mirent les frères vander
» Codde, dans la pensée, qu'on
» pouvoit se passer de minis-
» tres.

« Ils commencèrent par dé-
» crier les pasteurs, comme
» gens, qui s'arrogeoient le droit
» de parler seuls dans l'église,
» et qui ménoient une vie oisive
» aux dépens d'autrui.

« Pasquier de Fyne, ministre
» arminien de Harlem, tâcha
» inutilement d'arrêter le schis-
» me, qui se formoit entre ceux
» de son parti; les frères van-

Digitized by Google

» der Codde se séparèrent avec
» leurs adhérans, et formèrent
» des assemblées dans une mai-
» son particulière : ils s'y ren-
» doient une fois par mois, le di-
» manche après la nouvelle lune,
» afin que les habitans des lieux
» éloignés pûssent venir sans en
» être avertis.

« Voici ce qui se passoit dans
» leurs assemblées :

« Quelqu'un lisoit de suite
» divers chapitres du nouveau
» testament ; après quoi le lec-
» teur, ou quelque autre, faisoit
» une prière.

« Ensuite on demandoit si
» quelqu'un avoit quelque chose
» à dire pour l'édification des
» assistans.

Digitized by Google

« Alors un prophète se levoit, » lisoit un texte de la bible, sur » lequel on avoit médité auparavant, et faisoit là-dessus un » discours, qui duroit quelquefois plus d'une heure.

« Quand il avoit fini, on faisoit la même question, et un » second se levoit, lisoit un texte, et parloit; un troisième, » et quelque-fois un quatrième, » faisoient la même chose, et » l'assistance les écoutoit, ou » dormoit.

« Pâquier de Fyne, qui se » trouva d'abord à ces assemblées pour tâcher de ramener » ces schismatiques, ou plutôt » ces fanatiques, dit avoir été

Digitized by Google

» témoin d'une séance qui dura
» depuis le soir, jusqu'au lever
» du soleil.

« Les prophètes qui y prê-
» choient ordinairement, étoient
» les quatre que j'ai nommés
» d'abord, et Jean Batten de
» Leyde, ne s'accommodant
» point de Pâquier, qui leur fai-
» soit tête, ils tachèrent de l'ex-
» clure de leurs assemblées;
» pour cet effet ils les allèrent
» tenir à Rhynsburg, près de
» Leyde, et depuis lors ils se
» séparèrent absolument des re-
» montrans.

« Ils introduisirent chez-eux
» le baptême par immersion, et
» soutinrent qu'il n'étoit pas per-

Digitized by Google

» mis aux chrétiens d'être ma-
» gistrats, ni soldats.

« Ils rejettèrent généralement
» toutes les confessions de foi,
» et s'en tinrent au sentiment
» d'Arminius sur la prédestina-
» tion.

« Jean vander Codde, se van-
» toit d'avoir reçu la même por-
» tion du saint-Esprit que les
» apôtres; et que quand il des-
» cendit sur lui, la maison
» trembla.

« Son gendre, François Joa-
» chimssoon Oudaan, boulanger
» de Rhynsburg, dirigea la pe-
» tite église après la mort de ses
» frères vander Codde. »

Voyez *Foppens; vol.* 1.^r, *page* 396.

Paquot ; vol 4, *pages* 326 *inclus* 330.

Histoire de la réformation des Pays-bas ; 3 *vol.* 1730, *par Gérard Brandt ; vol.* 2, *pag.* 219.

Meursius Athenæ Batavæ ; Leyde, 1625, *in-*4. ; *pag.* 282, 283 *et* 284.

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1628, *in-folio ; pag.* 203.

Valère André, *bibliotheca Belgica ; pag.* 310 *et* 311, *édition citée.*

---

(150) Adrien Saravia naquit à Hesdin, en Artois, vers 1530.

Digitized by Google

Il embrassa le calvinisme, devint docteur en théologie, en l'université d'Oxford en Angleterre, l'an 1559, revint aux Pays-bas en 1561 ; où il devint ministre des calvinistes à Anvers.

Il présenta au prince d'Orange, en 1566, la confession de foi des nouvelles églises Belgiques.

Il parvint ensuite, à l'aide de De Marnix, sieur de Toulouse, à établir une église calviniste, à Bruxelles.

L'université de Leyde, lui donna une chaire de théologie en 1582, et l'emploi de prédicant de l'église Walonne.

Il dut abandonner ces charges quatre années ensuite, pour avoir

Digitized by Google

trempé avec Adolphe De Meetkerke, dans une conjuration qui devoit mettre le comte de Leycestre, favori d'Elisabeth reine d'Angleterre, en possession de la ville de Leyde.

Saravia se sauva en Angleterre, y obtint un canonicat de Cantorbery, où il se signala par ses invectives contre les presbitériens, et son adhésion au sentiment des épiscopaux.

Il mourut dans cette ville, le 15 janvier 1612.

Il fut enterré dans l'église métropolitaine, où on lui fit cette épitaphe :

« Dilecto conjugi Hadriano de Savariâ Margareta Wyt

» adhuc superstes, quaedam ille
» nuptias secundò iniit, annosque
» sex piè et fideliter vixit mé-
» moriæ (*) hoc sincerum amo-
» ris sui quasi pignus ponendum
» curavit.

« Fuit a. (*autem*) is dum
» vixit theol. doctor. egregius,
» cathedralis hujus ecclesiæ præ-
» bendarius meritiss., vir in om-
» ni litteratum genere eximius,
» pietate, probitate, gravitate,
» suavitate morum insignis, scrip-
» tis clarus, fide plenus, et bo-
» norum operum dives valde :
» natione Belga, natus Ædine
» Artesiæ.

(*) Il falloit ôter ce mot, ou mettre auparavant : *dilecti conjugis*, etc.

« Vixit quondam Lugduni Batavorum : Angliam petiit primò » sub initium regni beatæ memoriæ Elisabethæ : doctor » (quod antè creatus) oxoniæ » pòst incorporatus est. In memoriâ æternâ erit justus.

« Obiit ætat. 82, anno 1612, » jan. 15. »

Pierre Burman, zélé calviniste, représente Saravia comme un homme avare, ambitieux, inconstant et brouillon.

Il a donné : 1.° De diversis ministrorum evangelii gradibus sicut a domino fuerunt instituti et traditi ab apostolis ; Francfort, 1590, in-4.

2.° De honore qui debetur

ecclesiarum pastoribus ; Londres 1590 , in-4.

3.° De imperandi authoritate et christianâ obedientiâ libri quatuor ; Londres , 1592 , in-4.

4.° Defensio tractatus de diversis ministrorum evangelii gradibus adversus Theodorum Bezam ; Francfort , 1601 , in-4.

5.° Epistola C. . . dilecto fratri ac domino Joanni Nytenbogard.

Inséré dans les prestantissimorum ac eruditorum vivorum epistolæ , eccles. et theol. ; dernière édition , pag. 294 , 295 , et 296.

6.° Responsio ad convitia quædam Gretzeri in quibus Hadriani Zaraviæ nomine abutitur.

7.° Epistolæ duæ d. j. Lipsio

Digitized by Google

magnifico rectori academiæ Leidensis.

Inséré dans le recueil de Pierre Burman ; tom. premier, pag. 563 à 565.

Voyez *Meursii, Athenæ Belgicæ; édition citée, pag.* 259, 260.

Swertius, pag. 101.

Paquot ; vol. 11, *pag.* 339, *inclus* 345.

---

(151) Corneille Schulting, né à Steenwick, petite ville de la province d'Over-Yssel, aux confins de la Frise, de M^r. Michel Schulting, grand bailly de Steenwick et député aux états de la province, issu d'une famille

Digitized by Google

distinguée, qui depuis trois ans étoit placée au rang des nobles maisons de la province.

Sculting, fit ses premières études à Cologne, où il embrassa l'état ecclésiastique, y prit le dégré de licentié en théologie, en 1567, enseigna les humanités et la philosophie, au collége de Laurentianum, dont il devint ensuite le principal, et obtint un canonicat des apôtres audit Cologne.

Ils s'acquitta de ces diverses charges avec assiduité, et un zèle éclairé, durant 25 ans.

Il y entretint de bons professeurs et y nourrit gratuitement de pauvres étudians.

Il y maintenoit le règne des

Digitized by Google

mœurs de la piété, et l'application à l'étude.

Ce collége étoit accablé de dettes: il les acquitta.

Ces bonnes œuvres épuisèrent son patrimoine, et les revenus de son canonicat des Saints Apôtres.

Il fut doyen de la faculté des arts en 1586 et professeur en théologie.

Ces charitables dépenses, firent qu'on lui conféra un second canonicat dans la collégiale de St. André à Cologne, en 1598.

Ce savant mourut dans cette ville, le 23 avril 1604.

Il fut enterré dans ladite collégiale de St. André, où l'on

Digitized by Google

voit son portrait attaché à la muraille qui regarde le nord avec cette inscription :

« Hæc tibi Cornelium Schulting præsentat imago
Vivum, quâ vitus conspiciendus erat :
Robore vastus erat, canus, vultuque decorus :
Dotibus ingenii summus, et oris, erat :
Lauretti primùm docuit, pòst rexit alumnos.
Hinc gravitas, illinc duleor et oris erat ;
Illud apostolicæ fecit, hoc ædis alumnum
Andreæ, meritò præmia digna virò.
Hæc ubi pertæsus, scriptis inclaruit urbi ;
Quin orbi, ingenii dans monumenta sui.

Ossa sub hoc saxo latitant defossa sepulcro :
Spiritus in cælo, carcere missus, agit.
Ut LUX aXe poLI fortIs CasUra GeorgI,
CæLItUs à Çharâ Morte VoCatUs abest. » (*)

Schulting a donné : 1.° Une élégie à la tête de la confessio Ambrosiana ; Cologne, 1580, in-8.

2.° Confessio Hieronymiana ex omnibus Germanis etc. ; Cologne, 1585, in-folio.

3.° Bibliothecæ ecclesiasticæ seu commentariorum sacrorum de expositione et illustratione

(*) Ce n'est pas la beauté de ces vers, qui m'engage à les rapporter.

Digitized by Google

missalis et breviarii etc. ; Cologne, 1599, 4 vol. in-folio.

Savant, estimé.

4.° Thesauri antiquitatum ecclesiasticarum etc. ; Cologne ; 1601, 7 vol. in-12.

5.° Tragicomœdiæ Constantini magni etc. ; Cologne, 1602, in-12.

6.° Bibliothecæ catholica etc. ; Cologne, 1602, 4 vol. in-4.

7.° Refutatio totius theologiæ Calvinianæ, præcipue vero quatuor librorum institutionum Joannis Calvini ; Cologne, 1604, in-4.

Savant, estimé.

8.° Hierarchica Anacrisis etc. ; Cologne, 1604, in-folio.

Idem et recherché.

Digitized by Google

Schulting avoit beaucoup de savoir et d'érudition ; ses nombreux ouvrages l'attestent.

Il entendoit parfaitement bien la controverse.

Les calvinistes, altérés par ses savans ouvrages, l'accablèrent d'injures grossières, et de libelles diffamatoires dégoutans, comme firent depuis les jansénistes et de nos jours les philosopho-tatino-turluro-maratistes : ils brûloient sans miséricorde tous les exemplaires de ses ouvrages qui leur tomboient entre les mains ; c'est ce que les maratistes appellent la tolérance philosophique.

Schulting eut deux frères plus âgés que lui :

Digitized by Google

1.° Courade, docteur en droit qui fut député de la province de l'Overyssel aux états-généraux des provinces-unies, et employé en diverses négotiations diplomatiques.

2.° Pierre, docteur en chef, et depuis conseiller pensionnaire de la ville impériale de Cologne, charge importante dont il s'acquitta pendant 28 ans avec honneur, et dans laquelle il rendit des services signalés à cette ville et à la religion de ses pères.

Voyez *Richard Simon, bibliothèque critique ; Paris*, 1730 4 *vol. in-8 ; vol.* 2, *pag.* 263 *à* 283.

Hartzeim bibliotheca scriptorum Coloniensium ; Cologne, 1747, *in-folio ; pag.* 66.

Digitized by Google

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1628, *in-folio*, *pag.* 196.

Valère André bibliotheca Belgica ; page 164.

Miræi scriptores sæculi XVII ; n.° 164, page 267.

Paquot ; vol. 18, *pages* 210 *à* 237.

Foppens bibliotheca Belgica ; page 218.

---

(152) Pierre Stevart, né à Liège, en 1547 ; devint professeur et docteur en l'université d'Ingolstadt dont il devint ensuite le chancelier, postérieurement curé de saint Maurice, en cette ville, depuis chanoine de la cathédrale d'Eischestadt.

Ferdinand

Digitized by Google

Ferdinand de Bavière, évêque de Liège, lui donna un canonicat dans sa cathédrale, le fit son vicaire-général, et lui conféra la prévôté du chapitre collégial de St. Denis.

C'étoit une des colonnes de l'église de Liège, où il fonda le couvent et la paroisse de sainte Walburge.

Il fonda également, au faubourg de Ste. Marguerite de cette ville, le couvent des religieuses de St. Sauveur du Temple.

Il décéda à Liège, le 27 avril 1624, à 77 ans, et fut enterré dans l'église paroissiale et conventuelle de sainte Walburge, qu'il avoit fondé, et où on lui érigea une pierre sépulcrale.

Digitized by Google

Ce savant a donné : 1.° Explicatio brevis octo priorum capitum epistolæ divi Pauli ad Romanos, publicæ disputationi proposita ; Ingolstadt, 1586, in-4.

2.° Item in epistolas divi Pauli ad Thessalonicenses ; Ingolstadt, 1600, in-4.

3.° Item in epistolam ad Philippenses ; Ingolstadt, 1595, in-4.

4.° In epistolas ad Corinthios ; Ingolstadt ; 1595, in-4.

5.° In epistolam posteriorem ad Thimotheum ; Ingolstadt, 1612, in-4.

6.° In canonicam divi Jacobi epistolam ; Ingolstadt, 1610, in-4.

Digitized by Google

7.° Oratio de colloquio Ratisbonensi ; Ingolstadt, 1602, in-4.

8.° Apologia pro societate Jesu, contra commentitiam historiam ordinis jesuitici a Polycarpo Lysero ; Francofurti edita ; Ingolstadt, in-4., 1593.

Curieux et recherché.

9.° Notæ ad Manuelis Calecæ adversus græcorum errores libri IV, interprete Ambrosio Camaldulensi ; Ingolstadt, 1608, in-4.

Inséré au tome 26 de la bibliothèque des pères, édition de Lyon.

10.° Commentarius de vitâ et rebus gestis sanctæ Walburgæ abbatissæ ordinis sancti Benedicti, authore Wolffrado Hasenrieiano præsbitero ; cum notis ; Ingolstadt, 1616, in-4.

Digitized by Google

11.° Sanctus Eucherius episcopus Lugdunensis de vitâ divi Mauritii Thebeæ legionis ducis; Ingolstadt, 1618, in-4.

12.° Insignium authorum tam græcorum quam latinorum ex variis bibliothecis in lucem edita etc.; Ingolstadt, 1616, in-4.

Inséré au tome 7 des antiquæ lectiones de Canisius.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2 *pages* 1011 *et* 1012.

Dictionnaire historique; *vol.* 6, *page* 302.

---

(155) Ruard Tapper, né à Enchuisen, ville maritime de la Hollande septentrionale, sur le

Digitized by Google

Zuidderzée, à dix lieues d'Amsterdam, en 1488.

Il fit ses études, et son cours de philosophie à Louvain, où il fut second de la première ligne à la promotion générale de l'an 1507.

Il y reçut le bonnet de docteur, le 14 août 1519.

Il obtint ensuite la présidence du collége du Saint-Esprit, et devint successivement chanoine de l'église cathédrale de Liège, chanoine et doyen de St. Pierre à Louvain, inquisiteur de la foi, professeur primaire en théologie, et chancelier de l'université de Louvain.

Charles-Quint, faisoit une es-

Digitized by Google

time toute particulière de Tapper ; il l'employa avec succès dans divers négotiations relatives aux affaires de religion.

Il l'envoya au concile de Trente, où il parut avec éclat, en 1551.

Il mourut à Bruxelles, le 2 mars 1559, âgé de 71 ans.

Il légua sa bibliothèque, qui étoit nombreuse et bien choisie, au collége du St. Esprit, dont il étoit le président, pour l'usage des théologiens.

Son testament, témoignage authentique de sa charité, a été inséré au volume 2 de l'histoire de la Belgique fédérée, recueillie par Heussenius.

Digitized by Google

L'on voit en cet ouvrage, vol. 5, pag. 93 et 96, que Ruard Tapper fit une fondation au grand collége de théologie de Louvain, dont les revenus y produisoient 76 florins 2 patards, en 1784; et une autre au petit collége dont il étoit président, consistant en une bourse du revenu annuel, en 1784, de 75 florins 15 patards: elle devoit être conférée par la faculté de théologie aux étudians de la ville et du baillage d'Enkuisen qui ont été promus entre les dix-sept premiers en philosophie.

Il fut enterré près du grand autel de l'église collégiale de St. Pierre à Louvain.

Mathieu Galenus lui fit cette

Digitized by Google

épitaphe : qu'on voit inscrite sur une lame de cuivre, au dessus de sa tombe :

« D. RUARDO TAPPER, ab enchusa,
Theologiæ professori celeberrimo,
Decano, cancellario,
Quod suâ incomparabili doctrinâ
Et auctoritate hunc chorum ann. XXIV.
Scholam XXXIX.
Docuerit, rexerit,
Quod supremus fidei inquisitor,
Patriam à sectis purgare,
Salutaribus doctrinis,
Etiam libris ad hoc editis,
Complere studuerit,
Quod catholicam religionem
Hæresibus vexatam,
Ad tridentinum concilium,
E Belgio primus evocatus
Constanter defenderit;
Quod sui temporis pontificibus,
Carolo V Cesari,
Philippo Hispaniarum regi

Digitized by Google

Non immerito carissimus fuerit,
Memoriæ ergo positum.
Obiit Bruxellæ anno MDLIX martii Id.
Ætatis vero LXXI.
Pauperibus omnium bonorum hæredi.
Institutis.
Ejus animæ pacem precemur.

« Honoriarum.

Defunctus vitæ, longique laboribus ævi,
Hac batavus situs est ille R. U. A. D. U.
humo.
Quem licet in sera parcæ rapuere senecta,
Et vitæ saturum sopiit alta quies;
Lovanium, velut immaturo funere raptum.
Deflat, et effusis conqueritur lacrymis:
Ingeniumque sagax et amans virtutis et æqui,
Et pectus purum condita sunt tumulo.
Nunc igitur lugete viri, lugete juventa,

Digitized by Google

Quæ piâ pandebat dogmata, lingua tacet.

De mortis anno ac die hoc numerale carmen est :

Ad sUperos, ablata MaVortis LUCe seCUndâ,
VLtrò pauperibUs sUa dat bona CUnCta rUardUs.

Ce savant a laissé : 1.° Explicationes in articulos circa ecclesiastica dogmata etc. ; Louvain, 1555., 2 vol. in-folio.

2.° Orationes theologicas varias etc. ; Cologne, 1577, in-8.

Ces deux ouvrages ont été réunis et réimprimés en 1582, in-folio.

3.° Tractatus de providentiâ Dei, et prædestinatione.

Resté manuscrit à la bibliothèque du petit collége.

Savant et curieux

4° De gratiæ et liberi arbitrii concordiâ.

Inséré dans l'ouvrage intitulé : Esprit du concile de Trente, par Réginal ; Anvers, 1706, in-fol.

Les bibliothécaires du petit collége ont donné, sur ce pieux, savant et charitable docteur, la notice biographique suivante.

Bibliotheca D. Ruardi Tapperi.

« Ab enchusia, artium magistri sacræ theologiæ professoris celeberrimi, ecclesiæ collegiatæ D. Petri, annos plus minus XXXV. Decani, nechon et hujus academiæ florentissimæ cancellarii quondam dignissimi.

« Qui ut in vivis vivâ voce, et incomparabili eruditione

» theologiæ studiosos, annos
» XXXIX, instruxit; ita mortuus,
» iisdem, hac instructissimâ bi-
» bliothecâ relictâ, etiamnum
» prodesse voluit.

« Vir sanè immortali perpe-
» tuaque memoriâ dignus, non
» de theologis dumtaxat, sed et
» de republica christiana meritus
» optime.

« Vixit ille non suis commo-
» dis, sed ecclesiæ Christi; cu-
» jus nomine continuis se labo-
» ribus confecit, malorum odiis,
» multisque periculis exposuit,
» seipsum denique curis et mole-
» stiis exhausit.

« Latêre siquidem non po-
» tuit, quantum cumque digni-
» tates refugerit.

« Hujus operam atque indus-
» triam sæpè CAROLUS V, im-
» perator, sepè Hispaniarum
» rex PHILIPPUS, nonnumquam
» pontifex ipse requisivit.

« Huic repurgandæ ab hæresi-
» bus patriæ provincia deman-
» data.

« In hac quam strenuè se
» gesserit, quamque ei cordi res
» illa fuerit, testari possunt
» ecclesiæ proceres; testabuntur,
» dum steterit christiana religio,
» *expositiones articulorum Lo-*
» *vaniensium*, ut magno cum
» labore, ita cum singulari laude
» et omnium expectatione in
» lucem editæ.

« Hic edicto reginæ Mariæ,

» harum regionum moderatri-
» cis, compulsus, Lovanio ad
» Tridentinum accitus, è Bel-
» gis facilè primum locum ob-
» tinens, concilium non modo
» plurimùm exornavit, sed et
» strenuè promovit.

« In quo quantum fidei ca-
» tholicæ atque orthodoxæ ar-
» dorem declararit, noverunt qui
» ei adstipulati sunt, sanctissimi
» doctissimique patres.

« Tandem ætatis, pietatis,
» ac sapientiæ fastigium adep-
» tus, verè Christo sponsæque
» ejus ecclesiæ est immortuus.

« Nam gravissimorum, qui-
» bus Hispaniarum rex distine-
» batur, negotiorum causâ Bru-
» xellam Lovanio è vocatus,

Digitized by Google

» frustratis omnium bonorum » suspiriis, vitæ ac molestiis » finem imponens, misso facto » Hispan. rege, lubens in supre- » mi Dei regis æterni senatum » subvectus est, anno 1559, » marti die 11, ætatis verò suæ » anno LXXI, pauperibus om- » nium bonorum suorum hære- » dibus institutis; hæc ibi. »

Voyez *Foppens*, *vol.* 2 *pages* 1084, 1085 et 1086.

---

(154) François Tilelman, né à Hasselt, pays de Liège, dans le comté de Looz, vers l'an 1498, de parens honnêtes, qu'il perdit dans son bas âge.

Charles de Carondelet, châte-

» harum regionum moderato-
» ris, compulsus, Lovanio ad
» Tridentinum accitus, è Bel-
» gis facilè primum locum ob-
» tinens, concilium non modo
» plurimùm exornavit, sed et
» strenuè promovit.

« In quo quantum fidei ca-
» tholicæ atque orthodoxæ ar-
» dorem declararit, noverunt qui
» ei adstipulati sunt, sanctissimi
» doctissimique patres.

« Tandem ætatis, pietatis,
» ac sapientiæ fastigium adep-
» tus, verè Christo sponsæque
» ejus ecclesiæ est immortuus.

« Nam gravissimorum, qui-
» bus Hispaniarum rex distine-
» batur, negotiorum causâ Bru-
» xellam Lovanio è vocatus,

Digitized by Google

» frustratis omnium bonorum » suspiriis, vitæ ac molestiis » finem imponens, misso facto » Hispan. rege, lubens in supre- » mi Dei regis æterni senatum » subvectus est, anno 1559, » martii die 11, ætatis verò suæ » anno LXXI, pauperibus om- » nium bonorum suorum hære- » dibus institutis; hæc ibi. »

Voyez *Foppens*, *vol.* 2 *pages* 1084, 1085 et 1086.

---

(154) François Tilelman, né à Hasselt, pays de Liège, dans le comté de Looz, vers l'an 1498, de parens honnêtes, qu'il perdit dans son bas âge.

Charles de Carondelet, châte-

lain d'Ath et gouverneur d'Enghien, informé de ses heureuses dispositions, de sa piété et de l'innocence de ses mœurs, le fit étudier et l'envoya à Louvain, au collége de Standonck.

Le jeune Titelman, y fit son cours de philosophie, où il remporta la palme, en 1521, à la promotion générale, et où concoururent 142 aspirans.

Il embrassa d'abord la règle de St. François, chez les récollets du grand couvent de Louvain, et y fut désigné bientôt par ses supérieurs, pour y enseigner la théologie aux novices : ce qu'il fit avec l'applaudissement universel, pendant neuf à dix années.

Digitized by Google

La réforme des mineurs, nouvellement établie en Italie par le père Mathieu Baschi, l'attira en Italie vers 1535.

Le père Bernardin Dasti, général des capucins, l'y reçut à bras ouverts, le révêtit du costume de sa réforme séraphique, et le fit professeur en théologie au couvent de Milan.

Mais Titelman, dont la piété, la modestie et la charité, rivalisoient avec sa science et son erudition, préféra servir les lépreux et les autres malades dans l'hôpital de St. Jacques, dit des incurables, à Rome.

Il parvint par son zèle et ses soins actifs à leur procurer tous les

secours corporels et spirituels. Il faisoit ses délices de leur rendre les services les plus fatiguans et dégoutans, et s'attachoit particulièrement à rester dans l'oubli et l'obscurité.

Quelques ecclésiastiques flamands, qui avoient été ses disciples à Louvain, et qui se rendoient en pélérinage à Rome, lui demandèrent pourquoi il n'enseignoit plus la théologie comme à Louvain, il leur répondit en leur montrant ses malades :

« *Voilà présentement mes Jérôme et mes Augustin.* »

Paul III, et plusieurs cardinaux, instruits de ses talens et

Digitized by Google

de ses vertus, le firent, malgré lui, vicaire général de la province romaine.

Il prêchoit d'exemples à ses confrères par la pratique de toutes les vertus.

Ses austérités continuelles abrégèrent sa carrière.

Il mourut en odeur de sainteté, au couvent d'Anticoli, à 14 lieues, de Rome, le 17 septembre 1537, à l'âge de trente-neuf ans, d'un flux de sang.

Le père Titelman, étoit très-instruit dans les langues grecque, hébraïque et chaldéenne.

Il étoit bon philosophe, bon théologien, et très-versé dans l'écriture.

Sa modestie et sa charité

étoient portées au plus haut degré de perfection.

Son corps fut trouvé sain et entier, quatre ans après sa mort, et l'on assure qu'il s'est opéré divers miracles à son tombeau.

Erasme, que le bienheureux Titelman avoit victorieusement réfuté dans ses opuscules, le traite de Jeune Fanfaron, lui qui étoit la modestie en nature.

Le calviniste Gilbert, son cousin et domestique, composa contre Titelman neuf épigrammes très-satyriques que le public, toujours juste, envoya à l'épicier. (*)

(*) De nos jours les intriquants parvenus, philosopho-tatino-maratistes,

Digitized by Google

Titelman avoit un frère nommé Pierre, né à Haesslt, en 1531, premier de Louvain en 1531, qui fut président du collége d'Houterley à Louvain, doyen

---

font des libelles diffamatoires contre les auteurs qui écrivent en faveur des principes, en établissant la nécessité du trône et de l'encensoir.

Ces productions méprisables meurent en naissant, chez l'épicier, comme celles des calvinistes satyriques.

La connexion et l'identité des vues anarchiques et destructives entre le philosophisme, le jansénisme et le calvinisme, sont frappantes, comme on l'a vu en cet ouvrage, vol. 45, pag. 179 inclus 279, article Jansenius.

Raynal lui-même, ce patriarche des mécréans qui désignoit les 12 mouar-

Digitized by Google

du chapitre de St. Hermé à

ques qui régnoient en Europe, comme une douzaine d'enfans. (*)

« (*) A ce spectacle humiliant ; (d'une nation » du Nord, de la Suède, rétablissant les droits » de son monarque) qui est-ce qui ne se » demande pas : qu'est ce donc qu'un homme? » qu'est-ce que ce sentiment originel et pro» fond de dignité qu'on lui suppose ? est-il » donc né pour l'indépendance ou l'esclavage? » qu'est-ce donc que cet imbécille trou» peau qu'on appelle nation ? peuple lâche, » imbécille troupeau ! vous vous contentez » de gémir, quand vous deviez rugir ! — » Peuples lâches, stupides ! Puisque la con» tinuité de l'oppression ne vous donne aucu» ne énergie : — puisque vous êtes par millions, » et que vous souffrez qu'une douzaine d'en» fans (appelés rois) armés de petits bâtons » (appelés sceptres) vous mènent à leur gré, » obéissez, mais marchez, sans nous im» portuner de vos plaintes ; et sachez du » moins être malheureux, si vous ne savez » pas être libre. »

Peut-t-on prêcher l'anarchie et la république populacière de Marat, avec plus de scélératesse? c'est cependant là, le sermon textuel du philosophe Raynal.

Digitized by Google

Renay, qui mourut chanoine du chapitre de Notre-Dame à Courtray, le 5 septembre 1572, extrêmement regretté de tous les catholiques du pays; ecclésiastique d'une haute piété,

---

Cet apostat que la constituante rappella de son exil, sur les instances de Malouet, dit aux constituans eux-mêmes, qu'ils étoient hors de la ligne que les philosophes leur avoient tracé.

« Raynal, dans sa retraite près de » Paris, versoit réellement des larmes » amères sur les excès de la révolu» tion; il en rejettoit principalement la » faute sur les calvinistes françois, et » il disoit: ce sont ces malheureux » (*calvinistes*), je le vois bien, ce » sont ces hommes mêmes, pour qui » j'ai tant fait, qui nous plongent dans » ces horreurs. »

Digitized by Google

plein de zèle pour les intérêts de la religion et qui fit des fondations à Louvain, à la pédagogie du Porcq, au collége de Standoncq, et à l'ancien collége de Devaux.

« Ces discours me furent rapportés » par un avocat-général au parlement » de Grenoble, le jour où il venoit de » les entendre, peu de tems avant le fa- » meux 10 août; mais que prouvent » toutes ces larmes? sans doute Ray- » nal et ses confrères, les premiers » philosophes, ne vouloient pas tous ces » massacres dont Raynal, faisoit retom- » ber l'infamie sur les calvinistes.

« Mais Rabaud de St. Etienne et » Barnave, et les autres calvinistes » députés, ou acteurs ou directeurs des » calvinistes, n'étoient pas les seuls » hommes formés par sa philosophie.

Le

Le père François Tiroleau a laissé les ouvrages suivans :

1.° De expositione misteriorum, quæ in sanctissimo missæ sacrificio ex ordinatione sanctorum patrum geruntur ; Anvers,

---

« Les maîtres entendoient la révélation à leur manière ; les disciples la prirent à la leur.

« Celui qui a formé les rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits et des atrocités de la rebellion ?

« *N. B.* On nous dit aussi que Raynal a fini par revenir à la religion ; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de la Harpe, si cela est vrai ; et ceux-là même qui ont tant contribué à cette révo-

1528 et 1550, petit in-12; Lyon, 1556, in-12; Louvain, 1574, in-24.

Traduit en françois; Lyon, 1544, in-12.

« lution par leur impiété, reconnoissent « ne pouvoir en expier le crime, qu'en « allant rendant au Dieu qu'ils avoient « commencé par abandonner, quelle « honte pour ceux qui, sacrifiés par cette « révolution, promeneroient jusques « dans l'exil le spectacle de leur impié- « té, d'être tout-à-la fois et la victime « des jacobins, et le scandale des chré- « tiens. »

Hist. du Jacobinisme, par M. l'abbé Barruel, édit citée, vol. 2, et note, p. 175 et 176.

De nos jours l'on voit les sectateurs du laquais docteur Marat, dignes suc-

Traduit en italien ; Venise, 1548, in-12.

Savant curieux.

2.° Elucidatio in omnes epistolas apostolicas etc. ; Anvers, 1528, in-8 ; Paris, 1532, in-8 ; Anvers, 1532 et 1540, in-12 ; Paris, 1543 et 1553, in-12 ; Alcala-de-Henares, 1543, in-12 ; Lyon, 1553, in-12.

---

cesseurs de Calvin, de Jansenius et de Voltaire, exalter ce dernier par-dessus les nues, et se rendre la honte et l'ignominie du public par leurs libelles diffamatoires, contre tout écrivain, qui, en dépit d'eux, soutient le trône et l'autel.

1528 et 1550, petit in-12; Lyon, 1556, in-12; Louvain, 1574, in-24.

Traduit en françois; Lyon, 1544, in-12.

---

lution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, sacrifiés par cette révolution, promeneroient jusques dans l'exil le spectacle de leur impiété, d'être tout-à-la fois et la victime des jacobins, et le scandale des chrétiens.

Hist. du Jacobinisme, par M. l'abbé Barruel, édit citée, vol. 2, et note, p. 175 et 176.

De nos jours l'on voit les sectateurs du laquais docteur Marat, dignes suc-

Traduit en italien ; Venise, 1548, in-12.

Savant curieux.

2.° Elucidatio in omnes epistolas apostolicas etc. ; Anvers, 1528, in-8 ; Paris, 1532, in-8 ; Anvers, 1532 et 1540, in-12 ; Paris, 1543 et 1553, in-12 ; Alcala-de-Henares, 1543, in-12 ; Lyon, 1553, in-12.

---

cesseurs de Calvin, de Jansenius et de Voltaire, exalter ce dernier par-dessus les nues, et se rendre la haine et l'ignominie du public par leurs libels diffamatoires, contre tout écrivain, qui, en dépit d'eux, soutient le trône et l'autel.

3.° Collationes quinque super epistolam ad Romanos beati Pauli etc.; Anvers, 1529, in-8.

4.° De sacro sancta et super benedicta Trinitate etc.; Anvers, 1530, in-12.

5.° Epistola apologetica pro opere collationum; Anvers, 1530, in-12.

6.° Libri duo de authoritate libri apocalipsis etc.; Anvers, 1530, in-12.

7.° Elucidatio in omnes psalmos, juxta veritatem vulgatæ et ecclesiæ usitatæ editionis latinæ; Anvers, 1531, in-folio; Paris, 1540, in-folio; Cologne, 1544, in-folio; Paris, 1545 et 1551, in-folio; Lyon, 1556, 2 vol.

Digitized by Google

in-12; Anvers, 1567 et 1575, in-folio; Lyon, 1588, 2 vol. in-12; Anvers, 1689, 3 vol. in-12.

Savant et recherché.

8.° De septem verbis Domini in cruce etc., Anvers, 1532, in-12.

9.° De consideratione dialecticâ libri sex; Anvers, 1534, in-12; Paris, 1544, in-12; Cologne, 1546, in-12; Paris, 1549; in-12; Lyon, 1575, in-8.

10.° Compendium naturalis philosophiæ etc.; Anvers, 1535, in-12; Paris, 1540, 1542 et 1545, in-8; Paris, 1556, in-4; Anvers, 1570, in-12; Lyon, 1596, in-12.

Digitized by Google

11.° Commentarii in ecclesiasten Salomonis cum annotationibus ex hæbreæo et addit. græcâ in singula capita; Anvers, 1536 et 1552, in-12; Paris, 1545, 1549, 1552, 1577 et 1581, in-12; Lyon, 1555 et 1575, in-12.

12.° De exercitiis religiosorum; Cologne, 1579, in-12; Anvers, 1608, in-12.

13.° De fide et religione, moribusque et ceremoniis Æthiopum; Anvers, 1534, in-12.

Rare et curieux.

14.° Elucidatio paraphrastica in sanctum Christi evangelium secundum Joannem; Anvers, 1543, in-12.

15.° Paraphrastica elucidatio, in sanctum Christi evangelium

Digitized by Google

secundum Mathæum ; Anvers, 1545, in-12 ; Paris, 1546, in-folio ; Lyon, 1547, 1556 et 1598, in-folio ; Anvers, 1576, in-folio.

16.° Paraphrastica elucidatio in librum Job, cum annotationibus ex hæbreo ; Anvers, 1547 et 1566, in-12 ; Paris, 1547, 1550 et 1553, in-12 ; Lyon, 1554, in-12.

17.° Numma misteriorum christianæ fidei etc. ; Lyon, 1547 et 1555, in-12 ; Cologne, 1555 in-12 ; Anvers, 1571, in-16.

18.° Commentarii in cantica canticorum Salomonis etc. ; Anvers, 1547, in-12 ; Paris, 1547 et 1554, in-8 ; Lyon, 1555, in-8.

Digitized by Google

19.° Trésor de la vie chrétienne.

Les ouvrages du père Titelman ont été lus avec avidité dans le tems : les nombreuses éditions qui s'en sont faites successivement le prouvent à l'évidence.

Il est vrai qu'on a commenté après lui ; mais l'on doit convenir que plusieurs commentateurs ont habilement profité de ses judicieuses et savantes recherches.

Le père Richard Simon de l'oratoire, dans son histoire critique du vieux testament, page 422, littérateur plus enclin à mordre qu'à louanger, s'explique sur Titelman en ces termes :

Digitized by Google

« Titelman, religieux Franciscain, qui enseignoit à Louvain » l'écriture sainte au commencement du dernier siècle, a » joint ensemble dans ses commentaires sur les pseaumes » la méthode des anciens pères, » et celle des nouveaux interprêtes qui recherchent seulement le sens littéral.

« Il explique donc d'abord » dans une paraphrase assez » étendue, le sens de chaque » pseaume ; puis il ajoute des » remarques en forme de commentaires ; et enfin dans des » notes séparées, il rapporte tout » ce qui regarde la critique, les » diverses leçons, et les différentes interprêtations des mots

Digitized by Google

» hébreux, de sorte que cet » ouvrage de Titelman peut être » utile à toutes sortes de per- » sonnes.

« Comme il étoit persuadé » que la plûpart des mots hé- » breux étoient équivoques, il » jugea qu'il étoit absolument » nécessaire de faire des remar- » ques critiques sur le texte hé- » breu.

« *Norunt*, dit cet auteur, *qui* » *hebræas litteras vel à limine* » *salutarunt, et hebraica biblia* » *vel à longè inspexerunt quàm* » *frequenter in sermone hebræo* » *id usu veniat, sic diversas ex* » *æquivocatione verborum sen-* » *tentias educere.*

Voyez *Les lettres d'Erasme*,

dernière édition ; Colonne, 1169, lettre 1031.

Boverius, histoire des capucins ; Lyon, 1632, 2 vol. in fol. tom. 1.er, article Titelman, année 1537.

Cet ouvrage ; vol. 5, pages 151, 152 et 158.

Sanderi Brabantia illustrata, dernière édition ; partie troisième, pages 144 et 157.

Miræi elogia Belgica ; pages 80, 81, 82.

Valère André bibliotheca Belgica ; pages 407 à 412.

Bibliothèque des cordeliers, par le père Luc de Wading ; Rome, 1650, in fol. ; p. 136 et 137.

Joannis Manlii Hasseletum ;

Digitized by Google

Louvain, 1663, *in*-4. *p.* 103, à 109.

Foppens; *vol.* 1.er, *page* 314.

Paquot; *vol.* 11, *pages* 259, *inclus* 261.

Histoire critique du vieux Testament, *par le père Richard Simon*; *Rotterdam*, *chez Leers*, 1685, *in*-4; *pag.* 422.

---

(155) Nicolas de Vernulz, dit Vernulæus, né à Robbelmont, petit bourg de la prévôté de Virton, dans le duché de Luxembourg, le 10 avril 1583, du mariage de Pierre de Vernulz capitaine au service de Philippe II, et de dame Marie de Meriay.

Ses parens l'envoyèrent faire

ces études à Trèves et à Cologne, où le fameux Jean-Baptiste Grammaye, lors professeur de rhétorique à Louvain en 1609, l'attira en cette ville, et obtint des proviseurs du collége du Porcq, de l'avoir pour son successeur trois ans après (1609), sous l'intitulation moderne de chaire publique d'éloquence.

Vernulæus s'en acquitta avec le plus brillant succès.

Il prit le degré de licentié en théologie, le 9 décembre 1618.

En 1619 les comtes de Fugger le nommèrent le premier président du collége de Luxembourg, à Louvain, avec 200 francs d'appointements annuels (*Foppens*

600 *francs de nos jours*) (*)
Il succéda ensuite, en 1646, à la chaire du collége des trois langues, vacante par la mort du célèbre Ericius Puteanus.

(*) Le collége, dit de Luxembourg, fut fondé par le testament de Jean Mylius, Luxembourgeois, docteur en droit, précepteur des enfans du duc D'Albe, et secrétaire interprète du roi pour les lettres allemandes. Par son testament du 9 janvier 1595, il légua treize millions neuf cent nonante et un mille quatre cent vingt trois maravédis (*faisant environ* 200,000, *liv. tournois d'alors*) évalué à six cent mille livres de nos jours.

Les comtes de Fugger, ses exécuteurs testamentaires, achetèrent des fonds, avec ces capitaux, pour en former territorialement la dotation.

Digitized by Google

l'empereur Ferdinand III, lui conféra aussi la charge importante de conseiller, d'historiographe impérial.

Il obtint un canonicat de Renaix, et un de St. Pierre à Douay, en vertu des privilèges

---

Ce collége, d'abord mal bâti en 1619, fut magnifiquement reconstruit tout à neuf en 1755: il jouissoit en 1784 de sept mil six cent cinquante-deux florins 19 patards 6 deniers de revenu annuel.

Voyez Cet ouvrage, vol. 5, page 154.

Dictionnaire de Trévoux, édition citée, vol. 5, page 818.

Paquot, vol. 3, pages 429, 430.

Le docteur Mylius mourut à Madrid, le premier juin 1596.

académiques, vers l'an 1643 ; recteur magnifique de l'université de Louvain, ès années 1631, 1644 et 1645.

Il mourut en cette ville, le 24 décembre 1649.

Le docteur Antoine Dave prononça son oraison funèbre en la collégiale de St. Pierre, où il fut enterré sans épitaphe, dans la chappelle de St. Charles Borromée, près de son ami Ericius Puteanus.

Son portrait se voyoit au collége de Luxembourg.

Les poëtes du collége du Porc lui firent cette pièce de vers :

Hic situs est, miseris solitus qui levare levamen

Hac VERNULÆUS nomine natus erat,
Qui fuit eloquii semper flos vernus in ore,
Flos VERNULÆUS decidit; ecce jacet.
Gesta ducum cecinit, cecinit qui Cæsaris acta,
Funera qui regum, claraque facta virûm:
Hic jacet, ille jacet! vivit virtute superstes,
Et quâ, vel solâ, cognitus esse potest.
Credite, mortales; mortalia cuncta peribunt;
Sic juvat hic fausto claudere fine dies.

« Vernulæus se fit également
» estimer par les qualités du
» cœur et de l'esprit; il étoit d'un
» caractère doux, poli, bienfai-
» sant, et ami de la paix.

« Ses tragédies montrent qu'il
» n'étoit pas un poëte médiocre;

» on voit par plusieurs de ses » ouvrages, qu'il entendoit l'his» toire, l'antiquité, la philoso» phie morale, et la politique.

« Hors la déclamation, que » sa voix naturellement rauque » rendoit désagréable, il possédoit » dans un degré éminent toutes » les parties essentielles à l'ora» teur.

« Aussi s'appliqua-t-il toute sa » vie à ce grand art, aujourd'hui » trop négligé dans nos provin» ces; et depuis même qu'il eut » abandonné sa profession de » rhétoricien, il ne cessa de » former à l'éloquence un nom» bre considérable de jeunes» gens, même de la plus haute

Digitized by Google

» noblesse, qui venoient en foule
» à Louvain des extrémités de
» l'Allemagne, de la Bohême
» et de la Pologne, pour profi-
» ter de ses instructions.

« Il y employoit le jour en-
» tier, à l'exception du tems
» qu'il destinoit à la composition.

« Il écrivoit avec une facilité
» si surprénante, qu'on prétend
» qu'ayant jetté sur le papier les
» premières pensées qui lui ve-
» noient à l'esprit, il n'y faisoit
» jamais aucun changement.

« Vernulæus est l'un des pro-
» fesseurs, qui ont le plus
» contribué à la réputation de
» l'université de Louvain, l'ar-
» chiduc Léopold, venant pren-

» dre le gouvernement des Pays-
» bas en 1647, ne fut pas plutôt
» entré dans le duché de Lu-
» xembourg, qu'il demanda des
» nouvelles de Vernulæus, ajou-
» tant que c'étoit un homme né
» pour le bien public. »

Ce savant a laissé : 1.° Filii Exilium tragœdia exhibita ludis encœnialibus Lovanii ; Cologne, 1610, in-12.

2.° Quis inter orbis monarchas potentissimus dissertatio politica ; Louvain, 1613, in-4.

3.° De conceptione et visitatione Mariæ orationes duæ etc. ; Louvain, 1614, in-4.

4.° Rhetorum collegii Porcensis inclytæ academiæ Lovaniensis

in-8, cum orationes ; Louvain, 1614, 1633, 1645, in-12 ; Cologne, 1619, 1656, 1663 et 1720 in-16 ; Cologne, 1639, 1646 in-16 ; Anvers, 1684, in-12.

Savant estimé.

5.° Dissertatio politica de unâ et diversâ religione, constans orationibus decem etc. ; Louvain, 1618, in-8.

6.° De arte dicendi, libri tres etc. ; Louvain, 1619, 1631, 1637, 1667, in-12 ; Nuremberg, 1658, in-12 ; Yene, 1631, in-12.

7.° Disputatio politica de bello etc. ; Louvain, 1619, in-4.

8.° Disputatio politica, de universâ republicâ etc. ; Louvain, 1621, in-4.

Digitized by Google

9.° Oratio de laudibus divi Francisci ; Cologne, 1622, in-12.

10.° Panegyricus memoriæ et famæ Joannis Duns Scoti doctoris subtilis etc. ; Cologne, 1622, in-12 ; Mons, 1644, in-12.

11.° Theodoricus, rex Italiæ, tragœdia etc. ; Louvain, 1623, in-12.

12.° Laus posthuma Buquoy supremi Cæs. exercitûs majest. præfecti (*) Cologne, 1623, in-4.

13.° Certamen oratorium inter duos oratores Francum, et

(*) L'on sait que Mr. Gosse, prieur claustral d'Arrouaise, a écrit la vie de ce grand général.

Voyez *Cet ouvrage*, vol. 33, *page* 301 ; vol. 49, *page* 8 *article* Buquoy, *et* vol. 248 *de ma Biographie Belgique*.

Hispanum ; utri de ecclesiâ Romanâ Melius Meriti, Franciæ an Hispaniæ reges ? Louvain, 1624, et 1633, in-4.

14.° Certamen oratorium, de militari gloriâ etc., Louvain, 1624, in-4 ; Cologne, 1649, in-16.

15.° Henricus VIII, seu schisma anglicanum, tragœdia ; Louvain, 1624, in-12.

16.° Institutionum politicarum libri quatuor ; Louvain, 1624 et 1635, in-12, et 1647, in folio ; Cologne, 1628, in-16.

17.° Institutionum moralium libri quatuor etc. ; Louvain, 1625 et 1640, in 12 ; et 1649, in-folio ; Giessen, 1668, in 12.

Savant, méthodique, recherché.

18.° Institutionum œconomica-

rum libri duo ; Louvain , 1636 et 1640 , in-12 ; et 1649 , in-folio.

Idem.

19.° Academia Lovaniensis. Ejus origo , incrementum formæ magistratus facultates privilegia ; Louvain , 1627 et 1667 , in-4.

20.° Couradinus et Crispus tragœdiæ ; Louvain , 1628 , in-12.

21.° Annus Austriacus seu ephemeris historica , etc. ; Louvain , 1628 , in-12.

22.° Dissertatio oratoria de libertate politica etc. ; Louvain , 1628 ; in-12.

23.° Dissertationum politicarum stylo oratorio explicatarum decas prima ; Louvain , 1629 et 1636 , in-12.

24.°

Digitized by Google

24.° Dissertatio oratoria de bello feliciter Gerendo etc.; Louvain, 1630, in-4.

25.° Orationum sacrarum volumen singulare in festa Dei parce Virginis; Louvain, 1630 et 1625, in-12; Coloniæ, 1612, in-24.

26.° Maximus tragœdia; Louvain, 1530, in-12.

27.° Tragœdiæ decem; Louvain, 1656, 2 vol. in-12.

28.° Munus parentale piis manibus serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ etc.; Louvain, 1634, in-4 et in 8.

29.° Trophea Ambrosii Spinolæ, supremi exercituum catholici regis in Belgio et Italiâ ducis; Louvain, 163.., in-4.

Digitized by Google

50.° Elogia oratoria Alberti Pii Belgarum principis etc.; Louvain, 1634, in-12; Cologne, 1635, in-18.

51.° Laudatio funebris æternæ memoriæ Isabellæ Claræ Eugeniæ infanti Hispaniarum; Louvain, 1634, in-4.

52.° Apologia pro augustissimâ et potentissimâ gente Austriacâ etc.; Louvain, 1635, in-4.

53.° Triomphus Lovaniensium ob solutam urbis suæ obsidionem per recessum duorum potentissimorum exercituum, christianissimi Franciæ Regis et fœderatorum Belgii ordinum; Louvain, 1635, in 4 et in-12.

Curieux, recherché.

Digitized by Google

34.° Frit Landius tragœdia ; Louvain, 1635, in-12.

35.° Dissertatio oratoria de caussis belli Sueco-Germanici inter duos oratores Germanum, et Suecum ; Louvain, 1635, in-4 ; Cologne 1641, in-12 ; Amsterdam, 1646, in-4.

36.° Dissertatio historica de caussis occupatæ, a Francis Lotharingiæ ; Louvain, 1636, in-4.

37.° Laudatio funebris augustissimi imperatoris Ferdinandi secundi etc. ; Louvain, 1637, in-4.

38.° Panegyricus gratulatorius Ferdinando tertio etc. ; 1637, in-4.

39.° Dissertatio oratoria de justitiâ armorum Batavicorum

adversus catholicum regem principem suum etc.; Louvain, 1637 in-4.; Cologne, 1638, in-4; Cologne, 1643, in-12.

40.° Triumphus obcæsos ad Calloam Batavos etc.; Louvain, 1638, in-4.

41.° De propagatione fidei christianæ in Belgio per sanctos ex hiberniâ vivos liber; Louvain, 1639 et 1654, in-12.

42.° Virtutum augustissimæ gentis Austriacæ libri tres; Louvain, 1640, in-4.

43.° Laudatio funebris serenissimo Ferdinando sacræ romanæ ecclesiæ cardinali Belgii et Burgundiæ gubernatori etc.; Louvain, 1641, in-4.

44.° Munus parentale sacris

Digitized by Google

manibus serenissimi Ferdinandi; Louvain, 1641, in-4.

45.° Dissertationum politicarum decas secunda etc.; Louvain, 1646, in-12.

46.° Andreæ Vallensis (Delyaux) juris canonici professoris vitæ synopsis; Malines, 1646, in-4.

47.° Oratio in funere Erici Puteani etc.; Louvain, 1646, in-4.°

48.° Imperatorum simbola etc.; Louvain, 1650, in-4.

49.° Observationum politicarum ex Cornelii Taciti, operibus syntagmata, Louvain; 1651, in-12.

50.° Historia Austriaca etc.; Louvain, 1651, in-12.

Digitized by Google

51.° Epitome historiarum etc.; Louvain, 1654, in-4.

52.° De censu Romano.

53.° De tribubus, et curiis Romanorum.

54.° De comitiis Romanorum.

55.° De magistratibus Romanis et eorum officiis.

56.° De militiâ Romanâ.

57.° Commentarius in libros politicorum Aristotelis.

58.° Observationes rhetoricæ et politicæ, in Plinii panegyricum Trajano dictum.

Ces sept derniers numéros, sont restés manuscrits.

Voyez *Foppens*; *vol.* 3, *page* 922.

Nicéron; *vol.* 33, *pages* 384 *inclus* 397.

Digitized by Google

Valère André, bibliotheca Belgica ; pages 699, 700 *et* 701.

Valère André ; fasti academici ; pages 48, 248, 281, 282 *et* 326.

Registres du collége de Luxembourg à Louvain.

Farde de la faculté des arts de l'université de Louvain.

Oratio in funere Nicolai Vernulæi ab Antonio Dave ; Louvain, 1649, *in*-4.

Paquot ; vol. 3, *pages* 428 *inclus* 448.

---

(156) *Cet article doit être inséré à la case de jurisprudence, n.° 165 primo, avant l'article Giffen.*

Digitized by Google

(157) Jacques Herman, dit Arminius, né en la ville d'Oudewater, en Hollande, en 1560, du mariage d'Herman Jacobs, coutelier, et d'Angelique, Jacobs, née à Dordrecht.

Sa mère, devenue veuve, le confia à un prêtre apostat, nommé Théodore Mellis, qui après avoir erré de part et d'autre, s'établit secrètement à Utrecht, où il placa le jeune Arminius, dans une école protestante.

Après la mort de Mellis, Arminius s'attacha à Rodolphe Mellius son compatriote, alors professeur à Marpourg.

Les espagnols s'étant rendus maîtres d'Oudewater, en 1575,

Digitized by Google

et y ayant trouvé tous ses parens décédés, il retourna à Marpourg.

Il alla étudier ensuite sa théologie à Leyde, sous d'Aneau, où le prince venoit d'ériger une académie, il s'y appliqua aussi aux mathématiques sous Mellius; aux dépens du corps des marchands d'Amsterdam.

Les bourguemaîtres de cette cité l'envoyèrent à Genève, à leurs dépens, en 1582.

Il y fit de grands progrès en théologie sous Bèze, de la Faye, et Perrot; mais s'étant avisé d'y enseigner en particulier la philosophie de Ramus, il lui fut fait défense de continuer.

Digitized by Google

Arminius céda au tems, et passa à Bâle en Suisse, où il s'acquit une si grande célébrité par ses leçons publiques de théologie, qu'on lui offrit gratuitement le doctorat en cette science.

Après diverses courses à Genève et à Rome, Arminius revint à Amsterdam en 1587, et en devint ministre en 1589.

Il fut soupçonné de pélagianisme dont il chercha à se justifier en 1591, cette discusion se renouvella en 1593, et elle fut renvoyée par le consistoire, au synode général des calvinistes.

Arminius publia sa profession de foi en 1596.

Digitized by Google

Le synode des églises de la Hollande méridionale, l'engagea inutilement en 1600, à écrire contre les anabaptistes.

En juillet 1602 il reçut le bonnet de docteur en théologie, en l'université de Leyde, et y obtint une chaire.

Arminius, s'étant avisé de faire des digressions sur le nouveau testament, Gomar soutint des thèses en 1604 sur la prédestination opposées diamétralement au sentiment d'Arminius.

Festus Hommius, Jean Kuchlin, Pelancius et les députés des églises de la Hollande, se déchaînèrent contre Arminius; la dispute s'échauffa si fort entre Gomar et Arminius sur la

Digitized by Google

prédestination, et la divinité du Verbe; que l'on crut devoir recourir aux états-généraux pour la calmer, et leur demander la permission de convoquer un synode national, ce qu'ils accordèrent par leur résolution du 15 mars 1606.

Le 22 mai 1607, il se tint à Lahaye une assemblée, où Arminius assista, et qui devoit servir de préliminaire au synode national qui régla de s'assembler en 1608.

Durant cet intervalle, il eut une conférence avec Gomar en présence du conseil de Lahaye, qui marqua dans son rapport aux états-généraux, qu'ils ne différoient que par des questions subtiles, et qui n'étoient

Digitized by Google

point essentielles à la religion (*)

(*) Ceci s'explique naturellement, lorsque l'on saura que le fameux synode de Dordrecht, ne fut autre chose qu'une farce politique, jouée par le prince Maurice de Nassau, prince d'Orange, pour se défaire de quelques républicains, qui lui faisoient ombrage.

Barnevelt, avocat général des états de Hollande, l'un des premiers diplomates de son siècle, et zélé Arminien, eut la tête tranchée par les intrigues de ce prince, qui craignoit son ascendant, ses talens et ses vertus.

Barnevelt sur l'échaffaud protesta de son innocence, et qu'il ne mouroit point pour avoir été traître, mais pour avoir défendu les droits et la liberté du pays.

René et Guillaume, les deux enfans de cet illustre infortuné, ayant formé le dessein de venger leur pè-

ve, furent découverts, arrêtés, Guillaume se sauva, René fut condamné à mort.

Leur mère sollicita la grâce au prince Maurice d'Orange qui lui répondit :

« Il me paroît étrange que vous fassiez pour votre fils, ce que vous avez refusé de faire pour votre mari. »

Elle répondit avec indignation à ce prince. « Je n'ai pas demandé grâce pour mon mari, parce qu'il étoit innocent, mais je la demande pour mon fils, parce qu'il est coupable. »

C'est dans cette farce politique que les gomaristes de Dordrecht, se disant inspirés de l'esprit saint, condamnèrent le sentiment d'Arminius, qui accordoit à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres, tandis que les gomaristes

Digitized by Google

sentimens devant les états-gé-

---

sectateurs fanatiques de Calvin, accordoient tout à une aveugle prédestination.

Au vrai n'étoit-il pas plus sage, au lieu de se rendre le jouet des intrigues du prince Maurice, de s'en rapporter aux décisions de vingt conciles œcuméniques, images sensibles et réelles de la promesse de Jésus-Christ faite à son église, d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Digitized by Google

néraux, dans leur assemblée du 12 décembre 1609; mais épuisé de travaux, de chagrins et de contrariétés, que lui suscitoit Gomar, partisan gagé du prince Maurice.

Arminius mourut des suites d'une langueur accompagnée d'une grande faiblesse d'estomach, le 19 octobre 1609, âgé d'environ quarante neuf ans.

Pierre Bertius fit son oraison funèbre, que le fanatique et persécuteur Gomar, eut la lâcheté d'attaquer.

Dominique Baudius fit sur sa mort un poëme fort élégant.

Grotius lui fit une épitaphe, sa devise étoit :

Digitized by Google

« Bona conscientia paradisus »
Bossu et le dit. « entaché de so-
» cinianisme, véhément, et peu
» propre à garder de justes me-
» sures. »

Histoire des variations, liv. 14, n.° 17.

Paquot le regarde comme un théologien médiocre, exclusivement appliqué à l'étude de la grâce et de la prédestination.

Arminius eut de son mariage, avec dame Élisabeth Réal, fils d'un échevin d'Amsterdam, sept fils et deux filles qui lui survécurent.

Il laissa plusieurs disciples qu'on appella arminiens, et qui furent condamnés par les calvinistes rigoristes, au synode de

Digitized by Google

Dordrecht en 1618, mais cette décision synodale des gomaristes, ne leur fit pas beaucoup d'honneur, sur quoi le célèbre professeur et prédicateur protestant de Helmstadt, se permet cette réfléxion, dans son histoire ecclésiastique :

« Les arminiens, (dit-il) » attaquèrent leurs antagonistes » (gomaristes), avec tant d'es- » prit, de courage et d'éloquence, » qu'une multitude de gens fut » persuadée de la justice de » leur cause.

« Quatre provinces de Hollan- » de refusèrent de souscrire au » synode de Dordrecht.

« Ce synode fut reçu en

Digitized by Google

» Angleterre avec mépris, parce-
» que les anglicans témoignoient
» du respect pour les anciens
» pères ; dont aucun n'a osé
» mettre des bornes à la misé-
» ricorde divine.

« Dans les églises de Bran-
» debourg et de Brême, à Genè-
» ve même, l'arminianisme a
» prévalu. »

En France, les calvinistes, après avoir hésité quelques années, acceptèrent formellement et successivement le synode de Dordrecht, dans ceux d'Anet et de Charenton, en 1620 et 1623.

Les gomaristes se couvrirent de boue en condamnant Arminius, non par le texte de l'écri-

ture qu'ils adoptent pour seule règle de foi, mais par les glosses et les commentaires qu'ils jugeoient bon d'y donner.

Les fougueux gomaristes qui avoient constamment rejetté l'autorité de 20 conciles œcuméniques, et dénié à celui de Trente, le l'être.

Les gomaristes finirent leur synode le 6 mai 1619, par la sentence définitive suivante :

« Le synode, après l'invocation » du saint nom de Dieu, bien persuadé de son autorité par la » parole de Dieu même, suivant les traces de tous les » synodes légitimes, tant anciens que nouveaux et mû » de l'autorité des états-gé-

Digitized by Google

» héraux ; déclare et juge que
» les pasteurs qui se sont faits
» chefs de parti dans l'église, et
» maîtres de l'erreur, ont cor-
» rompu la religion, déchiré
» l'unité de l'église et causé
» de très-grands scandales :
» c'est pourquoi le synode les
» déclare incapables de toutes
» charges ecclésiastiques, leur
» ôte leurs emplois, et les ju-
» ge même indignes de toute
» fonction académique, jusqu'à
» ce qu'ayant satisfait à l'église,
» par un retour sincère, dont
» leurs paroles, leurs actions
» et toute leur conduite soient
» de sûrs garans, ils soyent
» parfaitement reconciliés et re-
» çus à la communion. »

Digitized by Google

De quel droit les gomaristes se prétendoient-ils donc mieux inspirés de l'Esprit-Saint, que les arminiens, puisque selon l'institution chrétienne de Calvin, leur maître commun, tout chrétien a le droit inné, d'interpréter l'écriture selon son esprit privé.

Mais ici, il n'y avoit réellement de privatif, que l'autorité dont le synode s'appuyoit, pour dépouiller, et couper les têtes.

Cette marche a été constamment suivie par les jacobino-tatino-maratistes, leurs successeurs en fatalisme, qui se prévaloient toujours de l'autorité, à défaut de raisonnement pour écraser leurs adversaires

Digitized by Google

dans des libels diffamatoires, où ils vomissoient l'injure, la calomnie, et les plus plattes et ordurières invectives : et pour conclusion la mort, quand ils avoient à leurs ordres les comités et les tribunaux maratistes.

Arminius laissa les ouvrages suivans : 1.° Jacobi Arminii veter Aquinatis Batavi etc.; opera theologica; Leyde, 1629, in-4.

2.° Examen thesium Francisci Gomari de prædestinatione etc.

3.° Lettres diverses etc.; Amsterdam, 1660, in 8; 1684 et 1704, in-folio.

Voyez *Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir*

à l'histoire ecclésiastique, depuis 1600 *jusqu'en* 1716, *avec des réflexions et des remarques critiques, par le père D'Avrigni; vol. premier, pages* 262 *inclus* 282, *édition in*-12, 1720.

Foppens, vol. premier, page 499.

Histoire de Barnevelt; Roterdam, 1723, *in* 4; *par Gaspard Brant, ministre à Amsterdam.*

Historia vitæ Jacobi Arminii authore Gasparo Brantio; Amsterdam, 1724, *in* 8.

Paquot, vol. 2, *pages* 78, *inclus* 89.

Digitized by Google

(158) Michel de Bay, dit Bajus, naquit en 1513, à Melin-l'Evêque, village de la châtellenie d'Ath, qui contient aujourd'hui environ 1400 têtes; à une lieue de cette ville, et à trois d'Enghien, dont les archevêques de Cambray étoient seigneurs, et y avoient un château.

Ses père et mère étoient d'origine obscure et peu aisés.

Comme il avoit beaucoup de dispositions naturelles, il obtint une bourse au collége de Standonck, à Louvain; à l'aide de laquelle il y fit ses études et obtint en 1535 la place de troisième dans la première ligne à la promotion générale en philosophie.

Il devint en 1541 président du collége de Standonck : il occupa ce poste pendant trois années et passa à la pédagogie du Porcq, où il fut pendant six ans professeur de philosophie.

Il prit le degré de licentié en théologie en 1545 ; Charles V le nomma à la chaire de l'écriture sainte, il obtint la présidence du collége du pape Adrien VI, en 1550, où il avoit été boursier : il reçut le bonnet de docteur en théologie, le 15 juillet de la même année.

Bajus se lia d'amitié avec Jean Hessels, et avec Jansenius, depuis évêque d'Ypres, c'est à ce trio naissant qu'on doit le bajanisme, depuis appellé jansénisme.

Digitized by Google

La promotion de Bajus au doctorat fut retardé quelque tems par l'opposition du chancelier de l'université de Louvain, Ruard Tapper, qui avoit étudié de près ces trois élèves, et remarqué en eux des qualités dont l'union le faisoit trembler.

Il remarquoit en eux : « Beaucoup d'esprit et d'étude ; » avec un grand penchant pour » la nouveauté, et une égale » hardiesse à soutenir leurs pa- » radoxes ; il n'auguroit rien de » bon de ses disciples, et il » avoit coutume de dire, qu'il » n'attendoit d'eux rien moins » qu'un schisme et que c'étoit » pour ces raisons qu'il avoit » différé si long-tems à consen-

Digitized by Google

» tir qu'ils reçussent le bonnet
» de docteur, parce qu'ils lui
» parroissoient trop prévenus
» de leur science (*) quoique

(*) L'orgueil, la duplicité et le pernicieux talent de fabriquer des libelles diffamatoires, sous le nom d'un tiers, paraît être l'appanage exclusif des petits paysans parvenus, tels qu'étoient Jansenius d'Accoy, et Bajus de Melin-l'Evêque, tels le philosophisme jacobinal dans son club d'Holback, le jansénisme dans celui de Bourgue-Fontaine, sans parler d'autres petits paysans, leurs successeurs, bien pauvres en talens, riches en intrigues, en méchancetés, en scélératesses profondes, qui, aussi lâches que méchans, imitateurs de Marat, de Babeuf et Robespierre, excitent de pauvres dupes à se mettre en avant, et leur four-

Digitized by Google

» d'ailleurs il les regarda comme » d'honnêtes gens. »

Voyez l'*histoire du concile de Trente*.

---

nissent des libelles diffamatoires contre tout ce qui les rapetisse et les obscurcit.

Ces scandaleux phamplets ne doivent leur origine principale qu'au défaut d'éducation, et comme dit fort bien le proverbe, *rustica progenies nescit habere modum*.

Ne seroit-il pas à désirer, que ces insectes vénimeux, au lieu de troubler l'état, en ébranlant les trônes et les autels, et de se déshonorer par leurs diffamations, eussent continué à garder les vaches et les pourceaux, où leur naissance et leurs habitudes les appelloient naturellement et très-convenablement.!

Si des accidens imprévus les y eussent malencontreusement privé d'un bras, d'une jambe, d'une partie *du p.....* *ou de la m.....* ce malheur seroit-il

Digitized by Google

par le cardinal Pallavicin ; Rome, 1656, in fol. liv. 15, chapitre 7.

Bajus, son ami, et Hessels commencèrent, dès l'année 1552, à introduire dans leurs leçons de théologie des nouveautés qui

---

comparable à celui de la méchanceté diffamatoire de leurs libels anonimes qu'ils avoient la lâcheté de faire, en se couvrant du manteau de leurs dupes.

Voilà l'invariable manie calviniste, réunie depuis au jansénisme et au mahatisme jacobinal, qui a couvert l'Europe de sang durant plus de trois siècles, et qu'on doit spécialement à l'ambition démesurée des petits paysans Jean Hus, Hessels, Bajus et Corneille Jansenius.

Voyez cet ouvrage, *article Jansenius, vol.* 45 *pag.* 179.

Digitized by Google

approchoient des opinions de Calvin sur la prédestination ; le cardinal de Grandvelle, ministre des Pays-bas, les manda en l'année 1559, à Bruxelles, par ordre du gouvernement des Pays-bas : ce cardinal les admonesta en présence du chef président du conseil privé Viglius et du docteur Ruart Tapper, et leur fit défense de s'écarter à l'avenir du langage ordinaire de l'école, d'user des termes nouveaux, et leur interdit de défendre les thèses qu'ils avoient soutenu avec tant de scandale et d'acharnement.

Les deux petits campagnards promirent tout, et ne tinrent rien, et ils renouvellèrent leurs menées

Digitized by Google

et leurs intrigues, la même année immédiatement, après le décès du célèbre Ruart Tapper, qui les tint en respect pendant sa vie, qu'il termina à Louvain, le 2 mars, 1559, universellement regretté des pauvres, dont il étoit le père, et qui furent ses héritiers.

L'archévêque de Middelbourg, Jean Stryen, dans sa lettre à Philippe II, s'en exprime en ces termes :

« Depuis la mort de mes anciens professeurs, Tapper et » Ravesteyn, et depuis la nomination de Rythovius à l'évêché » d'Ypres, et de Cunerus à celui de Leowarden, la faculté » de théologie de Louvain, aussi

» féconde en erreurs, que l'Afrique en enfanta chaque jour » de nouvelles, et s'appliqua à » bannir de son sein les sentimens permis en les qualifiant » d'hérésies. (*) »

En effet, l'université de Louvain et les gardiens des récollets d'Ath, et de Nivelles y soutenoient le sentiment de Bajus, sur

(*) « Post mortem meorum Præceptorum Ruardi Tapperi, et Judoci Tielani, et recessum ex hac academiâ (Lovaniensi) ad episcopalem residentiam Martini Rythovii Iprensis et Cineri Leuvardiensis antistitum, ut Africa semper aliquid monstri, ita hæc facultas novæ doctrinæ aliquid gignit, adeo ut liberas opiniones affligat præsentis barbaries.

la prédestination, avec le plus grand acharnement; et il leur tenoit lieu du texte de Moïse et des prophètes.

La faculté de théologie de Paris, consultée, en censura 18 propositions, après mure délibération du mois de juin, 1560.

Quinze de ces propositions furent qualifiées hérétiques, et trois accusées de fausseté.

Bajus, attaqua la censure de Paris, par une apologie et en persistant à soutenir ses 18 propositions.

Le pape Impose silence à Bajus, et à son ami Hessels; le cardinal Granvelle, archevêque de Malines, ministre des

Pays-bas, les manda à Bruxelles, en 1561, et leur notifia le bref du St. père qui leur imposoit silence, en présence de Viglius, président du conseil privé; ils promirent de s'y conformer ainsi qu'aux décisions du concile de Trente, ils partirent comblés des bienfaits de la cour.

Le cardinal Commendon vint à Bruxelles la même année pour traiter avec la gouvernante, et avec son ministre, le cardinal Granvelle, de la reprise du concile de Trente.

Bajus et Hessels, s'y firent députer l'année suivante, 1563, comme théologiens députés par l'université de Louvain, quoique ce fut contre l'opinion du cardinal Commendon.

Digitized by Google

Les pères du concile étoient d'avis de condamner la doctrine de Bajus, mais il paraît que ce concile, touchant au terme de ses travaux, Rythove évêque d'Ypres parvint à détourner la foudre qui alloit le frapper.

L'année 1764, Bajus, revenu à Louvain, recommença à répandre ses erreurs dans le cours de ses leçons, Hessels le secondoit.

Bajus, enhardi par la disgrace du cardinal Granvelle, fit imprimer le restant de ses hérésies : elles furent denoncées au pape et au roi d'Espagne, tandis que les protestans de la Belgique soutenoient le bajanisme. Pie V, par sa constitution

Digitized by Google

du premier d'octobre 1567, condamna la doctrine de Bajus et d'Hessels, sans les nommer, et chargea le cardinal Granvelle de la leur notifier, et qui à cet effet chargea Maximilien Morillon, alors prévôt d'Aire, et depuis évêque de Tournay, de préparer Bajus et Hessels, à s'y soumettre, ce qu'ils firent secrètement avec les membres de l'étroite faculté de théologie; les récollets des Pays-bas s'y soumirent.

Depuis cette époque, Bajus recommença à remuer, se fiant sur les succès momentanés, résultans de l'irruption de l'armée du prince d'Orange; mais les victoires postérieures du duc

Digitized by Google

d'Albe, l'empêchèrent de publier son apologie, dans laquelle il attaquoit la bulle du St. père qui proscrivoit sa doctrine.

Il crut prudent de se borner à la lui envoyer, avec une lettre d'accompagnement que tous les gens sages ont regardé comme très-insolente, et telle qu'on devoit l'attendre d'un petit paysan parvenu, intriguant, orgueilleux, et sans aucune éducation.

TRÈS-SAINT PÈRE.

« Il y a déjà un an qu'on » nous a intimé un décrêt, de » votre Sainteté, en date du pre» mier jour d'octobre de l'an » 1567, et muni du sceau de » plomb.

» Ce décret prescrit soixante et sept propositions, et » nous n'avons pu encore en » tenir une copie ni ici, ni à » Rome : cependant les articles » censurés sont déjà répandus » dans tous les Pays-bas. «

» Nous craignons que l'honneur de votre Sainteté n'en » souffre, non seulement à cause des *calomnies manifestes* » *que cette censure contient ;* » *mais encore parce que le lan-* » *gage et les sentimens des saints* » *pères y paroissent foulés.*

» Elle sera un sujet de scandale pour un grand nombre » de docteurs de nos contrées, » que la nécessité de combattre » les hérétiques, a entraînés

» plus attachés aux expressions » des saintes lettres et des pè- » res, qu'à celles des scholas- » tiques.

« Ils se persuaderont peut- » être, qu'en faveur de ceux qui » sont accoutumés à penser et » à parler comme les scholas- » tiques, on a proscrit des sen- » timens contenus dans les écrits » des saints pères.

« Ainsi nous avons jugé à » propos d'envoyer à votre Sain- » teté ces propositions, et de lui » exposer le sujet de nos allar- » mes, soumettant le tout à » votre jugement; afin que » les ayant murement pesées, » vous prononciez si nous de- » vons regarder la censure de

Digitized by Google

» ces propositions comme légi-
» time et suffisamment réfléchie,
» ou comme *subreptice et arra-*
» *chée par les importunités et*
» *les artifices* de ceux qui per-
» sécutent les *gens de bien* (*),
» plutôt qu'obtenue pour de jus-
» tes raisons.

« Que Dieu conserve votre
» Sainteté en bonne santé à son
» église.

« A Louvain, le huitième de

(*) Étoient-ils vraiment des gens de bien ceux qui s'affilioient intimement avec les sectateurs de l'apostat Cauvin, qui, en secouant l'autorité du chef visible de l'église, et en républicanisant tous les états de l'Europe, en l'inondant de sang, de carnages et de destruction et en noyant tous les sceptres et toutes les couronnes, se jacobinisoient en 1792, 1793 et 1794, en tenant la même conduite, tenoient le même langage: ils se disoient être des gens de bien pendant tout le règne de Robespierre leur digne chef.

» janvier, 1569, aux pieds de » votre Sainteté. »

Le saint père, après avoir examiné les apologies de la doctrine, et les lettres de Bajus, pour l'appuyer, toutes dirigées contre la bulle pontificale.

Le saint père estima, qu'il étoit tombé dans les censures et l'irrégularité.

Il lui accorda cependant un second examen de sa doctrine, qu'il condamna de nouveau, par un bref qu'il lui adressa sous la date du 13 mai, 1569, (*)

(*) NOTRE CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

« Quoique notre décret apostolique émané dernièrement contre le livre et les propositions déférés à notre tribunal

auquel il parût adhérer à Bruxelles, le 20 juin 1565 : il en fut dressé acte que Bajus refusa de signer. Pressé par les évêques

---

n'ait pas été rendu sans une mûre délibération, ni sans y donner toute l'attention qu'exigeoit de nous l'importance de l'affaire et la qualité des personnes, qui d'ailleurs ont si bien mérité du saint siége : néanmoins voulant vous ôter tout sujet de former de nouvelles plaintes, et désirant satisfaire à vos demandes ; nous avons ordonné que les livres, les propositions et les écrits que vous nous avez récemment adressés, fussent de nouveau examinés et pesés avec une très-grande exactitude : et tout considéré avec beaucoup de maturité, nous avons jugé que si nous n'avions point encore donné notre décret sur cela, il faudroit le donner ;

des Pays-bas d'abjurer ses erreurs en l'assemblée des docteurs de la faculté de théologie, il le promit, et monta, présumptivement

---

comme en effet nous le faisons de nouveau.

« Ainsi nous vous imposons, et à tous les autres défenseurs desdites propositions, un silence perpétuel avec défense de les avancer ou de les soutenir.

« Et nous vous exhortons en notre seigneur, comme nos fils, et des enfans du saint siège, très-soumis, d'obéir sans tergiversation à ce que le droit et la sainte église votre mère et celle de tous les fidèles, vous prescrivent, et d'exécuter tout ce que vous ordonnera notre bien aimé fils Maximilien, prevôt de l'église d'Aire, et vicaire-général de notre vénérable frère l'archevêque de Malines.

Digitized by Google

à cet effet, en chaire le 17 avril 1570 ; mais à la grande surprise de tout le monde, au lieu de se soumettre à la décision du chef visible de l'église, il y fit l'apologie de sa doctrine, en accusant le saint Père, et ceux qui l'y avoient dénoncé.

« Par-là vous nous marquerez, et à nôtre saint siège, une soumission digne de votre respect, et qui nous sera très-agréable.

« Donné à Rome, à St. Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 13. jour de mai, l'an de notre seigneur 1569, et le quatrième de notre pontificat.

ALDOBRANDIN.

Digitized by Google

Le concile national belgique, fatigué des insolences du petit paysan parvenu, Michel de Bay, et pour finir une bonne fois ce tissu d'intrigues, de bassesses et de contradictions, ordonna la publication de la bulle du St. Père le pape Pie V, qui proscrivoit 76 propositions extraites de sa doctrine.

Maximilien Morillon, depuis évêque de Tournay, alors r.r. vicaire-général de l'archévêque de Malines, primat des Pays-bas et président du concile, fulmina solennellement la bulle du saint Père, le 16 novembre, 1570, après plusieurs délais et tergiversations, Bajus et ses sectateurs, qui avoient répandu

Digitized by Google

et fait répandre beaucoup d'injures et de mensonges, contre Morillon.

La faculté de théologie de Louvain, porta unanimement ses conclusions contre les propositions de Bajus, condamnées par le saint siége, en vertu d'une résolution du 4 juillet 1572.

Bajus, lui-même, qui s'y trouvoit, adhéra de vive-voix à sa condamnation.

Cette hypocrisie lui valut le décanat de saint Pierre, auquel est attachée la dignité de vice-chancelier de l'université de Louvain; mais en 1575 et 1576, profitant de la désolation et de la confusion qui régnoient dans

Digitized by Google

les Pays-bas ; Bajus, humilié de la bulle de Pie V, *ex omnibus*, *affectionibus*, qui proscrivoit sa doctrine, voulut se venger de la cour de Rome, en attaquant l'infallibilité du chef visible de l'église, dans ses décrêts doctrinaux, soutenant en sus, que les évêques ne tiennent pas leur jurisdiction du souverain pontife, mais immédiatement de Dieu, et qu'en conséquence, l'évêque de Rome ne peut pas être appellé évêque universel. (*)

(*) Comparez la lettre du dix-huit janvier, 1569, par laquelle il soumet sa doctrine au jugement du saint Père, lorsque les rois d'Espagne, victorieux, en imposent à sa lâche hypocrisie, qui lui

Morillon

Digitized by Google

Morillon en fut choqué et le docteur Laurent Vesterhove, président du grand collége, réfuta Bajus victorieusement.

Les calvinistes, profitant de ces dissensions, envoyèrent Marnix et Wignacourt, pour s'aboucher avec Bajus, qui abandonna la créance de ses pères, pour s'unir au calvinisme, en

---

pervers la dignité décanale, et son ingratitude jacobinale envers le prince qui la lui a conférée, lui ont valu, dès que la sédition calviniste a été calmée, la fidélité des peuples, et lui a fourni l'occasion d'attaquer impunément l'autorité spirituelle du chef visible de l'église : *tu es Petrus* etc.

biaisant lâchement sur la présence réelle.

Le savant Cordelier François Horantuis, lui reprocha avec autant de force que de vérité son apostasie, Bajus s'en défendit très-gauchement dans de nouvelles apologies.

L'université de Louvain, qui vouloit le ramener à son devoir le fit nommer en 1578, l'un des conservateurs de ses privilèges.

Cela ne l'empêcha pas d'attaquer la bulle de Pie V, dans les thèses publiques, avec une effronterie, une grossièreté et un scandale, fruits de son orgueil et de son défaut d'éducation.

Le saint siége en fut informé

Digitized by Google

et Grégoire XIII, par sa bulle du 29 janvier 1579, confirma celle de Pie V, son prédécesseur. (*)

Le jésuite François Tolet,

(*) *Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. Pour la mémoire perpétuelle du fait.*

« Il est de notre prévoyance, particulièrement quand il s'agit de la conservation de la foi catholique, de mettre les décisions emanées de nos prédécesseurs entre les mains des fidèles, toutes les fois qu'ils en ont besoin.

« C'est pour cela que nous avons inséré, dans ces présentes, la teneur des lettres de Pie V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, telles que nous les avons trouvées dans son registre, et qui est telle qu'il s'en suit:

« Pie V, évêque etc. la bulle de Pie V., est rapportée en entier; après quoi la constitution de Grégoire XIII, continue ainsi:

« Au reste nous voulons qu'on ait absolument la même foi pour la teneur de ces mêmes lettres que nous avons

espagnol, depuis cardinal et prédicateur du pape, l'un des premiers théologiens de son siècle, fut chargé de l'exécution de la bulle; il se rendit à cet effet à Louvain, où il recueillit la rétractation de Bajus, par acte du 24 mars 1580, ainsi conçu:

« Je Michel de Bay, chancelier de l'université de Louvain,

---

insérées, partout, et en quelque manières qu'elles soient produites, soit devant les juges, soit ailleurs, qu'on ajoute foi pour les lettres originales qui seroient produites ou montrées.

« Qu'il ne soit donc permis à aucune personne de contredire ou de violer ce témoignage de notre volonté.

« Donné à Rome, à saint Pierre, l'an de l'incarnation du Sauveur, 1579, le quatrième devant les calendes de février, la huitième année de notre pontificat. »

Digitized by Google

» reconnois et déclare que par
» les différens entretiens et par
» les communications que j'ai
» eues avec le R. P. D. François
» Tolet, prédicateur de sa Sain-
» teté, envoyé spécialement pour
» cela, touchant diverses opi-
» nions et propositions autre-fois
» condamnées et défendues par
» N. S. P. le pape Pie V, d'heu-
» reuse mémoire, l'an 1567, et
» depuis condamnées tout de
» nouveau par le pape Gré-
» goire XIII, à présent gou-
» vernant l'église, en date du
» 4 des calendes de février, l'an
» 1579. J'ai été tellement tou-
» ché, que j'en suis venu jus-
» qu'à être entièrement persua-
» dé, que la condamnation de

Digitized by Google

» toutes ces opinions est très-
» juste et très-légitime; et qu'elle
» n'a été faite, qu'après une mû-
» re délibération et un examen
» très-soigneux.

« Je confesse de plus, que
» dans quelques uns des livres
» que j'ai écrits autre-fois et pu-
» bliés, avant que la censure fut
» émanée du St. siége, plusieurs
» de ces propositions sont con-
» tenues et enseignées même
» dans le sens auquel elles ont
» été condamnées.

« Enfin je déclare que présen-
» tement je renonce à toutes
» ces opinions et que j'aquiesce
» à la condamnation que le St.
» siége en a portée, et que je
» suis tout résolu de ne les plus

Digitized by Google

» enseigner désormais, ni avan-
» cer, ni défendre.

« Fait à Louvain, le 24 mars
» 1580.

Michel de Bay. »

Gregoire XIII, addressa à Bajus un bref du 15 juin, 1580, par lequel il lui envoyoit la bulle qui le concernoit *ex afflictionibus*, et l'exhortoit de persévérer dans sa soumission au saint siége, il est ainsi conçu :

BREF DE GRÉGOIRE XIII.

A notre cher fils Michel Bajus chancelier et professeur en theologie dans l'université de Louvain.

« Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous vous envoyons un

Digitized by Google

» exemplaire autentiqué de la
» bulle de Pie V, d'heureuse
» mémoire, que vous nous avez
» demandé, tant par vos lettres,
» que par l'entremise de notre
» cher fils François Tolet.

« Soyez assuré que nous ne
» laisserons échapper aucune
» occasion de vous faire plaisir
» et de vous donner des preu-
» ves de la bonté parternelle
» que nous avons pour vous.

« Nous sommes aussi très-per-
» suadés que de votre côté vous
» remplirez très-parfaitement,
» dans toutes les rencontres, les
» devoirs d'un fils très-religieux,
» et l'attente de tous les gens
» de bien.

Digitized by Google

« Dans cette espérance, nous » prions le seigneur de répan- » dre sur vous ses bénédictions » en cette vie et en l'autre.

« Donné à Rome, à St. Pier- » re, sous l'anneau du pêcheur, » le 15 juin, de l'an 1580, la » neuvième année de notre » pontificat.

Antoine Bucapadule. »

Tolet étoit à peine sorti de Louvain, qu'un anonime attaqua de nouveau les deux bulles.

Bajus, dans ses thèses, renouvella ses erreurs, sur la prédestination, avec plus d'insolence et de scandale que jamais.

Le 12 novembre 1580, président à une thèse il y soutint :

Digitized by Google

« Que l'homme avoit été créé » pour faire de bonnes œuvres, » comme les oiseaux pour voler; » que depuis la ruine de ses » forces, il lui étoit autant im- » possible de bien agir, qu'aux » oiseaux de voler, lorsqu'ils ont » les ailes brisées.

« *Creatus est homo ut bona* » *opera faciat, quem ad modum* » *avis ut volet, et sicut avis volare* » *non posset fractis alis, ita nec* » *homo bene operari potest con-* » *fractis virib. Bajana, p.* 157. »

Le docteur Reineri et Jean Lens de Bailleul, lors recteur magnifique, confondirent Bajus, en lui prouvant qu'il reproduisoit sa proposition déjà condamnée.

Digitized by Google

« Que la justice du premier » homme étoit naturelle et qu'après l'avoir perdue, il est incapable de faire aucun bien, » quelqu'il soit, sans la grâce »

Et comme dans son opinion, elle se donnoit et se recevoit nécessairement, et qu'on ne pouvoit y résister, il détruisoit ainsi d'un trait de plume le libre arbitre, la distinction entre le crime et la vertu ; le bien et le mal, tout se faisant nécessairement, et par une prédestination irrésistible.

Par conséquent l'assassin, le parricide, l'incendiaire, l'empoisonneur, le rebelle à son prince ne sont pas blâmables : ils sont aussi estimables que l'homme

Digitized by Google

sensible et charitable, attaché à son Dieu, à son prince, qui est bon père, bon époux, bon citoyen.

Il suffit de décrire la nature de ces propositions reproduites par Jansenius, pour en concevoir l'absurdité et les dangereuses conséquences au repos des princes et de leurs peuples. Et ce n'est pas sans raisons, que l'avocat-général Talon, dans son discours adressé aux chambres assemblées du parlement de Paris, le 23 janvier 1687, disoit :

« Que le jansénisme étoit une » faction dangereuse qui n'avoit » rien oublié pendant trente ans » pour diminuer l'autorité de » toutes les puissances ecclésias-

Digitized by Google

» tiques et séculières qui ne lui » étoient pas favorables.

« Le dauphin, duc de Bourgogne, ajoutoit que le jansénisme étoit une cabale très-unie, » et des plus dangereuses, qu'il » y ait jamais eu. »

Les universités de Salamanque et d'Alcala, condamnèrent la doctrine de Bajus, en 1582, la cour de Rome la condamna de nouveau, et l'université de Louvain se soumit à sa décision.

L'on fit un parallèle très-ressemblant de la doctrine de Luther, avec celle de Bajus :

« Le bajanisme, dit le père » Duchesne, ne faisoit point

Digitized by Google

» jouer ces puissans ressorts
» pour s'agrandir.

« Enfant de basse condition,
» il n'avoit ni prélats, ni princes
» pour protecteurs, ni finances,
» ni caisse militaire pour en
» acheter.

« Une poignée de prêtres, de
» moines, de religieuses faisoit
» toute sa défence.

« La plume, la voix, le par-
» jure, le mépris des censures
» et l'hypocrisie, étoient les
» seules armes qu'il opposoit
» aux foudres du Vatican, et
» aux ordres du roi d'Espagne.

« Toujours timide, il n'osoit
» lever le masque qu'à demi,
» lorsqu'il croyoit l'ennemi bien

» loin de lui ; et le rabaissoit » aussitôt qu'il s'en voyoit près.

« Toujours souple, lorsqu'on » le pressoit, Bajus prêtoit sa » voix et sa main à sa défaite, » il juroit, il signoit la con- » damnation de ses erreurs; mais » infidèle, au premier rayon » d'espérance, il rendoit à ses » erreurs et sa voix et sa main.

« Et ce procédé, si contraire » à l'honnêteté naturelle, si in- » digne d'un chrétien, si hon- » teux à un prêtre, choquoit » les honnêtes gens.

« Voilà les raisons qui ont » borné le progrès du bajanis- » me. »

Bajus profita des violens mouve- mens de révolte et de dissention

qui agitoient les Pays-bas, pour reproduire ses erreurs.

Le savant Lessius, le réfuta victorieusement, et comme il étoit jésuite, il s'en prit à la société qui fut attaquée par les libelles diffamatoires les plus mensongèrs et les plus abominables.

Le petit paysan de Melin-l'Evêque, fut aidé du petit paysan d'Accoy Jansénius, son disciple et son successeur, dans sa révolte contre le trône et l'autel.

L'université de Louvain, influencée par les partisans de Bajus, censura la doctrine du jésuite Lessius, en 1588, celle de Douay y adhéra.

Les libelles les plus orduriers,

Digitized by Google

contre la société, fabriqués par les sectateurs de Bajus, furent distribués avec profusion.

Bajus triompha quelques instans ; le provincial des jésuites, Costerlani écrivit avec sagesse et modération.

Le fougueux petit paysan n'y répondit que par un déluge d'injures et d'invectives contre la société. (*)

(*) La marche constante du calvinisme, du baïanisme, jansénisme, philosophisme, et ultramontano-marotisme depuis trois siècles, est celle des libelles diffamatoires les plus absurdes, où la calomnie, la contradiction et la grossière platitude éclatent avec une maladresse égale à la fureur démagogique des petits paysans parvenus, qui les composent à leur rage contre tout ce qui ne pense pas en

Digitized by Google

Par lettre du 17 novembre 1587, Jean Stryen, évêque de Middelbourg, se plaignit à Lindan, évêque de Ruremonde, de l'acharnement et de la passion démesurée qu'on mettoit à calomnier la société de Jésus.

« Je ne voit pas (dit-il) ce que prétend Gravius en portant la censure (de Louvain) à tous les évêques, et en ex-

athées comme eux, est telle que s'ils étoient nés p..... ils fabriqueroient leurs libelles incendiaires avec le restant de leurs d..... dégoutans et ordurier, réjouissant le fumier infect, d'où ils sont issus.

» torquant leurs souscriptions.

« Si vous y avez adhéré, j'en » suis fâché, plus pour vous » qu'à cause de ces pères.

« Si c'est un bon zèle qui » anime Gravius, pourquoi ne » présente-t-il pas aux évêques » la censure des dogmes que les » souverains pontifes ont anathé- » matisé. »

Cette lettre fit son effet, Lindanus, évêque de Ruremonde, et Hauchin, archévêque de Malines revinrent de leurs préjugés contre les jésuites, et ce dernier adressa une lettre à Lessius, le 3 février 1588, ainsi conçue:

« Qu'il étoit très-mortifié » des contestations excitées au

Digitized by Google

» sujet de la prédestination et de
» la grâce, entre l'université de
» Louvain, et la société.

« Qu'ayant compris, qu'elles
» portoient plutôt sur les ma-
» nières de s'exprimer, que sur
» les sentimens, il avoit ordon-
» né à Cuyckius son grand vi-
» caire, de terminer sans délay
» ce différent, par des confére-
» ces pacifiques, mais que ce
» docteur lui avoit répondu qu'il
» avoit inutilement tenté cette
» voye. »

Lessius répondit à l'archevêque de Malines, par une apologie que ce prélat goûta, ainsi que les autres évêques de la Belgique.

Digitized by Google

L'université de Mayence approuva les opinions de Lessius, par sa résolution du premier mai 1588, ce qui fut imité par celles de Trêves et d'Ingolstadt.

La cour de Rome prit connoissance de la doctrine de Lessius, censurée par les universités de Louvain, et de Douay; le St père approuva les sentimens de Lessius, et imposa silence à ces deux universités censurantes, par décret de son nonce, donné à Louvain, le 10 juillet 1588.

« Michel Bajus ne survécut » pas long-tems aux troubles de » son école. — — — — — —

« Il les y avoit introduits, et » il en sortit avec eux, chagrin

» de la victoire que les jésuites, » ou plutôt la cause commune » des écoles catholiques, venoit » de remporter sur sa faction ; » et plus encore de voir que » cet effroyable fracas, dont il » avoit rempli les Pays-bas, n'a- » boutissoit qu'à le couvrir de » confusion, et que l'indignation » du public séduit par sa ma- » nœuvre tomboit principale- » ment sur lui, comme sur le » chef et le conducteur de l'en- » treprise.

« Il tomba malade l'année » suivante et mourut le 16 (*)

(*) *Sylvius q.* 5. *suppl. a.* 3 *edit., etc.* 4. *Bajana p.* 2. 8. Son épitaphe place sa mort au 10 décembre, c'est une méprise corrigée par l'éditeur de Baïus, pag. 8.

Digitized by Google

» de septembre 1589, après » avoir fatigué quatre papes de » suite, par son inflexible obs- » tination à innover, et laissé » sa soumission en problême à » la postérité.

« Il fut enterré au collége du » pape, dont il avoit été long- » tems principal.

« Jacques Bajus (*) son

(*) Jacques Bajus, neveu de Michel Bajus, reçut à Louvain le bonnet de docteur en 1586, et fut professeur royal du catéchisme.

« Il publia quelques traités de théologie.

« Une instruction chrétienne en quatre livres.

« Et trois livres sur le sacrement de l'Eucharistie et le saint sacrifice de la messe.

« Il mourut le 15 octobre 1614, et destina tous ses biens à la fondation d'un collége à Louvain pour ceux de son pays.

« Gilles Bajus, son neveu, exécuta ses

Digitized by Google

» neveu fit ériger un monu-
» ment sur son tombeau et le
» décora d'une épitaphe (*)

Jolonus, et fut le premier président de ce collége, qui porte le nom de Jacques Bajus.

« Bayle le croit un collége en idée ; il se trompe. »

« Rien n'est plus réel, je l'ai vu. »

« Valère André ne l'a pas oublié. »

« *Fast. Acad. Lov. p. 132, Coll Bayanum.* »

« (*) Hic jacet sepultus egregius vir D. Ac M. N. Michael de Bay, Athensis.

In Ecclesiæ coll. D. Petri Lovanii decan...

Universitatis cancell. et conservator

Generalis per Belgium inquisitor...

Regius S. theol. Professor.

Et collegii pauperum primus...

Decessit 16 decembre an. 1589 decanatu...

An. 15 professionis 40 præsident...

ÆEtatis annum agens 77.

Animæ quietem lector precare.

Fast. Acad. Lov. p. 112. »

où

» où il n'est point fait mention » ni des vertus ni de la doctrine de son oncle.

« Il en fit le sujet d'une » oraison funèbre qu'il prononça à sa louange, ce qui déplût infiniment au nonce apostolique.

« *Stomachum mihi vehementer movit.* »

« Ce n'est pas que Bajus, n'eût » quelques bonnes qualités parmi beaucoup de mauvaises » qui le dominoient.

« Il avoit les vertus des hommes, et les vices des anges.

« Il étoit d'un extérieur grave, modeste, assez doux,

Digitized by Google

» frugal, chaste, appliqué aux
» devoirs de son état.

« Il avoit beaucoup d'esprit
» et moins qu'il ne pensoit.

« Porté à la nouveauté, il
» se remplit d'une fausse scien-
» ce par une longue et pé-
» nible étude, et n'apprit guères
» que ce qu'il lui auroit été
» avantageux d'ignorer.

« Il savoit à peine bégayer en
» théologie, qu'il appelloit ses
» maîtres pélagiens, et la doctri-
» ne commune de l'école un
» semi-pélagianisme.

« Dédaigneux de la lecture
» des scholastiques, il les mépri-
» soit sans les avoir lus.

« En revanche, *il lut neuf*

» *fois: tout saint Augustin, sans*
» *l'épuiser*, dit François Swerts,
» il pouvoit ajouter, sans le
» *comprendre.*

« Il y cherchoit ses erreurs,
» il n'y trouva pas saint Augus-
» tin, et son malheur fut de se
» flater de l'avoir seul trouvé, et
» d'en croire plus à ses yeux,
» qu'à ceux du saint siége et de
» tous les théologiens.

« Présomptueux, entrepre-
» nant, hardi, timide suivant
» les conjonctures, il méprisoit
» les puissances, lorsqu'il le pou-
» voit impunément, et plioit sous
» leur autorité quand il voyoit
» du risque à se roidir.

« Inconstant en apparence,
» toujours le même dans le

Digitized by Google

» cœur, il promettoit, il signoit, il juroit tout ce qu'on » vouloit, et ne donnoit rien » de ce qu'on exigeoit.

« Il protesta sept ou huit fois » qu'il étoit soumis à la bulle de Pie » V, et ne cessa pas de l'attaquer.

« Aussi vindicatif que de » mauvaise foi, il ne pardonna » sa condamnation, ni au pape, » qu'il traita insolemment dans » son apologie, ni à ses dénonciateurs qu'il qualifioit hautement d'imposteurs, de calomniateurs de gens sans pudeur et » de mauvaise foi; (*) ni aux jésuites qui réfutoient ses erreurs.

(*) Voilà comme firent depuis les tatinocabalo-turluro-maratistes modernes.

Digitized by Google

» quoiqu'avec toute la retenue
» et les égards possibles : té-
» moins, sa lettre à ces pères,
» celle qu'il écrivit à Stapleton,
» et l'horrible persécution qu'il
» leur suscita.

« Assez adroit pour se former
» un parti, il lui transmit en
» mourant sa haine contre la
» *société*, qui lui paroissoit formi-
» dable au progrès de ses opinions.

« Sa mauvaise foi, dans les
» souscriptions, son mépris
» pour le saint siége, et son obs-
» tination à défendre ses erreurs
» malgré les décisions des papes
» et des évêques.

« Ses opinions sur la prédes-
» tination et sur la grâce étoient
» encore brutes, lorsqu'il mou-

Digitized by Google

» rut, parce qu'il avoit appré-
» hendé de s'ouvrir trop ; ce
» sont les mêmes qu'il avoit sou-
» tenues, et qui lui avoient déjà
» été interdites du vivant du
» chancelier Tapper ; c'est ce
» qui l'engageoit à s'envelopper,
» lorsqu'il essaya de les repro-
» duire.

« Ses partisans en ont formé
» un système suivi et lié avec
» les dogmes flétris par la bulle
» de Pie V, système qui a tant
» couté de combats à l'église, et
» qui trouve encore aujourd'hui
» tant de défenseurs. »

Les jansénistes en firent un saint canonisé, à Amsterdam, à la façon du petit père Quesnel.

Digitized by Google

il lui donnèrent des apparitions et des miracles.

Jacques de Bay, son neveu, assura qu'au moment que son oncle expira, il vit son ame s'élever jusqu'au ciel en forme de colonne de feu ; qu'il lui avoit apparu deux mois après sa mort, et lui avoit appris qu'il étoit en purgatoire, non à cause de sa doctrine, mais pour quelques négligences dans ses fonctions décanales ; ne sachant pas, *disoit le revenant*, à son neveu, qu'on y regardoit de si près, là haut.

L'on comprendra difficilement comment Bajus mourant, étoit d'abord monté en paradis, pour faire un petit séjour de deux

Digitized by Google

mois, postérieurement dans la région du purgatoire.

Son neveu Jacques, a très-apparemment tué la berlue, et a peut-être pris une fusée à queue lâchée, durant la nuit de la kermesse, pour l'ame de son cher oncle.

Quoiqu'il en soit, sa mort donna le calme et la paix à l'université de Louvain, que le petit orgueilleux paysan, avoit si scandaleusement troublé.

Le neveu fit au très-cher oncle, qui l'avoit institué son héritier, une magnifique épitaphe ainsi conçue, et qu'on voyoit avant la révolution dans la chapelle du collége du Pape, où il fut enterré au gré de ses desirs.

Digitized by Google

« Hic jacet sepultus
Egregius vir, D. ac M. N.
MICHAEL DU BAY, Athensis,
Ecclesiæ collegiat. D. Petri Lovanii
Decanus,
Universitatis cancellarius
Et conservator,
Generalis per Belgium inquisitor,
Regius S. theologiæ professor,
Et collegii pontificii Præses.
Decessit XVI decembris
Anno M. D. LXXXIX.
Decanatûs anno XIV
Professionis XL.
Animæ quietem, lector, precare. »

Bajus aimoit les paradoxes; il assure dans un de ses ouvrages (sur le péché originel) : « Que » si des hommes ont des pas» sions plus fortes que des au» tres; c'est qu'en naissant ils » ont participé davantage au » péché originel.

Digitized by Google

Sur quoi un célèbre théologien moderne observe « Que » ce système est un composé » bisarre de pélagianisme, quant » à ce qui regarde l'état de nature innocente ; de luthéranisme et de calvinisme, pour ce » qui concerne l'état de nature » tombée.

« Quant à l'état de nature » réparée, les sentimens de Bajus sur la justification, l'efficacité des sacremens, et le » mérite des bonnes œuvres, sont » directement opposées au concile de Trente : ils ne pouvoient » éviter les différentes censures » qu'ils ont essuyées. »

Bajus ordonna à son neveu

Jacques, de fonder un collége, ce qu'il exécuta en 1612.

Ce collége dit de Bay, jouissoit en 1784 de 9000 florins 11 patars 5 deniers.

La dotation primitive de Bajus le fondateur, donnoit (1784) un revenu annuel de 1074 florins 14 patars 6 deniers, mais il s'accrut successivement jusqu'à 16892 florins 18 patars 3 deniers annuellement, par la dotation de 13 bienfaiteurs, qui sont: Folian, Fiévet, Slingere, Gilles de Bay, Antoine Bauclef, Noël Chamart, tournésien, docteur en droit (*), Jacques Huart,

(*) Ce docteur en droit, né à Tournay, [illegible] par ses institutes de Justinien, très-estimé.

Jean Recht, Guillaume Renardien, Ignace Bischopp, Nicolas Dubois, Hubert et Jacques de Bay, frères, François Bruniau et Jacque Buchan.

(1) Voyez *Cet ouvrage*, *vol.* 5, *pag.* 126, *inclus* 131.

Son neveu, Jacques de Bay, contribua à la fondation du collége.

Et Michel de Bay, par un capital dont les revenus portoient 9000 florins 11 patars 5 deniers, en 1784.

Bajus l'oncle a laissé les ouvrages suivans:

1.° De meritis operum, libri duo.

2.° De primâ hominis justitiâ

et virtutibus impiorum, libri duo.

3.° De sacramentis in genere; contra Calvinum.

4.° De forma baptismi; Louvain, 1565, in-8.

5.° De libero hominis arbitrio liber unus.

6.° De charitate, justitiâ, et justificatione, libri tres.

7.° De sacrificio, liber unus.

8.° De peccato originis, liber unus.

9.° De indulgentiis, liber unus.

10.° De oratione pro defunctis, liber unus; Louvain, 1566.

11.° Responsio ad quæstiones Philippi Marnixii, de eccle-

Digitized by Google

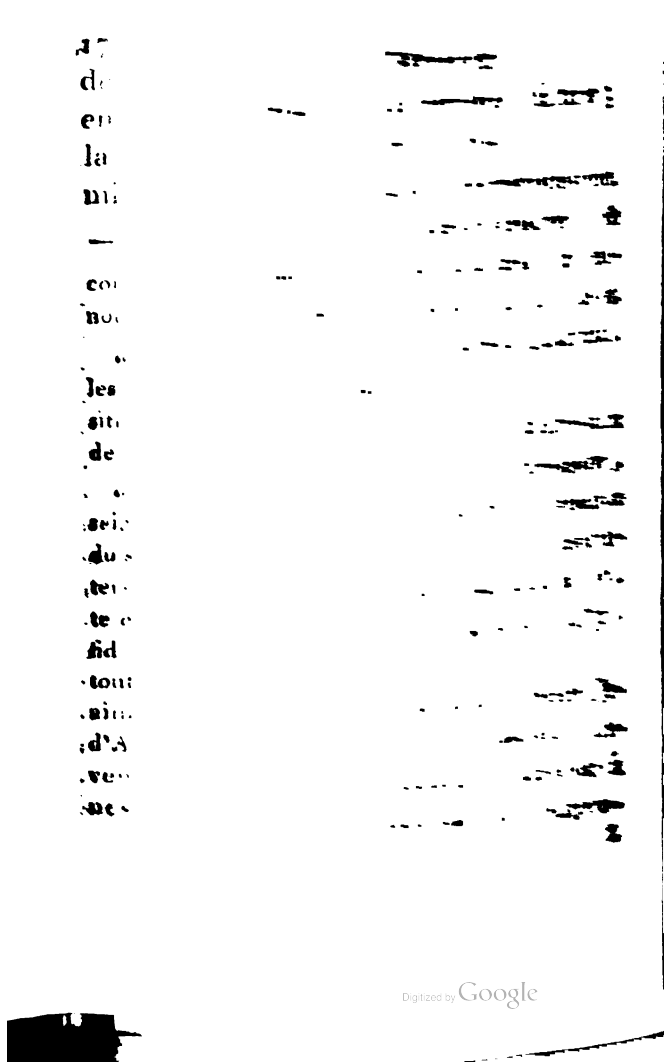

Digitized by Google

Le petit père Quesnel recueillit tous les ouvrages de Bajus, en 1696, en Hollande, sous le titre de Cologne.

La cour de Rome proscrivit ses œuvres par décret de la congrégation du saint concile de Trente, en date du 8 mai 1697.

Son neveu, Jacques Bajus, docteur de Louvain, président du collége de Savoye, mort en 1614, a fondé en grande partie le collége de Bay, comme l'on vient de l'énoncer : il est auteur d'un cathéchisme et d'un traité sur l'eucharistie.

Sous le rapport véridique, Michel de Bay, étoit un théologien ordinaire dans la première classe,

Digitized by Google

Christi, et sacramento altaris; Louvain, 1579, in-8.

12.° Apologia pro responsione, contra objectiones ejusdem, de veritate corporis Christi in eucharistiâ; Louvain, 1581, in-8; Cologne, 1583, in-8; Louvain, 1590, in-4.

13.° Epistola ad Ambrosium Lootsium abbatem Parcensem, de statuum inferioris Germaniæ unione cum iis, qui se desertores Romanæ ecclesiæ vocant etc.; Louvain et Cologne, 1579, in-8.

14.° Epistola ad doctorem Petrum Castillo, de juramento, jussu ducis Alenzonii, Antuerpiæ in prætorio concepto et comprobato.

Le père Quesnel recueillit tous les ouvrages de Bajus, en 1696, en Hollande, sous le titre de Cologne.

La cour de Rome proscrivit ses œuvres par décret de la congrégation du saint concile de Trente, en date du 8 mai 1697.

Son neveu, Jacques Bajus, docteur de Louvain, président du collége de Savoye, mort en 1614, a fondé en grande partie le collége de Bay, comme l'on vient de l'énoncer : il est auteur d'un cathéchisme et d'un traité sur l'eucharistie.

Sous le rapport véridique, Michel de Bay, étoit un théologien ordinaire dans la première classe,

Digitized by Google

remarquable par ses paradoxes, son impudence et son orgueil, couverts d'une feinte modestie.

Si d'un côté il s'est rendu célèbre, en copiant Calvin sur la prédestination, il s'est attiré d'autre part la réprobation universelle de ses contemporains et de l'impartiale postérité, en faisant de la miséricorde divine, de la grâce, et du mérite des bonnes œuvres; une espèce de bascule, qui jouoit au gré d'une destinée aveugle et nécessaire; qui faisoit de Dieu, notre créateur et notre suprême modérateur, un tout-puissant sans puissance, pour punir le crime et récompenser la vertu.

Les œuvres de Baius, et de

Jansenius, ne se lisent plus ; mais leurs affreux paradoxes n'ont pas laissé, en détruisant tout principe de morale et d'institutions sociales, que d'ériger un culte à l'athéisme et un trophée à l'anarchie, qui ont failli bouleverser et réduire en poudre le trône et l'encensoir.

Si Jansenius à Accoy, et Bajus à Melin-l'Evêque, eussent continué à garder les bestiaux de leur parenté, l'église et l'état y auroient gagné le repos, que ces deux intriguans campagnards n'ont cessé de troubler, pour sacrifier à leur orgueil insensé.

Le jansénisme a cessé d'exister en corporation conspiratrice, dès qu'il n'y a plus eu d'autels à bri-

Digitized by Google

ser, de culte à anéantir, et de monumens, et de biens à pouvoir piller.

Voltaire et d'Alembert, se sont servi des jansénistes pour anéantir le christianisme.

Ils n'en desiroient pas moins, que le vrai chrétien, accollé au partisan de Cornelius, évêque d'Ypres, soit noyé avec lui.

Ces deux philosophes regardoient cette noyade comme un de leurs plaisirs favoris, que Lebon, et Carrier ont exécuté depuis avec cette cruelle férocité des républicains maratistes, assassins du prince qu'ils avoient proclamé le restaurateur de la liberté, et avec cette imprudence insolite d'apostats éhontés de

la religion de leurs pères.

Voyez *Cet ouvrage ; vol.* 5 ; *pages* 127 *inclus* 141 ; *et vol.* 45 ; *page* 179 *article Jansenius.*

Foppens ; vol. 2, *pages* 888 ; 889 *et* 890 *article Jansenius.*

Histoire du bajanisme, par le père du Chesne ; Douay, chez Willerval ; in-4, 1731 ; *pages* 4, 5, 6, 7, 25 *inclus* 55 ; 59, 60, 61, 74, 92 *inclus* 100, 114, 115, 117, 121, 129, 133, 141, 148, 150, 155, 156, 163, 166, 169, 176 *inclus* 187 ; *pages* 197 *inclus* 219, 231, 247 *inclus* 251, 257, 261, 268, 269 *et* 270.

Histoire du jacobinisme ; par l'abbé Barruel ; vol. 1.er, *pages* 200, 201 ; *vol.* 2, *page* 183 *édition citée.*

(159) Henry Cuyck, né à Culembourg, dans la Gueldre, vers le milieu du seizième siècle; fit ses études dans sa patrie, et son cours de philosophie en la pédagogie du Lys, où il fut second de la première ligne, à la promotion générale de l'an 1566.

Il fit son cours de théologie en cette ville et devint professeur en cette science au prieuré de St. Martin, et à l'abbaye de Ste. Gertrude en cette ville.

Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 29 août 1584; doyen de St. Pierre de Louvain, en 1589; official et vicaire-général de l'archévêque de Malines, pour le district de Louvain; évêque de Ruremonde, en 1596;

Digitized by Google

où il se distingua par sa charité et son zèle actif contre les progrès que l'hérésie faisoit dans son diocèse, et particulièrement par sa correspondance avec le prince Maurice de Nassau, auquel il reprochoit, avec raison et une fermeté véritablement apostoliques, ses persécutions contre les catholiques, dont l'exercice de leur croyance étoit garantie par les capitulations.

Il mourut à Ruremonde, en octobre 1609, et fut enterré dans sa cathédrale, où on lui fit cette épitaphe :

« Hic ante sepulchrum domini
Positus est
Reverendiss. in Christo Dominus
D. Henricus Cuyckius,

Ruræmundensis ecclesiæ episcopus,
Atque præpositus dignissimus,
Erectionis confraternitatis,
Dictæ romanescorum,
Ad honorem SS. Petri et Pauli
Confirmator, ejusdemque patronus
Spiritualis electus,
Ruam confraternitatem et indulgentiis
Decoravit.
Obiit anno dom. salvatoris MDCIX
VII Idus octob. qui pio domino
(Quem omnes pii dolent.)
Climactericus erat,
Cujus anima fruatur vitâ æternâ.
Confraternitas romanescorum,
Pietátis ergo posuit.
QUOD EST, NOS ERIMUS.

Ce savant prélat a laissé : 1.° Quæstio quodlibetica de anno Jubilæo ; Louvain, 1575, in-8.

2.° Orationes panegyricæ septem.

3.° Epistola parænetica in Hen-

ricum Rochorinck ; Louvain, 1596, in-8.

4.° Epistola parænetica ad Mauritium, comitem Nassavium; Louvain, 1599, in-8.

Curieuse, estimée.

5.° Epistola altera, parænetica ad eumdem cum præfatione; Louvain, 1600, in-8.

6.° Epistola expostulatoria ad nystadiensis opidi in Platinatu præfectos; Louvain, 1601, in-8.

7.° Speculum concubinariorum, sacerdotum monachorum, clericorum; Cologne, 1599, in-8; Louvain, 1601, in-8.

8.° Parænetica, tres ad clerum Ruræmundensem.

9.° Epistola parænetica ad ci-

(160) Philippe Bosquier, né à Mons en Hainaut, en 1561, d'une famille patricienne; son frère y étoit échevin et capitaine d'une compagnie bourgeoise, et fut tué dans une expédition militaire en Artois.

Bosquier fit ses humanités dans sa patrie au collége d'Houdain.

Il se fit récollet (mineur) à Luxembourg, en 1580, et fit son cours de théologie à Namur sous le célèbre Henry Willot, qui le forma à la prédication, que le père Bosquier remplit avec succès pendant un grand nombre d'années et notamment au couvent d'Ath, en 1595.

Il prêcha le carême de 1598,

Digitized by Google

à Namur, où il eut un nombreux auditoire.

Gardien, à Luxembourg, en 1601, il en conserva le couvent quoique déjà donné par les archiducs, aux bénédictins de l'abbaye de Munster, par lettre adressée au conseil de cette province, en date du 20 octobre 1602.

Il fut envoyé au couvent de Douay en 1603, à Liège en 1605.

Il mourut au couvent d'Avesnes en Hainaut, en 1636.

C'étoit un des plus habiles prédicateurs de son siècle.

Il existoit lors un usage ridicule dans la chaire, de citer les auteur payens et les poëtes avec l'écriture sainte et les pères de

Digitized by Google

l'église ; il partageoit ce ridicule avec les Menot, les Barlette, et les Maillard, prédicateurs françois, ses contemporains.

L'on a recueilli ses ouvrages, sous ces titres :

1.° R. P. Philippi Bosquieri, concionum quas variis in locis habuit etc. ; Cologne, 1621, 3 vol. in-folio.

2.° Antiquitates franciscanæ etc ; Cologne, 1623, in-8.

Voyez *Wadding bibiotheca franciscana ; in-folio*, 1650 ; *pag.* 291 *et* 292.

Valère André, bibliotheca Belgica ; 1643, *in-4 ; page* 769.

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1638, *in-folio ; page* 639.

Digitized by Google

Sidera illustrium Hannoniæ scriptorum permodum præludia emissa ; Mons, 1537, *in*-8 ; *pag.* 87 *et* 88.

Justi-Lipsii centuriæ IV miscellaneæ, *epistola* 21.

Foppens ; vol. 2, *page* 1023.

Paquot ; vol. 5, *pages* 293, *inclus* 301.

---

(162) Jean Vanden Campen, dit Campensis, ainsi nommé de ce qu'il étoit né en la ville de Campen, dans l'Overyssel, vers l'an 1490.

Il fit ses premières études à Deventer sous le célèbre Alexandre Hégius, qui le perfectionna dans l'étude du grec et du

Digitized by Google

latin : il apprit l'hébreu sous le savant Reuchlin, vers 1510.

Il enseigna depuis ces langues à Louvain jusques vers l'année 1518.

Après un séjour de cinq années, en Allemagne, pour se perfectionner ; il obtint la chaire d'hébreu et de grec, au collége des trois langues à Louvain, en 1519, et qu'il remplit jusqu'en 1531.

Il voyagea en Italie, où il fut appellé par le pape Clément VII, s'arrêta à Vérone pendant quelques années, et y professa le grec et l'hébreu.

Il se rendit ensuite en Allemagne, et en Pologne, pour y conférer avec des rabbins sur la langue hébraïque.

Digitized by Google

Retourné en Italie, Rome l'accueillit et le pourvût de plusieurs bénéfices.

Il quitta cependant cette capitale du monde chrétien, pour aller reprendre les fonctions de sa chaire à Louvain; il mourut de la peste en chemin, à Fribourg, en Brisgau, le 7 septembre 1538.

Alard, d'Amsterdam, lui fit cette épitaphe :

Campensis, præstans sanctæ mysteria linguæ,
Davidicos patrios fusus explicuit.
Non sine laude diu Venetâ prælegit in urbe,
Obtinet hinc Romæ multa sacerdotia.
Lovanii statuit vitam finire docendo :
Friburgum veniens, peste repente perit.
Nè fortasse senem mutet fortuna secunda :
Hinc juvenem campos misit in Elysios.
Amavit, sacra studens, Hebræis jungito græca :
Mors etiam doctos opprimit, ira viros.

Digitized by Google

Ce savant a laissé : 1.° De naturâ litterarum et punctorum hebraïcorum etc.; Paris, 1520, 1535, 1539 et 1553, in-12; Louvain, 1528, in-4.

Savante et recherchée :

2.° Psalmorum omnium juxta hebraïcam veritatem paraphrastica interpretatio; Nuremberg, 1532, in-16; Paris, 1532, 1534, in-16; Paris, 1545, in-12; Bâle, 1548, in-12, et 1553, in-16; Cologne, 1553, in-12; Strasbourg, 1545, in-12; Lyon, 1536, 1540, 1553, 1548, 1565 et 1568, in-16; Anvers, 1550, in-24 et 1551, in-12.

Traduite en françois; Paris, 1534, 1542, in-16; Anvers, 1544, in-16.

Digitized by Google

Traduite en anglois ; Londres, 1532, in-12.

3.° Succinctissima, et quantùm hebraïca phrasis permittit, ad litteram proximè accedens paraphrasis in concionem Salomonis ecclesiastæ ; Paris, 1532, in-16 ; Lyon, 1540, in-16 ; Strasbourg, 1534, in-12.

4.° Commentarioli in epistolas B. Pauli ad Romanos et Galatas ; Venise, 1534, in-8.

Les ouvrages de Campen sont estimés des savans : Sa paraphrase des psaumes est cependant fort libre et peu littérale, ce qui fit que la faculté de théologie de Louvain, consultée en 1553, par Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-bas, lui répondit :

Digitized by Google

« Que les explications de l'auteur ne s'accordoient pas avec » les pères, et qu'il n'y eclaircissoit pas les endroits, dont les » mêmes pères ont fait usage » pour réfuter les hérétiques ; » à cela ils ajoutoient que l'archevêque de Palerme (*Jean de Carondelet*) avoit fait tous » ses efforts pour arrêter la publication de l'original latin. »

Sur quoi M.r Paquot observe que ce jugement est trop sévère, et que l'ouvrage de Campen est précieux, qu'il a fort bien saisi le sens littéral de la plûpart des pseaumes et qu'il a heureusement applani une partie des nombreuses difficultés qui s'y rencontrent.

Digitized by Google

Voyez *Foppens ; bibliotheca Belgica.*

Antonii Possevin apparatus sacer ad scriptores veteris et novi testamenti ; 3 vol. in-folio ; édition de 1608; *tom.* 1. *page* 831.

Swertius Athenæ. Belgicæ ; pages 406 *et* 407.

Valère André bibliotheca Belgica ; page 435.

Item fasti academici ; page 884.

Idem collegii Trilinguis exordia.

Lelong bibliotheca S. ; pages 43 *et* 664.

Paquot ; vol. 11, *pages* 225 *inclus* 234.

Erasme, épitre 946 ; *dernière édition.*

Digitized by Google

(165) Pierre de Hondt, dit Petrus Canisius, ou le vénérable Pierre, naquit à Nimègue le 8 mai 1521, d'une des familles les plus distinguées de cette ville.

Son père, Jacques de Hondt, d'abord précepteur des jeunes princes de Lorraine, devint l'un des premiers conseillers d'état de Charles Egmond, duc de Gueldre, qui le nomma à diverses ambassades.

Il fut neuf fois bourgue-maître de Nimègue; son prince l'employa en cette qualité, comme médiateur du traité entre l'empereur Charles-Quint, et Guillaume duc de Clèves, de Berg, et de Juliers.

Digitized by Google

La mère de Canisius, dame Gillette Honsvingen, étoit née à Nimègue, quoiqu'originaire de Bois-le-duc.

Le jeune Canisius fit ses humanités à Cologne, en pension chez le chanoine de St. Géréon, André van Baerdwyck.

Le vénérable prêtre, Nicolas Esschius, fut son professeur de belles-lettres, et lui inculqua les plus grands sentimens de religion, et la pratique de toutes les vertus.

Son cours d'humanités fini en 1534, il y fit son cours de philosophie au collége de Montanum; il y reçut le bonnet de docteur ès arts, le 25 mai 1540.

Digitized by Google

Il se fit jésuite, le 8 mai 1543, à Mayence.

Pierre Lefevre, l'un des dix compagnons de Saint Ignace, le renvoya à Cologne, où il reçut le dégré du baccalauréat en théologie, le 26 juin de la même année, et par dispense d'âge, à cause de sa rare capacité.

Il y enseigna l'écriture sainte et y reçut l'ordre de prêtrise.

Le clergé et l'université de Cologne le députèrent vers l'évêque, prince de Liège George d'Autriche, pour implorer son secours contre l'archevêque de Cologne, Herman Weyden, qui venoit d'apostasier, en épousant une chanoinesse de [illegible]

Il fut député en 1547, près l'empereur Charles-Quint, et contribua avec les autres députés à faire déposer l'apostat Herman.

Le cardinal Othon Thruschess, évêque d'Auxbourg, l'envoya avec le prévôt de sa cathédrale au concile de Trente ; mais comme ses séances y étoient momentanément suspendues, à cause des guerres, Canisius alla passer le reste de l'été à Florence, d'où Saint Ignace l'appella à Rome, où il séjourna cinq mois, et où il eut l'honneur de prêcher devant le pape Paul III.

St. Ignace l'envoya à Messine, en Sicile, professer la rhé-

Digitized by Google

torique, et s'y perfectioner dans la prédication.

Guillaume V, duc de Bavière, voulant préserver ses états du poison de l'hérésie, qui commençoit à y pulluler, demanda des missionnaires au pape, et à St. Ignace de Loyola, qui lui donna les pères Alphonse de Salmeron, Lejai, et le père Canisius, qui, passant par Bologne, s'y fit recevoir docteur en théologie.

Ces trois enfans de Loyola, arrivés à Ingolstadt, en Bavière, s'apperçurent que l'hérésie avoit gagné plusieurs membres de cette université.

Le père Lejai, y expliqua les

presumes de David, Salmeron les épîtres de saint Paul ; quant au père Canisius, il donna ses leçons sur le maître des sentences, et il prêcha en latin dans l'université, et en Allemand au peuple.

Ferdinand, roi des Romains, l'appella à Vienne en 1551, où il devint le prédicateur ordinaire de sa majesté, qui le faisoit escorter lorsqu'il se rendoit à la cour ; le père Canisius ne pouvant s'y rendre seul sans risquer sa vie, que les calvinistes menaçoient (*) avec fureur.

(*) Voilà donc la tolérance des calvinistes philosophes, auxquels Raynal reprochait avec amertume que

Canisius, refusa l'évêché de Vienne, vacant en 1552, par la mort de Fréderic Nausea.

Il assista en 1555 à la diète de Ratisbonne, où il fut adjoint au nonce Farneze.

St. Ignace le nomma provincial de la haute Allemagne, de la Bohême et de l'Autriche, quelque tems avant sa mort, arrivée en 1556.

Il se rendit à Rome la même

---

véridiquement toutes les cruautés et les injustices de la révolution.

Voyez *Cet ouvrage; vol.* 45, *pages* 79 *et suivantes; vol.* 46, *pages* 99 *et* 100. *Histoire du jacobinisme, par Barruel; vol. premier, pages* 17 *jusques* 96 *et vol.* 2, *pages* 135 *et* 176; *vol.* 3, *pages* 91 *et*

année, pour l'élection du général, qui fut le père Jacques Laynez.

L'empereur Ferdinand le députa ensuite à la diète de Vorms.

Canisius, après avoir été appellé à Strasbourg, et à Fribourg en Brisgau ; repassa à Vienne en Autriche où il avoit affermi les fondemens du collége des jésuites, commencé par le père Lejay.

Le père Canisius passa de Vienne à Prague, pour y avancer l'érection du collége des jésuites en cette ville.

En 1559, le cardinal Othon Thruschess, évêque d'Auxbourg, le fit prédicateur de sa cathédrale

Digitized by Google

où il fit de grands fruits; et l'empereur Ferdinand, l'année suivante à Inspruck, où il faisoit élever les archiduchesses ses filles, et où il fonda un collége pour la société de Jésus.

Le même cardinal l'appella en 1563, à Dilingue, où il venoit de fonder une académie (université) qu'il souhaitoit de confier à la compagnie de Jésus, et que le père Canisius accepta, au nom de la société, le 17 août 1564.

Le célèbre Stanislas Hosius, évêque de Warmie en Pologne, appella Canisius à Brausberg, ville de son diocèse, pour y fonder un collége de la compagnie, ce qui fut exécuté.

Digitized by Google

Le père Canisius fut mandé à Rome, en 1565, pour l'élection d'un troisième général qui fut St. François de Borgia.

Le pape Pie IV, le renvoya en Allemagne avec la qualité de nonce apostolique; il s'acquitta de cette importante dignité avec beaucoup de succès en raffermissant la plûpart des princes souverains de cet empire, dans la foi de leurs pères.

Il repassa ensuite à Nimègue où il parvint à faire persévérer ses parens au nombre de 120 dans la créance de leurs ancêtres, faisant distribuer à l'hôpital de la ville, l'argent destiné à la magnifique fête qu'on lui destinoit.

Son application à l'étude, et

Digitized by Google

à la composition de divers ouvrages l'obligèrent à se démettre du provincialat et de la chaire d'Auxbourg, en 1569.

Le pape Grégoire XIII, le manda à Rome, en 1573, pour le consulter au sujet du collége germanique, et des séminaires d'Allemagne.

Le saint père le chargea d'accompagner le cardinal Jean-Jérôme Moron, qu'il venoit de députer, en qualité de légat du St-siége à la diète de Ratisbonne, en l'an 1577.

Le nonce Jean-François Bonhuomo, évêque de Verceilles, amena Canisius dans la ville de Fribourg, en Suisse, en 1580, où il fonda un collége

de la compagnie de Jésus, et où il prêcha durant six années avec des succès merveilleux.

Canisius, passa les quatre dernières années de sa longue et laborieuse carrière, partagée entre la prière et le travail du cabinet.

Il mourut des suites d'une hydropisie qui l'affligea pendant les quatre derniers mois de sa vie, le 21 décembre 1597, âgée de 76 ans 7 mois et 13 jours, dans de grands sentimens de piété et de résignation à la volonté de Dieu, qui avoient éclaté si éminemment en lui, durant sa glorieuse carrière.

Sébastien Veronius, pieux et savant, prévôt de l'église collé-

Digitized by Google

giale de Fribourg, en Suisse; et son oraison funèbre.

Son corps, après avoir été exposé pendant un jour dans la chappelle du collége des pères jésuites de Fribourg, fut inhumé devant le maître-autel de ladite collégiale de St. Nicolas, sous une tombe de marbre blanc, où l'on mit cette inscription:

« Monumentum venerandi patris nostri Petri Canisii, soc. » Jesu theologi. N. N. Nic. Roch. » Georg., Pet., fratres à Diesbach poss. M. D. XCVII.

« *Jean Wildt*, premier magistrat de *Fribourg*, lui fit » dresser à côté de l'autel un » beau monument, que *Veronius* a orné de cette épitaphe:

D.

Digitized by Google

D. O. M.

« Venerandus in Christo pa-
» ter, Petrus Canisius, theolo-
» gus, noviomagi natus, socie-
» tatem Jesu tertio à confirma-
» tione illius anno ingressus,
» ac sacerdotio insignitus, ob
» magni simul et placidi animi
» præstantiam, à Coloniensi ec-
» clesiâ ad Carolum V, imp., ab
» Othone, cardinali Augustano
» ad S. concilium Trident., à
» Carolo V, imperat. Wormatiam
» contra Melanctonem hære-
» ticum, à Pio IV Pon. Max.
» ad principes Germaniæ in fide
» confirmandos missus: post-
» quàm Romæ, in Siciliæ et
» Germaniæ academiis docuisset,
» diu apud Ferdinandum imp.,

» et passim summâ cum laude
» verbum Dei prædicasset, pri-
» mus provincialis soc. ejusd. in
» Germania, ab ipso soc. auc-
» tore P. Ignatio, datus fuisset,
» scriptisque fidem catholicam
» egregiè illustrasset : auspiciis
» reverendi D. Joannis Francis-
» ci, episcopi Vercellensis, Nun-
» cii apostolici, Friburgum se-
» xagenarius venit; collegii so-
» cietatis fundamenta jecit, mul-
» ta præclara documenta dedit:
» et quasi quidam Friburgensium
» patronus, ecclesiæ per Helve-
» tiam patriarcha, religionis ca-
» tholicæ sui temporis columna,
» toto christiano orbe notissimus,
» fide, prudentia, indefesso
» scribendi labore, abstinentia

» perenni, gravitate, animi pu-
» ritate, flagrantissimo Dei amo-
» re, multâq. sanctitate claris-
» simus, migravit ad christum
» festo S. Thomæ apostoli cIↃ.
» IↃ. XCVII., anno ætatis LXXVII.

« On fit sur sa mort les vers
» suivans :

« Obscuro quæ flamma rogo, quæ
fama superstes
Corda redaccendit vividiore face ?
Nempe novum cœlo, placidumque Ca-
nisius astrum,
Jam proprior Christo, fulgurat igne
novo.
Sic fundit flammas, cui sideris auctor
Jesus :
Ipsa fides, radius : spes jubar : ignis,
amor.

« On voit son portrait dans
» plusieurs livres, entre autres

Digitized by Google

» à la tête de sa vie par le P.
» *Raderus*, avec ce quatrain au
» bas :

Erudit ille stilo populos : hic fulmine linguæ
Incendit : castis moribus iste trahit.
Millibus è multis da qui simul omnia possit :
Hæc potuit noster, Cæsare teste, Petrus.

« Tout ce qu'on vient de lire
» ne donne encore qu'une idée
» imparfaite du mérite de Cani-
» sius : il posséda dans un haut
» degré toutes les vertus qui font
» un apôtre ; c'est le jugement
» qu'ont porté de lui tous les
» catholiques de son tems, prin-
» cipalement les plus saints, et
» les plus élevés en dignité, soit

Digitized by Google

» ecclésiastiques, soit séculiers, » en particulier les papes Pie » IV, et S. Pie V, dont le pre» mier lui adressa en 1561, le » bref suivant:

PIUS PAPA IIII.

« Dilecte fili, salutem et apos» tolicam benedictionem.

« Ad aures nostras, dilecto filio » nostro Othone cardinale Au» gustano referente, pervenit, quo » studio, quâ diligentiâ, quâ cha» ritate dedisti operam, ut quam» plurimos eorum, qui haretico» rum fraudibus decepti, à rectâ » religione aberrârunt, in sa» lutis viam reduceas: quantum » etiam, superna cooperante gra» tiâ, proficias.

Digitized by Google

« Magnæ nobis consolationi » fuit tam optatus nuntius.

« Agimus omnipotenti gratias, » qui pro suâ misericordiâ tam » multos jam, sicut audivimus, » per ministerium prædicationis » tuæ in ecclesiam catholicam » revocavit.

« Insta, fili, ùt cœpisti, et enitere ut quàm maximum animarum lucrum facias.

« Urge tam piam, tam sanctam » negociationem.

« Noli defatigari in tam sancto » opere sedulitatis tuæ; ab eo, » cui famularis, id præmium laturus, quod bonis et fidelibus » servis suis promisit.

« Si quid verò à nobis desidé-

Digitized by Google

» ras, quod conferre aliquid pos-
» se credas ad animarum salutem
» libenti animo quidquid pos-
» tulaveris, concedemus.

« Datum Romæ apud sanctum
» Petrum, sub anulo piscatoris
» die v. martii M. D. LXI,
« Pontificatûs nostri anno se-
» cundo.

Vincentius Florebellus Tavellinus.

L'on assure qu'il fit des mira-
cles pendant sa vie, et il est
constant, à Fribourg en Suisse,
qu'il s'en est opéré plusieurs, par
son intercession, après sa mort.

La congrégation des rites en la
cour de Rome, commença, par
ordre du St. père, en 1728, l'e-
xamen de sa vie et de ses miracles

pour procéder à sa béatification.

Sa mémoire et l'image de ses vertus sont en grande vénération dans tout le monde chrétien, particulièrement en Allemagne, en Suisse et en Pologne ; ce qui n'a pas empêché le calviniste Illiric, de publier contre le bienheureux Canisius un libelle diffamatoire, rempli d'injures dégoûtantes et d'atroces calomnies sur sa vie privée. (*)

(*) Voilà la marche ordinaire et constante des hérétiques et des tièdes philosophes maratistes.

C'est ainsi que l'Aretin, auteur de la gazette ecclésiastique des jansénistes, déchira le saint évêque d'Amiens, de Lamothe Orléans, avec une fureur sans égale, durant 40 ans.

Digitized by Google

Canisius avoit le jugement sain, la mémoire heureuse ; il parloit

---

La table des matières contenoit 9 colonnes sur ce St. prélat, pour quelques années seulement de son épiscopat.

Ce vertueux prélat étoit si peu sensible à ces libelles, qu'il en écrivoit à un de ses amis en ces termes :

« Je vous avouerai, *écrit-il à une personne, à qui il parloit à cœur ouvert*, que je crois qu'on auroit mieux fait de mépriser les gazettes, que de faire des contre-gazettes.

« On m'a toujours fait peine quand on a voulu me justifier.

« C'est un trop grand éloge d'être maltraité dans ces sortes d'*almanachs* pour vouloir rien perdre de cette gloire.

« Tout ce qu'il y a de plus honteux, c'est d'avoir place parmi ceux dont on fait le panégyrique.

Digitized by Google

bien, écrivoit avec précision, netteté et élégance ; il parloit et

« J'avoue que c'est là ce que j'ai » quelquefois craint.

« Mais heureusement, elles n'ont rien » reconnu de bon en moi, et n'en » ont jamais dit du bien.

Et ailleurs sur le même sujet :

« Je persiste à dire que je ne me » soucie ni d'être accusé, ni d'être » justifié.

« Notre réputation n'est utile à la » gloire de Dieu, que là où nous tra» vaillons.

« Or dans les endroits de notre résidence, ce ne sont pas les gazettes qui » font notre réputation, ce sont nos œuvres.

« Si ailleurs on me croit mauvais, » quelqu'un priera pour ma conversion. »

Et encore, c'est dans un projet d'instruction pastorale qui n'a pas paru, &

écrivoit également bien le latin, le flamand et l'allemand.

---

après avoir tiré contre le parti un préjugé du peu de charité qui y règne.

" S'ils ne nous rendoient, ajoute-il, „ odieux et ridicules, qu'en combattant „ ces sentimens ?

" Mais ils en veulent à nos personnes „ dans les choses mêmes qui n'ont „ aucun rapport à la bulle du pape.

" Je n'ai jamais lu la gazette janséniste, que par occasion ; mes amis „ m'ont quelquefois forcé de la lire „ dans les articles qui me regardoient ; „ les auteurs m'ont fait grâce de tant „ de défauts que j'ai, que je devrois „ leur pardonner ce qu'ils m'ont attribué faussement. „

Vie de Mr. d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, par Mr. l'abbé Proyart ; volume 2, pages 61 et 62, édition de Malines, chez Hanicq, in-12, 1785.

Digitized by Google

Il étoit très-versé dans l'histoire ecclésiastique, dans la controverse, et étoit le meilleur catéchiste de son siècle.

Il entendoit très-bien la méthode de gouverner les esprits, et étoit un des meilleurs théologiens de son tems.

Il a laissé les ouvrages suivans :

1.° Sancti Cyrilli, patriarchæ Alexandrini, opera etc.; Cologne, 2 vol. in-folio, 1546.

2.° Divi Leonis papæ, hujus nominis primi, qui summo jure magni cognomentum jam olim obtinet, sermones et homiliæ etc.; Cologne, 1547, in-8; Louvain, 1668, in-12.

Digitized by Google

Inséré dans les acta sanctorum, mois d'avril, tom. 2, pag. 17.

3.° Martyrologe, au calendrier ecclésiastique, où sont marquées les fêtes de Jésus-Christ et des saints, en allemand; Dilingue, 1562 et 1574, in-4.

Curieux savant et recherché :

Voyez *Molanus*, *Martyrologe d'Usuard*, *chapitre IX*.

4.° Divi Hieronymi, Stridonensis, epistolæ selectæ; Dilingue, 1567, in-12; Louvain, 1573, in-12; Paris, 1588, in-16; Cologne, 1574, in-12.

5.° Livre pour la confession et la communion, en allemand; Dilingue, 1567, in-16.

6.° De venerande Christi de-

mini præcursore Joanne Baptistâ; Dilingue, 1571, in-4.

7.° Espistolæ et evangelia, quæ per totum annum, secundùm missale romanum, in ecclesiâ leguntur etc.; Douay et Paris, 1578, in-8; Anvers, 1586, 1606 et 1644, in-12.

8.° Manuale catholicorum, in usum piè precandi collectum; Ingolstadt, 1587, in-16: Anvers, 1589 et 1599, in-16, et 1613 et 1629, in-24.

Traduit en anglois; St. Omer, 1622, in-16.

Traduit en flamand; Anvers, 1608, in-24.

9.° La vie de Ste. Béat, et de St. Iridolin, premiers apôtres

de la Suisse, en allemand; Fribourg, en Suisse, 1590, in-4.

10.° La vie du bienheureux Nicolas, hermite, en allemand.

11.° La vie de St. Maurice et de ses compagnons, soldats Suisses, de la légion thébéenne, en allemand.

12.° Notæ in evangelicas lectiones, quæ per totum annum dominicis diebus in ecclesiâ catholicâ recitantur etc.; Fribourg, en Suisse, 1591, 1593, 2 vol. in-4.

13.° Institutiones et exercitamenta christianæ pietatis, his accedunt epistolæ et evangelia, quæ dominicis et festis diebus in templis recitantur etc.; Ant-

Digitized by Google

vers, 1592, in-16; Ingolstadt, 1614, in-16.

Traduit en allemand, 1614, in-4; et 1703, in-12.

14.° Enchiridion itinerantium; Anvers, 1599, in-16.

15.° Palæstra hominis catholici; Douay, 1599, in-16.

16.° Selectæ preces.

Rares, estimées.

17.° Sermons pour les quatre dimanches de l'Avent et pour la Noël; en allemand.

18.° Préface de l'ouvrage de Vega, intitulé: *de justificatione*; Cologne, 1572, in-folio.

Estimé.

19.° Livre de prières en allemand; Cologne, in-16, et ailleurs.

Digitized by Google

20.° Sacræ meditationes ; Munich, 1628, in-16.

21.° Diverses lettres, insérées dans sa vie, par Raderus.

22.° Diverses lettres, insérées dans l'ouvrage intitulé : *epistolarum miscellanearum ad Franciscum Nauseam* etc. ; Bâle, 1550, in-folio.

23.° Summa doctrinæ christianæ, per quæstiones tradita etc. ; 1554 et 1558, in-8 ; Liège, 1557, in-24 ; Anvers, 1560, in-16 ; Cologne, 1567, in-16 ; Paris, 1567, in-16 ; Dilingue, 1572, in-16 ; Annecy, 1572, in-4 ; Cologne, 1575, in-16 ; Anvers, 1574, 1589 et 1601, in-16 ; Cologne, 1643, in-16.

Digitized by Google

Dilingue, 1621 et 1622, in-12 ; Ingolstadt, 1620, in-12.

Traduit en grec, le latin à côté ; Paris, 1608, in-16, Cologne, 1620, in-12 ; Ingolstadt, 1616, in-32 ; Vienne, 1743, 1714 et 1715, in-12.

Traduit en Allemand ; Cologne et Auxbourg, 1723, in-4, et Hanovre, 1688, in-12.

Traduit en François ; Paris, 1686 et 1688 ; in-16 ; Liège, 1679, in-16.

Traduit en Hongrois ; Vienne 1694, in-12.

Traduit en Esclavon ; Zara en Dalmatie, 1624, in-4.

Traduit en Anglois ; Londres 1590, in-16 ; Saint-Omer, 1622 in-16 et 1624, in-12.

Traduit aussi en italien, en espagnol, en polonois, en bohémien, en écossois en éthiopien, en japonois et en indien.

L'on en a donné un abrégé, par ordre de l'empereur Ferdinand, sous ce titre :

24.° Institutiones Christianæ pietatis, seu parvus catechismus catholicorum etc.: Anvers, 1561, 1566, et 1569, in-16; Bois-le-duc, 1569, in-12; Cologne, 1649, in-16; Hildesheim, 1709, in-16; Vienne, 1762, in-12.

L'on a donné depuis un abrégé de l'abrégé, intitulé :

25.° Parvi cathechismi Petri Canisii epitome etc.; Liège, 1571, in-16.

Digitized by Google

26.° Petri Canisii cathechismus imaginibus expressus ; Inspruck, 1576, in-12.

27.° Pratique du catéchisme de Cologne, ou usage du catéchisme de P. Canisius, imprimé par ordre de l'archévêque de Cologne, en Allemand ; Cologne, 1612, in-16.

Canisius étoit le fléau des hérétiques : ils l'appelloient le chien d'Autriche, par allusion à son nom.

Son catéchisme est le premier en ce genre.

Les souverains et les évêques en ordonnèrent l'impression, et il fut universellement répandu jusqu'au commencement du dix-septième siècle, que quelques

évêques en firent faire de nouveaux ; pour leurs diocèses.

Mr. l'abbé Fleury, dans la préface de son catéchisme historique, en porte ce jugement :

« Quelque ignorance qui reste parmi les chrétiens, elle n'est pas comparable à celle qui régnoit il a deux cents ans, avant que St. Ignace, et ses disciples, eussent rappellé la coutume de catéchiser les enfans. »

Les calvinistes et les luthériens, allarmés des succès de ce catéchisme, accablèrent l'auteur (Canisius) de libelles diffamatoires (Illiric.)

Jean Wigand attaqua le catéchisme de Canisius, qui triom-

Digitized by Google

pha des vains efforts de l'hérésie pour en arrêter les déplorables effets.

C'est à ce catéchisme, que le duc Palatin de Neubourg avoue devoir sa conversion et sa réunion à l'église catholique.

Les pères Raders, Smidt, Sacchin, Fuligatti, Nieremberg et d'Ovigni nous ont donné la vie de ce saint et savant jésuite, en latin, en flamand, en françois, en italien etc : il s'en est fait plusieurs éditions.

Foppens a donné son portrait, au bas duquel l'on mit ces vers :

« Obscuro quæ fama rogo, quæ flamma superstes
Corda redaccendit vividiore face ?
Nempe novum cœlo, placidumq. Canisius

Jam propior Christo fulgurat igne novo?
Sic fundit flammas, cui sideris auctor Jesus,
Ipsa fides, radius, spes, jubar, ignis, amor.

Sa mémoire est en grande vénération dans le monde chrétien, les Suisses l'invoquant comme leur bienheureux.

Dans la réalité l'on n'a pu atteindre la précision, la netteté et la méthode admirable de son catéchisme, que les intrigues tatino-maratistes ont rendu très-rare en livrant au bûcher tous les exemplaires qu'ils avoient sous la main, lorsque sous le règne du tigre Maximilien (Robespierre) leur digne souverain, ces atroces scélérats cou-

croient la France de ruines et d'échaffauds.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2, *pages* 960 *inclus* 962.

Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus, *par le père Allegambe*; *Anvers*, 1643, *in-folio*; *pages* 374 *inclus* 377, *et* 555.

Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus, *par le père Nathael Sotivel*; *Rome*, 1676, *in-folio*; *pages* 662 *inclus* 666.

Hartzheim bibliotheca scriptorum Colonienſium; *Cologne*, 1747, *in-folio*; *pages* 19 *et* 267.

Paquot vol. 14, *pages* 84 *inclus* 125.

---

(864) Gilles de Conink, dit

dit Ægidius Regius, né à Baillieul, petite ville de la Flandre occidentale, le 16 septembre 1571; se fit jésuite le 13 octobre 1592, finit ses quatre vœux en 1609.

Il succéda au célèbre Lessius, dans la chaire de théologie scholastique, au collége de Louvain, en 1605, qu'il remplit avec succès pendant 18 ans, et celle de préfet des études supérieures, dans la même maison, pendant dix années.

Il y mourut d'une faiblesse d'estomach, le 30 mai 1633, après avoir édifié le public et ses confrères par la régularité de ses mœurs.

Ce savant a laissé : 1.° Com-

mentariorum ac disputationum in universam doctrinam divi Thomæ, 2 vol. in-folio ; Anvers, 1616 ; Lyon, 1634, in-folio.

2.° De moralitate, natura et affectibus actuum supernaturalium in genere etc. ; Anvers, 1625, in-folio ; Paris, 1624, in-folio.

Savant et recherché.

3.° Opusculum de absolutione moribundi sensibus destituti.

Curieux.

4.° Responsio ad disertationem impugnantem absolutionem moribundi sensibus destitutis etc. ; Anvers, 1625, in-12.

Idem.

5.° Commentarius in doctrinam

Digitized by Google

divi Thomæ de Deo trino et incarnato ; Anvers, 1645, in-folio.

Voyez *Foppens ; vol. premier, page* 28.

Valère André ; pages 24 *et* 25.

Allegambe ; pages 7 *et* 8.

Sotwel ; pages 12 *et* 13.

Paquot ; vol. 7, *pages* 358, 359 *et* 360.

Fin de la biographie des Théologiens du seizième siècle.

Digitized by Google

Nous croyons devoir inscrire à la fin de ce volume, à la demande de plusieurs personnages distingués de Tournay, le Décret Impérial de Sa Majesté Charles VI, du 20 juin 1721, concernant les engagères des Magistrats de cette ville; la Requête des consaux de Tournay, du 6 mai 1794, relative à l'intérêt du capital desdites engagères; et le Décret du Gouvernement, du 31 mai 1794, qui a décrété que la caisse des consaux de Tournay, doit les payer.

EXTRAIT

Du sixième Registre à Tailles

Digitized by Google

des ci-devant Consaux et Etats de la Ville de Tournay, reposant au Secrétariat de la Mairie de ladite Ville, au folio 362, *se trouve ce qui suit :*

CHARLES,

« Par la grâce de Dieu, » Empereur des Romains, tou- » jours Auguste, roi d'Allema- » gne. *etc. etc. etc.*

« A tous ceux qui ces présen- » tes verront Salut.

« Comme le vicomte de Sainte » Aldegonde, N. de St. Genois, » Joseph Rocha écuier, Hattu » de Cordes écuier licentié ès » loix, N. de Calonne, Duquesnes » licencié ès loix, N. Van-Rode » licentié ès loix, N. Baudechon,

Digitized by Google

» N. Muissart écuier licentié ès
» loix, N. Caneau de Cramel
» licentié ès loix, N. Vander-
» gracht licentié ès loix, Pierre-
» François Havet, N. Jacquerie
» de la Balletierre licentié ès
» loix, N. de Rasse rentier, et
» N. Longueville, ont été con-
» tens à notre réquisition, et pour
» témoigner leur zèle à notre
» service dans la courtresse des
» moyens et urgente nécessité
» de l'état, de nous offrir pour
» engager les places des prévôt,
» jurés, mayeur et échevins de
» la loi de notre ville de Tour-
» nay, une somme de soixante-
» huit mille florins, argent cou-
» rant de Brabant, l'escalin à
» sept patards et les autres espèces

» à l'avenant, sans en profiter
» aucun intérêt, savoir: le vi-
» comte de Sainte Aldegonde,
» pour la place de prévôt, douze
» mille florins, et N. de Saint Ge-
» nois, Joseph Rocha, Hattu de
» Cordes, N. de Calonne, Du-
» quesnes, N. Van-Rode, et
» N. Baudechon, chacun cinq
» mille florins pour les places
» des jurés, N. Muissart huit
» mille florins pour la place de
» Mayeur, et N. Caneau de Cra-
» mel, N. Vandergracht, Pierre-
» François Havet, N. Jacquerie
» de la Balletierre, N. de Rasse
» et N. Longueville chacun trois
» mille florins pour les places
» d'échevins, faissant le tout en-
» semble la susdite somme de

Digitized by Google

» soixante-huit mille florins, à
» condition de profiter des mê-
» mes gages, honneurs, profits et
» émolumens, dont ont joui, ou
» dû jouir ceux du magistrat
» précédent, et que si quel-
» qu'un d'eux venoit à mourir,
» quitter, ou résigner la place,
» pendant le tems de la présente
» engagère, qu'icelui ou ses
» héritiers ou ayant cause, pour-
» ront dénommer quelque autre
» personne idoine et capable
» pour remplir leurs places, et
» ce, sous notre agréation, et que
» celui qui succédera, devra fai-
» re conster du remboursement
» des déniers par quittances de
» celui, ou des héritiers en cas
» de résignation ou mort, avant

Digitized by Google

» de pouvoir être mis en pos-
» session, et que lorsqu'il nous
» plaira de dénommer un autre
» magistrat, qu'ils seront rem-
» boursés de leurs respectives
» avances, par ceux qui seront
» alors dénommés pour succéder
» dans leurs places, dans les-
» quelles il continueront, jus-
» qu'à ce que les nommés auront
» fait leur remboursement, com-
» me aussi, que si quelqu'un
» des susdits nommés, fut obligé
» de lever quelqu'argent pour
» faire les susdites avances, que
» la présente engagère, pourroit
» servir d'hypotêque à ceux qui
» leur auront fait lesdites avan-
» ces en préférence de tous au-
» tres créditeurs. «

Digitized by Google

« *Savoir faisons*, que nous » ayant ledit service pour agréa- » ble, avons, par avis de notre » conseil d'état, ouïs les conseil- » lers directeurs de nos domai- » nes et finances, et à la déli- » bération de notre très-cher et » très-amé Cousin, Hercule-Jo- » seph-Louis-Furinetti marquis » de Prié, grand d'Espagne, che- » valier de l'ordre de l'Annon- » ciade, notre conseiller d'état et » ministre plénipotentiaire, pour » le gouvernement de nos Pays- » bas, accepté et acceptons par » ces présentes le susdit offre, » et desirant pourvoir à l'assu- » rance et indemnités des susdits » nommés pour le renouvelle- » ment de la loi de notre ville » et cité de Tournay.

Digitized by Google

« Nous leur promettons, en » parole d'Empereur et Roi, » qu'ils ne pourront être changés » ni déposédés desdites places » sous quelque prétexte que ce » puisse être, avant de leur avoir » fait rembourser leurs susdites » respectives avances, soit par » leurs successeurs, ou de notre » part, et que chacun d'eux » continuera dans sa place jusqu'à » ce que celui dénommé pour » succéder fera conster par quit- » tance d'avoir effectivement fait » le remboursement; comme aus- » si, si quelqu'un d'eux venoit à » mourir, quitter, ou résigner » sa place pendant le terme de » cette engagère, que ceux qui » leur succéderont, et qui seront

Digitized by Google

» proclamés au renouvellement, » ne pourront être admis à ser- » ment, ni mis en possession, » sans avoir, au préalable, fait » conster du remboursement des » déniers par quittance d'icelui » qui auroit quitté, ou de ses » héritiers en ayant-cause, de » celui qui pourroit venir à mou- » rir.

« Déclarons en outre, que lors- » qu'il nous plaira de dénom- » mer un autre magistrat, les » susnommés continueront dans » la possession de leurs places, » jusqu'à ce que les nommés » auront fait effectivement les » susdits remboursemens, or- » donnant à cet effet, et à notre » grand bailly de la ville et ci-

Digitized by Google

» té de Tournay, ou à son lieu-
» tenant, de se règler selon ce,
» à peine d'en être responsable à
» leurs propres et privés noms, à
» celui qui se trouvera intéres-
» sé, et que si quelques uns des
» sus-nommés fut obligé de le-
» ver quelqu'argent pour faire
» les susdites avances ; la pré-
» sente engagère, servira d'hy-
» potêque à ceux qui les leurs
» auront faites, en préférence de
» tous autres crédirentiers.

« Si donnons en mandement aux
» présidens et gens de notre grand
» conseil, président et gens de
» notre grand conseil en Flandre
» et tous autres, nos justiciers,
» officiers et sujets auxquels ce
» peut ou pourra regarder, que

» de cette notre présente grâce
» et engagère, ils fassent, souffrent
» et laissent lesdits prévôt, ju-
» rés, mayeurs et échevins de
» la loi de notredite ville et cité
» de Tournay, pleinement et
» paisiblement jouir et user aux
» charges et conditions portées
» par ces présentes, cessant tout
» contredits ou empêchement au
» contraire.

« *Car ainsi nous plait-il.* En
» témoin de ce, nous avons fait
» mettre notre grand scel à ces
» présentes.

« Donné en notre ville de Bru-
» xelles, le dix-septième du
» mois de mai l'an de grâce
» mil-sept cent vingt et un, et de
» nos règnes de l'Empire Ro-

Digitized by Google

» main le dixième, d'Espagne le
» dix-huitième, et de Hongrie
» de Bohême, l'onzième.

« Paraphé : et sur le repli,
» par l'Empereur et Roi.

« Mess. Thomas Fraula. J. C.
» Suartz et P. Strozzi, conseil-
» lers directeurs provisionels des
» domaines et finances et autres
» présens.

« Signé : *F. Gaston Cuvelier.*

« Y appendant le grand scel,
» à double queue de parchemin,
» et sur le dos est écrit : les
» conseillers directeurs général
» et conseillers intendans pro-
» visionels des domaines et fi-
» nances de S. M. I. et catho-
» lique, consentent et accordent

Digitized by Google

» autant qu'en eux est, que
» le contenu au blanc de cette
» soit fourni et accompli tout
» ainsi et en la même forme et
» manière que S. M. le veut et
» mande être fait par icelui
» blanc.

« Fait à Bruxelles, sous les
» seings manuels desdits con-
» seillers directeurs-général et
» intendans des finances, le
» vingtième juin mil-sept cent
» vingt-un.

« Signé, *Thomas Fraula* ;
» *Suarts et J. B. Coppiters*

Digitized by Google

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

En son conseil des finances etc. etc. etc.

« Les états et consaux de la ville de Tournay, exposent humblement à Votre Majesté, » qu'en conséquence de l'invasion des français dans Tournay, le 8 novembre 1792, » les magistrats furent privés de » la jouissance de leurs emplois » jusqu'au 1.er avril suivant, » qu'ils se trouvèrent réintégrés » dans leur fonctions.

« Ces magistrats et les officiers » permanens, étoient fondés sur » les principes de la plus évidente équité, à ordonnancer » le payement des intérêts des » engagères ou finances de ces

» emplois, au prorata du tems » de la non-jouissance, et un » usage invariable en cette ma- » tière, venoit corroborer l'équi- » té de cette récupération; car » dans le cas ou un magistrat, » ou officier permanent cesse » la jouissance, soit par aban- » don, mort ou autrement, lui » ou ses héritiers perçoivent tou- » jours les intérêts de l'engagère » jusqu'au jour du rembour- » sement.

« Ce payement d'ailleurs pré- » sentoit d'autant moins une » surcharge que les administra- » teurs provisoires, qui ont suc- » cédé, le 13 novembre 1792, » au magistrat, ont géré gratis.

« Cependant les magistrats, de

Digitized by Google

» Tournay, par délicatesse, n'ont
» pas voulu résoudre eux-mê-
» mes une affaire qui étoit la
» leur, et se sont, à cet effet,
» adressés à la justice de son
» altesse royale, par lettres des
» 4 juillet et 2 novembre 1793,
» sur lesquelles n'étant encore
» sortie aucune disposition,
» quoique les magistrats du
» Hainaut, dans un cas identi-
» que en aient obtenu une fa-
» vorable de la jointe des ad-
» ministrations, à laquelle leur
» affaire avoit été renvoyée à
» toutes ces fins.

« Les supplians s'adressent
» humblement à Votre Majes-
» té, afin qu'il lui plaise ma-
» nifester ses royales intentions
» sur le cas proposé.

Digitized by Google

« Etoit signé, *Bonaventure*, » Pens., par ordonnance.

« Bruxelles, le 6 mai 1794.

« Collationné, concorde.

Tem. *Poutrain*, Secr.

FRANÇOIS-GEORGES-CHARLES,

« Comte du saint Empire » Romain, de Metternich-» Winnebourg, chevalier de la » Toison d'Or, Grand-Croix, de » l'ordre royal de saint Etienne, » chambellan conseiller d'état, » intime actuel de S. M. l'Em-» pereur et Roi, son ministre » plénipotentiaire pour le gou-» vernement général des Pays-» bas. etc. etc.

TRÈS-CHERS ET BIEN AMÉS,

Digitized by Google

« Ayant eu rapport de votre » représentation, du six de ce » mois, tendante à être autorisés » de porter à charge de votre » administration le montant des » intérêts des engagères de vos » emplois, pour le terme dont » vous en avez été privés, à » l'occasion de l'invasion des » français.

« Nous vous faisons les pré- » sentes, pour vous dire, qu'ac- » cédant à votre demande, vous » pourrez imputer ces intérêts, » à charge de la ville, sur le » pied accoutumé, pour l'épo- » que du huit novembre 1792, » au premier avril 1795, jour » de la réintégration dans vos » charges, à tant, très-chers et

Digitized by Google

» bien amés, Dieu vous ait à
» sa sainte garde.

« De Bruxelles, le 31 mai
» 1794.

« Etoit paraphé *Ag.* et signé
» *De Metternich-Winnebourg.*

« Et plus bas étoit, par or-
» donnance de *S. E.* signé *De*
» *Launay.*

« Et tout au bas étoit, aux ma-
» gistrats de la ville de Tournay.

« Collationné, concordé.

« Tém. *Poutrain*, sec.

Je fus consulté au mois d'avril dernier, par un fonctionnaire respectable et éclairé, sur la question de savoir si la vénalité des charges et offices existoit à Tournay, avant 1607; je répondis que *non*.

Un édit de sa majesté le roi d'Espagne du 5 mai 1606, enregistré et pu-

Digitized by Google

blié à Tournay, le 4 juin suivant, défend très-rigoureusement la vénalité des offices et magistratures.

Voyez *l'extrait du registre des placards du bailliage de Tournésis*; *folio* 201.

Item, *Recueil des placards pour Tournay*; *vol.* 7, *pag.* 193 *inclus* 202. *Appartenant à Mr. le président de Rasse de la Faillerie.*

Fin du 46.me *volume.*

Achevé d'imprimer le 12 *juin*, 1810.

Digitized by Google

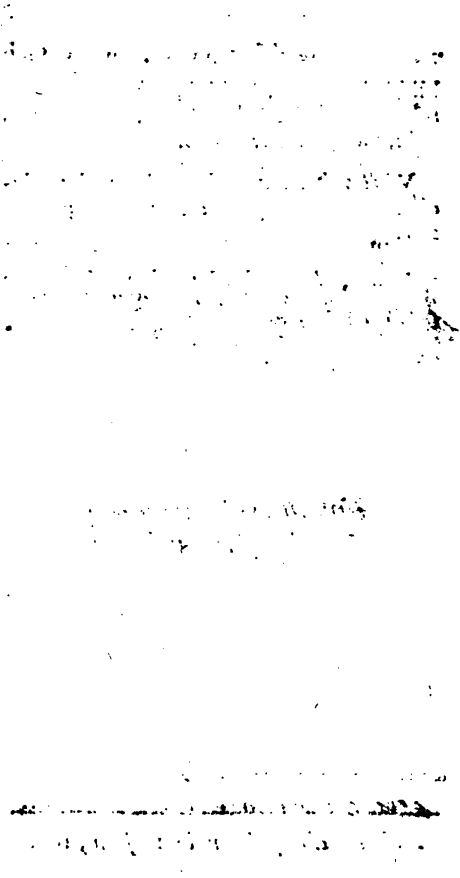

Digitized by Google

ESSAI CHRONOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,
Propriétaire et Ex - Législateur.

Avec le Portrait de l'Auteur.

SUPPLÉMENT.

TOME XLVII.

A COURTRAY,

Chez l'AUTEUR, rue de Tournay, Section St. George, N°. 648.

Et à TOURNAY, chez D. CASTERMAN Libraire-Imprimeur.

(M. D. CCC, X.)

Digitized by Google

« Un monarque, image de la divinité sur la terre, doit la prendre pour modèle dans l'usage de sa puissance.

« Et, s'il n'a pas de juge ici-bas, il ne doit jamais oublier qu'il en est un au ciel, qui juge également et les rois et les peuples.

« La puissance des rois n'est établie que pour exercer en particulier celle de Dieu ; pour récompenser et pour punir; pour effrayer par les châtimens, attirer par les bienfaits, faire naître une louable émulation, maintenir le bon droit, le défendre contre la violence, terminer les dissensions et les querelles, entretenir l'union entre tous les membres de l'état.

« Un roi doit faire tourner au profit des peuples les trésors dont il est dépositaire, s'occuper tout entier de ce qui peut faire leur bonheur, leur sacrifier son tems, son plaisir, sa vie et sa gloire même.

« Voilà les traits de ressemblance que l'autorité des rois doit avoir avec celle de Dieu même.

Digitized by Google

« Suivant nos nouveaux philosophes, le trône ne porte plus l'empreinte de la divinité ; ils décident qu'il fût l'ouvrage de la violence, et que, ce que la force eût le droit d'élever, la force a le droit de l'abattre et de le détruire.

« Que le peuple ne peut jamais céder l'autorité ; qu'il ne peut que la prêter, toujours en droit de la communiquer ou de s'en ressaisir, selon que le lui conseille l'intérêt personnel, son unique maître.

« Ce que les passions se contenteroient d'insinuer, nos philosophes l'enseignent ici : que tout est permis au prince quand il peut tout, et qu'il a rempli ses devoirs quand il a contenté ses desirs.

« Car enfin, si cette loi de l'intérêt, c'est-à-dire du caprice des passions humaines, venoit à être généralement adoptée, au point de faire oublier la loi de Dieu, alors toutes les idées du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice, du bien et du mal moral, seroient effacées et anéanties dans l'esprit de l'homme ; les trônes deviendroient chancelans, les sujets seroient indociles et factieux, les maîtres sans bienfaisance et sans humanité.

Digitized by Google

« *Les peuples servient donc toujours dans la revolte, ou dans l'oppression.* »

Voyez Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle, vol. premier, pag. 99 *et* 100.

Instruction du Dauphin à son fils.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE TOURNAY.
SUPPLÉMENT.

Suite des notes, sur les illustres Belges, mentionnés au tome 35, pages 167 inclus 255, de cet ouvrage.

JURISPRUDENCE.

(165) HUBERT Giffen, dit aussi Obertus, ou Hubertus

Digitized by Google

Giphanius, né à Buren, petite ville du duché de Gueldre, dans le Betuwe, en 1533.

Commença ses études à Louvain, les continua à Paris, et les acheva à Orléans, vers l'année 1566.

Il y établit une bibliothèque (dite germanique) à l'usage des belges et des allemands, qui iroient faire leurs études en cette université.

Il y reçut le bonnet de docteur ès droits, passa depuis en Italie, à la suite de l'ambassadeur de France près la république de Vénise; de-là se rendit en Allemagne, s'arrêta à Strasbourg, en 1572, où il professa le droit civil avec succès, dans la con-

Digitized by Google

troverse, les thèses, et exercices publics ; il y devint professeur public en philosophie, et quitta cette ville en 1577, d'où il se rendit à l'université luthérienne d'Altorf, où il obtint une chaire de droit civil ; de-là il passa à celle d'Ingolstadt, où il remplit le même emploi, après avoir abjuré le luthéranisme.

L'empereur Rodolphe II l'attira à sa cour, le fit son conseiller et référendaire.

Il mourut à Prague, le 26 juillet 1604, âgé de plus de 70 ans.

Il avoit fait une étude profonde des belles-lettres, du droit, de la politique, et des an-

Digitized by Google

iquités grecques et romaines. Denis Lambin et Janus l'accusèrent de plagiat.

Son savoir, dans la jurisprudence, consistoit spécialement dans la controverse, moyen trop usité alors, comme il ne l'est pas assez aujourd'hui : c'étoit le goût du siècle.

Giphanius étoit le Cujas de la Belgique ; les ouvrages du Toulousain et du Gueldrois, ne sont guère consultés aujourd'hui que par les professeurs en droit romain, ou par des jurisconsultes éclairés, qui veuillent tout approfondir.

Le célèbre Binkerhoecks, comptoit Giphanius parmi ces

Digitized by Google

disciples de Cujas qui ont attaqué Tribonien, « Tam effusâ » liberalitate, ut sibi viderentur » plus sapere, quo magis scirent » secernere, sacra profanis. »

Il l'appelle *pravi fictique tenax* et dit qu'il a traité Tribonien de corrupteur du droit, que par prévention pour son maître Cujas.

Son fils Jean s'adressa à Louis XIII, pour obtenir un privilège pour l'impression des ouvrages posthumes de son père, le célèbre Orneslus, appellé Giffen, la gloire de l'académie d'Altrof.

Ce savant a laissé : 1.° Titii Lucretii de rerum naturâ, libri sex etc.; Anvers, Plantin, 1565,

Digitized by Google

in-12 ; Leyde, 1595, in-12 ; Leyde, 1597 et 1611, in-12.

2.° Homeri ilias etc. ; Strasbourg, 1571, in-8 ; et 1608, 2 vol in-8.

3.° De imperatore Justiniano, cui subjicitur index historicus rerum Romanarum, et disputatio de actionibus empti et venditi ; Ingolstadt, 1591, in-4 ; Nuremberg, 1660, in-12. Ce prince n'y est pas ménagé.

4.° Notæ in corpus juris civilis ; Ingolstadt, 1594, in-4, et in-folio.

5.° Commentarius ad institutiones juris civilis ; Ingolstadt, 1596, in-4 ; Strasbourg, 1606 et 1630, in-4.

Digitized by Google

6.° De sponsalibus de testamendis ordinandis ; Strasbourg.

7.° Antinomiarum juris civilis sive disputationum, libri quatuor etc. ; Francfort, 1605, et 1666, in-4.

8.° Lecturæ Altorphinæ in aliquot titulos digestorum et codicis ; Francfort, 1605, in-4.

9.° De renuntiationibus; Francfort, in-4; Strasbourg, 1701; 2 vol. in-4.

10.° Antinomiæ juris feudalis etc. ; Francfort, 1604, in-4.

11.° Œconomia juris etc. ; Francfort, 1606 et 1612, in-4, Strasbourg, 1612, in-4.

12.° Tractatus de diversis regulis juris antiqui etc. ; Strasbourg, 1605, in-4.

Digitized by Google

13.° Aristotelis politicorum, libri octo etc.; Strasbourg et Francfort, 1608, in-8; Helmstadt, 1637, in-12, et 1656, in-4.

14.° Commentarii in decem libros ethicorum Aristotelis ad nicomactuum etc.; Francfort, 1603, in-8.

15.° Explanatio difficiliorum et celebriorum quæstionum, in octo libris codicis occurrentium; Bâle, 1615, in-4; Francfort, 1631, in-4.

16.° Libellus de pactis; 1620, in-8.

17.° Tractatus duo de ordine judiciarum; Yena, 1624 et 1628, in-4; Schlusing, 1624, in-4.

Digitized by Google

18.° Observationes singulares in linguam latinam ; Francfort, 1624, in-8 ; Goude, 1701, in-4.

Rare, estimé des savans.

19.° Sylloge epistolarum etc. ; Leyde, 1695, in-8.

20.° Francisci Hotomani epistlæ ; Labaye, 1630, in-4.

21.° Animadversiones philologicæ etc. ; Leyde, 1698, in-8.

22.° Philologicarum epistolarum centuria una etc. ; Francfort, 1610, in-8.

23.° Corpus juris civilis sive Cæsarii cum notis.

24.° Explanationes legum codicis difficiliorum et in usu frequentiorum.

25.° Explanationes institutio-

Digitized by Google

num juris, omissis longioribus ac difficilioribus disputationibus.

26.° Observationum juris et philologicarum, libri decem.

27.° Commentarii sive tractatus de judiciis, etc.

28.° Commentarius de renuntiationibus juris.

29.° De feudis.

30.° De criminibus et judiciis publicis.

31.° De præmiis et pœnis dotibus donationibus propter nuptias, morganticâ.

32.° De pignoribus et hypothecis.

33.° De fide jussoribus.

34.° De jure et facto, deque fictionibus abductionibus et retractionibus juris.

Digitized by Google

35.° De pactis controversis.

36.° De differentiis et similitudinibus juris.

37.° De comitiis, sive conciliis publicis imperialibus à Carolo magno, usque ad Rudolphum secundum.

38.° De actionibus humanis sive civilibus earumque causis et principiis, libri quatuor.

39. Examen sive consideratio communium opinionum pragmaticorum.

40. Œconomia librorum juris, in quâ ordo primum veteris libelli legum 12 tabularum et edicti perpetui, deinde pandectarum institutionum et codicis, non modo librorum ac titulorum sed

Digitized by Google

» universitatis noricæ ortum pro-
» gressus et cuncta memorabilia
» exhibens etc.

Voyez *Paquot ; vol.* 16, *pag.* 87, *inclus*, 167.

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1628 ; *in-folio ; pages* 586, 587.

Valère André Bibliotheca Belgica ; 1643, *pag.* 702, 703, 704.

Miræi scriptores sæculi XVII ; N.° 161, *ultima editio, page* 264.

Dictionnaire de Moreri ; in-folio, vol. 5, *pag.* 192, *édition de* 1759.

Foppens ; vol. 2, *page* 928.

---

(166) Pierre Goudelin, né

Gudelinus, né à Ath en Haïnaut, le 8 août 1550, d'une bonne famille patricienne de cette ville ; son père et ses ancêtres paternels avoient été échevins de cette ville ; sa mère, Anne Buysset, étoit aussi d'une très-bonne famille patricienne qui avoit donné des magistrats à la ville d'Ath, et qui en donna encore à la fin du même siècle.

L'on voit un Jean Buysset, échevin de cette ville, ès années 1503 et 1508.

Histoire d'Ath, pages 426 et 429.

Son cousin maternel, Jacques Buysset, étoit secrétaire ordinaire du roi, et greffier au grand conseil de Malines ; son neveu, Jacques Buysset, docteur en théologie et

grand pénitentier du pape à Lorette, en 158

Goudelin, fit ses humanités au célèbre collége d'Ath, (*) où

(*) Ath a depuis quatre siècles, un célèbre collége d'humanités; il doit son établissement au zèle du magistrat de cette ville, vers 1416, et à celui d'un savant ecclésiastique nommé Jacques Véron, il étoit très en réputation dès 1519. L'affluence des écoliers en fit changer le local à la rue du Marais; il étoit gouverné par un régent, un sous-régent, et cinq professeurs, à la nomination du magistrat; l'on fit un règlement pour ce collége, en 1648, qui contient 48 articles; il fut retouché en 1705.

Il s'y trouve une chapelle très-propre, elle est dédiée à la très-sainte Vierge et à saint Nicolas.

il apprit le latin et le grec avec des succès éclatans.

L'an 1662, le magistrat sollicita son union du collége à l'université de Louvain, ce qui fut confirmé par un arrêt du conseil privé de Bruxelles, du 11 août 1701.

On le rebâtit en 1714; et la construction en fut achevée en 1716; le sieur Lanne, autrefois régent, y contribua beaucoup par ses libéralités.

Michel, Jacques et Gilles de Bay, docteurs en théologie, y fondèrent des bourses, ainsi que Jacques et Hubert de Bay docteurs en droit.

Guillaume Mercier, docteur en théologie, en fonda cinq;

Antoine de Leuze, Feulian Fiévet, Robert de Haut-port, chanoine de Cambray, quatre;

Martin Castillon, chanoine de Tournay, une;

Il vint faire son cours de philosophie à Louvain, à la pédago-

---

Jean Bonhomme, montois, chanoine de St.-Germain, onze, par son testament du 20 septembre 1582;

Jean Le grand, doyen de Lessinne deux;

Paul de la Mothe, curé de Naast, une;

Jean-Robert Masure, et Etienne d'Otteignies son neveu, tous deux successivement curés de Melin, en 1571, une;

Denis Bureau, curé de Gages, une;

Jean de Houst, six;

Beauvarlet, Crassinette, Nicolas Petit et Magdelaine sa femme en fondèrent plusieurs;

Antoine de Ghistelle, en 1544, en a fondé deux,

François Gelain, doyen de Chièvres et curé de saint Julien à Ath, une

Digitized by Google

gie du Faucon, dès l'âge de quinze ans, et y obtint la troisième

---

pour la philosophie à Louvain, en faveur d'un enfant de chœur de ladite église, qui aura étudié au collége d'Ath.

Le régent du collége, est écolatre né de la ville d'Ath.

Le collége étoit exempt de maltote, d'impôts, de tailles, de logement, de charges publiques, vingtième.

Ces régens sont ceux suivans :

Messieurs George et Nicolas Hegus, frères, prêtres séculiers, établis en l'année 1533, régens, et écolatres successivement.

Pierre Tournez, prêtre.

Jean du Moulin, prêtre.

Pierre du Jardin, prêtre, succéda l'an 1594

Gabriel Duchâteau, licentié en théologie, en 1610, auparavant curé d'Ogies;

Digitized by Google

place en la première ligne, à la promotion générale de l'an 1567;

---

et puis doyen de la collégiale de Soignies.

Jean Legrand, Licentié en théologie, 1606, auparavant pasteur de Pottes, Doyen, et depuis pasteur du district, et paroisse de Lessines.

Pierre de Namur, prêtre.

Thomas de Rouille, prêtre.

Michel Couteau, en 1645, bachelier en théologie, auparavant curé de Flines en Mortagne.

Laurent de Vergnies, en 1660, bachelier en théologie, puis pasteur de saint Julien à Ath.

Adrien Tondeur, en 1684, auparavant pasteur de Tourpes, et après curé de Soignies

Jacques François Lamé, prêtre en 1801.

il

il y prit ses degrès de licentié ès droit, le 27 mai 1572, pa-

---

« Mathieu Ricart, en 1730, prêtre, bachelier en théologie, qui régente encore actuellement, avec un applaudissement général, que lui attire sa vigilance, sa douceur, et son exactitude pour l'observance des règles.

« On se contente de dire, que son grand mérite, fournira après sa mort, une ample matière à l'histoire du college qu'il gouverne.

« Corbisier lui a succédé après Dumont. »

Aujourd'hui 1810, Monsieur Delbarre; autrefois professeur au collége de Tournay, depuis directeur d'un nombreux pensionnat à Antoing, vient d'être appellé à Ath, pour être préposé principal audit collége.

Il jouit du local qui vient d'être res-

Digitized by Google

trocina quatre années à Malines, il revint à Louvain, donner des

---

taurer par la munificence des principaux négotians en toile de cette ville, Messieurs Jean-Baptiste Delwarde, Vandenbroeuck, Julien Petit, Madame veuve Nève-Cambier, de Ramaix, Gillot, Madame veuve Danneau, Polez, etc.

Ils lui accordent en sus les lits et literies nécessaires pour le nombre des étudians pensionnaires déjà au nombre de cent.

Nous avons parlé de Monsieur Delbarre, en cet ouvrage, vol. 16 pag. 185, inclus 188.

Ces négotians généreux, ont aussi restauré l'hôpital d'Ath, et y ont placé à leur frais trente lits en fer.

Voyez *Histoire d'Ath, par Boussu, pages* 186 *inclus* 196, *et* 202; *in*-12. *Mons, chez Varret*, 1750.

Digitized by Google

leçons particulières de droit, à la persuasion des célèbres docteurs.

La ville d'Ath donne au principal et aux professeurs 3,100 francs ; pour 1810

Qui sont : le principal, Monsieur Delbarre, nommé par arrête de son excellence le grand maître, en date du 3 juin 1809.

Il enseigne la troisième (sintaxe.)

Monsieur Roulez, la première (rhétorique.)

Monsieur Doignon, (d'Havines) la quatrième (grammaire.)

Monsieur François, de Montreuil-aubois, la cinquième (figurés.)

Monsieur l'abbé Hocquart, professeur de mathematiques et de botanique.

Les étudians pensionnaires y sont au nombre de cent.

Digitized by Google

Wamésius, Philippe Zuerius et Gerard Cavertson.

Il sollicita sans succès une chaire de droit, mais en 1582,

La pension est de 350 livres tournois l'an, les étudians externes y sont au nombre de 20.

Les pensionnaires y sont tenus proprement; leur mode est enté sur la politesse et la décence, les mœurs et les principes religieux y régnent, et sont la baze de leur éducation.

La table y est saine, suffisante et bien choisie.

Digitized by Google

il y devint professeur royal du code et du digeste, recteur de l'université, le 31 août 1586, et quinze ans ensuite docteur en droit, recteur en février 1589, pour une seconde fois; professeur ordinaire au digeste le 27 juillet de la même année, depuis assesseur du conservateur des privilèges académiques.

Ce célèbre et érudit docteur prit un goût si attachant à donner ses leçons, qu'il refusa à diverses reprises les places de conseiller au grand conseil de Malines, et au conseil souverain du Hainaut.

Ce savant mourut à Louvain, usé de travaux, le 18 octobre 1619, âgé de près de 71 ans;

Digitized by Google

il fut enterré dans la nouvelle église des carmes déchaucheś de cette ville, rue de St. Quentin, où l'on voit son épitaphe.

Maximilien Witteboort, son collégue, lui fit une oraison funèbre, le 22 octobre; on lui en fit une dans la chappelle de la congrégation de la sainte Vierge, dirigée par les pères Jésuites, à laquelle Goudelin étoit inscrit.

Il avoit épousé dame Marie Vandersteghen, fille de M.r Nicolas Vandersteghen, conseiller au conseil souverain de Brabant.

Il eut de son mariage trois fils et quatre filles; l'aîné, Philippe, licentié en droit et échevin à Louvain, mort en 1678.

Digitized by Google

Pierre-Paul, chanoine de Seclin, décédé en 1669, etc.

Goudelin, joignoit l'amabilité à la modestie et à toutes les vertus chrétiennes.

Il avoit un génie actif, un esprit pénétrant, un jugement solide; il entendoit le grec et l'hébreu.

Il s'étoit appliqué aux mathématiques, et avoit fréquenté le barreau, mais il rapportoit le fruit de ses diverses connoissances à la jurisprudence, dont il fit toute la vie son étude capitale.

Son stile est aisé, coulant et pur; on lui reproche de n'avoir pas assez approfondi les matières qu'il traite; mais comme il

Digitized by Google

écrivoit pour des écoliers, l'on eut dû moins s'appesantir sur cet objet.

Il a donné les ouvrages suivans:

1.° Orationes variæ, dont une in laudem Sti. Yvonis; Louvain, 1618, in-12.

2.° Commentariorum de jure novissimo, libri sex; Anvers, Verdussen, 1620 et 1644, in-folio; Arnheim, 1639, 1643 et 1661, in-4; Francfort, 1668, in-4.

Estimé.

3.° De jure pacis commentarii ad mores Belgii et Franciæ, conscripti, etc.; Louvain, 1620 et 1641, in-4.

4.° De jure feudorum commentarius, et ad mores Belgii

Digitized by Google

scriptus ; Louvain, 1624, 1641, in-4 ; Leyde, 1648, in-12 ; Cologne, 1663, in-12 ; Francfort, 1668, in-4.

5.° Syntagmata regularum juris utriusque etc. ; Anvers, 1646, in-folio.

6.° Ad titulos digestorum et codicis commentarius, juris romani et morum hodiernorum differentias continens ; Louvain, 1655, in-12.

Estimé.

7.° Prælectiones ad titulos digestorum de hereditatis petitione, de rei vindicatione, de usufructu, de servitutibus ; manuscrit.

Goudelin portoit d'azur à la couronne d'or.

Digitized by Google

L'on voit son épitaphe sur une vitre de la paroisse de St. Quentin à Louvain.

D. O. M.

« Et memoriæ sacrum. Clarissimo amplissimoque viro D. » Petro Gudelino, Artium, et J.U. » doctori celeberrimo, antecessori, acad. Lovan. emerito, D. » conservatoris privileg. assessori » prudentissimo, bis rectori » magnifico, ad suprema Belgii » concilia pluries vocato, votis » tranquillo, vitâ integerrimo, » scriptis claro, hujus templi » diu ædituo : ac D. Mariæ » Vander - Stegen, matronæ » spectatiss. ac probissimæ : » conjugibus nobilibus ac pia-

» simis, parentibus optimis :
» nec non D.^le Joannæ Gudeli-
» næ illorum filiæ, singularis
» modestiæ, probitatis, ac pie-
» tatis, sorori carissimæ hic sepul-
» tæ, poss. D. Phil. Gudelinus,
» JC^tus, senator Lovaniensis, (*)
» hujus ecclesiæ ædituus : et D.
» P. P. Gudelinus J. C. can.
» sicl. an. 1650.

« *Avec ces quartiers :*

« Goudelin, bourgeois, Buys-
» set, Flioquier : Vander Stegen,
» Van Kessel, Stercke, d'O-
» coche :

« *Et ces devises :*

« (*) On ne le trouve point au rang
» des conseillers, ni des échevins,
» dans les archives de la ville. »

Digitized by Google

« Tantum virtutis amore, et » Patience, passe science.

Voyez *Histoire d'Ath*, *par Boussu*, *in*-12, *Mons*, *chez Varret*, 1750, *pages* 202, 204.

Valère André, *bibliotheca Belgica*; *édition de* 1643, *pages* 741 *et* 742.

Fasti academici Lovanienses; *pages* 45, 156, 198, 199.

Oratio funebris habita Lovanii 22 *octob.* 1619, *in obitum*, *auctoris per Witteboort.*

Item *In Sodalitate jurisconsultorum.*

Henning Witten memoriæ jurisconsultorum decade primâ; *pag.* 57 *à* 66.

Paquot, *vol.* 17, *pag.* 298, *inclus.*

(167) Grimaudet; cet auteur est né à Angers, et non à Anvers, comme le dit le père Feller, par faute de typographie, car il n'y a jamais eu de présidial à Anvers.

Voyez *Dictionnaire historique*, *vol.* 4, *pag.* 467.

Nicéron, *vol.* 41, *pag.* 229.

---

(168) Henri de Kinschot, ainsi nommé du village de ce nom, près de Turnhout, dont ses ancêtres étoient seigneurs depuis le treizième siècle, né en la petite ville de Turnhout, en 1541, d'Ambroise de Kinschot, trésorier des domaines de la reine Marie de Hongrie, alors dame de Turnhout, issue d'une famille

Digitized by Google

très-illustre ; sa mère étoit dame Anne Jevaerts.

Pierre de Kinschot, l'un de ses ayeux, possédoit des terres en fiefs de Jean II, duc de Brabant, dès 1300, l'un de ses descendans.

Gislebert de Kinschot, mort cent ans après.

Nicolas de Kinschot étoit chevalier dès le quinzième siècle.

Gaspard de Kinschot étoit gentil-homme de la cour de la reine Marie de Hongrie.

Jean Kinschot étoit abbé de Tongerloo : il y décéda en 1477.

Gaspar Kinschot chanoine de St. Pierre à Louvain, bienfaiteur

Digitized by Google

de son chapitre et de l'université de cette ville.

Henri, dont il s'agit, fit sa philosophie et son cours de droit à Louvain, où il prit le degré de licentié, le 30 août 1566.

Il fit ensuite son cours de pratique à Bruxelles, sous son oncle maternel, Jean Gevaerts, l'un des plus célèbres avocats de son siècle, bientôt il en exerça lui-même les fonctions pendant quarante ans, avec tant de réputation, qu'on le consultoit de toutes parts comme un oracle.

Il s'appliqua particulièrement à former des élèves, qui devinrent d'excellens avocats; refusa

plusieurs fois la place de conseiller au conseil souverain du Brabant.

Il mourut au mois de septembre 1608, dans la soixante-septième année de son âge, et fut inhumé dans la collégiale de sainte Gudule à Bruxelles.

C'étoit un jurisconsulte, très-expert, intègre, désintéressé, prêt à servir en tous tems les pauvres comme les riches, et incapable de commettre la moindre injustice.

Il avoit épousé dame Marie Schot, sœur du très-savant père jésuite André Schot, issue de l'illustre famille du Douglas en Écosse.

Il eut de ce mariage Francois

de Kinschot célèbre jurisconsulte, et chancelier de Brabant, auteur de plusieurs bons ouvrages de jurisprudence, mort en 1654.

Henri Kinschot a donné :

1.° Responsa sive consilia juris; Louvain, 1633, in-folio; Bruxelles, 1653, in-folio.

Estimé.

Voyez *Valère André, bibliotheca Belgica; pages* 357 *et* 358.

Théatre de la noblesse du Brabant; partie 3, *généalogies* 45 *et* 46, *pages, non chiffrées,* 593, *à* 607.

Christynen, tombeau des hommes illustres; édition de 1673, *page* 73.

Digitized by Google

Foppens ; vol. premier, page 452.

Paquot ; vol. 4, page 270 inclus 282.

---

(169) Pierre Peck, dit Peckius, fils de Pierre Peckius et de dame Catherine Gilis, née à Louvain.

Son père étoit issu d'une famille illustre ; il étoit chevalier, et seigneur des villages de Bouchaute, de Borsbeque, et d'Hove en Brabant.

Pierre Peck, fils, naquit à Ziriczée en Zélande, vers le commencement du seizième siècle.

Après avoir enseigné le droit

Digitized by Google

à Louvain, pendant quarante ans, avec autant de succès que de célébrité, il devint conseiller au grand conseil de Malines, en 1586, où il mourut en 1589.

Il laissa divers ouvrages de jurisprudence, précieux et estimés, que les savans jurisconsultes, qui veuillent tout approfondir, consultent encore tous les jours.

On les a recueilli à Anvers, en 1647, in-folio.

Ils avoient été imprimés plusieurs fois in-12, notamment à Cologne, en 1614 et en 1615.

Le traité de jure sistendi, et de testamentis conjugum, de cet auteur, sont des chefs-d'œuvres

Digitized by Google

d'érudition ; les cas les plus épineux y son décidés avec autant de précision, que de sagacité ; on lui fit cette épitaphe :

D. O. S.

PETRO PECKIO

Regio in magno senatu Belg. consiliario
Et supp. libell. magistro ;
Ziriczææ nato,
Mechliniæ XVI. kalend. Aug.
M. D. LXXXIX. denato,
Lovanii,
Ubi multis annis jus enarrarat,
Apud suos deposito,
Inque hoc, inque illo munere
Publicè bene mer., scriptis claro,
Pietatis colentiss.
Omnibus bonis amico, cleri studiosiss.
CATHARINA GILLIS, vidua
Et liberi poss.
Vixit annos LIX diem I.
Bene quiescat in domino Jesu. »

Son fils, Pierre Peckius, se

Digitized by Google

marié à dame Barbe Boonen, sœur de l'archevêque de Malines ; il mourut à Bruxelles, en 1625.

Il devint conseiller de Malines, comme son père, ensuite président du tribunal militaire des Pays-bas, depuis chancelier du conseil souverain du Brabant, conseiller d'état, nommé cinq fois ambassadeur en France, en Allemagne et en Hollande ; Henri IV l'appelloit devant sa cour ; le sage de la Belgique, et demanda à ce profond diplomate si son souverain l'archiduc avoit beaucoup de ministres de cette force ? Peckius lui répondit : « Sire, le souverain, mon maître, envoye les sages vers les sages,

Digitized by Google

les insensés vers les insensés, et il m'a nommé son ambassadeur vers Votre Majesté. »

Il fut député au congrès qui se tenoit en la ville de Santen, pour pacifier le différent sur la souveraineté des duchés de Berg, de Clèves et de Juliers.

Il remplissoit ses loisirs par l'étude de la poësie.

Ce savant a laissé : Votum pro studiis humanitatis ; Anvers, in-4.°

Le jésuite Laurent Uwene lui fit cette épitaphe, qu'on voyoit dans l'église des annonciates de Bruxelles : elle est ainsi conçue :

« Hic situs est PETRUS PECKIUS
Topatcha Bouchaultii,
Sotsbeke, Hove etc.

Qui se quid scientiæ ignoraret,
Per omnes artes bonas grecè latinè que
Doctus transiit;
In jurisprudentia substitit et excelluit,
Ducum supremorum consiliorum
Senator,
Brabantiæ cancellarius,
Summus castrensium causarum judex;
Legatus
In Galliam, Germaniam, Hollandiam
Quinquies missus;
Legatione ultimâ summo vitæ periculo
Pro patria functus; Bruxellæ denique
Etiam vita defunctus An. M. DC. XXV.
XXVIII. ulii.
Viro tot virtutibus, et honoribus claro
BARBARA MARIA BOONEN
Uxor mæstissima posuit.
Obiit XXV octobris M. D. C. XXIX.

Son fils, Pierre-Antoine Peck, se fit chartreux près d'Enghien; il a donné; Vita sancti Brunonis Carthusiensis ordinis patriarchæ; Anvers, 1659, in-8.

Digitized by Google

Voyez *Foppens*; *vol. 2*, *pages* 999 *inclus* 1002.

---

(170) Jean Tack, dit Ramus, né à Tergoes, en Zélande, le 28 février 1535, s'appliqua de bonne heure, aux belles-lettres; il y fit des progrès si heureux qu'à l'âge de vingt ans il devint professeur de rhétorique et de langue grecque à Vienne en Autriche.

Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, et prit le bonnet de docteur en droit en l'université de Louvain, le 3 octobre 1559, et y obtint la chaire royale des institutes l'année suivante.

En 1562, Philippe II, l'envoya professer cette science à l'université

l'université qu'il venoit de fonder à Douay.

Les états du Brabant le rappellèrent à Louvain, en 1565, et lui conférèrent la chaire du digeste avec des appointemens considérables.

Ramus, avoit à ses leçons un concours prodigieux d'auditeurs; le célèbre jurisconsulte Denis Godefroi étoit au nombre de ses écoliers.

Les troubles civils qui survinrent à Louvain, en 1578, obligèrent Ramus de se retirer à Dôle en Franche-Comté, où il accepta une chaire en droit.

Il y mourut le 25 novembre de la même année, âgé de 43 ans et 9 mois.

Digitized by Google

Il laissa de son mariage avec dame Adelaïde Goyaerts, deux enfans, Jean et Catherine.

Ramus étoit très-instruit dans l'antiquité, les belles-lettres, et les principes du droit naturel ; il fit usage de ses connoissances dans ses leçons, et comme la nature l'avoit doué d'une éloquence rare et d'une méthode ingénieuse, ses leçons étoient courues avec affluence, et tout en instruisant la jeunesse dans le droit romain, il leur inspiroit en même tems le goût de l'histoire et des belles-lettres.

Ramus désapprouva l'érection des quatorze nouveaux évêchés des Pays-bas, et son collègue Jean Molinœus partagea ses sentimens.

Digitized by Google

Consulté avec Wamesius, Herembaut, de Biloen et Peckius, tous docteurs en droit à Louvain, sur la pacification de Gand; ils répondirent qu'elle ne renfermoit rien de contraire à la religion catholique, et soumirent leur avis à la censure du St. Siége.

Ce double procédé déplut beaucoup à Philippe, et lui inspira des doutes sur l'orthodoxie de Ramus.

L'on a de ce savant les ouvrages suivans:

1.° Bouclier d'Hercule, poëme mythologique de 480 vers, par Hesiode, traduit du grec en latin; Bâle, chez Jean Oporin.

2.° Elegiæ de gestis archiducum Austriæ.

Inséré au vol. 3, dans les Deliciæ poetarum Belgarum.

3.° Nicolai secundi rerum Turcicarum, libri duo.

4.° Æconomia seu dispositio regularum juris utriusque; Louvain, 1557, in-12; Cologne, 1592, in-12.

5.° Commentarius ad titulos undecim de tutelis ex libris institutionum imperialium; Louvain, 1557, in-12.

6.° Commentarii methodici ad regulas juris utriusque etc.; Louvain, 1641, in-4.

7.° Joannis Sualcoti, ad octodecim titulos libri primi codicis de juris et facti ignorentiâ prælectio accedit Rami J.C. commentarius,

Digitized by Google

et tractatus de analogia juris et facti, Louvain, 1652, in-12.

8.° Imperalium institutionum classica seu per locos et sectiones divisa interpretatio, in-folio.

9.° In tertium librum institutionum, in-4.

10.° In titulum de verborum obligationibus, in-4.

11.° Explicationes titulorum XVII libri XVIIIetc. digestorum; in-folio.

12.° Annotata in primum titulum digestorum in fortiati, soluto matrimonio quem ad modum dos petatur; in-folio.

13.° Ad digesta commentarius etc. resté manuscrit.

Tuldenus vante sa méthode

Digitized by Google

et son erudition en ces termes :

« Ramus dum amplissimam juris cognitionem articulatissimâ methodo disponeret et promptissimo eloquio illustraret unicè aptus ad docendum erat. »

Voyez *Foppens ; vol.* 2, *pag.* 715, 716.

Registre de la paroisse de St. Pierre de Louvain.

Valère André bibliotheca Belgica de Belgis vitâ scriptisque claris ; 1643, *in*-4, *pag.* 551.

Fasti academici Lovanienses ; pag. 195.

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1628, *in folio*, *pag.* 362.

A Miræi diplomatica, ultima

Digitized by Google

editio, in-folio, vol. 3, pag. 472.

P. Bor Nederlandtsche Oorlogen; edition de 1621, vol. 2, livre X, feuillet 208, verso.

Paquot, vol. 6, pages 185 inclus 187.

---

(171) George Rattalier, dit Rattaller, naquit à Leuwaerde, capitale de la Frise, en 1528, d'une famille noble et ancienne.

Son père étoit premier trésorier de l'empereur Charles-Quint, en Frise, sa mère étoit de la famille ancienne de Souck.

Il fit ses premières études au collége de Ste. Catherine de Leuwaerde, sous le célèbre régent Antoine de Cologne, et eut pour maître Suffridus Petri; il les

Digitized by Google

continua au collége de saint Jérôme à Utrecht, sous le savant George Macropedius : il y fit des progrès fort rapides, particulièrement dans la poésie qui fit toujours ses délices.

Son père, pour le détacher d'un talent qui pouvoit nuire aux vues qu'il avoit pour son établissement, l'engagea de s'appliquer à la jurisprudence.

Ratallier prit ses degrés de licentié en droit, à l'université de Louvain, en 1548.

Il se consolida dans cette science, sous le célèbre docteur belge Etienne Stratius, que l'université de Bourges avoit appelé en cette ville, et acheva de

Digitized by Google

s'y perfectionner dans les diverses universités de l'Italie.

A son retour aux Pays-bas, Charles-Quint le nomma conseiller au conseil d'Artois, et en 1560 il devint conseiller au grand conseil de Malines.

Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-bas, l'envoya en ambassade près de Fréderic II, roi de Dannemarck, et pour le récompenser de l'heureux succès de sa négotiation, on le nomma président du conseil souverain de la province d'Utrecht, le 11 août 1569.

Il s'acquitta de ces honorables fonctions avec honneur et sagacité, jusqu'au 6 octobre 1581,

Digitized by Google

jour de sa mort dans la salle même du conseil.

Il laissa de son mariage, avec dame Marguerite Vanloo, ou Vanloon, noble demoiselle de la Frise, un fils nommé Philippe, Greffier du conseil d'Utrecht, et deux filles : Catherine, morte sans génération, et Cornelie, mariée à M.r Pierre Doublet, trésorier des états-généraux des Pays-bas unis, dont les descendans ont pris le nom de Rattaller.

Suffridus Petri, son ami, fait on éloge en ces termes :

« Sa taille étoit haute et robuste, » sa chevelure noire, sa barbe » courte et épaisse, les yeux » noirs et rians, le nez aquilin :

» et il ajoute que les grâces et » les muses sembloient lui avoir » formé le corps.

« Il lui donne aussi une voix » mâle, et harmonieuse : mais, » dit le même historien, ces » agrémens extérieurs n'étoient » rien au prix de ses qualités in- » térieures.

« En effet, les autres biblio- » graphes nous le représentent » comme un magistrat laborieux, » actif et d'une intégrité à toute » épreuve.

« Il n'est pas moins certain, » qu'il fut un bon jurisconsulte » et un savant humaniste ; il » entendoit parfaitement le grec, » et il a réussi dans la poésie » latine. »

Digitized by Google

Adrien Vandenburch, fit son éloge comme il suit :

« Te meritò proles flent, et dolet uxor ademptum,
Ilatallere, tuæ gloria magna domûs.
Te luget quidquid Phœbo, musisque dicatum est,
Et quidquid leges, sacraque jura colit.
Nam quoquò aspicias, ita te doctrina beârat,
In varieque favens duxerat artis opus :
Ut non unius fueris laus summa senâtus,
Ac præcellentis primus honore togæ,
Sed quid agant ? superanda gravis fortuna fenerando est,
Nec suprema potest ire redire dies.
Unum est, quo debent animi lenire dolorem,
Atque levare gravi pectora mœstitiâ :
Quòd, mundo ereptus, miseri contagia sæcli
Fugeris, et quidquid tristia fata trahunt. »

Rattalier à laissé : 1.° Hessiodi (*) opera et dies latino carmine

(*) L'illustre Belge Flamand, fut

elegiaco, etc.; subjunctus est ejusdem Rattaleri epigrammatum liber unus; Francfort, 1546, in-12.

L'auteur étoit lors âgé de 18 ans.

2.° Sophoclis poetæ tragici Ajax Flagellifer, Antigone et Electra latine, Georgio Rattallero inter-

---

Mr. Des Graves, ce législateur, dans son immortel, et inimitable ouvrage intitulé: la République des champs Elisées, vol. premier, page 177, prouvé qu'Homère et Hésiode étoient Belges Hollandois; les preuves sont si convainquantes, qu'aucun savant n'a essayé jusqu'ici de les attaquer, si cela arrivoit la réplique victorieuse ne tarderoit pas à paroître.

Voyez *Cet ouvrage; vol. 24, pages 95 inclus. 105; vol. 35, pages 145, 154 et 155.*

Digitized by Google

prete ; Lyon, 1550, in-8 ; Paris, Henry Etienne, 1567, in-16.

3.° Sophoclis tragediæ quot-quot exstant, latino carmine redditæ ; Anvers, 1570 et 1576, in-12.

4.° Euripidis tragædiæ tres etc. ; Anvers, Plantin, 1581, in-16.

5.° Brevis catalogus omnium præfectorum sive toparcharum qui Ultrajectinam ditionem sub Carolæ Quinto, etc.

Insérée dans les Scriptores Frisiæ de Suffridus Petri, pages 382, 384, 385, édition de 1699.

Ses lettres latines insérées dans Illustrium et clarorum virorum epistolæ selectiores ; Leyde, Elzévirs, 1617, in-8.

Digitized by Google

6.° Elogia in obitum Guillelmi Canteri ; 1575.

Voyez *Foppens ; vol. premier, page* 342.

Republique des champs Elisées, ou le monde ancien etc., par Mr. Charles des Graves, ancien conseiller du conseil en Flandre, membre du conseil des anciens ; à Gand, chez Goesin, 1806, in-8, vol. 1.er, pages 176, 177 *et* 178.

Valère André bibliotheca Belgica ; 1643, in-4, page 266.

Swertius Athenæ Belgicæ ; Anvers, 1620, in-folio, pages 275, 276.

Suffridus Petri opera, ultimâ editio ; pages 378, *à* 386, *et appendice.*

Digitized by Google

Ad chronicon Joannis de Becka editio Loppii ; pages 190, 191.

Justi-Lipsii epistolæ, centuriæ prima ; lettre 28.

Locrii chronicon Belgicum ab anno 258 *ad annum* 1600 ; *Arras*, 1616, *in-4*, *page* 595.

Gaspari Burmanni Trajectum eruditum ; Utrecht, 1738, *in-4*, *pages* 277, 278, 279, 280 *et* 281.

Paquot ; vol. 14, *pages* 169 *inclus* 179.

---

(172) Frédéric Vanden-Sande, dit à Sande, né à Arnheim, dans la Gueldre, l'an 1577, du mariage de Regnier Vanden-Sande, jurisconsulte célèbre, issu

Digitized by Google

d'une famille ancienne, et bourgue-maître d'Arnheim, et de dame Catherine Vanreyd son épouse.

Il fit ses premières études avec succès dans sa ville natale, étudia en droit, patrocina quelques années avec beaucoup de célébrité: il devint successivement bourgue-maître d'Arnheim, conseiller, et depuis avocat fiscal au conseil souverain de la Gueldre, curateur de l'académie de Harderwick, ambassadeur des provinces Belgiques unies, vers divers potentats de l'Europe, et notamment à la cour des ducs régnans de Brunswick, et vers les villes anséatiques, finalement député à l'assemblée des états-

Digitized by Google

généraux; à la Haye, où il mourut en 1617, âgé de 44 ans.

Son frère Jean, né à Arnheim, en 1579, qui devint successivement avocat, docteur en droit, et professeur de Pandectes à l'académie de Franequer, depuis conseiller à Lenwaerde, où il mourut en 1638.

Il a laissé : Opera juridica; Anvers, 1674, in-folio.

Estimé.

Fréderic, son frère, qui fait l'objet principal de cet article biographique, a donné:

1.° Commentarius in Gelriæ et Zutphaniæ consuetudinis feudales; Harderwick, 1625, in-12; Arnheim, 1637, in-4.

Savant, estimé.

Digitized by Google

2.° Commentatio in consuetudinem Gelriæ de effestucatione etc.; Arnheim, 1638, in-12; 1651, in-4; 1658, in-4.

3.° Abrégé de l'histoire des Pays-bas, depuis 1566 jusqu'en 1638, en commun avec son frère Jean; Utrecht, 1651, in-12; Leuwarde, 1651, in-12; Amsterdam, 1667, 2 vol. in-12; Utrecht, 1651, in-12.

Frédéric et Jean étoient deux jurisconsultes de première classe, et qui rivalisoient les Peckius, les Wamesius, les Ramus, et les Goudelin.

Les journalistes de Leipsic ont fait l'éloge de Jean à Sande, en ces termes :

Digitized by Google

« Inter celebres Frisiæ jurisconsultos, si non primum, parem certè primo loco meruisse. Joannem à Sande, scripta ejus non Belgio tantùm, sed et apud nos, jure quodam suo magni semper æstimata demonstrant.

« Quantâ enim auctoritate polleant in judiciis nostris, quà superioribus, quà inferioribus, decisiones ejus Frisiæ, omnigenâ videlic et ac solidâ, refertæ jurisprudentiâ, quis est qui ignoret ? »

Voyez *Foppens, vol. premier, pag.* 323; *vol.* 2, *pag.* 722 *et* 1061.

Emo-Lucii Vriemoet athenarum Frisiacarum, libri duo,

Leuwaerde, 1758, *in*-4, *pages* 93 *inclus* 97.

Valère André bibliotheca Belgica, 1643, *in*-4; *pages* 193, 252, 557, *et* 558.

Heinsii poemata; édition de 1649, *pages* 32, 33, 34, 35.

Paquot; vol. 15, *pages* 114 *inclus* 127.

---

(173) Daniel Vanvlierden, né à Bruxelles en 1518, descendoit d'une famille patricienne originaire d'Oirschot, anciennement seigneur du village de Vlierden, dans la Mayerie de Bois-le-duc.

Son père, Balthazar Vanvlier-

den, étoit licentié en droit; sa mère se nommoit Catherine Vanthienen.

Il fit sa philosophie à Louvain, y prit l'état ecclésiastique, et y étudia la théologie pendant 4 ans.

Il fit ensuite un cours de médecine à l'université de Bologne, en Italie, y soutint des thèses en cette science, et s'y fit recevoir docteur médecin, devint médecin de Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint.

Il a donné 1.° Conclusiones medicæ.

2.° Epistola non minus theologica quam medica, ostendens medicum non debere ad mortem

rum etiam animæ (*) suppetia dare.

Gilles, son frère, jurisconsulte, célèbre, mort à 62 ans, en 1586.

Un autre Vanvlierden, dit Lambertus, de Vlierden, né à Herstal près de Liège, en 1564, qui fit ses études à Aix-la-chapelle, à Liège et à Cologne : il

(*) Ce principe sera toujours goûté des médecins instruits, de bonne foi et religieux ; les successeurs des Marat, des Lamétrie, des Gillotin et des Helvétius, n'en conviendront jamais ou plutôt feront semblant de ne pas en convenir pour jouer les hommes prétendument d'importance.

fût second en philosopie à Louvain ; prit ensuite le parti des armes, qu'il abandonna pour embrasser l'étude du droit ; il suivit pendant 50 ans, la carrière du barreau, tout en cultivant les muses.

Il mourut à Liége, dans un âge avancé, vers le milieu du dix-septième siècle.

C'étoit un jurisconsulte loyal, humain et très-instruit.

Il étoit bon poëte, ses vers sont clairs, harmonieux : il firent le délassement de sa vieillesse, sa prose étoit nerveuse, élo-quente.

Il a laissé : 1.° Eloge d'Ernes-te et Ferdinand de Bavière, évêques

Digitized by Google

évêque de Liége, en vers latins; Liége, 1613, in-8.

2.° De electione et coronatione Ferdinandi secundi imperatoris; Liége, 1619, in-8.

3.° Epitaphium dominæ Catharinæ de Michel D. Wilmade dri, consularis et prætorii filiæ, quod inscripsit antia Daphniæ Jonas; 1619, in-8.

4.° Vota, preces et monita publica pro bello Bohemico; Liége, 1621, in-8.

5.° De morte Alberti pii Belgarum principis; Liége, 1622, in-8.

6.° Epistolas militum regiorum ad obsessos Bredæ rebelles milites, et horum ad illos responsa-

mas, sed alieno nomine Augustæ Rauracorum; 1625, in-8.

7.° Tractatus de triginta duobus tribubus opificum civitatis Leodiensis deque earum origine; Liège, 1628, in-8.

8.° Fastos magistrales inclytæ civitatis Leodiensis, ad normam Cæsareæ jussionis ab comitiis anni 1628; in-8 Calendas Augusti habitis; Liège, in-8.

9.° Historiam civitatis Leodiensis seu tabulæ ejusdem subjectam.

10.° Edicta nummorum omnium, quorum usus in civitate Leodiensi et vicinis provinciis, ab anno 1477, ad usque annum 1623; Liège, 1623, in-4.

Rare, curieux et recherché.

11.° Hercules Belgicus, sive de

Digitized by Google

rebus Caroli Longevallii, comitis Bucquoii ; archistrategi Cæsarei in Bohemiâ et Hungariâ gestis etc.

Resté manuscrit.

12.° Prosopopeja satyrica ; civitatis Leodiensis ab adventu Joannis de Weerdt, et subsecutorum motuum, ab anno scilicet 1636, etc.

Voyez *Foppens ; vol.* 2, *pages* 803 *et* 804.

Paquot ; vol. 17, *pages* 342 *et* 343.

---

(174) Jean Wamesius, né à Liège, en 1524, fit son cours de philosophie à Louvain, s'appliqua ensuite particulièrement

Digitized by Google

à l'étude de la langue grecque.

Il fit depuis son cours de droit sous le célèbre Rutger Rescius, qui fut son protecteur et son ami, dont il épousa la veuve.

Il reçut le bonnet de docteur en cette science, à Louvain, le 29 août 1553, avec Joachim Hopperc, Jean Venduillie, et Pierre Peckius, qui étoient les plus célèbres jurisconsultes de leur siècle.

Wamesius fut pendant deux ans professeur ordinaire aux institutes, puis aux pandectes, durant seize années.

Il y devint professeur primaire en droit canon, dès 1570 (*)

(*) L'université de Louvain avoit au moins deux professeurs en droit,

il s'acquitta des fonctions de cette nouvelle chaire avec beau-

deux aux institutes, trois aux pandectes, deux en droit canonique, entre lesquels l'on comptoit un professeur primaire en droit canon, et un en droit civil; ces deux professeurs primaires présidoient alternativement et exclusivement aux thèses de licence; les docteurs ordinaires présidoient aux grandes disputes et aux thèses que les bacheliers en droit devoient soutenir pour obtenir le grade de bachelier formé, après avoir subi l'examen dit du bacclaureat.

Un des docteurs, et professeurs ordinaires en droit canon, étoit président né, des disputes ou thèses dit sabbathines dont l'usage étoit peu fréquent dès 1777.

Ces sept chaires, étoient nommées ordinaires, quatre autres chaires dites de six semaines, se donnoient à des

Digitized by Google

coup d'intelligence et de succès, il fit de très-bons écoliers.

---

licentiés, ordinairement répétiteurs en droit, elles se donnoient pendant les six semaines de vacances.

Voyez *Cet ouvrage ; vol.* 5, *pages* 164, *article université de Louvain.*

Les revenus des docteurs primaires en droit étoient d'environ 4 mille florins, ceux des docteurs de l'étroite faculté d'environ 3 mille florins.

Aujourd'hui les professeurs en droit en l'académie de Bruxelles, ont un traitement de 10 mille francs, moyennant quoi, les droits que payent les candidats aspirant le degré de licentié avocat, ne se perçoivent plus au profit des docteurs.

L'ordonnance de Marie-Thérèse, du 17 février 1743, fixa les droits à payer par les aspirans à la licence, à 295 florins 15 patards 2 deniers.

Digitized by Google

Il mourut à Louvain, le 22 juillet de l'an 1590.

Wamesius possédoit toutes les qualités du cœur et de l'esprit; il avoit le génie vif et aisé, très-prompt, le jugement sain, une mémoire prodigieuse; extrêmement laborieux.

Aujourd'hui 1810, il payent la somme de

Voyez *Coutumes de Tournay*, *in-4*, *pages* 481 *inclus* 489.

Digitized by Google

elle joignit à l'éloquence, une diction aisée, coulante, méthodique et très-persuasive. L'on écoutoit toujours ses leçons avec un nouveau plaisir.

L'accent et le mode de l'expression, le geste, le ton de la voix, tout concouroit avec son éloquence et son érudition méthodique et adroitement ménagée, à en faire le premier professeur de droit de son tems, qui le nomma le Sævola de son siècle.

Ces talens inimitables, que Wamesius faisoit briller dans la chaire (*) on les retrouvoit avec

(*) En 1777 inclus 1782, époque à laquelle je faisois mon cours de droit en la très-célèbre et très-savante

un nouveau plaisir, consulté dans le cabinet.

---

université de Louvain, je crus remarquer que le docteur en droit de Nelis y étoit le père de l'éloquence.

Vanelewick, s'y faisoit distinguer par sa rare érudition ; Collignon par ses soins, ses recherches et ses heureuses applications ; Heusseling pour la controverse ; Le Plat par ses idées neuves et quelquefois hazardées.

Mais le plus intéressant de ces professeurs en droit étoit le docteur Vangobbelsroye, lors professeur aux institutes : à une érudition dont je n'ai pas connu d'imitateur : il joignoit une diction pure, châtiée, élégante, une méthode précise, et d'une concision tellement liée dans son ensemble, que celui de ses écoliers, à qui il échappoit une phrase de son discours, risquoit d'en perdre le texte

Digitized by Google

Il étoit l'oracle de l'Europe ; les grands, les prélats, les prin-

---

Le même docteur Vangobbelchroye, natif de Louvain, aujourd'hui professeur en l'académie de Bruxelles, et très-certainement un des premiers de son siècle, a pour collègues Monsieur Maurissens, de Bruxelles, connu dans la république des lettres par un ouvrage très-précieux et très-savant sur le droit romain ; et Monsieur Tarte, né à Namur, professeur du code Napoléon, qui joint à une vaste érudition ; l'éloquence, la méthode, et des idées extrêmement ingénieuses.

Le cours de ses leçons est très-suivi, elles sont précieuses et intéressantes ; il fait des élèves instruits.

Monsieur Tarte, étoit substitut du procureur-général impérial à la cour d'appel à Bruxelles ; il s'est acquis

Digitized by Google

ces et les potentats, lui soumettoient les questions les plus ar-

---

d'ailleurs une juste célébrité par le journal des arrêts de cette cour d'appel, de celle de Liége, etc., dans lequel il rédige avec autant de précision que de sagacité, les motifs qui ont dicté ses décisions, Mr. Tarte son frère joint à Mr. Fournier, membre de ladite cour, continuent aujourd'hui ce journal précieux avec le même succès.

Ces trois savans doivent leur nomination à leur mérite reconnu, aux rapports judicieux, et aux soins actifs et perspicaces de Monsieur Beyts, procureur-général en ladite cour, chancelier de la troisième coherte de la légion d'honneur, et inspecteur de ladite académie.

Monsieur Beyts, est né à Bruges, vers le milieu du dix-huitième siècle, d'un chirurgien très-respectable par

dues, non-seulement pour la jurisprudence, mais aussi pour la diplomatie et la politique de l'horison agité par les troubles civils.

Philippe II, le nomma se-

---

ses talens, et par un rare probité. Il devint éminemment premier en philosophie à Louvain, après avoir patrociné avec des succés éclatans; il devint substitut du procureur-général de la province de Flandre ensuite conseiller pensionnaire de Bruges.

En 1793, il fut nommé législateur aux 500, où il se signala par plusieurs motions et discours, où l'on voit tout à la fois le littérateur instruit, le jurisconsulte éclairé, le citoyen attaché à sa patrie, et aux bazes éternelles de la justice.

Monsieur Beyts, en 1797, défendit à la tribune des 500, la cause malheu-

Digitized by Google

crétaire d'état des Pays-bas, mais le modeste professeur, remercia ce prince, en lui observant que les douleurs de la goutte qui le tourmentoient, étoient un

---

reuse des émigrés ; il y traça le tableau effrayant de la terreur portée dans le haut et bas Rhin, où 30 mille individus qui n'avoient pu rentrer dans les délais prescrits, étant bloqués dans la forêt Noire, devoient être reçus dans leur patrie.

Il s'éleva contre la réduction des rentes, sur l'état, et contre le projet d'exclure les nobles des fonctions publiques.

Il attaqua fortement les dilapidations commises par les compagnies de publicains, notamment la compagnie de Dijon ; fut nommé rapporteur sur le traité de Campo Formio, dont il pro-

Digitized by Google

obstacle à ce qu'il pût en remplir convenablement les importantes fonctions.

Etant juriste à Louvain, et postérieurement j'ai, en mon particulier, regardé les ouvrages

---

posa l'adoption, qui fut à l'instant décrétée par urgence.

Après la journée du 19 brumaire, il fut nommé préfet au département de Loir-et-Cher, d'où il fut appellé par le gouvernement, à Bruxelles, aux importantes fonctions ci-devant rappellées, qu'il remplit avec autant de prudence que de sagacité, et avec l'applaudissement unanime des administrans et des administrés, et particulièrement de la classe, souvent peu nombreuse, des vrais sages.

Digitized by Google

de Wamesius comme supérieurs, sous tous rapports, à ceux de Voët, de Tuldenus, d'Heineccius, de Goudelin et autres ; ils leur sont supérieurs par la méthode, la netteté, le choix des expressions et des matières, l'heureuse application des principes posés, et les conséquences frappantes, qui en résultent.

Cet auteur fera toujours les délices des vrais jurisconsultes.

Wamesius, fut enterré en l'église collégiale de St. Pierre de Louvain, où ses héritiers lui dressèrent ce monument :

« Memoriæ sacrum.
IOANNES WAMESIUS H. S. E.
Quem breviter lector nosce.
Natus est Leodici eburonum anno.

Digitized by Google

M. D. XXIV. Ad studia litterarum,
Et inde juris transiit,
In iis quoque famam adeptus,
Etiam græcis,
Naturâ et industriâ duce.
At in jure ad culmen ipsum conscendit
Doctor renuntiatus anno M. D. LII.
Publicè professor in hâc scholâ
Anno M. D. LV.
Denique primarius antecessor
Anno M. D. LXX.
Hoc munus cum laude ann. XX. obiit,
Primoribus gratus, vulgo venerabilis,
Omnibus carus;
Breviter doctrina, prudentia, auctoritate
Inter ævi sui primos.
Obiit diutinâ infaletudine
Anno M. D. XC. XI. Kal. Sextil.
Iste vir fuit, lector; sed fuit.
Tu quoque, quod es, non eris,
Alius alias, sed omnes huc imus.
Cogita, et huic bene adprecare,
Ita prosteri tibi.

Digitized by Google

Magnæ Dei per eos misericordiæ.
Heredes pp.

Les docteurs Wamesius et Corselius, l'un son neveu, l'autre son allié, firent imprimer ses ouvrages, après sa mort, savoir :

1.° Recitationes ad titulum decretalium de appellationibus ; Louvain, 1604, in-4.

2.° Responsorum sive consiliorum de jure pontificio ; Louvain, 1605, 1618 et 1643, in-folio.

3.° Responsorum sive consiliorum ad jus forumque civile pertinentium, centuria sex ; Louvain, 1659, in-folio ; Louvain, 1663, 3 vol. in-folio.

Le célèbre Juste-Lipse fit son éloge en vers latins.

Voyez *Foppens*, vol. 2, pages 752, 753.

---

(172) François Baudoin, dit Balduinus, né à Arras, le premier janvier 1520, d'Antoine Baudouin, écuyer, et de noble dame Henriette-Marie Déforest.

Il commença ses études en sa ville natale, et vint les achever à Louvain.

Il s'y perfectionna dans la langue latine; sous le célèbre Conrad Goclenius, et, dans le grecque, sous le savant Rutger Rescius, tous deux professeurs au collége des trois langues.

Il y étudia en sus le droit et l'histoire ecclésiastique et civile à

la persuasion de son professeur Gabriel Mudæus, qui soutenoit avec raison que l'étude approfondie de l'histoire, applanissoit beaucoup les doutes et les difficultés qui se présentent dans celle de la jurisprudence.

Ses progrès dans le droit furent prodigieux, et étonnèrent ses maîtres mêmes.

Il se rendit à Paris, en 1540; il y lia un commerce d'amitié avec Guillaume Budé, Jacques Cujas, Lazarre Bauf et Charles Dumoulin, chez qui il logeoit, et qui lui inspira du penchant pour le calvinisme.

Il se rendit un moment à Louvain, le 13 février 1542; partit

ensuite pour l'Allemagne, vit Bucer à Strasbourg et Calvin à Genève.

Papire Masson, dit que l'humeur bourrue et sanguinaire de Calvin, lui déplût extrêmement.

Il conçut de l'estime pour Bucer et Melanchton, à cause de leur douceur et modération.

Baudouin suivit le marquis de Bergopzom à la cour de Charles-Quint, en 1544; il se fit remarquer de ce grand monarque par son génie et par une anecdote assez comique :

Ce prince avoit l'habitude, avant de se mettre au lit, de prendre un gobelet de vin.

Baudouin, pressé de la soif, et ne trouvoit dans l'appartement,

but le vin préparé pour Charles-Quint, qui, au lieu de s'en courroucer, admira la hardiesse du docteur.

Baudouin, passa à Genève, où l'on assure qu'il embrassa le calvinisme, et qu'il fut admis à la cène.

L'on ajoute qu'il changea sept fois de religion; ce qui lui attira le sobriquet d'Ecebolius, pour signifier qu'il changeoit de croyance comme de chemise.

Il fut depuis appelé à Bourges, pour y enseigner la jurisprudence; les calvinistes le dépouillèrent en route et lui enlevèrent ses tables et mémoires, recueillies avec beaucoup de peines et de travail, pour l'histoire ecclésiastique.

Il y reçut le bonnet de doc-

teur en droit, avant de prendre possession de sa chaire, le 12 mars, 1549, des mains d'Eguinarius Baro (*)

(*) Les mauvais plaisans ont débité constamment des contes pitoyables sur l'université de Bourges, qui de tous tems a fourni les plus grands sujets pour le droit, tels que Cujas, Duaren, Donneau, Baro et Lasne, etc.

Ils ont débité que les armes de l'université étoient un âne assis dans un fauteuil.

Le fait est que le célèbre et savant professeur Lasne, donnant la leçon à Bourges, assis dans son fauteuil, un insolent écolier lui adressa la parole en ces termes :

Tu Asine proeses.

Le vrai est, que les armes de l'uni-

Digitized by Google

Il y professa le droit avec succès pendant sept années, et fut remplacé par le célèbre Cujas.

Ses talens avoient excité la jalousie du professeur Duaren, qui avoit 920 livres de gages, tandis que le Belge Baudouin, qui le surpassoit en talens, n'en avoit que 350.

---

versité de Bourges sont trois surmontées d'une fleur de Lys.

Aujourd'hui, 1810, Bourges a une académie de théologie.

Il se rendit à Strasbourg, où il enseigna la jurisprudence pendant une année ; de là il donna des leçons de droit et d'histoire à Heydelberg, pendant 5 ans.

Le roi de Navarre l'employa ensuite à plusieurs négotiations ; il devint depuis précepteur de son fils naturel, Charles de Bourbon ; de retour en France, il professa de nouveau la religion romaine.

Maximilien de Berges, archevêque de Cambray, lui avoit procuré une chaire de droit en l'université de Douay ; mais Baudouin s'étant rendu à Bruxelles en 1564, où il eut de fréquentes conférences avec Guillaume

Digitized by Google

Jeanne de Nassau, princesse d'Orange, et ses adhérens, ne put profiter de cette promotion; et il y dressa pour ce prince une requête, et un discours en forme d'avis, sur les troubles de la religion, qui furent envoyés à Philippe II.

Baudouin, se trouva aux premières assemblées des mécontens à Bréda, l'on croit qu'il y dressa le mémoire qu'ils présentèrent le 3 avril 1566, à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-bas, pour en obtenir le libre exercice de la religion protestante.

L'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles, en 1567, la crainte qu'il eut que ce gouverneur des Pays-bas le choisisse pour un

des juges formant le conseil des troubles, et qui devoient prononcer sur le sort des comtes d'Hornes et d'Egmond, motivèrent son retour à Paris, où il donna des leçons publiques de jurisprudence, auxquelles se trouvoit un grand nombre d'auditeurs.

De là il fut nommé professeur à l'université de Besançon.

Le duc d'Anjou le nomma son maître des requêtes, et professeur en droit à Angers, en 1568.

Ce prince, élu roi de Pologne en 1573, le fit conseiller d'état, et lui destina une chaire de jurisprudence dans l'université de Cracovie.

Il ne put profiter de cette nouvelle faveur : il succomba aux

Digitized by Google

subites d'une fièvre continue, au collége d'Arras, à Paris, le 24 octobre 1573, dans le sein de l'église catholique, entre les bras du célèbre père Jean Maldonat, jésuite.

Il y fut enterré dans le cloître des Mathurins.

Jean Dorat lui fit un éloge funèbre, en vers, que Papire Masson recueillit.

Il lui fit cette épitaphe :

« Cujacii Balduinus hic jacet;
» hoc tecum reputa, et vale.
« Mortuis vobis, jurisprudentiam corripiet gravis sopor.
« Franciscus Balduinus JC. » obiit anno ætatis LIII (*Il faut lire* LIV.) XI novembris

Digitized by Google

« a partu Virginis M. D. LXXXIII,
« Papyrius Masconus Balduini auditor pos. »

Il avoit épousé dame Catherine Biton de Bourges, veuve de Philippe Labbe, bisayeul du jésuite de ce nom.

Baudouin étoit bizarre et inconstant dans sa conduite; il avoit de grands talens, un savoir fort étendu, une mémoire admirable, et une éloquence persuasive, que sa taille avantageuse et proportionnée favorisoit d'une voix forte et gracieuse; ce qui étoit d'un si ravissant prestige, que l'on voyoit des conseillers, des seigneurs, des évêques, et des gens d'épée à ses leçons, con-

Digitized by Google

fondus avec ses nombreux soldats.

Baudouin, étoit régulier dans ses mœurs, et d'une grande sobriété.

Il a laissé : 1.° Justiniani leges de re rustica etc. et lege falcidiâ etc ; Louvain, 1542, in-4 ; Paris, 1542, in-4 ; Bâle, 1543, in-8.

Inséré dans le traité de origine juris de Garrou ; Leyde, 1738, in-folio.

2.° Annotationes in quatuor libros institutionum, Paris, 1545, in-4.

3.° Justinianus, sive de jure novo, commentariorum, libri quatuor etc ; Paris, 1546, 1554,

Digitized by Google

in-12 ; Bâle, 1560, in-8 ; Lyon, 1595, in-8 ; Genève, 1596, in-8 ; Halles, en Saxe, 1728, in-8.

4.° Annotationes in titulum de ædilitio edicto, et redhibitione, et quanto minoris, ex libro 21 pandectarum ; 1547.

5.° Breves commentarii in præcipuas Justiniani novellas ; Lyon, 1548 ; Francfort, 1615, in-8.

6.° Ad leges Romuli regis romanorum ejusdem commentarii de legibus duodecim tabularum ; Paris, 1550, 1554, in-folio ; Bâle, 1557, 1559, in-8.

7.° Responsio Christianorum jurisconsultorum ad Franciscu

Duareni commentarios de ministeriis ecclesiæ, atque beneficiis, et alias ejus declamationes; Lyon, 1562, in-8; Strasbourg, 1556, in-8.

8.° Constantinus magnus, sive istius imperatoris tractatus de legibus ecclesiasticis atque civilibus, commentariorum libri duo; Bâle, 1560, in-8; Leipsick, 1727, in-8.

9.° Catechesis juris civilis; Bâle, 1557, in-8; Halles, duché de Magdebourg, 1725, in-12; Erfort, 1747, in-12.

10.° Notæ ad libros 2 pandectarum; Bâle, 1557, in-8.

11.° Commentarius ad edicta veterum principum romanorum

Digitized by Google

de christianis; Bâle, 1557, in-8; Halles, en Saxe, 1727, in-8.

12.° Commentaris de pignoribus et hypothecis : de conditionibus etc ; Bâle, 1557, in-8 ; Lyon, 1562, in-8 ; Cologne, 1569, in-8.

13.° Scævolæ, sive commentariis de jurisprudentiâ mucianâ ; Bâle, 1558, in-8.

14.° Ad leges de jure civili, voconiam, falcidiam, Juliam papiam, popæam etc ; commentarius ; Bâle, 1559, in-8.

15.° Minucii Felicis Octavius restitutus ; Heidelberg, 1560, in-8 ; Cantorbery, 1686, in-16 ; Cantorbery, 1707, in-8.

16.° Disputationes duæ de jure

Digitized by Google

civili, ex papiniano; cum papiniani vitâ ; Heidelberg, 1561, in-8; Halles, en Saxe, 1729, in-8.

17.° De institutione historiæ universæ, et ejus cum jurisprudentiâ conjunctione ; Paris, 1561, in-8; Strasbourg, 1608, in-12; Halles, en Saxe, 1726, in-12; Bâle, 1579, in-8.

Estimé.

18.° De officio pii, ac publicæ tranquilitatis verè amantis viri, in hoc religionis dissidio ; Bâle, 1561, in-8.

19.° Ad leges de famosis libellis et de calumniatoribus commentarius ; Paris, 1562, in-4.

20.° Responsio altera ad Joannem Calvinum ; Paris, 1562, in-8.

Digitized by Google

21.° Responsio ad Calvinum et Bezam pro Francisco Balduino etc; Cologne, 1564, in-8.

22.° Discours sur le fait de la réformation de l'église, 1564, in-8.

23.° De ecclesiâ et reformatione, in-8; Paris, 1578, in-16.

24.° Ad leges majestatis, sive perduellionis, libri duo; Paris, 1563, in-8.

25.° Sancti Optati libri sex de schismate, donatistarum; Paris, 1563, in-8; Paris, 1569, in-12.

26.° Disputatio adversùs impias Jacobi Andreæ theses de majestate hominis Christi; Paris, 1565, in-8.

Digitized by Google

27.° Historia Carthaginiensis ; Paris, 1566, 1599, in-8.

28.° Requête de Bréderode à la gouvernante des Pays-bas ; 3 avril 1566.

29.° Relatio ad Henricum Andium ducem magnum ; Paris, 1570, in-4.

30.° Explicatio legis si pacto ; Angers, 1570, in-4.

31.° Panégyrique de François Baudouin, sur le mariage du roi (Charles IX) ; Angers, 1571, in-4.

32.° Histoire des rois et princes de Pologne, etc. divisée en 20 livres, et traduite du latin de Jean-Hubert de Fulstin, etc ; Paris, 1573, in-4.

Digitized by Google

L'original de cette histoire avoit paru sous le titre de : Chronica, sivæ historiæ Polonicæ etc ; Bâles, 1571, in-4.

33.° Ad academiam Cracoviensem disputatio, de quæstione olim agitatâ in auditorio papiniani, 1573.

34.° Discours en forme d'avis sur le fait du trouble apparent pour le fait de la religion ; inséré dans la Chronique de Jean-François le Petit ; Dordrecht, 1601, in-folio.

35.° Notes sur les coûtumes générales d'Artois ; Paris, 1704, in-4 ; idem, 1739, in-folio.

36.° Franc. Balduinus, de antiquâ, potissimum verò de sacrâ

Digitized by Google

historiâ ; resté manuscrit dans la bibliothèque de la cathédrale de Tournay.

37.° Histoire d'Anjou ; manuscrite.

38.° Plusieurs généalogies et mémoires sur les droits et appartenances de quelques nobles familles, de France, de Bourbon, Navarre, Lorraine, Anjou, Montmorency, etc.

Voyez *Miræi elogia Belgica*, *pages* 94 *inclus* 98.

Swertius, *pages* 238 *inclus* 241.

Valère André, *pages* 221 *inclus* 225.

Hommes illustres de Nicéron, *vol.* 28, *pages* 255 *inclus* 277.

Digitized by Google

Paquot vol. 3, *pag.* 71 *inclusò*.
Foppens ; vol. 1.^r, *pages* 281 *et* 282.

---

(176) Erasme de Chokier-Surlet, né à Liège, en 1569, d'une famille noble et qui a pris ce nom du château de ce nom à deux lieues de Liège sur la Meuse.

Se fit remarquer dans la jurisprudence, et par son attachement à la religion, par sa probité et son affabilité, ce qui lui attira l'estime de ses compatriotes.

Il mourut le 19 février, 1625.

Il a laissé : 1.° De jurisdictione ordinarii in exemptos et horum ab ordinario exemptione ; Cologne, 1629, 2 vol. in-4.

Digitized by Google

2.° Tractatus de advocatis feudalibus ; Cologne, 1614, in-4.

Voyez Foppens, vol. 2, pag. 613 et 614.

(176 *bis*) Jean-Ernest Choquier-Surlet, frère du précédent, né à Liège, en 1571, fut d'abord chanoine de St. Paul, à Liège, ensuite chanoine de la cathédrale et abbé séculier de Visé.

Il prit le bonnet de docteur en droit à Orléans, et s'appliqua particulièrement aux antiquités romaines, dont Juste-Lipse lui avoit inspiré le goût ; il voyagea en Italie, afin de s'approfondir dans cette science.

Il mourut en 1650, et fut

Digitized by Google

enterré dans l'ancien chœur de la cathédrale, où on lui érigea un superbe mausolé.

Les magnifiques monumens de sa piété et de sa munificence, qui sont l'hôpital des incurables, la maison des repenties, le couvent et l'église des Minimes etc; rendent sa mémoire précieuse.

Il a laissé : 1.° Notas in Senecæ libellum de tranquillitate animi; Liège, 1607, in-8.

2.° Thesaurum aphorismorum politicorum etc; Rome, 1610, in-4; Mayence, 1613, in-4.

3.° Specimen candoris Heidmanni etc; Liège, 1625, in-8.

4.° Notas et dissertationes in Onosandri Strategicum; impri-

Digitized by Google

nées avec les Aphorismorum politicorum, Rome, Liège et Mayence.

5.° Tractatum de permutationibus beneficiorum, Rome, 1616 et 1632, in-8; 1700, in-folio.

6.° De re nummaria prisci ævi, collata ad æstimationem monetæ præsentis; Cologne, 1620, in-8; Liège, 1649, in-8.

7.° Commentaria in glossemata Alphonsi Soto, quæ ille in Regulas cancellariæ apostolicæ olim scripsit; Liège, 1621, in-4; 1658, in-4.

8.° Scholia in preces, ut vocant, primarias imperatoris, 1621, in-4.

Digitized by Google

9.° Tractatus de legato ; Liège, 1624 et 1642, in-4.

10.° Erotemata materiam indulgentiarum et jubilæi concernentia ; Liège, 1626.

11.° Vindiciæ libertatis ecclesiasticæ ; Liège, chez Jean Tournay, 1630, in-4.

12.° Parænesin ad hæreticos nostri temporis et alios ecclesiæ Mastiges ; Liège, 1634, in-4.

13.° Apologeticum adversus Samuelis Maresii Opidi Trajectensis ministri librum, cui titulum fecit, Candela sub modio posita per clerum romanum ; Liège, 1635, in-4.

14.° Anchora debitorum, opus juridicum ; Liège, 1642, in-8.

Digitized by Google

15.° De Senectute ; Liège, 1647, in-4.

16.° Facis historiarum centuriæ duæ ; Liège, 1650, in-folio.

Voyez *Foppens ; vol. 2, pag.* 613 *et* 614.

---

(177) Jean Coot Wich, né à Utrecht, au commencement du seizième siècle, fit de bonnes études, se rendit habile dans la littérature latine et grecque, dans l'histoire et dans les antiquités.

Il prit le bonnet de docteur en droit, entreprit le voyage de la terre sainte, parcourut l'Italie, la république de Raguse, les isles de Corfou, de Santa-

de Candie et de Chypre, prit terre en Source, s'arrêta à Tyr, débarqua à Jaffa, visita Jérusalem et les lieux saints, séjourna trois mois à Alep, d'où il passa à Antioche, s'embarqua pour l'Egypte ; de retour aux Pays-bas, ses amis l'invitèrent de rédiger une relation de son voyage, ce qu'il exécuta en 1618.

Il mourut à Utrecht en 1629; c'étoit un savant jurisconsulte.

Il a laissé : 1.° Itinerarium Hierosolitanum et Syriacum, in quo variarum gentium mores et instituta insularum, regionum, urbium situs, unâ ex prisci recentioris que sæculi usu ; unà

cum eventis, quæ authori terrâ, marique accederunt, dilucidè recensentur. accedit Synopsis reipublicæ Venetæ; Anvers, 1619, in-4, avec grand nombre de figures en taille-douce.

Cet ouvrage est dedié à Dom Arsene Schaick, abbé de Saint-Pierre à Gand, par une lettre datée d'Utrecht, le premier mars 1619.

Cet ouvrage, rare, curieux et inestimable a été traduit en Flamand par Adrien Vanmeerbeeck; Anvers, 1620, in-4.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2, *pag.* 621.

Ericci Putani; epistolæ cen-

Digitized by Google

turie 2, epistolâ 8; pag. 54 et 87.

Paquot; vol. 3, pages 378, 379 et 380.

---

(178) Herman de Croeser, dit Cruserius, né en la ville de Kempen, dans l'Overyssel, en 1510.

Il apprit de bonne heure avec succès le latin et le grec, fit son cours de philosophie, étudia d'abord la médecine et y fit de grands progrès, il s'adonna exclusivement ensuite à la jurisprudence, reçut le bonnet de docteur en droit.

Son savoir et son éloquence le firent connoître à la cour de

Digitized by Google

Charles, duc de Gueldres, qui le fit son conseiller d'état : il remplit la même place près de Guillaume duc de Clèves.

Il accompagna en Prusse, en cette qualité, la princesse Marie Eléonore, fils de ce souverain, qui venoit d'être accordée au duc Albert Frederic de Brandebourg.

Ce savant se disposoit à retourner dans sa patrie, lorsqu'une maladie le surprit à Konisberg, en Prusse, et le fit descendre au tombeau, il fut inhumé dans la principale église de cette ville.

Les savans pleurèrent sa perte, un d'eux le fit en ces termes :

« Ergo Borussiacis Cruserius hospes in arvis

Extremo clausit tristia fata die?
Qui, si quisquam alius, mortali lege creatus,
Vivere dignus erat, vivere dignus erat.
Attica nutaret meliùs qui verba latinis,
Haud scio num tulerint secula nostra virum.
Donavit latio non pauca scripta Galeni,
Hippocrati veram tradidit atque facem.
Et quæ Chæroneus monumenta reliquerat auctor,
Parte sui numeris reddidit Ausonius.
O utinam vitæ durassent stamina, dorum
Lima foret, scriptis addita summa bonis!
Multa etenim passim, medià vix parte parata,
Nullius ingenio persicienda facent
Effigies veneris, si non perfecta remansit,
Quam mirâ Coïs pinxerat arte senex.

Il a laissé : 1.° Claudii Galeni de pulsibus libellus ad tirones etc. ; Paris, 1532, in-folio ; Bâle, 1562 in-folio ; Venise, 1565, 1570, 1576, 1586, 1600, 1609, 1625. Insérés dans l'édition des œuvres de Gallien ibidem ; et dans celles d'Hypocrate ; Paris, 1639, 2 vol. in-folio.

2.° Plutarchi vitæ ac moralia ; Bâle, 1541, in-folio ; Lyon, 1566, 3 vol. in-12 ; Francfort, 1599, 2 vol. in-folio.

3.° Commentarius in Hyppocratis libros 1 et 3, de morbibus vulgaribus, de salubri diætâ ; Bâle, 1570, in-12.

4.° Orationes politicæ etc. ; Hanovre, 1619, in-8.

Crusius possédait à un degré

éminent le droit, la médecine, l'histoire et la diplomatie.

Les médecins instruits ont toujours cru que ce n'étoit pas un délit, à un jurisconsulte, d'étudier les Aphorismes d'Hypocrate; feu Mr. Louis étoit docteur en droit et en chirurgie.

Il n'y eut que les diaphorus de la médecine et les rabula de la jurisprudence qui le trouvèrent mauvais.

Il n'appartient qu'aux tigres médicaux, dignes successeurs de l'exécrable Marat, de se réserver exclusivement l'art meurtrier d'assassiner judiciairement, l'espèce humaine qui croit en Dieu et à son culte, et qui ne croit ni à la divinité de Babeuf, ni à celle de

Robespierre, et de toutes les fétiches athéo-philosopho-turluro-jacobinales.

Voyez *Foppens ; vol. premier, pag.* 473 *et* 474.

Miræus ; pages 119 *et* 120.

Melchior Adam vitæ medicorum etc. ; pag. 87 ; 1620, *in*-8.

Valère André, bibliotheca Belgica ; pag. 379.

Huetius de claris interpretibus et de optimo genere interpretandi ; lib 2, *pag.* 174, *Lahaye*, 1683, *in*-8.

Paquot, vol. 7, *p.* 353 *à* 355.

Eloi, dictionnaire de médecine, in-4 ; *vol. premier, p.* 738 *et* 739.

Fin des Jurisconsultes Belges du seizième siècle.

Digitized by Google

PHILOSOPHES.

(179) Jean Dullaert, dit Dullardus, né à Gand en 1470, d'une famille noble et ancienne. Un Baudouin Dullaert, l'un de ses ayeux, étoit allié en 1352 avec dame Jeanne, fille de Thomas Waernewick, chevalier; en 1447 un Laurent Dullaert étoit échevin des Parchons à Gand.

Dullaert, fit ses études à Paris et son cours de philosophie sous le célèbre écossois Jean Maire, dit Major.

Il y devint bientôt lui-même professeur de philosophie au collége de Beauvais, et il comptoit en 1510, le fameux Jean Louis

Digitized by Google

Vivès au nombre de ses écoliers.

Il se préparoit à recevoir le bonnet de docteur en théologie, lorsque la faulx impitoyable de la mort vint le surprendre et couper le fil de sa brillante carrière, en l'an 1513.

Josse Badius fit son éloge en ces termes :

« Accedit pia magistri Joannis Dallardi memoria, qui primus horum operum in lucem » emittendi et aucthor et adjutor » fuerat, et qui nisi eum nobis » invidissent fata, unus poterat » tanti civis æquiparare studia.

« Sit enim in philosophiâ nihil Parisiense museum extulit

» emunctius, sta de theologiâ » ejus, quâ initiatus obiit omnem » spem conceperamus maxi- » mam. »

Sanderus dit que ses commentaires sur Aristote, sont savans et subtiles, et que ceux qu'il a fait sur les météores prouvent qu'il étoit habile mathématicien.

Valère André l'appèle Primi nominis philosophus.

Son écolier Vivés, peu reconnaissant, regrette le tems qu'il avoit perdu à suivre ses leçons, qui la plûpart ne rouloient, selon lui, que sur des questions également frivoles et épineuses.

Mais c'étoit la philosophie du

Digitized by Google

lems, et d'après Badius, Valère André et Sanderus, l'on peut croire que l'écolier a cherché un peu à ombrager la gloire de son maître.

Dullaert a laissé : 1.° Quæstiones in Aristotelem ; Paris, 1509.

2.° Quæstiones doctæ, quæ vice commentariorum esse possunt in octo phisicorum Aristotelis libros; Paris, in-folio.

3.° In libros de cælo et mundo ; Paris, in folio.

4.° Dialogus de sphærâ astronomicâ etc. ; Paris, 1512.

5.° Quæstiones in librum prædicabilium Porphyrii secundum viam nominalium et realium ; Paris, 1520, 1521, in-folio.

Digitized by Google

Voyez *Foppens ; vol. 2, pag. 633.*

Recherches des antiquités et noblesses de Flandre, par Philippe de l'Espinoy ; pages 199 et 675, édition petit in-folio, à Douay, chez Marc Wyon, 1631.

Summa quæstionum ordinariarum Henrici de Gandavo ; in præfatione.

Valère André ; bibliotheca Belgica ; pages 494, 497 et 631.

Sanderus de Gandavensibus ; pages 70 et 71.

Swertius Athenæ Belgicæ ; page 421.

Joannis Ludovici Vives opuscula in pseudo-dialecticos.

Digitized by Google

Paquot ; vol. 12, *pag.* 216, 217 *et* 218.

---

(180) André Maes, dit Masius, naquit à Limnich, village du Brabant, entre Bruxelles et Grammont, le 30 novembre 1516.

Après avoir fini ses études, il étudia la philosophie à la pédagogie du Faucon à Louvain, et fut le premier de son cours en 1533, ce que l'on appelle premier de Louvain, et où il y avoit cent et sept étudians qui concouroient.

Masius s'appliqua ensuite à la jurisprudence, au grec et à l'hébreu, prit le bonnet de docteur en droit, hors de Lou-

Digitized by Google

vain devint secrétaire de Weze, évêque prince de Constance, archévêque de Lunden, abbé de Reichenaw et de Waldsanen.

La mort de ce prélat, le 14 juin 1548, le fit choisir par un autre prince allemand pour son agent à la cour de Rome, Masius profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien, pour y apprendre le syriaque, sous le célèbre Moyse Marden, légat du patriarche d'Antioche vers le pape Jules III; Masius y fit des progrès si rapides sous cet habile maître, qu'il se trouva en 1552, seul capable dans Rome de lire, et d'interpréter les lettres que ce légat avoit apporté; Masius y prolongea son sé-

Digitized by Google

jour jusques vers l'année 1558; il se maria lors avec dame Von Weze, nièce de Monsieur Henri Von Weze, conseiller de Guillaume duc de Clèves; Masius obtint le même emploi de ce souverain, qui étoit instruit et protégeoit les gens de lettres. Masius s'acquita de ces importantes fonctions à la satisfaction mutuelle de son prince et de ses collègues; sa trop grande assiduité à l'étude lui donna une hydropisie ascite, à laquelle il succomba le 7 avril 1573, âgé de 57 ans.

C'étoit un homme de bien, plein de candeur, ami de ses amis, infatigable au travail.

Outre sa langue maternelle et

Digitized by Google

l'allemand, il entendoit l'italien le françois et l'espagnol.

Il possédoit à fond le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque.

Il connoissoit parfaitement toutes les parties de la philosophie, puisqu'il en remporta la palme à l'université de Louvain, alors comme depuis, la première de l'Europe.

Il étoit en sus très-versé dans le droit public et en particulier dans l'histoire et la géographie ancienne; nul de son tems, ne l'égala dans la critique sacrée; il étoit consulté par tous les savans de son siècle.

Busbeque, reconnoit lui devoir

Digitized by Google

son avancement; Sébastien Munster, qui recevoit de Masius des lettres en hébreu et en latin, dit à leur lecture qu'il sembloit élevé tout à la fois dans l'antique Rome, ou dans l'ancienne Jérusalem.

Masius a laissé : 1.° In obitum reverendissimi principis a Wetza episcopi Constantiensis etc. carmen tricolon; Zulzbach, 1682, in-4.

2.° De paradiso commentarius etc.; Anvers, 1569, in-12; Francfort, 1701, in-folio.

Dans le Critici sacri; vol. 2, deuxième édition.

Item dans la bibliothèque des pères de Margarin et de la Bigne.

Digitized by Google

3.° Anaphora divi Basilii episcopi Cæsareæ, Capadociæ etc.; Zerenar, 1567.

Inséré dans le recueil des liturgies orientales; Paris, 1716, in-4, vol. 2.

4.° Precatio divi Basilii etc.

5.° Fidei professio, quam Moses Mardenus Asyrius Jacobita, patriarchæ Antiocheni legatus suo, et patriarchæ sui nomine est Romæ professus anno 1552 ex ipso profitentis antographo Syriaco traducta ad verbum.

6.° Epistola populi Nestoriani, quam anno 1553, ex Mozal hoc est Seleuciâ parthorum scribebat ad pontificem Romanum pro patriarchâ imitando, traductâ

Digitized by Google

ex autographo Sirico ad verbum etc.

7.° Epistola Nestorianorium qui electum patriarcham suum usque ad Jerusalem deduxerant traducta etc.

8.° Professio fidei, quam siud, sive Sulaka, electus patriarcha ab Nestorianis ore, et scripto est professus anno 1553, traducta ex autographo Sirico ad verbum.

9.° Mosis Mardeni theologica de sacro sanctâ Trinitate contemplatio etc; traducta etc.

10.° Syrorum peculium hoc est vocabula apud Syros scriptores passim usurpata etc; Anvers, 1571, in-folio.

11.° Grammatica linguæ Syri-

Digitized by Google

Cæ, Inventore atque authore Andreâ Masio; Anvers, 1571, in-folio.

Voyez *Paquot; vol.* 9, *pages* 197 *inclus* 215.

Foppens; vol. premier, page 55.

Lelong bibliotheca sacra; Paris, 1723, *in-folio, vol.* 2, *pages* 850, 851.

Henrici à Wese epistola de morte Andreæ Masii; N.° 12.

Gaspard Bruschius; pag. 50, 264 *et* 265.

Swertius Athenæ Belgicæ; pages, 123 *et* 124.

Valère André; bibliotheca Belgica; pages 51 *et* 52.

Digitized by Google

(181) Bernard Paludanus, né à Steenwick, dans l'Overyssel, en 1550 ; professeur de philosophie à Leyde, mort en 1633 ; voyagea en Europe, en Asie, en Afrique ; il avoit de la pénétration, de l'éloquence une érudition variée, et une grande probité.

Ce savant a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres des Notes précieuses sur les Voyages maritimes de Linschot ; Lahaye, 1599, in-folio.

Traduit en françois ; Amsterdam, 1638, in-folio.

Voyez Dictionnaire historique de Feller ; vol. 4 ; page 22.

Fin des Philosophes Belges du seizième siècle.

Digitized by Google

DIPLOMATES.

(182) Elbert ou Engelbert de Leew, dit Léonin, né à l'isle de Bommel, dans la Gueldre, d'une famille illustre.

Fit ses premières études dans sa patrie, enseigna la jurisprudence à Louvain, avec des succès éclatans.

Il y épousa Dame Barbe de Haze, fille du docteur et professeur primaire en droit de ce nom.

Il y prit le bonnet de docteur en 1550, devint docteur primaire en 1560.

Léonin étoit consulté par tous

Digitized by Google

les potentats de l'Europe comme un des oracles de son siècle.

Le prince d'Orange sut l'attirer à son parti, lui donna sa confiance entière, et c'est à ses conseils que ce prince revolté, dut l'établissement de la république des provinces unies.

Leonin, devint chancelier de Gueldre, après le départ de l'archiduc Mathias, en 1581, et l'un des ambassadeurs que les états envoyèrent à Henri III, roi de France.

Ce profond diplomate cultiva l'alliance de l'Angleterre, par ses liaisons intimes avec le comte de Leicester, général anglois,

Digitized by Google

envoyé au secours des Hollandois.

Il mourut à Arnheim, en 1598, âgé de 79 ans, dans le sein de l'église catholique.

Il s'en explique en ces termes :

« Ego simplicem religionem » amplectendam semper prædi- » cavi, et etiam nunc prædico : » prorsus divina et humani inge- » nii captum excedentia, divi- » nitati et secreto Dei atque an- » gelorum judicio relinquens : » honorandam potiùs et admi- » randam divinitatem, quàm de- » finiendam judicavi.

« Enixè laboravi, ut nimium » subtiles disputationes è repu- » blica ejicerentur, de quo me-

Digitized by Google

» mini in oratione ad ordines » habita, quæ post primam cen» turiam consiliorum meorum » impressa est. »

On lui fit cette épitaphe :

» Elberto Leonino J. C. amplis.
In florente quondam academia
Lovaniensi Primario juris professori
Consiliario statûs
Ducatûs Geldriæ
Comitatûsque Zutphaniæ
Cancellario.
Obiit anno M. D. XCVIII.
Die VI decembris
Ætatis suæ LXXIX.
Natus Bommeliæ
Vixit in primo ac unico matrimonio
Annos LII.
E scriptis Elberti Leonini Pleraque
à morte auctoris typis excusa sunt. »

Cesavanba laissé 1.° Centuria

consiliorum ; Anvers, 1584, in-f.

2.° Oratio habita in conventu ordinum generalium tempore colloquii Coloniensis ; de bello, religione, et pace per Belgium ; Anvers.

3.° Emendationum sive observationum libri septem ; Arnheim, 1610, in-4.

4.° Prælectiones ad titulum codicis de jure emphyteutico ; Francfort, 1606, in-8.

5.° Prælectiones ad librum nonum codicis in quo tituli et leges omnes ad instar processûs criminalis explicantur ; Cologne, 1604, in-4.

6.° Commentarius ad titulum digestorum de usufructu ; Liche.

7.° Consiliorum centuriæ 2.

Digitized by Google

8.° Notæ in quinque libro decretalium, jussu Gregorii XIII, congestæ.

9.° Commentarii in libros V, VI, VII, et VIII, pandectarum.

10.° Dissertatio Leonini de Trapezitis Belgii, vulgò Lombardis, publici juris fecit Marcus Zuerius Boxhornius; Leyde, 1640, in-8; Groningue, 1668, in-4.

Leonin allioit l'étude des belles-lettres et de la jurisprudence à la diplomatie.

Il fut d'abord fidèle à Philippe II; Marguerite de Parme, et le cardinal de Granvelle en faisoient le plus grand cas; et le consultoient fréquemment, il paroît que cette princesse ne mit pas

assez de vigilance et de dextérité pour se l'attacher.

D'abord de la clientelle et du parti des états, le prince d'Orange eut l'addresse de se l'attacher invariablement.

Voyez Loppens, vol. premier, pages 254, 255, 256.

---

(183) Philippe de Marnix, seigneur du mont de Sainte Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, d'une des familles les plus illustres de la Belgique, et connu dans la révolution de ces pays, sous le nom de Noir-Cherme ou Noir-Carmes.

Fut destiné dès son tendre âge à l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat, gradué no-

ble

ble de Terronane, tranféré en la cathédrale d'Ypres.

Dès le commencement de la révolution Belgique, il étoit gouverneur de la province du Hainaut (1566), en l'absence du marquis de Berg; chercha sans succès à appaiser, par la voye de la douceur, les troubles que les gueux, dit calvinistes, avoient excité dans Valenciennes; il en fut chassé, à coup d'arquebuse, par un homme de la populace. (*)

(*) Les intriguans parvenus, tirés de la populace, ou comme l'on dit communément de la canaille, et qui n'ont rien à perdre, ont toujours excité les révolutions, pour voler, détruire, incendier et démolir.

Digitized by Google

Les calvinistes françois sous les ordres d'un inconnu nommé Jean Soreas, (*) vinrent au secours de cette ville rebelle, au nombre de plus de trois mille

(*) L'observateur impartial, en comparant les révolutions entr'elles, y voit clairement que sous le spécieux prétexte de réforme, en matière de religion et d'administration, des intriguans parvenus en étoient les moteurs.

Chaque ville, chaque département, en révolution, a eu ses Schneider, ses Robespierre, ses Gillotin, ses Jansenius, ses Saints-Cyran, ses Quesnel, ses Henriot et ses Marat.

Ces monstres, distraits des fonctions de leur état primitif, s'insinuent et intriguent partout et surtout : ils sont

Digitized by Google

hommes, les gueux tentèrent en même tems sans succès de s'emparer de Lille, dont Rassinghen étoit gouverneur; ce dernier les défit à platte coûture, près Wat-

---

les premiers diplomates du monde pour calomnier, incendier, dilapider et démolir.

Ils possèdent enfin au suprême degré l'exécrable talent, qui sied si exclusivement à la canaille athéiste, de démoraliser.

Ils possèdent en sus l'éloquence jacobinale du boucher Le Gendre, qui, semblable à ses échos et rabula modernes, *mugissoient* comme des *bœufs*, ou *abboyoient* comme des *chiens*.

Digitized by Google

terloos; ils étoient commandés par un serrurier nommé Corneille (*), qui de sa forge

(*) L'on verra qu'en révolution des serruriers, ou autres artisans, au lieu de forger des verroux pour les malfaiteurs, ou de leur maçonner des solides prisons, et de les surmonter de bonnes couvertures, profitent des dissensions civiles pour s'enrichir en se faisant, ou m..., ou chefs de brigands; ou membres d'association de cabalistes.

Ces architectes de ruines, nouvellement emplumés des misères publiques, jouoient les personnages d'importance.

Ils vouent en même tems une haine implacable à tout ce qu'il y a de respectable et de vertueux dans le monde, et qui leur rappelle sans cesse l'abjection, d'où ils se sont très-maladroitement élancés.

Digitized by Google

passa au métier de prédicant, et puis à celui de général.

Ce lâche furibond, abandonna

La divine Providence permet à ces misérables, une existence éphémère de quelques années, pour précipiter ensuite leur chûte avec éclat, et les faire rentrer dans la fange, d'où ils se sont élevés, apprennant ainsi aux peuples présens et futurs que chacun doit suivre la vraie religion de ses pères, en observer la sublime morale, et ne jamais sortir de son état.

Le *tailleur* doit faire ses habits, le *serrurier* ses verroux, le *maçon* ses bâtimens bons ou mauvais. Le *couvreur* radiabler ses toits, tellement quellement; le *diaphorus*, guérir ses malades, ou les expédier méthodiquement, et sans pancarte funéraire surtout.

S'il en avoit été constamment ainsi, l'on

le combat dès le premier choc, et démontra, qu'il ne savoit pas mieux manier les armes, qu'interpréter l'évangile.

---

n'auroit pas vu un Marat, un Gillotin et compagnie, un Henriot, un Robespierre, un Scheneider, un Carier, un Lebon, un Soreas et consorts, mutiler l'espèce humaine, la démoraliser, confondre tous les rangs, encenser le vice, et victimer la vertu.

Chaque ville un peu notable, a vu pour son malheur, les successeurs de ces tigres à face humaine, nous présenter tous les jours l'image des erreurs sanguinaires de leurs prédécesseurs, vérifiant ainsi le proverbe si souvent invoqué : Que la queue de Robespierre n'est pas moins vénimeuse, que la bave vénimeuse de sa gueule jacobinière, et dégoutante de sang humain.

Digitized by Google

Noir-Carmes de son côté sortit de son camp de Valenciennes, pour aller dissiper une bande de gueux sortis de Tournay, qu'il atteignit vers Lannoy, retranchés vers une foret : il les défit après un combat opiniâtre ; le nommé Sereau, leur chef, s'enfuit à toutes jambes avec peu des siens.

Noir-Carmes, prit aux gueux, neuf drapeaux, vingt pièces de campagne, et deux tonneaux de poudre ; il s'approcha de suite de Tournay, et la somma de recevoir garnison de ses troupes.

Les gueux parvenus qui agitoient cette malheureuse ville, saisis de frayeur par la défaite des leurs, vers Lannoy, se rendirent

Digitized by Google

à discrétion, et implorèrent la clémence de Noir-Carmes, qui y entra en triomphe, désarma les calvinistes, *gueux parvenus*, qui en troubloient le repos.

Il fit emprisonner les chefs de la révolte, dissipa les assemblées, dites consistoires des calvinistes, rétablit l'évêque, le clergé et un chacun dans ses droits et propriétés, et reçut en récompense de ses exploits et de ses utiles services, le gouvernement de Tournay et de son château, de la gouvernante Marguerite de Parme; mais, appellé bientôt à commander le Siège de Valenciennes, qu'il avoit ordre de pousser avec vigueur, il laissa le commandement, de

Digitized by Google

Tournay à Jean de Croy, comte de Reux; avec huit compagnies, et 450 hommes dans le château.

Les habitans de Valenciennes, égarés par les discours séditieux d'un intriguant nommé la Grange, et ayant refusé avec arrogance, les propositions de paix que leur firent les comtes d'Egmond et duc d'Aerschot, Noir-Carmes s'en empara à force ouverte (1567.)

La ville se rendit à la discrétion du vainqueur, qui de suite désarma la populace, s'empara de 80 pièces de canon et des munitions de guerre.

Il fit arrêter trente-six des prin-

Digitized by Google

cipaux chefs de la rebellion, leurs ministres ou prédicans instigateurs de la révolte, qui étoient d'abord parvenus à s'échapper, furent arrêtés près de St. Amand, et pendus aux prochains arbres.

Les rebelles eurent leurs biens confisqués, et ils furent donnés aux chefs et soldats vainqueurs.

Le service Divin fut rétabli, ainsi que le clergé dans ses propriétés, l'on changea le magistrat, et Noir-Carmes laissa huit compagnies en garnison dans Valenciennes.

Depuis, Noir-Carmes (1572) engagea le duc d'Albe à faire le siège de Mons, qui venoit d'être surpris par les prédicans fran-

Digitized by Google

çois, et procura la reprise de cette ville, après avoir surpris et battu le prince d'Orange, qui s'approchoit de Mons pour en faire lever le siège.

Philippe de Noir-Carmes, étoit regardé avec raison comme un des premiers généraux de son tems; son parent Jean de Marnix s'étoit signalé à Bréda; *ville de l'apanage du prince d'Orange*, dès l'an 1566, et y fut du nombre des 9 gentils-hommes qui signèrent le compromis de Bréda, que l'on regarde communément comme le traité originaire de la rebellion des Pays-bas.

Philippe de Noin Carme, goûta les novations anarchiques et impies du curé défroqué Cauvin;

Digitized by Google

dit Calvin, réfugié à Genève, se mit depuis dans le parti du prince d'Orange, qui l'employa en négotiations diplomatiques en Angleterre, en France, à Worms et ailleurs, et notamment à Anvers, où, par un discours éloquent, adressé aux états-généraux des Pays-bas, il parvint à y faire élire (1580) le duc d'Alençon pour leur souverain; il fut nommé chef de l'ambassade qui notifioit le choix, que les états-généraux venoient de faire, de ce prince pour souverain des Pays-bas.

Après la mort du prince d'Orange, de Marnix devint (1584) bourg-maître d'Anvers, engagea ses habitans à soutenir

le siège contre Alexandre Farneze, duc de Parme, et ne la rendit à ce prince qu'après un siège opiniâtre qu'il soutint vaillamment pendant un année entière et qui eut duré beaucoup plus longtems (17 août 1585) si l'on eut coupé la contre-digue dite de Convesteur, comme le seigneur de ce nom en avoit ouvert l'avis.

Sainte-Aldegonde, touché de la clémence du vainqueur, (Alexandre Farneze) publia un livre où il le combloit d'éloges, et où il condamnoit la rebellion; depuis ce moment les hollandois ne l'employèrent plus.

L'on assure que ce seigneur, sur la fin de sa carrière, déplo-

ra ses erreurs diplomatiques et qu'il travailloit sincèrement à remettre la Hollande sous la domination de leurs anciens maîtres, lorsqu'il mourut à Leyde le quinze décembre de l'année 1598, âgé de 60 ans.

Les hollandois le surveilloient dans Leyde, et lui avoient assigné une pension de deux mille sept cents florins annuellement, pour travailler à la traduction de l'écriture sainte en langue vulgaire.

On lui a fait à Leyde cette épitaphe ainsi conçue :

« Non poterant alibi tua dignius ossa cubare
Martini, juxta clare sago atque togâ,
Quam Lugdunum; martis quæ et palladis artibus
aluit

Effert præ reliquis urbibus alma caput.

Aliud in eam epigramma scripsit.

Jacobus Verheiden.

Quantus amor patriæ, quantus quoque religionis,
Sanct-Aldegondæ tibi, cura laborque docent.
Hispanus sensit, sensit romanus et illud.
Te extinctum luget religio et regio.

Sainte Aldegonde s'étoit marié trois fois : la première avec noble dame Philippine de Bailleul.

La seconde avec dame Catherine Vaneckeren, veuve du chevalier Jean Vanstraelen.

La troisième, avec dame Josine De Lannoy, dont un fils Jacques, qui devint général au service des provinces Belgiques unies.

Sainte Aldegonde étoit uni-

Digitized by Google

versellement reconnu pour un des premiers généraux et des plus habiles diplomates de son siècle.

Il avança beaucoup, par ses talens éminens, le parti des rebelles ; le sanguinaire et intolérant Calvin lui avoit d'abord inspiré une haine forcenée contre les catholiques, ce qui se voit ouvertement de ses productions littéraires ; Strada, qui a donné son portrait, l'appelle *Homo ingeniosissimo nequam.*

Sa phisionomie paroissoit du moins annoncer cette odieuse et dangereuse qualité.

Sainte Aldegonde, indépendamment de son frère Jean de Marnix, seigneur de Toulouse,

Digitized by Google

dont nous avons parlé, avoit un parent nommé Jean de Marnix, baron de Pottes et seigneur d'Ogimont, qui épousa Marguerite de Haudion, et se distingua par sa fidélité envers son prince.

Il mourut en 1632, et dédia un ouvrage de sa composition à l'archiduc Albert, intitulé :

Résolutions politiques et maximes d'état; Bruxelles, 1612, in-4.

Estimé.

Philippe Marnix, qui fait l'objet de cette note Biographique, a laissé :

1.° Psalmi ex hebræâ in Belgicam linguam translati, deindè ad rythmos Belgicos ab eodem

revocati, ut et veteris et novi testamenti cantica.

2.° Theses aliquot de ecclesiæ atque ecclesiasticarum traditionum, seu certa normâ.

3.° Responsio ad Michaelis Baji regii professoris Lovaniensis apologia.

Inséré dans les œuvres de Bajus, édition de 1696.

4.° Epistola consolatoria ad fratres exules, Brabantos, Flandros, Hannones, aliosque Belgas, peregrinis in regionibus ob puram evangelii doctrinam dispersos.

5.° Tractatus de cœnâ Domini; Leyde, 1599, in-8; La Rochelle, 1603.

Digitized by Google

6.° Tractatus contra libertinos.

7.° Apologetica responsio contra anonimum quemdam libertinum sive Alvearium romanum; Bois-le-duc, 1571.

9.° Tabula, quâ differentia christianæ et papisticæ religionis exponitur; Leyde, 1599, in-8.

10.° Oratio pro Matthiâ archiduce Austriæ et ordinibus Belgicis, habita Wormaciæ in Comitiis anno 1578.

11.° De institutione principum; Franecker, 1615, in-8.

12.° Annotationes in apologiam Joannis Austriaci; Manuscrit.

13.° Germani cujusdam nobilis et patriæ amantis viri, con-

Digitized by Google

monefactio ad potentissimos et serenissimos reges principes etc. de reipublicæ christianæ statu atque incolumitate conservandâ; 1583.

14.° Admonitiones, déclarationes etc.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2, *pag.* 1036, 1037, 1038.

Histoire des guerres de Flandre, *par Bentivoglio*; *Paris*, 1769, *in*-12; *vol. premier*, *pages* 97, 172, 174, 176, 366 *et* 388; *vol.* 2, *pag* 46, 48, 265, 253, 279, 339, *et* 360; *vol.* 3, *pages* 25, 30, 50, 60, 65, 70.

Histoire de la guerre de Flandre, *par Strada*; *in*-12, *Paris*, 1675; *vol. premier*, *pag.* 38,

vol. 2, *pag.* 6, 7, 10, 26, 27 *et* 56.

Cet ouvrage ; vol. premier, pages 236, *inclus* 246.

Paquot ; vol. 6, *pages* 428 *et* 249.

Nobiliaire des Pays-bas ; pag. 84 *et* 170.

La Flandre illustrée, par de Seur ; édition citée ; page 240.

Histoire de Cambray, par Carpentier ; édition citée ; vol 2, *pag.* 767 *et* 768.

Miræi scriptores sæculi XVII; edit. Jabric., page 330.

---

(184) François de Monteaux ; seigneur de Froideval, né à Arras, vers le milieu du

Digitized by Google

seizième siècle, d'une famille noble et ancienne, jurisconsulte, poète, diplomate et théologien.

Aléxandre Farnesse, duc de Parme, gouverneur-général des Pays-bas, le nomma ambassadeur en France, sous Henri IV.

Il revint finir ses jours dans sa patrie, où il mourut vers le commencement du dix-septième siècle, uniquement occupé de l'étude.

Il a laissé : 1.° Bucolica sacra, sive canticum canticorum Salomonis regis.

2.° In psalmum 44 paraphrasis poetica.

3.° Lucubrationes etc.; Paris, 1587, in-4.

Digitized by Google

4.° Historia apparitionum divinarum etc.; Arras, 1594, in-4.

5.° Aaron purgatus etc.; Arras, 1606, in-8.

6.° De claudiâ rufinâ regiâ Virgine; Tournay, chez Charles Martin, 1614, in-8.

7.° Templum justitiæ; Douay, 1590, in-8.

8.° Hesdinum versu elegiaco.

Voyez *Foppens*, *vol. premier*, *pages* 301 *et* 302.

---

(185) Jacques de Pamèle, né à Bruges, en 1536, d'un conseiller d'état de l'empereur Charles-Quint, issu de la très-illustre maison des barons de Pamèle, près Audenarde.

Digitized by Google

Il passa ses premières années comme novice à l'abbaye de Boneffe, où il fit ses premières études, et son cours de philosophie à Louvain.

Il y étudia ensuite la théologie pendant neuf années sous les célèbres Ruard Tappert et Jude Ravenstein, de là il se rendit à l'université de Paris, où il se perfectionna dans cette science, à la Sorbonne.

Il visita avec le même fruit les plus célèbres universités de l'Europe.

De retour à Louvain, il y prit le degré de licentié en théologie, devint chanoine de saint Donat à Bruges; il y institua une belle bibliothèque

Digitized by Google

bibliothèque et y rassembla plusieurs ouvrages précieux, sur la critique sacrée, en 1561.

Il fut nommé depuis chanoine de sainte Gudule et de saint Jean à Bois-le-duc. (*)

(*) Philippe le bon, Charles le téméraire, Philippe le beau, Charles-Quint, Philippe II, les archiducs Albert et Isabelle, protégèrent constamment les savans de la Belgique; c'est à cette attention prévoyante, que ce pays doit l'affluence des grands hommes qu'elle a donné aux quinzième, seizième et dix-septième siècles; ces princes magnanimes augmentoient leurs bienfaits à mesure du bon usage qu'ils en faisoient.

C'est ainsi que Pamele, pour avoir institué à ses frais la belle bibliothèque du chapitre de saint Donat à Bruges,

Digitized by Google

Les troubles et les dissensions civiles, causés par les gueux (calvinistes) l'obligèrent à se retirer à saint Omer, l'évêque de cette ville, accueillit ce savant illustre : il le fit son archidiacre.

Philippe II le nomma prévôt mitré de la métropole d'Utrecht, et depuis évêque de saint Omer : il partit de Bruxelles pour en

---

fut nommé, sans le demander, chanoine à Bruxelles et à Bois-le-duc.

O Fortunatos !

Le savant qui sacrifie sa vie, sa bourse, ses veilles, pour instruire son pays ne doit pas demander de récompense la justice distributive la commande de prime abord, en principe de politique.

Digitized by Google

aller prendre possession ; lorsque la maladie le surprit à Mons, où il mourut le 19 septembre, de l'an 1587 ; il y fut enterré dans la collégiale de sainte Waudru, où on lui fit cette épitaphe :

D. O. M.

Nobili viro, Jacobo,
Adolphi F. Franc. N. Pamelio
Presbytero, summo theologo,
D. salvatoris Ultrajecti præposito,
Ecclesiæ suddomaropolitanæ
Archidiacono, ejusdemque nominato
Episcopo, multis in tertullianum,
Cyprianum aliosque scriptores monum.
Editis clarissimo,
Intempestivâ eheu! morte abrepto,
Fratres mœstiss. poss.
Natus est M D. XXXVI.
III. Idus maias
Mortuus M. D. LXXXVII.
XIII. kal. octob.

Digitized by Google

Guillaume Taelbomius, son successeur dans l'archidiaconat de saint Omer, fit son éloge funèbre, et Terminius cette pièce de vers au bas de son portrait :

Os tibi te dignum naturæ dextra finxit,
Pamele, tu formastis ingenium ipse tuum.
Qui volet os spectare, tabellam hanc consultat, et qui
Nevisse ingenium, scripta tua ille legat.
Audomarum dici poterat te præsule felix,
Maluit at civem te, superum aula tuum.

Pamelius a laissé : 1.° Liturgica latinorum, hoc est, de ritu sacrificii missæ, juxta veterem ecclesiæ catholicæ usum; ab apos-

Digitized by Google

tolis et sanctis patribus observatum, 2 vol. in-4; Cologne, 1571 et 1576.

2.° Relatio ad Belgii ordines de non admittendis unâ in republicâ diversarum religionum exercitiis; (*) Anvers, 1589, in-8.

(*) C'est cet excellent ouvrage qui a mis de Pamèle au rang des premiers diplomates de l'Europe; l'expérience nous a convaincu, dit le célèbre Proyart, dans les grands, comme dans les petits gouvernemens, que pour y jouir constamment du repos et du vrai bonheur, il n'y faut qu'un Dieu, une loi et un prince.

Voyez l'ouvrage intitulé: *Louis seize et ses vertus, aux prises avec la perversité de son siècle*; vol. premier pag. 55, 56, 57, 99, 100, 102 *édition in-8, Paris*, 1808, *chez les libraires associés*.

Digitized by Google

3.° Conciones catechisticæ.

4.° Micrologum de ecclesiasticis observationibus, et missâ ritè celebrandâ.

Inséré au tome 18, page 469, de la bibliothèque des saints pères, édition de Lyon.

5.° Cassiodori divinæ lectiones.

6.° Catalogus commentariorum veterum selectionum in universâ bibliâ; Anvers, chez Plantin.

7.° Cypriani opera etc.; Anvers, 1568 et 1589; Paris, 1574 et 1616, in-folio; Paris, 1643 et 1682; Amsterdam, 1700.

8.° Tertulliani opera etc.; Anvers, 1579; Paris, 1598, in-folio; Cologne, 1617; Paris, 1655.

Digitized by Google

Et d'autres ouvrages restés manuscrits.

Voyez *Foppens*, *vol. premier*, *pages* 532 et 533.

---

(186) Hubert Thomas, né à Liège, vers le commencement du seizième siècle, s'appliqua avec succès à la jurisprudence et à la diplomatie ; devint d'abord assesseur à la diète, de l'empire à Worms, après en avoir rempli les fonctions avec distinction durant sept ans, Louis électeur Palatin, se l'attacha en le nommant son conseiller intime, il devint secrétaire d'état de l'électeur Philippe II, son successeur.

Digitized by Google

Il avoit tellement gagné la confiance de ce prince, par ses vertus et ses grands talens politiques qu'il l'envoya en qualité d'ambassadeur (*) à la cour de l'em-

(*) Tout le monde sait que les électeurs de l'empire avoient le droit d'envoyer des ministres près des cours des rois, avec le rang et titre d'ambassadeur et d'excellence, ce qui fut reconnu d'ailleurs aux conférences du traité de Wesphalie, en 1648.

Voyez *l'Histoire du traité de Westphalie, par le père Bougeant, jésuite; édition in-4, vol. 2, pages* 163; *inclus* 168; *Paris, chez Musier*, 1767.

Ce titre d'excellence, né en Italie, vers la fin du quinzième siècle, fut d'abord adopté par les françois et les espagnols, ensuite par les anglois, les suédois et les impériaux.

Digitized by Google

pereur Charles-Quint, à celle de François premier, roi de France d'Henri VIII, roi d'Angleterre, et de presque tous les princes d'Italie ; Thomas s'acquitta de ces ambassades à la satisfaction de son souverain.

Ce grand diplomate employoit les courts intervalles que ces importantes missions lui laissoient à la composition de divers ouvrages estimés sur l'histoire et la critique.

L'on ignore l'année de sa mort.

Ses ouvrages sont ceux suivans :

1.° De l'origine des Tongrois et des Eburons ; Strasbourg, 1541, in-8 ; Anvers, Plantin, 1584 et 1630, in-8.

Digitized by Google

Schardius, l'a inséré dans sa collection germanique.

2.° Vie de Fréderic II, électeur Palatin; Francfort, 1624, in-4.

3.° Description des édifices construits par ordre de Fréderic II, électeur Palatin.

4.° Traité des antiquités d'Heydelberg.

5.° Guerres faites par François Sickingen, en 1522 à l'électeur de Trèves.

6.° Histoire des révoltes excitées par les paysans dans la germanie, en 1525. (*)

(*) De tous tems les guerres civiles les plus atroces et les plus sanguinaires ont pris leur origine chez les

7.° Généalogie des comtes de Lewenstein; Francfort, 1644, in-4.

---

paysans; voyez celles de la Jaquerie, des maillotins, des turlupins, des wiclefistes, des hussites, des huguenots, des camisards, des valaques sous Horiah (1785) des paysans Belges etc. (1798)

L'on prétend, non sans raison, découvrir les causes de ces scènes sanglantes dans leur défaut d'éducation et dans leur humeur jalouse et vindicative, sur tout ce qui n'est pas eux.

Marie-Thérèse, en 1752, dut émaner un édit très-sévère contre les bons paysans du Tournésis et du Hainaut, qui avec leurs ménées traiteuses, sanguinaires et méchamment préméditées, vouloient s'emparer des biens des propriétaires.

Le préambule est ainsi conçu:

« Sur ce qui nous a été représenté » au sujet des désordres qui se commettent par les fermiers et laboureurs, » ou leurs gens, dans le Tournésis, » dans le Hainaut adjoint et dans la » banlieue de notre ville de Tournay, » au préjudice des propriétaires »

Tous ces ouvrages sont très-bien écrits en latin ; les matiè-

» au fait de la rétention des terres, » contre le gré et volonté de ceux-ci, » nonobstant le dispositif de l'ordonnance du 21 de novembre 1619, » émanée par les archiducs Albert et » Isabelle, d'où il résulte que les précautions et dispositions contenues » dans ladite ordonnance, ne pourvoient » point suffisamment aux intérêts et à » l'indemnité de propriétaires qu'on y a » eu en vue, ensorte qu'il est nécessaire de recourir à des remèdes ultérieurs et plus efficaces pour maintenir les propriétaires dans la juste » jouissance, et la liberté de disposer » de leurs biens à leur plus grand avantage, et pour prévenir et arrêter » les excès, désordres et voies-de-fait » qui se pratiquent à cet égard; voulant y pourvoir, *etc.* »

De nos jours, l'on voit que pour la conscription, les villes fournissent très-exactement leurs contingens, et les villages par les réfractaires, bons paysans, sont quelquefois la cause que l'on doit demander des suppléans.

Digitized by Google

res y sont traitées avec beaucoup d'ordre et d'intérêt.

Il y a quelquefois inséré des

Les bons paysans sont soumis à la loi de la conscription comme les citadins ; c'est ce que disoit, très-à propos et dans l'ordre légal à Tournay, Mr. le comte Real, en janvier 1810, en s'adressant à Mr. D M de S né à G qu'il lui recommandoit plus que jamais de faire marcher les conscrits réfractaires (c'est-à-dire les bons paysans) aussi bien que les conscrits citadins.

Le grand Frédéric rendoit chaque village responsable de la désertion d'un conscrit, et il avoit raison, la justice distributive ordonne au villageois comme aux citadins, de marcher, lorsque la loi les appelle.

Voyez *Cet ouvrage* ; *article bons paysans*, *vol.* 24, *pag.* 289, *invius* 304 ; *vol.* 47, *pag.* 194, 195 *et* 196.

assertions historiques invraisemblables, telles que la tradition du prétendu port de mer de Tongres, conte de femmellette, semblable à l'histoire du petit Poucet, que le comte de Buffon a adopté, sans examen, dans ses époques de la nature. Car il est certain d'ailleurs que la ville de Tongres sur le Jars n'existoit pas à l'époque citée, où on lui donne un port de mer; et que de prime abord, s'il y avoit eu un port de mer autrefois à Tongres; Maestricht, Liège, Visé etc. l'eussent été aussi, et il ne reste pas de monumens historiques de cette assertion très-improbable. (*)

(*) Si l'illustre Buffon avoit connu

Voyez *Loppens, tom. premier, page 496.*

---

(187) Vigile ab Ayta, seigneur de Zuichem, village pa-

---

parfaitement la signification du mot portus au moyen âge, il n'eût pas pris pour véritable l'assertion de Thomas, que Tongres étoit lors port de mer.

L'on appeloit ainsi toute ville située sur une rivière.

Portus enim vocabulum non solùm maritimum, sed et fluviatilem denotat.

Voyez *Heylen in commentario, de præcipuis Belgicæ hodiernæ; Fluviis*, 1774; *Bruxellis, pag.* 88 *et* 89.

Ce mémoire fut couronné en 1774, par l'académie impériale des sciences de Bruxelles.

Item *premier supplément du recueil d'antiquités etc. par le savant abbé Debast chanoine etc. membre de la légion d'honneur, in-4; Gand, chez Stéran*, 1809, *pag.* 173.

Digitized by Google

trimoine de ses ancêtres, où il prit naissance au commencement du seizième siècle, près de la ville de Lewarde en Hollande.

Fit ses premières études à Louvain, où il se distingua éminemment par sa piété, son attachement à ses devoirs et par une grande assiduité à l'étude.

Le grec et le latin lui devinrent bientôt familiers; il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, devint professeur de droit en l'université de Bourges, où il succéda au célèbre Alciat.

Le grand Charles-Quint, le choisit, de son propre mouvement, pour être le précepteur de son

Digitized by Google

fils Philippe II, mais le modeste professeur, par une humilité bien rare, supplia sa majesté impériale d'en agréer ses remercimens sur la conviction de son incapacité.

Waldeck, prince évêque de Munster, chassé de la capitale avec tous ses magistrats, par les gueux (luthériens), le choisit pour son ministre d'état.

Viglius, fit tout rentrer dans l'ordre. le chef de l'insurrection paya de sa tête sa rebellion et le prince évêque, rentra paisiblement dans sa capitale.

L'évêque prince d'Utrecht, l'appelle également dans ses états pour les pacifier, depuis il devint

Digitized by Google

professeur en droit à Dôle et à Padoue.

Le Landgrave de Hesse-Cassel, l'invita, par une lettre de sa main d'y venir professer le droit en l'université qu'il venoit de fonder à Marbourg.

Charles-Quint, le nomma ensuite assesseur à la diète de l'empire, où il se distingua par sa prudence, ses talens et sa sagacité.

Guillaume duc de Bavière le nomma depuis à une chaire de droit à l'université d'Ingolstadt: ce prince l'accabla de bienfaits, le nomma chef de son conseil, recteur et doyen de son université.

Viglius, pendant les quatre

Digitized by Google

années qu'il occupa ces importantes dignités, y fit fleurir les beaux arts, et l'ordre judiciaire.

Joachim électeur Palatin, lui offrit en vain le double d'appointemens, qu'il avoit à la cour Bavaroise, une place distinguée dans son conseil et une chaire de droit en son université de Francfort.

Marie de Hongrie, souveraine des Pays-bas, le nomma conseiller d'état, par le conseil de Charles-Quint son frère.

Ce prince le nomma ministre plénipotentiaire à la diète de l'empire où le roi des romains Ferdinand I.er avoit assemblé les états à Nuremberg, pour y porter

les griefs de l'empereur Charles-Quint, contre Guillaume II duc de Clèves, qui encouragé par les insinuations de François premier, roi de France, avec lequel Charles-Quint étoit en pleine paix, Marcha tout à coup avec une armée de vingt mille hommes, et vint porter la terreur et l'allarme dans le Brabant, en s'emparant à main armée de la Gueldre et du comté de Zutphen.

La diète de l'empire, instruite des droits légitimes de Charles sur la Gueldre, et sur le comté de Zutphen, et de l'illégitimité de ceux du duc Guillaume, adjugea ces pays à Charles-Quint; et ce prince reconnut solemnellement qu'il devoit cet acte de

Digitized by Google

justice de la diète germanique, aux discours lumineux de Viglius.

A son retour de cette glorieuse mission diplomatique, le cardinal Granvelle nomma Viglius vice-chancelier de la cour, depuis président du grand conseil de sa majesté à Malines, ensuite chef président de son conseil privé, son chancelier, et le créa chevalier. (*)

(*) Cette place étoit la première du gouvernement des Pays-bas, après celle de ministre plénipotentiaire.

Le chef président du conseil privé étoit Excellence; l'on y traitoit par écrit toutes les affaires du gouvernement; Charles-Quint l'avoit institué le 12 octobre 1540.

Voyez *Mémoires de Neny*; *vol.* 2, *pag.* 96 *inclus* 99.

Digitized by Google

Il fut dès ce moment l'ami et le guide éclairé du gouvernement aux Pays-bas ; le roi des romains Ferdinand I.er ne faisoit rien de saillant, avant de consulter Viglius, Charles-Quint ayant déposé ses couronnes entre les mains de Philippe II son fils.

Viglius fut chargé de lui faire un rapport sur l'état de la Belgique. Ce prince admirateur, et instruit de la perfection du travail de ce grand homme, en lui témoignant sa satisfaction, le nomma président de son conseil d'état aux Pays-bas, et chancelier de l'ordre de la Toison d'or.

Bientôt la patrie menacée par les novateurs calvinistes, connus sous le nom de gueux, vit

déployer tous les talens et toute la fermeté d'un véritable homme d'état, dans le grand chancelier Viglius, qui, tel qu'un rocher inébranlable au milieu des furieuses agitations des anacharchistes, disciples de Calvin, entend avec tranquilité les injures, les calomnies (*) et les ménaces siffler à ses

(*) De nos jours les dignes successeurs du dégoutant laquais docteur médecin Marat, n'ayant plus ni guillotine ni tribunaux révolutionnaires à leur service, assassinent la religion, la vertu, et ceux qui en font profession avec l'arme des calomnies les plus plattes, les plus grossières, les plus insensées.

Le public éclairé, fait constamment des serviettes de leur libelles diffamatoires; n'importe, ils ont calomnié,

oreilles: ce grand homme insensible, aux dangers imminens qui

---

mugit, abboyé, vociféré. C'est l'éloquence des Schneiders, des Marat, des Robespierre, des Legendre: ils éprouvent une joie effrenée momentanée

Le mépris, la réprobation universelle les poursuit, les montre au doigt: elle leur dit avec ingenuité qu'ils se peignent eux même avec le crayon de l'impiété, de la fureur de l'anarchie, et qu'ils ont beau calomnier, que semblables à l'arretin moderne, auteur des nouvelles ecclésiastiques, leurs louanges sont des crimes, leurs blâmes des titres à l'estime publique, et comme disoit en pareil cas l'immortel chancelier d'Aguesseau: *que la boue ne tache pas.*

menacent

ménacent sa vie, ne s'occupe que des intérêts de la religion de ses pères, et de ceux de son souverain.

Les mesures pleines de sagesse et de prudence qu'il emploie, suspendent les effets funestes de la tempête.

Viglius, désaprouva hautement au conseil d'état, le projet présenté par quelques seigneurs du pays, partisans du prince d'Orange, de proscrire tous les espagnols, et de les poursuivre à main armée, comme rebelles au roi et ennemis de la nation (*) les

(*) L'on a vu et l'on verra dans cet ouvrage, que dans les insurrections tournésiennes, aux quatorzième, quinzième

Digitized by Google

comtes de Mansfeldt et de Berlemont, qui avoient appuyé Viglius, furent incarcérés avec lui

---

me et seizième siècle, que les factieux anarchistes, en criant *liberté* et *bannière*, *patrie*, ajoutoient *vive le roi*, c'étoit le leurre pour égarer l'opinion publique ; l'ami du prince, est toujours l'ami de la constitution, de la loi, de la religion et des ministres et magistrats chargés de leur donner exécution.

Si ces derniers ont le malheur d'en abuser, la doléance respectueuse est là : elle est permise, mais l'agitation anarchique est justement proscrite et sévèrement punissable.

Si l'on avoit suivi l'opinion de Viglius, jamais les Pays-bas n'eussent éprouvé l'atroce et sanguinaire révolution des calvinistes.

Digitized by Google

par l'ordre de ce même conseil d'état, qui eut l'impudeur de vouloir justifier son attentat, par un

---

Principiis obsta : c'étoit la devise de ce grand homme.

Si, en 1786, Joseph II avoit gardé aux Pays-bas ses quinze mil hommes de troupes allemandes, y envoyées pour la guerre d'Hollande, la révolution de 1789 n'auroit pas eu lieu.

Le gouvernement, comme le disoit Viglius, devoit constamment baser ses décisions et leur exécution sur la constitution et les lois de la Belgique; mais il ne peut sans se perdre lui-même *rétrograder*, dès qu'il a une fois suivi cette marche.

Philippe II étoit vacillant, indécis, indéterminé. il ne devoit selon Viglius ne point laisser aux factieux originaires de

Digitized by Google

libelle diffamatoire, en forme d'édit, qui ordonnoit de chasser les espagnols du pays en leur imputant

---

Valenciennes et de Tournay, le tems de respirer; ainsi pensoit la gouvernante Marguerite de Parme.

Le directoire, en 1798, a fort bien senti la vérité de cette maxime gubernamentale; des ramas de paysans du côté de Diest, d'Anvers, de Malines, d'Audenarde, de Renay, voulurent exciter une insurrection pour s'échapper à la conscription, ces misérables incendioient, brûloient les dépôts publics.

La fermeté active et bien dirigée du feu général Beguinot (Lorrain,) depuis sénateur) sauva la Belgique avec une poignée d'hommes.

Si l'on avoit menagé, tergiversé, et

Digitized by Google

sant calomnieusement d'être la cause de tous les maux qui l'accabloient, et qu'ils avoient cru de-

---

beau pays, ce superbe jardin de l'Europe, devenoit en 6 mois le théâtre de l'anarchie, du carnage et de la destruction.

Voyez *Cet ouvrage; note à l'article* 183, *vol.* 47, *pag.* 142 *inclus* 162, *à l'article biographique de Marnix, Sainte Aldegonde de Noir-Carmes.*

L'ouvrage intitulé : *Fragmens pour servir à l'histoire des évènemens qui se sont passés aux Pays-bas, depuis la fin de* 1787, *jusques* 1789, *publiés par le comte de Trautsmandorf, in-8, à Amsterdam, chez Dufour, libraire,* 1791, *pag.* 1 *et* 2.

n Si le général Schroeder, le 27 octobre 1789, avoit bloqué et affamé les insurgés

voir s'assurer de la personne des comtes de Mansfeldt et Berlemont, et du grand chancelier et président dudit conseil d'état Viglius, pour s'y être opposés.

Viglius, loin d'être allarmé de se voir confondu avec les criminels, prend de nouvelles forces

---

Brabançons, commandés par le colonel Vandermeersch, la révolution Belgique étoit étouffée dans sa naissance.

Voyez *Lettre de Joseph II, du 27 novembre 1789, au général d'Alton, insérée vol. 15, des reclamations Belgiques; pages 98, 99 et 100, Bruxelles 1790, in-8.*

Biographie moderne; vol. 1. p. 178.

Memoire pour servir à la justification du général comte d'Alton, par Mr. Jaubert, sous-lieutenant et un des aides de camp de ce général; édition in-4. pag. 175.

Digitized by Google

pour s'élever contre la fureur qui ordonne le mal ; par un désaveu public.

Il confond l'imposture et force l'orgueil humilié des brouillons à dévorer leur rage impuissante.

Le conseil d'état fut donc obligé de revenir sur ses pas, la liberté lui fut rendue, ainsi qu'aux comtes des Mansfeldt et de Berlemont ; mais les machinations des partisans du prince d'Orange eurent ce fatal succès pour les affaires du gouvernement espagnol, ce fut d'éloigner ce grand homme de la présidence du conseil d'état.

Le prince d'Orange l'abreuva

Digitized by Google

des plus noires calomnies, et ses partisans, au nombre de plusieurs milliers, fidèles échos de ce prince brouillon factieux et intriguant, les répandirent dans la Belgique à satiété.

On lui imputoit entr'autres d'avoir enlevé le gouvernement des Pays-bas, à Marguerite duchesse de Parme, pour le donner au duc d'Albe.

Tandis que Viglius avoit joui constamment de l'estime et de l'amitié de la gouvernante, qui elle-même avoit demandé son rappel, et qu'il résista seul en face, aux projets inconstitutionels de ce sevère gouverneur; il ne fut pas difficile à Viglius

Digitized by Google

de repousser la calomnie par une justification complette.

Le duc d'Albe trouva dans ce grand homme un obstacle à ses vues inconstitutionnelles d'assiettes forcées de nouvelles impositions.

Après la perte de la dame son épouse, Viglius embrassa l'état ecclésiastique, Philippe II, le nomma gouverneur des provinces de Hollande et de Gueldres, prévôt de saint-Bavon à Gand, et chancelier de la Toison d'or.

Il s'acquitta de ces importantes fonctions avec beaucoup de prudence, de sagesse et de sagacité.

Ce grand homme d'état, mourut à Bruxelles, au mois de mai, de l'an 1577, âgé de 70 ans.

Digitized by Google

Il fut enterré dans l'église cathédrale de Gand, où l'on voit son épitaphe (insérée vol. 5, pag. 138 de cet ouvrage.)

Viglius fonda, à Louvain un collége de son nom, rue d'Heverley, dont la dotation primitive consistoit en un revenu annuel de 3220 florins 8 patards 7 déniers.

Il étoit né à sa seigneurie de Zwickem, en Frise, en 1507.

Philippe II perdit en Viglius l'un de ses plus sages conseillers, toujours ferme, mais juste et modéré.

Jamais l'insurrection calviniste des Pays-bas n'eut fait des progrès si allarmans, si l'on avoit

Digitized by Google

constamment suivi ses avis au conseil d'état.

L'on n'eut pas donné aux factieux de Tournay et de Valenciennes, le tems de respirer.

L'on n'eut pas, dès le commencement de la rebellion, renvoyé les troupes espagnolles, pour les faire revenir aux Pays-bas, à très-grands fraix, quand il n'étoit plus tems, c'est-à-dire quand l'insurrection avoit déjà pris racine.

Viglius, eut seul le courage, au conseil d'état, de s'opposer vigoureusement au projet du duc d'Albe, de frapper les provinces Belgiques d'une nouvelle imposition connue sous la dénomination de centième dénier, du dixième

Digitized by Google

sur les meubles, et du vingtième sur les immeubles.

« Peut-être disoit-il, ne sera-» t-il pas absolument impossible » d'établir le centième denier, » qui n'étoit pas exhorbitant et » qu'on ne demandoit qu'une » fois ? (*) mais à l'égard du

(*) Dès qu'on admettoit que les provinces ne pouvoient être imposées d'après leurs constitutions, que du consentement des états, toutes violations de cette baze sociale étoit une inconstitutionnalité, objet plutôt de forme que de réalité ; mais qui étoit cher aux provinces, et qui, sous la bonne et immortelle Marie-Thérèse, alloient au devant de ses désirs et faisoient prier le gouvernement de Bruxelles, de lui demander des subsides extraordinaires

Digitized by Google

» dixième sur les meubles et » du vingtième sur les immeu- » bles, que rien ne pourroit

---

qui furent doublés, triplés, et accordés avec joie, respect et dévouement pendant les guerres de 1744 inclus 1748, et 1756 inclus 1763.

Les Belges ne peuvent prononcer le nom de *Marie-Thérèse*, sans fondre en larmes, l'image de ses vertus paternelles reste profondément gravée dans leurs cœurs.

Le respect pour cette auguste souveraine étoit si grand, que j'ai vu à Louvain, en 1777, plusieurs bourgeois se découvrir lorsqu'on prononçoit son nom.

Voyez *Mémoires de Neny*; *vol.* 2, *pag.* 186, *édition citée*.

Dans les grands gouvernemens, tels

Digitized by Google

» vaincre la résistance inflexi-
» ble de toute la Flandre.

Il finit en disant : « Qu'il fal-

---

que la France, l'Angleterre, ce sont le corps législatif, le parlement, qui sur les rapports des commissions, votent les impositions ; en Suède ce sont les états ; en Russie, en Prusse, c'est l'autorité royale qui asseoit les impositions, qui ont successivement augmenté, à Mesure que les besoins des guerres prolongées, en ont nécessité l'assiette.

Ce droit de refuser les subsides, s'il étoit pris dans le sens judaïque, entraîneroit la ruine de l'état, qui ne peut gouverner sans eux ; il ne consiste donc proprement, que dans celui de le régulariser de concert avec le gouvernement lui-même, sur quoi le genèvois de Lolme fait ces sages refléxions :

« La plûpart des gens, ou du moins

Digitized by Google

» loit renoncer à tout projet,
» dont l'utilité apparente n'est en
» effet que la source d'un plus

» les politiques, semblent ne considérer
» le droit de taxe, dont jouit la nation
» anglaise, que comme un moyen
» d'assurer la prospérité de chaque
» individu contre les tentatives de la
» couronne; pendant qu'ils ne font pas
» attention à ce qu'il y a de plus noble
» dans ce privilège, et ne découvrent
» pas jusqu'où s'étend son influence.

« Le droit que possède le peuple en
» Angleterre, d'accorder des subsides
» à la couronne, est la sauve-garde
» de toutes ses autres prérogatives,
» tant pour le culte que pour le civil:
» c'est un moyen régulier que lui donne
» la constitution, d'influer sur les
» démarches du pouvoir exécutif; et
» c'est ce qui forme le lien qui lui
» unit ce dernier.

Digitized by Google

» grand mal ; et que, loin d'ex-
» citer de nouveau l'aigreur des
» esprits, on devoit travailler de

« En un mot, ce privilège est un » sûr garant que son souverain, qui » peut congédier ses représentans à » volonté, ne pensera jamais à gou- » verner sans leur secours. »

Constitution de l'Angleterre, par Mr. de Lolme, in-8, à Paris, chez Duplain, 1788, vol. 2, page 254.

Digitized by Google

» plus en plus à les calmer ;
» autrement qu'il prévoyoit, et
» souhaitoit se tromper, que les
» pertes dont on étoit menacé
» au dedans, ne seroient jamais
» compensées par le fruit des
» victoires, récemment rempor-
» tés au dehors. »

Le duc d'Albe, négligea ce sage avis, poursuivit l'exécution de son projet qui échoua, en mécontentant les provinces qui s'y refusèrent, sauf les provinces Walonnes qui payèrent le centième denier 2 ans, les autres le rachetèrent.

Viglius, avoit l'ame haute, une trempe d'esprit ferme, tranquille, également inaccessible aux dehors trompeur et passager,

Digitized by Google

de bon succès, comme aux secousses violentes et inattendues des revers.

Lorsque Marguerite de Parme, effrayée de l'audace des factieux, requête en mains, conduits par Bredererode et le prince d'Orange, vouloit quitter Bruxelles, lui seul rassura la gouvernante, et lui donna le sage avis de rester à son poste, en tenant tête à l'orage.

Un moderne lui appliqua heureusement ces vers de Rousseau :

„ Il saura quel génie au fort de nos tempêtes,
Arrêta, parmi nous, dans leurs vastes conquêtes,
Nos ennemis hautains ;
Et que vos seuls conseils, déconcertans leurs princes

Digitized by Google

Fixèrent pour le bien de ces riches provinces
Les esprits incertains. „

Voyez *Rousseau*; *livre* 3, *ode première*, *strophe* 28.

Viglius a laissé : 1.° Notes sur le titre des testamens.

2.° Institutes grecques de Théophile ; traduite en latin ; Bâle.

Voyez *Eloge de Viglius, par Monsieur de Lahaye, professeur de poésies au collége Thersien ; Bruxelles*, 1781, *in*-8.

Histoire des guerres de Flandre, par Bentivoglio ; Paris ; 1769 ; in-12 ; *vol. premier ; pag.* 49, 50, 83, 313 *inclus* 317 ; *vol.* 2, *pages* 132 *inclus* 134.

Cet ouvrage ; vol. 5, *pages* 135 *à* 136.

Digitized by Google

(188) Jean Vanden Wouvere, dit Wowerius, né à Anvers, en mai, 1576, fit ses premières études au collége des pères jésuites à Louvain.

Le célèbre Juste-Lipse l'y prit en amitié, lui inculqua le goût de la culture des lettres.

Ce savant le mit au nombre de ses exécuteurs testamentaires, et lui légua ses manuscrits.

Wowerius parcourut l'Europe pendant trois ans.

La ville d'Anvers, sa patrie, le mit au nombre de ses conseillers.

L'infante Isabelle, souveraine des Pays-bas, le nomma conseil-

ier des finances à Bruxelles, et membre du conseil de guerre.

Ses grands talens en diplomatie, firent que cette princesse chargea Wowerius d'une commission très-importante auprès du roi d'Espagne Philippe IV, qui, satisfait de ses services et de ses talens, le créa chevalier et lui donna un colier d'or.

Ce célèbre diplomate mourut à Bruxelles, le 23 septembre 1635, âgé de 58 ans, universellement regretté pour ses qualités morales et chrétiennes.

Wowerius, s'acquittoit de ses importantes fonctions avec autant de ponctualité que de succès.

Il remplissoit les courts inter-

Digitized by Google

valles qu'elles lui laissoient à la composition de divers ouvrages, savoir :

1.° Eucharisticon, dédié à Juste-Lipse, son ami ; Anvers, Plantin, 1606, in-4.

2.° Assertio Donari Lipsiani ; Anvers, Plantin, 1607, in-4.

3.° Panegiricon serenissimis, Alberto et Isabellæ principibus Belgarum ; Anvers, Plantin, 1609, in-8.

4.° Vita B. Simonis sacerdotis Valentini ; Anvers, Plantin, 1614, in-8.

5.° De consolatione ad Petrum Paulum Rubennium, lugentem Philippi fratris mortem ; Anvers, Plantin, 1615.

Digitized by Google

6.° Julii Firmici Materni de errore prophanarum religionum ad constantiam ; 1603 , in-8.

7.° Centuries des lettres de Juste-Lipse , son ami , avec des notes.

8.° Centuries des lettres de Wowerius , à son ami Juste-Lipse.

9.° Notes sur Sénèque et Tacite etc.

Voyez *Foppens* , *vol.* 2 , *pag.* 759 *et* 760.

Hommes illustres de Nicéron; vol. pag.

---

(189) Jean de Barnevelt , dit Olden Barnevelt , né à Amersfort , issu d'une famille ancienne.

Digitized by Google

Il étoit chevalier seigneur de Stontenburg, Tempel, Rodenrys, Berkel etc.

Sa mère, dame Julienne de Wéede, étoit issue d'une maison très-illustre, qui avoit possédé la seigneurie de la ville d'Armersfort.

Dans le commencement des troubles excités aux Pays-bas, par le prince d'Orange, il s'attacha à ce prince, et fit la guerre à ses dépens.

Il s'y distingua par sa valeur et sa grande capacité dans les affaires et notamment au célèbre siège d'Harlem, en 1573; depuis il devint sindic de la ville de Rotterdam.

En

Digitized by Google

En 1586, il succéda à Paul Buslus dans la dignité importante de conseiller pensionnaire des états de Hollande et de West-Frise.

Il s'y distingua par des talens éminens ; il parvint à pacifier les troubles intérieurs, qui menaçoient de renverser cette république naissante, par sa rare prudence.

Les états le nommèrent cinq fois ambassadeur vers les principales têtes couronnées de l'Europe.

C'est à lui que l'on doit principalement la trève de 30 ans, de 1609, avec l'Espagne.

Les états lui conférèrent la place de garde-sceau et d'archiviste.

Digitized by Google

Ce grand diplomate, allarmé de l'ambition effrénée des princes d'Orange (*) notamment du

(*) A quoi bon révolutionner et jacobiniser les états et empires du monde.

Guillaume prince d'Orange, ce fougueux intriguant, se servoit des données anarchiques, populacières et sanguinaires du fils d'un tonnelier de Noyon nommé Jean Cauvin, pour incendier l'Europe et la couvrir pendant deux siècles de sang, d'horreurs, de carnage et de destruction.

Les princes d'Orange, ses successeurs, ne manquèrent jamais d'agrandir leur autorité, au préjudice des constitutions des provinces hollandoises; le joug des Stadhouders, fut beaucoup plus dur, plus insupportable que le gouvernement

Digitized by Google

prince Maurice, opposa les arminiens aux Gomaristes, au synode de Dordrecht, en 1618 et 1619.

précédent, des maisons de Bourgogne et d'Autriche.

Les Sainte-Aldegonde, les Barnevelt, les Dewitte frères, s'apperçurent, mais trop tard, que les princes d'Orange travailloient pour leur propre compte, et non pour la liberté des provinces hollandoises.

La France, en 1747, avoit des puissans motifs de politique, pour rendre le Stadhouderat héréditaire en la maison d'Orange, mais la diplomatie vacillante du cabinet de Versailles, en 1788, ébranla l'édifice du Stadhouderat, qui lui devoit son existence.

La révolution hollandoise et les glaces de 1794, mirent fin au règne de

Digitized by Google

Le prince Maurice, irrité, fit scandaleusement arrêter le conseiller pensionnaire Barnevelt, le 28 août 1618.

---

ces princes, l'expérience de deux siècles donna à la Hollande, la preuve palpable qu'elle avait besoin d'un chef héréditaire et paternel.

Les états de ces provinces, convaincus de ce principe gubernamental nécessaire à leur félicité mutuelle, déférèrent la couronne à Louis Napoléon, connétable de France en le créant héréditairement roi de Hollande par acte du 24 mai 1806.

C'est un Prince, comme disoit l'empereur son frère, qui est sans ambition, ou plutôt qui n'en a d'autre, que le bonheur de ses peuples, dont il est adoré: il mérite de l'être. Il lui en a donné mille preuves sensibles.

Digitized by Google

Il fut incarcéré avec beaucoup de rigueur, le prince Maurice le fit accuser pardevant 26 juges commissaires, d'avoir conspiré,

---

Les hollandois le chérissent universellement, et par cette acclamation qui part du cœur; ce prince, au dix-neuvième siècle a donné le tableau attendrissant d'un père au milieu de ses enfans.

Que le Tout-puissant, dans sa bonté, en prolongeant la carrière de cet excellent prince, perpétue dans sa lignée ses vertus et ses magnanimes bontés.

Voyez *l'Histoire du Stadhouderat, par le comte Mirabeau, vol premier, pag.* 16, 17, 19; *vol.* 2, *pag.* 28, 30, 80 *et* 99, *édition in*-8.

Par décret royal d'Amsterdam, du 3 juillet 1810, le roi Louis Napoléon vient

Digitized by Google

avec les espagnols et les catholiques apostoliques et romains, en Hollande (*)

---

d'abdiquer la couronne en faveur de son fils aîné Napoléon Louis.

(*) Les diverses proclamations des princes d'Orange, autorisoient le libre exercice de la religion romaine; les capitulations des villes, les placcards des états, proclamoient la même liberté; la trève de 1609, en avoit fait un article spécial, ici le prince Maurice en fait un crime capital à Barnevelt.

Au commencement les calvinistes demandèrent le libre exercice de leur secte; une fois ce point obtenu, ils proscrivirent le culte de leurs pères (catholique) et coupèrent la tête à ceux qui le suivoient, d'après les édits, les traités et les capitulations; et les calvinistes prêchent la tolérance, c'est, celle de la philosophie turluro-jacobino-maratiste.

Après une procédure longue et scandaleuse, ce grand homme fut assassiné judiciairement, par

---

Par décrêt impérial de Rambouillet, du 9 dito, le royaume de Hollande est réuni à l'empire François, cette mesure que les diplomates éclairés, regardent comme nécessaire au grand œuvre de la pacification des deux mondes, est consacrée par les deux décrêts suivans, d'après un rapport préalable du même jour, de son excellence monseigneur Champagni, duc de Cadore, ministre des relations extérieures, ainsi conçu :

Rapport à l'empereur.

Paris, le 9 juillet 1810.

„ Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. un acte du roi de

Digitized by Google

jugement des 26 bourreaux commissaires nommés par l'influence du prince Maurice, c'est-à-dire

---

Hollande, en date du 3 de ce mois, par lequel ce monarque déclare qu'il abdique la couronne en faveur de son fils aîné, laisse, conformément à la constitution, la régence à la reine, et établit un conseil de régence composé de ses ministres.

„ Un pareil acte, sire, n'auroit dû paroître, qu'après avoir été concerté avec V. M.; il ne peut avoir de force sans son approbation. V. M. doit-elle confirmer la disposition prise par le roi de Hollande ?

„ La réunion de la Belgique à la France, a détruit l'indépendance de la Hollande; son système est devenu nécessairement celui de la France: elle est

Digitized by Google

condamné à avoir la tête tranchée dans la cour du palais de Lahaye; ce qui fut exécuté le 13 mai

---

obligée de prendre part à toutes les guerres maritimes qu'à la France, comme si elle étoit une de ses provinces.

„ Depuis la création de l'arsenal de l'Escaut, et la réunion à la France des provinces composant les départemens des *Bouches-du-Rhin* et des *Bouches-de-l'Escaut*, l'existence commerciale de la Hollande est devenue incertaine.

„ Les négocians d'Anvers, de Gand, de Middelbourg, qui peuvent sans entraves, étendre leurs spéculations jusqu'aux extrémités de l'empire dont ils font partie, doivent nécessairement faire le commerce que faisoit la Hollande.

„ Déjà Rotterdam et Dordrecht, sont à

Digitized by Google

1619; ainsi périt le licurgue de la Hollande.

Barnevelt, possédoit toutes les

---

la veille de leur ruine, ces villes, perdant le commerce du Rhin qui va directement, par la nouvelle frontière, dans les ports de l'Escaut en traversant le Biesboch.

» La partie de la Hollande encore étrangère à l'empire, est privée des avantages dont jouit la partie qui y est réunie.

» Obligée cependant de faire cause commune avec la France, la Hollande supportera les charges de cette association, sans en recueillir les bienfaits.

» La Hollande est accablée sous le poids de sa dette publique, qui s'élève de 85 à 90 millions, c'est-à-dire, à un quart de plus que la dette de tout l'empire réuni; et si on projetoit une réduc-

Digitized by Google

qualités du cœur et de l'esprit : bon père, bon époux, excellent citoyen, sobre, désintéressé.

---

tion par le gouvernement du pays, il ne seroit pas en son pouvoir de donner une garantie de l'inviolabilité de cette disposition, et de sa fixité, puisque cette dette, même réduite à 30 millions, seroit encore au-dessus des moyens et des forces réelles de ces pays.

„ On estime que la Hollande paye le triple de ce que paye la France.

„ Le peuple gémit sous le poids de 23 espèces de contributions diverses, la nation hollandaise succombe sous ses contributions ; elle ne peut plus les payer.

„ Et cependant les dépenses nécessaires du gouvernement, exigent que le fardeau soit augmenté.

Digitized by Google

Le prince Maurice eut l'indignité de l'accuser d'avoir voulu faire rentrer la Hollande sous le

„ Le budjet de la marine ne s'est composé, en 1809, que de trois millions de florins, qui ont été à peine suffisans pour solder les administrateurs, les état-majors et le corps de la marine, et entretenir les arsenaux; mais qui n'ont pas permis l'armement d'un seul vaisseau de guerre.

„ Pour satisfaire aux armemens qui ont été ordonnés en 1810, et qui sont le *minimum* de la force navale propre à la défense de la Hollande, il faudra le triple de cette somme.

„ Le budjet de la guerre, a fourni à peine à l'entretien des forteresses et de seize bataillons : et pendant que deux départemens de cette importance sont si loin d'avoir ce qui leur est né-

Digitized by Google

gouvernement espagnol, lui qui avoit travaillé constamment avec tant d'ardeur à l'y soustraire : on

---

cessaire pour soutenir l'honneur et la dignité de l'indépendance, l'intérêt de la dette publique a cessé d'être payé : il est arriéré de plus d'un an et demi.

„ Si dans un tel état des choses, V. M. maintient les dernières dispositions, en donnant ainsi à la Hollande un gouvernement provisoire, elle ne fait que prolonger sa douloureuse agonie.

„ Si le gouvernement d'un prince dans la force de l'âge, a laissé ce pays dans un tel état de souffrance, que pourroit-il espérer d'une longue minorité !

„ Il ne peut donc être sauvé que par un nouvel ordre de choses.

„ Le tems de la force et de la

Digitized by Google

l'accusa aussi calomnieusement d'avoir reçu douze mille écus pour la conclusion de la trève

---

prospérité de la Hollande, a été celui où elle faisoit partie de la plus grande monarchie qui fut alors en Europe.

„ La réunion au grand empire est le seul état stable où la Hollande puisse désormais se reposer de ses souffrances et de ses longues vicissitudes, et retrouver son ancienne prospérité.

„ Ainsi V. M. doit prononcer cette réunion pour l'intérêt, je dirai, pour le salut de la Hollande; elle doit s'associer à nos biens, comme elle est associée déjà à nos maux.

„ Mais un autre intérêt indique encore plus impérieusement à V. M. la conduite qu'elle doit tenir.

„ La Hollande est comme une émi-

Digitized by Google

de 1609, qui étoit très-avantageuse à cette république naissante et le fruit de la politique con-

---

nation du territoire de la France, elle est le complément de l'Empire; pour posséder le Rhin tout entier, V. M. doit aller jusqu'au Zuyderzée.

„ Alors tous les cours d'eau qui naissent dans la France, ou qui baignent la frontière, lui appartiendront jusqu'à la mer.

„ Laisser dans des mains étrangères le débouché de nos rivières, c'est, sire, borner votre puissance à une monarchie mal limitée, au-lieu d'élever un trône impérial.

„ Laisser dans des mains étrangères les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, c'est lui soumettre votre propre législation; c'est rendre

Digitized by Google

sommée de Barnevelt, d'Henri IV, et du président Jeaunin son ambassadeur.

---

tributaires du possesseur de ces embouchures le commerce et les manufactures de vos états ; c'est admettre une influence étrangère sur ce qui importe le plus au bonheur de vos sujets.

„ La réunion de la Hollande est encore nécessaire pour compléter le système de l'empire, sur-tout depuis les ordres du conseil britannique de novembre 1807.

„ Deux fois, depuis cette époque, V. M. a été obligée de fermer ses douanes au commerce hollandois, et par cette mesure, la Hollande a été isolée de l'empire et du continent.

„ Après la paix de Vienne, V. M. eut la pensée d'exécuter la réunion,

Digitized by Google

L'on voit dans l'histoire de France, par Daniel; vol. 10, pages 430 et 431; que les états

---

„ Elle en fut détournée par des considérations qui cessent d'exister; elle se contenta à regret du traité du 14 mars, qui a aggravé les maux de la Hollande, sans remplir aucune des vues de V. M.; Aujourd'hui la barrière qui l'arrêtoit s'est levée d'elle-même.

„ V. M. doit à son empire de profiter de cette circonstance, qui amène si naturellement la réunion.

„ Il ne peut y en avoir de plus favorable à l'exécution de ses vues.

„ V. M. a établi à Anvers un puissant arsenal.

„ L'escaut étonné, s'énorgueillit de voir déjà vingt vaisseaux du premier rang portant le pavillon impérial, et

Digitized by Google

d'Hollande étoient si satisfaits de

protégeant ses rives à peine fréquentées autrefois, par quelques bâtimens de commerce.

„ Mais les vastes projets de V. M. à cet égard ne peuvent être remplis dans leur totalité que par la réunion de la Hollande ; elle est nécessaire au complément d'une si merveilleuse création.

„ Avec l'énergie du gouvernement de V. M., l'année prochaine ne sera pas finie que, par l'emploi des ressources maritimes que fournit la Hollande, une escadre de 40 vaisseaux et un grand nombre de troupes de ligne pourront être réunis sur l'Escaut et au Texel, pour disputer les mers au gouvernement britannique, et repousser ses tyranniques prétentions.

Digitized by Google

cette trève, que par une résolu-

„Ainsi, ce n'est pas l'intérêt seul de la France qui exige la réunion, c'est aussi celui de l'Europe continentale, qui demande à la France de réparer les pertes de sa marine, pour combattre sur son propre élément l'ennemi de la prospérité de l'Europe, dont il n'a pu étouffer l'industrie, mais dont il gêne les communications par l'excès de ses prétentions et le grand nombre de ses vaisseaux.

„Enfin la réunion de la Hollande accroît l'empire, en resserrant ses frontières, qu'elle protège, et en augmentant la sécurité de ses arsenaux et de ses chantiers.

„Elle enrichit d'un peuple industrieux, économe, laborieux, qui servira à la fortune publique en travaillant à sa fortune particulière.

Digitized by Google

tion solennelle, ils en remercie-

„ Il n'en est pas de plus estimable et de plus propre à tirer parti des avantages, qu'offrent à l'industrie, les lois libérales de votre gouvernement.

„ La France ne peut faire une plus précieuse acquisition.

„ La réunion de la Hollande à la France, est la suite nécessaire de la réunion de la Belgique.

„ Elle complète l'empire de V. M. et l'exécution de son système de guerre, de politique et de commerce.

„ C'est un premier pas, mais un pas nécessaire vers la restauration de sa marine; enfin c'est le coup le plus sensible que V. M. puisse porter à l'Angleterre.

„ Quant au jeune prince, qui est si cher à V. M., il a déjà ressenti les effets de sa bienveillance particulière.

Digitized by Google

rent le roi de France, Henri IV;

„ Elle lui a donné le grand duché de Berg.

„ Il n'a donc besoin d'aucun nouvel établissement.

„ J'ai l'honneur de proposer à V. M. le projet de décrêt ci-joint.

„ Je suis, etc.

Signé CHAMBAGNY, *duc de Cadore.*

Amsterdam, 3 juillet.

« Louis, par la grâce de Dieu, etc.

« Nous avons résolu, comme nous » arrêtons par les présentes lettres-pa- » tentes et solemnelles, d'abdiquer » comme nous abdiquons dans ce mo- » ment le rang et la dignité royale de » ce royaume, en faveur de notre » bien-aimé fils Napoléon Louis, et » au défaut de celui-ci, en faveur de » son frère Charles-Louis-Napoléon,

Digitized by Google

nous la donnons ici en note (*).

» Décidons en outre, que, conformément à l'article constitutionel, la régence demeurera à S. M. la Reine, sous la garantie de S. M. l'Empereur notre frère, secondé par un conseil de régence, qui sera provisoirement composé de nos ministres, auxquels nous confions la garde du roi mineur, en attendant le retour de S. M. la Reine.

» Ordonnons de plus que les différens corps de notre garde sous le commandement en chef de notre grand écuyer le lieutenant-général Bruno,

(*) *Lettres des Etats-Généraux au Roi, du 22, de juin 1609.*

SIRE,

» Le sieur président Jeanin ambassadeur de Votre Majesté, prenant congé de nous pour s'en retourner en France,

Digitized by Google

Ce grand prince, et Elisabeth

„ et après lui, le général Sels, feront
„ et continueront le service auprès du
„ roi mineur de ce royaume, et que
„ les grands-officiers de la couronne,
„ ainsi que les officiers civils et mili-
„ taires de notre maison, resteront de
„ service auprès de sa haute-personne.

" Ainsi fait et conclu le présent
„ acte sous notre signature ; lequel
„ acte sera porté à la connoissance du
„ corps législatif, où il sera déposé ;
„ de quoi seront faites les expéditions
„ et publications nécessaires, etc.

Signé, LOUIS.

nous avons jugé être de notre devoir de remercier bien humblement Votre Majesté, que son bon plaisir a été d'envoyer par deçà un tel personnage, qui nous a laissé beaucoup de témoignages de sa très-grande expérience,

Digitized by Google

reine d'Angleterre, faisoient beau-

Paris, 9 *juillet*.

« Par décrêt impérial du 9 juillet
„ 1810, la Hollande est réunie à l'Em-
„ pire.

« La ville d'Amsterdam sera la troi-
„ sième ville de l'Empire.

„ La Hollande aura 6 sénateurs, 6
„ députés au conseil d'état, 25 députés
„ au corps législatif, et 2 juges à la
„ cour de cassation.

„ Les officiers de terre et de mer,

---

jugement, prudence, et bonne conduite ès grandes affaires, et qui par magnanimité et singulière dexterité à surmonter toutes sortes de difficultés qui se sont offertes : tellement que tous les gens de bien ont grand contentement de lui et de ses actions, louent et remercient de bon cœur Votre

coup

Compte de cas de cet habile négociateur.

» de quelque grade qu'ils soient, sont » confirmés dans leurs emplois.

» Il leur sera délivré des brévets » signés de notre main.

» La garde royale sera réunie à no- » tre garde impériale.

» Le duc de Plaisance, archi-trésorier, se rendra à Amsterdam, en » qualité de notre lieutenant-général.

» Il présidera le conseil des ministres » et aura l'expédition des affaires.

---

majesté, » particulièrement de ce bienfait, comme nous faisons aussi de ses lettres du dix septième mai, et de la ligue et garantie de la trêve, conclue entre votre majesté et le roi de la grande Bretagne, et nous conjointement.

» Ledit sieur président retourne à

Il fit lui-même son apologie en prison, elle est curieuse et intéressante sous ce titre :

„ Ses fonctions cesseront au premier „ janvier 1811, époque à laquelle l'ad- „ ministration française entrera en „ exercice. „

Voyez *Feuille de Lille*, *département du Nord*, *vendredi* 13 *juillet* 1810, *page* 12.

Le Compilateur, *n.° 7*, *du samedi* 14 *juillet* 1810, *pages* 53, 54, 55.

---

bien informé et instruit de la présente constitution de notre état, que celle-ci ne portera que son rapport, lors que nous assurons votre majesté, qu'après Dieu, nous tenons la *conservation* de cet *état* dès *mains d'icelle*, et que nous et notre *postérité* demeurerons à jamais obligés de la *reconnoître* avec toutes

Digitized by Google

Resmontratie des Heern advocaet Van Olden-Barnevelt ;

---

sortes de gratitudes, et bien humbles services, et n'ayant rien plus cher ni plus en recommandation, que de suivre ses très-sages conseils et avis, et de les tenir pour règle en la conduite et direction de nos affaires, nous avons ferme confiance, que votre majesté nous continuera ses paternelles affections, secours et assistances, comme nous l'en prions bien humblement, et le créateur, sire! de vouloir conserver la royale personne de votre majesté en très-parfaite santé et très-longue vie.

De Lahaye, ce 22 de juin 1609. De votre majesté, les bien humbles serviteurs, les états-généraux des Pays-bas unis.

Et plus bas :

Par ordonnance d'iceux.

AERCENS.

L'on voit de toutes ces pièces, que la Hollande doit son existence politique à la France, et qu'associée et réunie

Digitized by Google

Aen de Staden Van Holland ; Lahaye, in-4, 1618.

Traduit en latin sous ce titre : Misteria Hollandica, sive Ioannis ab Olden-Barnevelt, ad status Hollandiæ et West-Frisiæ, ex interpretatione et cum notis Petri Holderi ; Francfort, 1618, in-4.

à ce vaste empire, elle le sera en même tems à sa gloire, à son bonheur et à sa tranquilité intérieure.

Voyez *Histoire de France*, par *Daniel*; in-4, *Paris*, 1729, *tome* 14 *pages* 430 *et* 431.

Digitized by Google

Cet ouvrage fut d'abord enlevé: la maison d'Orange a toujours cherché a en supprimer autant d'exemplaires qu'il lui a été possible, ce qui l'a rendu très-rare, les bibliographes en font grand cas.

Au moment qu'on reconduisoit Barnevelt, en prison, après la lecture du jugement qui le condamnoit à être décapité, on lui envoya pour l'y préparer le ministre Walacus.

Il s'entretint avec lui de matières de religion et ne cessa de protester de son innocence.

Monté sur l'échaffaud, il déclara :

« Qu'il ne mouroit point pour s'avoir été traître, mais pour

Digitized by Google

Cette dame respectable lui répondit avec la noble dignité d'une descendante des comtes souverains d'Amersfort, en digne épouse et en bonne mère :

« Je n'ai pas demandé grâce, » pour mon mari, parce qu'il » étoit innocent, mais je la de» mande pour mon fils, parce » qu'il est coupable. »

L'illustre Grotius fit l'apologie et composa la vie de ce grand diplomate.

Elle fut imprimée à Rotterdam, avec figures, en 1670, in-8, avec les notes de Jean Franeken.

Le célèbre jurisconsulte Burgundus fit cette pièce de vers à sa mémoire :

Digitized by Google

« Alte quid hoc dicam ?
Quantum mutatus ab illo ?
Nunc hostis tortor factus est ipse tui.
Sindicus ad mortem damnatur quot voluisset
Millibus hoc emptum, boeticus ante caput. »

La mort de Barnevelt, comme celle des frères Dewitt, prouve que servir des républiques, c'est s'attirer l'envie, la persécution, la mort.

Les monarchies ne connoissent pas ces scènes injustes et sanguinaires.

C'est dans les républiques, que l'homme d'état s'écrie souvent à la fin de sa carière.

Ingrata Patria.

Voyez *Foppens ; vol. premier ; pages 574, 575.*

(190) Henry de Bredererode, né à , en , d'une famille illustre et descendante des comtes de Hollande.

Fut un des chefs de la révolution calviniste, qui prit naissance aux Pays-bas, vers l'an 1566.

Ce fut ce seigneur factieux, remuant, ennemi de la surbordination, qui, à la tête de 500 mulins présenta une requête pleine de menaces à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-bas, pour obtenir ce qu'ils appelloient la liberté de conscience, c'est-à-dire l'exercice de la secte calviniste.

Cette requête resta sans effet;

Digitized by Google

il la réitera sans fruit l'année suivante, en 1567.

Il se refusa au nouveau serment qu'exigeoit la gouvernante, se démit de ses charges, chercha à soulever la Hollande et particulièrement Amsterdam; mais les comtes de Mègue et d'Aremberg l'en chassèrent; il dut se retirer à Viane, petite ville dont il étoit seigneur, et où il se fortifia avec quelques soldats, mais il dut abandonner cette ville, crainte d'y être forcé, pour se retirer à Embden dans l'Oosfrise.

Il mourut misérablement en Westphalie, le 13 février 1568. Il passoit avec raison pour le chef des confédérés, il ambi-

Digitized by Google

tionnoit la souveraineté de la Hollande que ses ancêtres avoient possédé.

C'étoit un homme à grands talens, actif, hardi, entreprenant, infatigable.

S'il avoit vécu il eut balancé la grande influence que le prince d'Orange prit ensuite exclusivement sur les confédérés. Sa branche est éteinte.

Il eut un frère, Renaud de Bredererode, qui resta attaché à son prince et à la religion de ses pères; d'où est issu Louis-Pierre, comte de Bredererode, seigneur aussi distingué par sa religion que par ses vertus; et qui, en 1790, demeuroit à Bruxelles.

Digitized by Google

Voyez *Histoire des guerres de Flandre, par Bentivoglio; vol. premier, pages* 107, 177, 178, 179, 180.

---

(191) Anger Ghislen Busbec, né à Commines, petite ville de la Flandre, sur la Lys, en 1522.

Son nom de famille étoit Ghislen, et il fut surnommé Busbec, parce qu'il possédoit la seigneurie de ce nom.

L'empereur Charles-Quint, charmé de ses heureuses dispositions, l'envoya faire successivement le cours de ses études à Louvain, à Paris, à Venise, à Bologne et à Padoue.

Digitized by Google

Il perdit son père à l'âge de vingt-trois ans.

De retour aux Pays-bas, Ferdinand, roi des Romains, frère de Charles-Quint, l'envoya à la suite de son ambassadeur en Angleterre, où il gagna les bonnes grâces du roi de la grande Bretagne.

Ferdinand l'appella à Vienne, l'admit à sa société, et le nomma son ambassadeur à Constantinople, vers la cour Ottomane.

Après s'être acquitté de son ambassade, au gré de ce monarque, il fut fait gouverneur des enfans de Maximilien II.

Busbec fut chargé de conduire en France l'archiduchesse

Digitized by Google

Elisabeth sa fille, au roi Charles IX, à qui elle étoit destiné.

Il resta à cette cour en qualité d'ambassadeur du roi Ferdinand.

Busbec avoit obtenu un congé de six mois pour revoir sa patrie et ses amis; il s'acheminoit tranquillement vers le Pays-bas, en traversant la Normandie, lorsqu'il fut assailli au village de Cailly, près de Rouen, par une troupe de soldats français, qui le maltraitèrent beaucoup.

La frayeur qu'il en prit, lui donna une fièvre ardente, à laquelle il succomba quelque jours après, en octobre 1592, âgé de 70 ans, en la maison de

Madame Mailloe, à St. Germain, près Rouen.

Son corps fut embaumé et déposé à la chappelle de St. Germain, dans un cercueil de plomb, depuis transféré en sa patrie.

Il pria en mourant le gouverneur de Rouen, de ne pas punir les soldats qui étoient la cause de sa mort.

Il fut universellement regretté: sa mémoire sera toujours chère aux gens de lettres, dont il étoit le protecteur, et à ses contemporains dont il étoit le modèle et l'exemple.

Il étoit lié d'amitié avec tous les savans, tels que Scaliger, Juste-Lipse, Gruter. Dans le

Digitized by Google

cours de son ambassade en Levant, Busbec y recueillit diverses inscriptions intéressantes, qu'il fit passer à ces savans; c'est à Busbec qu'on est redevable du monument en marbre, qu'il découvrit à Ancyre, surnommé *Monumentum Ancyranum*, qui est recherché des savans.

Busbec y recueillit cent manuscrits grecs et qui enrichissent aujourd'hui la bibliothèque Impériale à Vienne.

L'on voit son portrait dans Foppens, volume premier, page 110, avec ces vers :

« Te voca, angeli, molcentem Cæsaris aures
[illegible]
[illegible]

Te ducis Ismarii flectentem pectora verbis
Thrax rapido obstupuit Bosphorus è pelago.
Te gessisse domum pro nata Cæsaris, ingens
Sequana conspexit; Parisiique lares. »

Son ami Juste-Lipse lui fit l'épitaphe suivante :

» *Agerius* istic situs est *Busbequius*.
Quis ille ? quem virtutis et prudentiæ,
Habuêre carum, gratiâ, ipsi Cæsares.
Hunc aula eorum vidit, aula et extera
Asiæ Tyranni quæ viri felicitas ?
Probavit hæc, et illa : in omni tempore,
In munere omni, nestoreum se præbuit
Linguâ atque mente. Jam quies eum sibi,
Et patria hæc spondebat : ecce sustulit
Viam per ipsam miles, incertum an latro.
Sed sustulit, simulque sidus Belgicæ,

Digitized by Google

Quod nunc choreas fulget inter astricas.
Justus Lipsius magno amico
Exiguum monumentum P. C.

Il a laissé : 1.° Epistolæ Turcicæ libri quatuor.

L'abbé de Foy les a traduit en françois ; 3 vol. in-12.

Estimées des diplomates.

2.° Consilium de re militari contra Turcam, instituendâ.

Conrigius l'a inséré page 323, de son recueil *De bello contra Turcas.*

3.° Itinera 2 Constantinopolitatum et Amasianum, ad Solimannum Turcarum imperatorem ; Anvers, Plantin, 1581, in-12 ; Munich, (Monachii), avec figures, 1620, in-12.

4.° Epistolarum legationis

Digitized by Google

Gallicæ, ad Maximilianum secundum, et Ruldolphum secundum imperatores libri duo; Bruxelles, 1632, in-4.

5.° Liber de verâ nobilitate.

L'on croit que cet ouvrage a péri.

6.° Historia Belgica trium annorum, quo tempore, dux Alenzonius in Belgio versatus est.

Swertius, dans son Athénée Belgique, dit que cet ouvrage est resté manuscrit dans les archives de sa famille.

Elzévir a recueilli tous ses ouvrages, Leyde, 1633; Amsterdam, 1660; Oxonii, ( ) chez Thomas Robinson, 1660, in-12.

Digitized by Google

« Ses lettres, dit un célèbre » moderne, sur son ambassade » en Turquie, sont encore lues » et méditées aujourd'hui par les » diplomates.

« Elles sont un modèle de » stile pour les ambassadeurs qui » rendent compte à leurs prin- » ces, de ce qui se passe dans » les cours où ils résident.

« Elles sont remplies d'obser- » vations géographiques, et d'i- » mages pittoresques, qui en » rendent la lecture très-agréa- » ble.

« Tout y porte d'ailleurs l'em- » preinte de l'honnêteté et de » la vertu.

« Celles qu'il écrivit à l'em-

Digitized by Google

» pereur Rodolphe, lorsqu'il » étoit ambassadeur en France, » sont un tableau intéressant du » règne d'Henry III. «

« Il dit beaucoup en peu de » mots, ne laissant échapper, » ni les grands mouvemens, ni » les petites intrigues. «

« Il raconte les choses avec » une telle naïveté, qu'elles » semblent se passer sous les » yeux du lecteur. «

« Son voyage de Constanti- » nople et son *Consilium de re* » *militari*, peuvent être très-uti- » les aux ambassadeurs chargés » de négotiations près la cour » Ottomane. »

Voyez *Foppens ; vol. premier, pages* 111 *et* 112.

Digitized by Google

(192) Jean Busleyden, né à Bouleyde, dit en allemand Bauschleiden, village de la prévôté d'Arlon, dans le duché de Luxembourg.

Il fit ses études à Louvain, où il prit le bonnet de docteur en droit.

Il devint successivement chanoine des cathédrales et métropole de Liège, de Cambray et de Malines, prévôt de la collégiale de St. Pierre à Aire, en Artois, maître des requêtes et conseiller au grand et souverain conseil de sa majesté séant à Malines, ambassadeur de la part de la maison d'Autriche, vers le pape Jule II, le roi de

Digitized by Google

France ; François premier, et le roi d'Angleterre, Henry VIII.

Cet habile négotiateur mourut à Bordeaux, le 27 août de l'an 1517, se rendant en Espagne, par ordres de Charles-Quint, pour une mission diplomatique.

Busleyden fut un homme savant, de mœurs pures : il joignoit à l'éloquence et à une profonde connoissance du droit et de la politique, celle des langues et de la littérature.

Il étoit lié d'amitié avec le célèbre cardinal Thomas Morus, avec Erasme, qui lui fit cette épitaphe :

Nominis Buslidiani proximum primo decus,

[illegible]stano

Ténè nos orbas, virenti raptus ævo Hieronyme?
Litteræ, genus, senatus, aula, plebs ecclesia,
Aut suum sidus requirunt, aut patronum flagitant.
Nescit interire, quisquis vitam honeste finiit.
Fama virtutum perennis vivet usque posteris.
Eruditio Trinlinguis, triplici facundiâ
Te loquetur, cujus opibus restituta, reflo-ruit.

Busleiden a laissé : 1.° Lettres au cardinal Thomas Morus, qu'on voit à la tête de son Utopie.

2.° Diverses pièces de vers : oraisons et diverses lettres qu'on voyoit autrefois au collége des trois langues, qu'il avoit fondé à Louvain, l'année de sa mort : on y enseignoit l'hébreu, le grec

Digitized by Google

et le caldaïque : ses revenus en 1784, étoit de 536 florins 7 patards 9 deniers.

Busleyden, étoit un des plus savans et des plus habiles diplomates de son siècle.

Le grand Charles-Quint, en faisoit un cas particulier : il l'avoit nommé un de ses conseillers d'état.

Il avoit un frère, François Busleyde, qui devint cardinal et archévêque de Besançon, prélat d'un mérite distingué, qui rivalisoit avec le célèbre chef président et chancelier Carondelet.

Voyez *Foppens ; bibliotheca Belgica ; volume premier ; pages* 480 *et* 481.

Cet ouvrage ; vol. 5 *; pages*

Digitized by Google

157 *et* 158 ; *vol.* 36, *pag.* 151, *note biographique de Carondelet.*

Fin des diplomates Belges du seizième siècle

A ce que nous avons dit, vol. 47, pages 216 inclus 247, concernant la Hollande, nous croyons devoir ajouter ceci :

Paris, 21 juillet.

« Le prince Napoléon, grand » duc de Berg, est arrivé à Saint-» Cloud, hier vendredi.

« L'Empereur l'a tenu long-» tems embrassé.

« Venez, mon fils, lui a-t-il » dit, je serai votre père, vous » n'y perdrez rien.

Digitized by Google

« La conduite de votre père » afflige mon cœur ; sa maladie » seule peut l'expliquer.

« Quand vous serez grand, » vous paierez sa dette et la » vôtre.

« N'oubliez jamais dans quel- » que position que vous placent » ma politique et l'intérêt de mon » Empire, que vos premiers de- » voirs sont envers moi, vos » seconds envers la France : tous » vos autres devoirs, même ceux » envers les peuples que je » pourrois vous confier, ne vien- » nent qu'après. »

Fin du 47.me volume.

Achevé d'imprimer, le 27 juillet 1818.

Digitized by Google

ESSAI

CHRONOLOGIQUE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,

Propriétaire et Ex-Législateur.

Avec le Portrait de l'Auteur.

SUPPLÉMENT.

TOME XLVIII.

A COURTRAY,

Chez l'Auteur, rue de Tournay, Section St. George, N°. 648.

Et à Tournay, chez D. Casterman, Libraire-Imprimeur.

(M. D. CCC. X.)

Digitized by Google

« La médecine est le plus noble de tous » les arts.

« Mais l'ignorance de ceux qui l'exercent, » et de ceux qui en jugent témérairement, » fait qu'elle est regardée comme le moindre.

« D'ailleurs ce qui fait à la médecine, » c'est qu'elle est la seule entre les arts où » il n'y ait point d'autre peine établie contre » ceux qui l'exercent mal, que le deshonneur » et la honte ; mais c'est à quoi ces sortes » de gens ne sont pas sensibles.

« Ce sont des espèces de comédiens, qui » représentent des personnages bien différens de ceux qu'ils sont eux-mêmes.

« Car il y a beaucoup de médecins de » nom, mais peu qui le soient effectivement, » ou dont les œuvres répondent à la profession qu'ils font. »

Voyez *Histoire de la médecine, par Daniel Leclerc, à Amsterdam, chez George Gallet, 1702, pag. 3, maxime deuxième d'Hyppocrate, concernant la medecine, et les medecins en general.*

HISTOIRE
DE TOURNAY.

SUPPLÉMENT.

Suite des notes sur les illustres Belges, mentionnés au tome 35, pages 167 inclus 255, de cet ouvrage.

SEIZIÈME SIÈCLE.

BOTANISTE.

(192 *bis*) CHARLES de l'Eclu-

Digitized by Google

se, né à Arras, le 18 février 1525, parcourut une grande partie de l'Europe en herborisant.

Il ne s'en rapportoit qu'à ses yeux pour la description des plantes, de manière que l'exactitude la plus scrupuleuse, règne dans ses descriptions comme dans ses figures.

Les empereurs Maximilien II et Rodolphe II, lui confièrent leur jardin des plantes.

De l'Écluse, dégoûté de l'assujétissement où le tenoit la cour, se retira d'abord à Francfort, sur Le Mein, ensuite à Leyde, où il devint professeur de Botanique, et où il finit sa carrière en 1609, âgé de 84 ans.

Digitized by Google

Ce savant botaniste a laissé : 1.° Divers ouvrages de botanique; Anvers, 1601, 1605 et 1611, avec figures, 3 vol. in-folio.

2.° Traduction du voyage de Belon en Judée.

Estimés des savans.

Voyez *Dictionnaire historique par Feller; vol.* 2, *pag.* 147; et *vol.* 3, *pag.* 635.

MÉDECINS CÉLÈBRES.

(193) Rembert Dodoens, dit Dodonée, originaire d'une très-ancienne famille de la Frise, établie à Leuwarde, dont son bisaïeul étoit bourg-maître.

Il étoit fils de Denis Dodonée, établi à Malines, où il prit nais-

Digitized by Google

sance le 29 juin, 1518; fit ses premières études, puis son cours de médecine en l'université de Louvain, sous les très-célèbres professeurs en médecine, Jean Heems d'Armentières, et Paul Roels de Tenremonde, qui à ce titre de professeurs étoient chanoines de la seconde classe à la collégiale de saint Pierre à Louvain; ses progrès dans cette science, furent si rapides qu'il y prit le dégré de licence, le 10 septembre 1535.

Dodoens voyagea dans une partie de l'Europe et constamment en France, en Italie et en Allemagne; il y conféra avec les professeurs de médecine, que les universités de ces pays produisoient.

Digitized by Google

Il revint à Malines en 1546, retourna en Italie en 1570, fut appellé à Vienne en 1572, par l'empereur Maximilien II, qui l'avoit nommé son premier médecin.

Son fils, l'empereur Rodolphe II, lui conféra la même charge, avec le brévet de conseiller aulique.

Jean Craton de Crafftheim, médecin consultant de cet empereur, homme avare, facheux, et qui jalousoit les grands talens de Dodoens lui suscita des démélés très-sérieux.

Jean Craton, injuria Dodoens par des libelles diffamatoires (*)

(*) Rien ne pouvoit mieux la crasse ignorance de Craton, que les inju-

Digitized by Google

sur des matières médicales : la chose alla si loin, qu'il leur fut défendu d'écrire davantage sur leur différent.

---

res atroces, qu'il se permit contre Dodoens.

De nos jours l'on a vu les dignes successeurs du laquais docteur Marat, se rendre l'opprobre et l'exécration du genre humain par leurs libelles diffamatoires, qui furent reçus avec le mépris dont ils étoient dignes, c'est-à-dire par le silence.

C'est ainsi que Dodoens auroit dû punir Jean Craton, comme les sages puniront toujours exemplairement tous les Gilles, Gillotins, George Dandin et les Diaphorus écrivassiers leurs acolytes.

Ils diront avec le savant et éloquent Châteaubriand, dans sa Défense du christianisme, page première.

Digitized by Google

Ces tracasseries, et des intérêts de famille rappellèrent Dodoens à Malines ; où l'on ménaçoit de

„ Il n'y a peut-être qu'une réponse » noble pour un auteur attaqué, le si- » lence : c'est le plus sûr moyen de » s'honorer dans l'opinion publique ; si » un livre est bon la critique tombe, » s'il est mauvais l'apologie ne le » justifie pas. „

L'on voit bien que ceci ne regarde pas le grand nombre des médecins savans, et qui se rendent aussi recommandable par leurs sentimens de religion, que par leurs vertus et leur modestie ; l'on ne parle ici que du très-petit nombre de ces orgueilleux athées, dont les Fanfaronnades et l'ignorance font tout le mérite : c'est de ce très-petit nombre dont le naturaliste Pline, vivant au premier siécle, parloit en ces termes :

Digitized by Google

saisir son patrimoine comme absent ; il prit congé de l'empereur pour retourner à Malines ; mais

---

» La médecine, (dit Pline,) est le seul art où l'on en croit d'abord quiconque se donne pour médecin, quoiqu'il n'y ait point de plus dangereuse imposture en aucune autre matière.

» Mais c'est ce qu'on n'envisage point, tant on est aisément séduit par la douceur d'espérer!

» Il n'y a d'ailleurs aucune loi pour la punition de l'ignorance, aucun exemple capital de la justice qu'on devroit en faire.

» Ils s'instruisent à nos dépens : ils nous font payer de la vie les expériences qu'ils font sur nous ; et le médecin seul, a droit de tuer impunément un homme.

» Ils sont même en possession de re-

Digitized by Google

allarmé des troubles qui agitoient son pays, il dut s'arrêter à Cologne, le 31 mars 1580.

---

jetter tout sur leurs malades; ils s'en prennent à leur intempérance, et c'est ordinairement ceux qui périssent entre leurs mains, qui ont tort.

» L'usage est parmi nous, que les juges des décuries soient examinés par ceux des premiers magistrats qui exercent la censure.

» La rigueur des informations va jusqu'à faire épier ce qui se passe, ou se dit dans l'intérieur des maisons.

» On fait venir exprès de Cadix et des colonnes d'Hercule, un homme pour juger un affaire d'un écu; et lorsqu'il faut exiler quelqu'un, on accorde le droit d'avis qu'à quarante-cinq hommes tous élus judiciquement.

» Mais s'agit-il de la vie même du

Digitized by Google

Il se fit beaucoup d'honneur en cette ville par plusieurs cures difficiles et singulières, et il s'y

---

juge ; de quelles gens est composé le conseil qui va l'expédier sur le champ?

» Et certainement c'est à bon titre, puisqu'aucun de nous ne veut apprendre ce qu'il faut faire pour sa propre conservation.

» Nous marchons avec les pieds d'autrui : nous n'acquérons des connoissances, que par le secours des yeux d'autrui ; pour saluer ceux que nous rencontrons en public, nous empruntons la mémoire des autres ; enfin nous vivons par les soins d'autrui.

» Ainsi, les biens les plus précieux de la nature, les instrumens mêmes de la vie, sont en quelque sorte perdus pour nous ; nous ne tenons pour être à

Digitized by Google

distingua éminemment en guérissant des maladies qu'on y regardoit comme incurables.

---

nous que les délices dont nous jouissons ».

Voyez *Traduction de Pline, par Monsieur Pousinet de Sivri; vol. 19, article médecins, édition de Paris, 12 vol. in-4. édition finie en 1782.*

Lors donc que l'on verra par mille exemples effroyables que le bub. V. est une mesure ass. dirigée contre la p... ... hum. ... ... il faudra se taire, et bien se garder de dire avec le véridique naturaliste : *ils s'instruisent à nos dépens, ils nous font payer de la vie, les expériences qu'ils font pour nous.*

Celui qui a perdu sa f. ... c. ..., parce que l'esc.... insensé. a pris une f. lait. et mill. pour une f. nerv.

Digitized by Google

Il se rendit momentanément à Anvers, d'où il fut appellé à Leyde, par les curateurs de l'université pour y remplir une chaire en médecine: il l'accepta, et y mourut le 10 mars 1585, âgé de 67 ans.

On lui fit cette épitaphe :

D. O. M.

« Remberto Dodonæo, Mechliniensi, D. Maximiliani II.

---

doit encore se taire, dit Pline, parce que le d ignare, a droit de tuer impunément, etc.

Voyez *ce vol.* 48, *article Jean Matheux, dit guérinot.*

» et Rudolphi II, imperatorum
» medico et consiliario ; cujus
» in re Astronomicâ, Herbariâ,
» medicâ, eruditio scriptis incla-
» ruit : qui jam senex in acade-
» micâ Lugdunensi apud Batavos
» publicus medicinæ professor
» feliciter obiit anno cIↃ. IↃ.
» LXXXV., ad VI. idus martii,
» ætatis suæ LXVIII (LXVII.)
» Rembertus Dodonæus, filius,
» M. P. »

Dodonée eut de son mariage avec dame
cinq enfans : Denis, mort jeune, Rembert, médecin comme son père ; trois filles, Antoinette, Ursule et Jeanne.

Dodoens étoit sans contredit un

très-savant médecin : il joignoit à l'art médical une grande connoissance de la botanique, cultivoit avec succès les mathématiques, l'histoire et les belles-lettres ; c'est lui qui fournit à Suffridus Petri beaucoup d'éclaircissement, pour son histoire de Frise.

L'on voit son portrait dans l'athenæ Batavæ de Meursius et dans l'académie d'Isaac Bullart.

Il a laissé : 1.° Paulus Æginetа, à Joanne Gunterio latinè conversus, à Remberto Dodonæo ad græcum textum accuratè collatus ; Bâle, 1546, in-8.

2.° Cosmographica in astronomiam et geographiam Isagoge ; Anvers, 1548, in-12.

3.°

Digitized by Google

3.° De frugum historiâ liber, unus ; Anvers, 1552, in-12.

4.° Trium priorum de stirpium historiâ, commentariorum imagines ad vivum expressæ cum indicibus etc. ; Anvers, 1553, in-12.

5.° Histoire des plantes, en flamand ; Anvers, 1553, in-12.

Dédiée à Charles-Quint, traduite en latin ; Anvers, 1553, in-12.

Traduite en François par Charles de l'Ecluse ; Anvers, 1557, in-folio.

6.° Posteriorum trium, de stirpium historiâ commentariorum imagines ad vivum artificiossimè expressæ etc. ; Anvers, 1554, in-12.

7.° Florum et coronariorum,

Digitized by Google

odoratorumque nonullarum herbarum, ac eorum quæ eo pertinent historiæ ; Anvers, Plantin, 1568, in-8 ; Anvers, 1569, in-12.

8.° Historia frumentorum, leguminum, palustrium et aquatilium herbarum, ac eorum quæ eo pertinent ; Anvers, Plantin, 1569, in-8.

9.° Purgantium aliorumque eo facientium, tum et radicum, convolvulorum, ac deleteriarum herbarum historiæ, libri quatuor ; Anvers, Plantin, 1574, in-12.

10.° Appendix variarum et quidem rarissimarum nonullarum stirpium, ac florum quarumdam peregrinorum etc. ; Anvers, Plantin, 1574, in-12.

Digitized by Google

11.° Historia vitis, vinique et stirpium nonnullarum aliarum.; Cologne, 1580, in-12.

12.° Appollonii Menabeni tractatus de magno animali quod alcen nonnulli vocant (elan) et de ipsius partium in re medicâ facultatibus etc.; Cologne, 1581, in-12.

13. Medicinalium observationum exempla rara.; Cologne, 1581, in-12; Anvers et Leyde, 1585, in-8; Harderwick, 1621, in-8.

Estimé.

14.° Physiologices medicinæ partis tabulæ expeditæ; Cologne, 1581, in-12.

15.° Stirpium historiæ pemp-

Digitized by Google

tade sex cum figuris ; Anvers, 1583, in-folio ; Anvers, 1616, in-folio.

Traduit en flamand ; Anvers, 1618, in-folio, avec figures ; Anvers, 1644, in-folio.

Estimé.

16.° Consilia medica ; Francfort, 1598, in-folio ; Hannovre, 1610, in-folio.

17.° Praxis medica in caudem scholia ; Amsterdam, 1616 et 1640, in-12.

Voyez *Hommes illustres de Nicéron ; vol.* 34, *pag.* 41 *inclus* 47.

Foppens ; vol. 2, *pag.* 1064.

Bullart, accadémie des sciences et des arts ; vol. 2, *pages* 99 *et* 100.

Digitized by Google

Valère André, bibliotheca Belgica ; édition citée, pag. 792 *et* 793.

Meursii Athenæ Batavæ, édition citée ; pag. 124 *et* 125.

Suffridus Petri de scriptoribus Frisiæ, dernière édition ; pages 402 *à* 406.

Paquot, mémoires littéraires des Pays-bas ; vol. 15, *pages* 1 *inclus* 14.

---

(194) Jérémie de Drivère, dit aussi Triverius, né vers l'an 1504, au village de Bracckel, dans le territoire de Grammond en Flandre, d'un médecin.

Jérémie fit ses premières études dans sa patrie, et son cours de

philosophie à la pédagogie du Faucon à Louvain, il y remporta la palme à la promotion générale de l'année 1522 (ce qu'on appelle communément premier de Louvain.)

Depuis professeur en philosophie au Faucon, et député de la faculté des arts au conseil de l'université, le 3 novembre 1531.

Il s'appliqua ensuite à la médecine, et y prit le bonnet de docteur le 6 mai 1537, devint professeur en cette science en 1543, où il se distingua par son érudition, sa méthode, et son éloquence.

Il finit sa carrière à Louvain, à la suite d'une maladie lente.

Digitized by Google

Ce savant médecin laissa de son mariage avec dame Anne Walraveus, trois enfans : Denis médecin, Philippine et Elisabeth, mariées à Nicolas Van Emeren et à Goswin Coninex.

Triverius, étoit un médecin fort habile pour son tems : il avoit l'esprit pénétrant et jugeoit sainement.

Il a laissé : 1.° Disceptatio de securissimo victu, à neotericis perperam prescripto ; Louvain, 1531, in-4.

2.° Trivelii Brachelii, de missione sanguinis in pleuritide ; Louvain, 1532, in-4.

Il y conseille la saignée du côté de la pleurésie.

Digitized by Google

3.° De temporibus morborum et opportunitate auxiliorum; Louvain, 1535, in-4.

4.° In tres libros Galeni de temperamentis et unum de inæquali temperie etc.; Louvain, 1535, in-12; Lyon, 1547, in-12.

Traduit en françois, par Jean de Tournes; Lyon, 1555, in-16.

5.° In primum aphorismorum Hippocratis, librum commentarius; Anvers, 1538, in-4.

6.° Corollarium super missione sanguinis in pleuritide; Anvers, 1541, in-12.

7.° Paradoxa de vento, aere et aquâ, et igne; Anvers, 1542, in-12.

8.° Super naturâ partium soli-

Digitized by Google

darum, cum Aristotele et Galeno disceptatio; Anvers, 1543, in-12.

9.° Ad studiosos medecinæ oratio, de duobus hodiè medicorum sectis, ac de diversâ earum methodo; Anvers, 1544, in-12.

10.° In artem Galeni clarissimi commentarii; Lyon, 1547, in-16.

11.° In polybum aut Hippocratem de ratione victus idiotarum, aut privatorum commentarius; Lyon, 1548, in-12.

12.° Variæ apothegmata, Lyon, 1549, in-12.

13.° In septem libros aphorismorum Hippocratis commentarii, Lyon, 1551, in-4.

14.° In Hippocratem de ratio-

Digitized by Google

ne victus in morbis accutis commentarii ; Lyon , 1552 , in-12.

15.° Aurelii Cornellii Celsii de sanitate tuendâ, liber etc.; Leyde, 1592 , in-4.

16.° Triverii Brachelii universæ medicinæ brevissima , absolutissimaque methodus ; Leyde , 1592 , in-8.

17.° De arthritide consilia.

Voyez *Foppens ; vol. premier, pag. 479 et 480.*

Archives de la ville de Louvain.

Miræi elogia Belgica ; pages 112 et 113.

Vernulæi academia Lovaniensis ; Louvain, 1667 , in-4 , pages 164 et 165.

Digitized by Google

Eloy, dictionnaire de médecine ; vol. 2, *pages* 94, 95, *et* 96.

Paquot ; vol. 7, *pages* 179 *inclus* 185.

Valère André, bibliotheca Belgica ; pages 385, *et* 386.

Item, fasti academici pages 219 *et* 232.

Nicéron ; vol. 16, *pages* 323 *inclus* 327.

Merclini Lindenius Renovatus ; pages 432, 433.

---

(195) Pierre Vanforest, dit Forestus, né à Alckmar en Nord-Hollande, en 1522, de la noble et ancienne famille de Foreest. Un de ses ancêtres Jacques

Digitized by Google

Foreest, fut le secrétaire du conseil de commission de West-Frise pour le quartier du nord.

Son père, Jourdan Vanforeest, étoit bailly de Berch près d'Alckmar.

Son fils Pierre fit ses premières études dans sa patrie, apprit les mathématiques à Harlem, sous le célèbre professeur Ophusius;

Il étudia en médecine à Louvain, et les belles-lettres au collége des trois langues, sous le savant professeur Naernius son compatriote. (*)

(*) Le quinzième et seizième siècle furent, pour la Belgique, l'apogée de sa gloire.

Ces deux siècles lui donnèrent les

Triverius, fut son professeur en médecine.

---

ministres, comme les guerriers les plus célèbres, les savans les plus distingués dans toutes les classes des arts et des sciences.

La Belgique dut ces fastes glorieux à la protection signalée et à la munificence royale, avec laquelle ses princes encouragèrent constamment les savans.

C'est à Philippe le bon, Charles le téméraire, Philippe le beau, Charles-Quint et Philippe II, que les Pays-bas doivent les premiers généraux, les plus grands diplomates, les plus savans médecins, les premiers peintres et les savans les plus distingués dans tous les genres.

Les notes biographiques de cet ouvrage, en donnent la preuve la plus évidente.

Digitized by Google

Foreest passa en Italie et prit le bonnet de docteur en médeci-

---

La Belgique se soutint honorablement dans cet état sous le siècle suivant. Louis le grand combla les savans Belges de ses bienfaits, et en appella plusieurs à sa cour.

Le dix-huitième siècle lui donna des hommes célèbres dans tous les genres et les dix neuvième pourra être apprécié sous le même coup-d'œil par la classe impartiale qui juge, non d'après le brouhaha et le caquetage insolent, menteur et ordurier des successeurs du laquais docteur Marat; mais de ces savans, doux et paisibles, qui joignent à la science, le don du flambeau sacré de la religion de leur ayeux, et des mœurs pures qui le concomitent nécessairement.

Les médecins Belges des seizième,

Digitized by Google

ne en l'université de Bologne ; il y prit des leçons, de clinique

---

dix-septième et dix-huitième siècles, cultivoient les sciences et les belles-lettres, persuadés que l'un ne marche pas fructueusement sans l'autre.

Leurs ouvrages en sont la preuve ; ils ne se donnoient jamais la licence d'écrire sans en avoir acquis le talent, par l'étude constante des belles-lettres, bien dissemblables aux vils et scélérats successeurs du dégoutant jacobin Marat, et du tigre Robespierre, qui s'essayant dans le genre d'écrire prouvent, qu'ils sont tout à la fois écrivailleurs orduriers, citoyens anarchiques, et intriguans égoïstes.

Cette horde brigandière, jacobinale et athéiste, est à la vérité muselée, on lui a sagement ôté ses guillotines révolutionnaires, et ses machines infernales ; mais quant à la rage sangui-

Digitized by Google

aux hopitaux de vie et de mort sous les savans professeurs Jac-

---

naire de tout détruire, calomnier, athéiser, et maratiser, elle ne sera extirpée qu'avec le laps du tems, qui purgera petit à petit, l'ordre social de cette abominable clique, dignes acolytes de Carrier, de Schneider, de Lebon et d'Arena, la boue et l'ignominie du genre humain.

Digitized by Google

ques Erigius et Elidens : de-là il se rendit à Rome, où il poursuivit son cours de clinique sous le célèbre professeur Belge, Gisbert Horstius d'Amsterdam, qui y étoit médecin en chef de l'hôpital dit *S. Maria della consolatione.*

Le médecin de François I.er, Vidus Vidius, Florentin l'appella à Paris, où il pratiqua la médecine avec succès, d'où il se rendit à Pluviers en Beauce.

Son père et ses amis le rappellèrent à Alckmar, où il exerça la médecine pendant douze années, avec autant de fruit que de célébrité.

Une maladie contagieuse qui désoloit la ville de Delft et ses

Digitized by Google

environs, l'appella en cette ville : il y sauva la vie à un grand nombre de personnes qui en étoient attaquées.

La régence de cette ville, en reconnoissance, se l'attacha par une pension considérable avec le titre de son médecin ordinaire.

Ce fut Forestus qui fut chargé, le 8 février 1575, de prononcer le discours d'inauguration de l'université de Leyde et d'y ouvrir le cours des leçons de médecine.

Ce savant esculape quitta Delft, en 1585, pour se retirer à Alckmar, où il finit sa carrière, en 1597, âgé de 75 ans.

C'étoit un des plus habiles mé-

Digitized by Google

decins de son siècle, extrêmement laborieux, à qui l'on doit beaucoup de découvertes utiles, relatives à son art, et qui font preuve de son jugement et de sa pénétration.

L'on voit son tombeau dans la principale église d'Alckmar, avec cette inscription :

» xVICtUs fato CUbat haC sUb MoLe
ForestUs.
xIppoCrates xataVIs si fUIt, ILLe fUIt. »

Le docteur en médecine Hogherbeets, fit son éloge en ces termes :

» Noris ut, hospes ossa quanti marmoris
Sub hoc reposta sint viri; sic accipe :
Sunt illa Petri, è gente quem Forestiâ
Cæli benignior, bono mortalium,
Magni beârat, mira mente Hippocratis

Hâc, artis usu, fontibusque latricæ
Orbi retectis, ceu perenni lumine,
Jam major annis septuagenario,
Nil mente fractus, hos ùt artus exuit:
Desiderat, lugetque civem patria:
Æther recepit, quò fide tetenderat,
Famâ relictâ posteris industriæ.
Nunc, hospes, i quò fata te vocant tua,
Sua gratulatus optimo Forestio. »

Ce médecin a laissé : 1.° De incerto ac fallaci urinarum judicio (*) adversùs uromantas et

---

(*) Le médecin suisse Michel Schuppach, demeurant à Lagnau, dans le canton de Berne, mort en 1781, se rendit célèbre par l'usage qu'il fit des simples de son pays, et par le talent de juger des maladies à la vue des urines.

Il opéra un grand nombre de guérisons, sa manière de raisonner sur les maladies étoit juste, il en saisissoit très-bien les indications.

Digitized by Google

uroscopos, libri tres; Anvers, Plantin, 1583, in-12.

Ses remèdes n'avoient rien d'inquiétant ni de hazardé.

Ce savant homme rappelloit la médecine à sa notion primitive, en la rapprochant de la marche et du vœu de la nature.

Voltaire l'appeloit le médecin des *urines*.

De nos jours le médecin Brouckaert, demeurant à Dadizeelle (*village près de Menin appartenant aux comtes de Croix*) s'est rendu justement célèbre, par sa connaissance de l'état des maladies, par l'inspection des urines; il a guéri des malades reputés incurables.

Ses notions en cette partie, sont aussi vrayes qu'incompréhensibles; je vais citer un fait entre mille:

Un prêtre de mes amis, bossu et absolument rachitique, lui envoya son urine dans une bouteille, et du pis-

Digitized by Google

sat de pourceau dans une autre, qu'il avoit eu soin de différentier par la forme, et pour son instruction.

A l'aspect de celle qui contenoit le pissat de pourceau; il demanda à la porteuse, si l'on se moquoit de lui, que cette bouteille contenoit du pissat d'un porc âgé de deux ans; que la seconde bouteille contenoit l'urine d'un sexagénaire, bossu, rachitique; qu'il pouvoit adoucir ses maux, mais non le guérir radicalement: il dépeignit tous les caractères de sa maladie avec des traits si frappans, si vrais, que la porteuse, qui étoit sa garde malade, en fut saisie d'admiration.

Un diaphorus, à qui l'on racontoit la chose, répondit avec cette légèreté qui caractérise quelques Esculapes modernes; qu'il n'y avoit point de secrets en médecine.

Digitized by Google

2.° Observationum et curationum medicinalium ac chirurgica-

On lui répliqua de suite, que les secrêts en médecine consistoient, dans tout ce qui n'étoit pas parvenu au cercle de ses connoissances.

Certes les modernes, ont fait quelques découvertes en médecine, ou plutôt dans la chirurgie et la chimie; mais les secours que cette dernière science vient de nous donner par l'analyse des corps, sont-ils toujours fructueusement applicables pour la plus prompte guérison.

Le médecin sage, prudent, doit constamment étudier la nature, les systêmes sont le partage des sots.

La médecine comme toutes les sciences, a eu ses travers, ses égaremens, ses empiriques, la transfusion du sang, l'inoculation, les baquets de Mesmer, les éguilles allemandes, le fluide [illegible] sin du d. J., ont été justement mis

Digitized by Google

rum sive medicinæ theoricæ et practicæ, libri 28.

---

au rang des jongleries et des sornettes médicales, l'expérience bien appréciée en a démontré l'absurdité.

„ „ Un seul système, dit un célèbre moderne (Eloy) a subsisté à travers les troubles de ces guerres intestines; il a été avoué de toutes les nations, il a toujours été le même, parce qu'il étoit établi sur les démarches de la nature et qu'il servoit de principe fondamental à la médecine. »

„ Connoître les maladies et distinguer leurs différentes espèces; chercher les causes évidentes qui les produisent, ou du moins après lesquelles elles arrivent ordinairement; fixer les vues ou les indications qu'on doit se proposer pour y remédier; enfin choisir entre les remèdes connus, ceux qu'on juge les plus pro-

Inséré

Inséré vol. 1 et 2 de ses ouvrages; Francfort, 1602, in-folio.

---

pres à remplir ces indications; c'est ce qui a toujours fait et fera toujours l'objet immuable de l'art de guérir. „

Le physiologiste et médecin instruit et de bonne foi, ne croira donc jamais sincèrement que le b. . . . p. . . . . d'une bête, puisse garantir du develloppement éventuel et incertain d'une dépuration humaine.

„ Quand la charlatannerie (dit un illustre moderne) n'eut plus rien de plausible à répondre aux reproches journaliers d'infanticides intentés à l'inoculation de la petite vérole, elle imagina de substituer un nouveau leurre, à ce leurre décrédité, et proposa d'inoculer désormais aux enfans, en remplacement du virus trop souvent perfide, pris sur le corps humain,

L'on a réimprimé et recueilli tous les ouvrages de Forestus, à

---

le virus d'une maladie cutanée à laquelle les v. . . . sont sujettes, surtout dans les pays chauds et les contrées pestiférées du Levant.

» Cette maladie, de nouvelle mode parmi nous, a été nommée par ses parreins *v. . . .*, du nom de la bête *v. .* à laquelle nous en sommes redevables.

» Un des plus redoutables ennemis des diverses charlatanneries de son siècle, le savant abbé de Feller nous écrivoit à ce sujet :

„ O l'admirable présent, encore de „ notre admirable philosophie, que „ cette *v. . . .!*

„ Après le rare bienfait *l'Egalité* „ *des conditions*, qu'elle a enfin pro- „ curé à l'animal *à deux pieds sans* „ *plumes*, il ne faut pas désespérer „ qu'elle ne l'amène insensiblement à

Digitized by Google

Francfort, sur le Mein, chez Zacharie Palthene, un volume in-8.

„ l'*égalité de nature* avec son frère le
„ q . . . . . „
„ Voici déjà que vos c. . . . . .
„ *f*. . . . . s'applaudissent en voyant,
„ des yeux de leur foi, comment le
„ sang vicié de la bête à-cornes, pu-
„ rifie le sang, apparemment plus vicié
„ encore, de leurs chers e. . . . . .
„ On souffre, en voyant de pareilles
„ sottises s'accréditer à la faveur de
„ noms respectables, et qui du moins
„ devroient l'être.
„ Cependant voici nos inoculateurs de
„ petite vérole humaine aux prises avec
„ les inoculateurs de v . . . . auxquels
„ il font des argumens très plausibles.
„ Il prétendent que, lorsqu'on in-
„ troduisit la pratique de l'inoculation
„ de la petite-vérole, on avoit déjà

Digitized by Google

folio, d'un caractère fort serré et d'un demi pied d'épaisseur.

» proposé celle de la v . . . . , qui fut » rejetée pour de bonnes raisons.

» Ils allèguent, entr'autres, que, » dans la supposition, qu'ils sont loin » d'admettre d'ailleurs, que l'inocula- » tion du virus, pris sur la v . . . , » ne puisse jamais être dangereuse par » elle-même, comme on ne trouve pas » partout des v. . . variolées, et qu'il » est reçu qu'on inocule d'un v. . . . » sur un autre, le virus primitif, qui » auroit été sain, a pu, chemin faisant, » se charger d'élémens corrompus et » mortifères dans leur développement; » ce qui rejète dans les principaux in- » convéniens justement reprochés à l'i- » noculation de la petite-vérole.

» Mais on peut augurer qu'à raison » de la nouveauté, la balance continuera

Les françois qui faisoient un grand cas des œuvres de ce savant

» de pencher pour la v. . . . , à moins » que quelque épizootie, dans sa malig- » nité, n'étende un beau jour ses ravages » sur nos v. . . et sur nos v. . . . leurs » consanguins »

» Je me rappelle qu'ayant ouï dire au médecin d'un prince souverain d'Allemagne : que la v. . . . n'étoit qu'*une pure charlatannerie*, et l'ayant vu ensuite v. . . . le fils même du prince, je lui dis :

» Eh bien ! docteur, vous voilà donc » réconcilié avec *la pure charlatanne-* » *rie* ?

» Point du tout, me répondit-il ; mais » que pouvois-je faire ? La manie prévaut ; et il m'a fallu v. . . . , sous » peine de voir un médecin étranger » le faire sous mes yeux, et empocher

Digitized by Google

Esculape Belge, réimprimèrent ses ouvrages à Rouen, en 1654.

„ un rouleau d'or à mon préjudice. „

„ Tout récemment encore, j'entendois médire de la v. . . . par un médecin qui a de la réputation à Saint-Germain-en-Laye.

„ Je fis l'observation au docteur, que j'avois vu son nom sur une Thèse qui prônoit l'utilité de cette pratique.

„ Je la soutiens encore cette utilité, me répondit-il, pour le v. . . . . „ . . ., s'entend; car pour le v. . . . „ non. „

„ On emploie aujourd'hui, pour sauver la réputation de la v. . . . , les mêmes sophismes, qui ont long-tems soutenu les actions de la petite-vérole inoculée.

„ Les sujets v. . . . ont souvent des torts, la v. . . . est toujours innocente.

Digitized by Google

Voyez *Eloy dictionnaire de médecine; vol. 2, pag. 252, à 254.*

„ Le v. . . . reprend la petite-vérole, c'est que la v. . . . n'avoit pas mordu.

„ Mais il est notoire que la v. . . . avoit mordu, que le sujet v. . . . a repris la petite-vérole naturelle, et même qu'il en est mort: que répondre à cela? Rien de plus aisé: par un démenti formel et des circulaires imprimées.

„ Or, ni madame d'Ormesson, ni la commune d'Ormesson, ni d'autres dames encore et d'autres communes n'iront, sur ce chapitre, intenter procès au c . . . de la v . . . ; et moi-même, sans me joindre à ceux qui se permettent la plaisanterie sur un ar. . . . . assez heureux pour avoir gagné une m. . . . d'a. . . . par son zèle propagateur de la ve. . . , aimant au contraire à voir dans ce zèle, la figure de celui qu'a sans doute le p. . . . à inoculer à ses

Digitized by Google

Foppens Bibliotheca Belgica vol. 2, pages 975, 976.

---

cuniller le respect dû aux puissances, je me contenterai d'observer ici, en passant, que, connoissant très-peu de monde à Saint Germain-en-Laye, j'y ai pourtant connu personnellement deux victimes des suites de la v. . . . ; une dame et un enfant.

„ Que, connoissant moins de monde encore à Paris, j'y connois pourtant un enfant, sur les bras duquel j'ai vu les pustules de la v. . . ., et qui, environ six mois après, m'offrit ses joues couvertes d'une petite vérole épouvantable, et dont tous les partisans de la v. . . . n'effaceront pas l'empreinte. Cet enfant est la fille du traiteur *Debel*, coin de la place du Carroussel.

„ Un docteur J. . . . vient d'être gratifié par le gouvernement a. . . . d'une

Digitized by Google

Les Chroniques de Hollande, ornées de généalogies et de des-

somme de 2000 liv. st. comme inventeur de la v. . . . , à la pluralité de 60 voix, contre 47, qui lui contestoient, non sans de graves raisons, et l'invention et les utiles résultats qu'y attachent ses partisans.

„ Les charlatans a. . . . , avant de nous appeler à leur secrêt inoculateur de la v. . . . , nous avoient, avant tout cela, inoculé leur sublime philosophie, qui a si bien pris parmi nous.

„ Depuis long-tems, et surtout depuis son Cromwel, cette nation rivale, sure d'être surpassée dans ce qu'elle fait de pire, par la frivolité f. . . . , paroitroit calculer à la manière de cet ennemi, à qui on laissa le choix du supplice de son ennemi, à condition qu'il

criptions des villes, commençant à l'an 449, et finissant à l'an

---

en endurât la moitié, et qui dit :

Qu'on me crève un œil.

Voyez *Louis XVI et ses vertus par l'abbé Proyart, vol. 2, page 406.*

L'inoculation comme la v. . . . sont venus d'Angleterre, sous le prestige trompeur de la nouveauté.

Quand la lui renverra-t-on, à coup de Boulets-rames? après avoir établi des c. . . . de contre v. . . pour décrire avec impartialité ses effets quelconques.

La médecine sera toujours un secours, un bienfait de la divine providence, lorsqu'elle s'abstiendra (*en étudiant la nature et en adorant le Tout-Puissant*) lorsqu'elle s'abstiendra de disgé tout sis-tème, de toute nouveauté, que le bon sens repousse, et que les principes proscrivent.

» Qu'elle soit la cause, dit le célèbre

1620, *en flamand, par Gauthier, Gouthoeven; Lahaye*, 1636, *in-folio, pages* 95 *et* 174.

Leclercq, qui retiennent la médecine dans l'état de foiblesse qu'on lui reproche? si elle a des principes vrais, féconds, lumineux, auroit-elle aussi des principes d'erreurs plus féconds encore? en le supposant, viennent-ils d'un vice radical de sa constitution, ou dépendent-ils uniquement de ceux qui ont rendu cet art compliqué, bizarre, incertain, semblable à des champs plus fertiles en *poisons*, qu'en remèdes?

« Un art puisé dans la nature, conforme à ses vues, à ses besoins, un art dont les principes ont été admis et suivis par de grands hommes et confirmés par l'expérience des siècles, c'est nécessairement un art utile, un art salutaire, le premier des arts.

« S'il est innocent, les abus qu'y

Valère André, bibliotheca Belgica; pages 738 et 739, édition citée.

---

sont introduits, retombent sur ceux qui ne se sont pas conformés à la sagesse de ses institutions.

» Au moment même, où l'on cessa d'étudier la médecine à la manière des grecs, et qu'on abandonna la simplicité des règles antiques, pour parer cette science d'ornemens superflus; de bienfaisante qu'elle étoit, elle devint nuisible; la multiplicité des secours, leur association bizarre, la rendirent souvent meurtrière.

» Les novateurs et les sophistes donnèrent des interprétations mystérieuses ou contradictoires à ce qui étoit simple, et se firent un art de défendre leurs opinions par des subtilités méprisables.

» Le génie et la méthode d'Hippo-

Digitized by Google

erate furent sacrifiés aux discussions, on lui disputa même la juste autorité dont il avoit joui pendant près de cinq siècles ; l'ambition de l'esprit de parti animèrent les médecins qui passèrent des *injures* aux *injustices*.

» Dès lors ils ne connurent plus aucune règle, aucune *bienséance*, aucune subordination, et les catastrophes se multiplièrent.

» Pendant près de deux mille ans on a disputé, innové, chacun a voulu être législateur à son tour ; rien n'a été capable d'éclairer les médecins sur leurs véritables intérêts, et de leur faire sentir qu'en détruisant le crédit de leur art, ils se détruisoient eux-même.

» L'étude de la nature négligée, l'abus des plus grands talens, l'amour de l'humanité sacrifié à *l'intérêt* des *riches*.

Digitized by Google

illustrata, en flamand; Lahaye, 1685, *in-folio*, *page* 967.

---

ses, ou de l'*amour propre*, privèrent les médecins de la confiance, de l'autorité, du respect, que la Grèce avoit accordé au zèle, à la candeur, à la modération, aux succès d'Hippocrate.

» Cette science seroit restée dans le mépris, si au milieu de ces tems de troubles et d'anarchie, elle n'avoit produit, comme par hazard et de loin en loin, quelques sages qui ne furent pas toujours les plus *forts*, et qui malheureusement n'eurent qu'un petit nombre d'imitateurs.

» La médecine, n'a donc été, et n'est chancelante, que parce qu'on s'est éloigné de son objet: pour s'en rapprocher il faut rétrogader jusqu'au point d'où l'on est parti en suivant une fausse route.

Digitized by Google

Swertius athenæ Belgicæ; Anvers, 1628, *in-folio, pages* 614, 615.

Marci Zuerii Boxhornii thea-

« Si l'île de Cos a été le berceau de la vraie médecine, les instituts de son fondateur en sont la base : notre premier pas est celui que fit Hippocrate : il doit être notre modèle et la nature notre livre.

« C'est en vain qu'on se fait une méthode toute différente ; la vérité ne change point au gré du caprice de l'imagination. »

Voyez *Cet ouvrage vol.* 3, *pages* 212 *inclus* 270, *à la fin ; vol.* 22, *pages* 47 *inclus* 64, *vol.* 32, *jusqu'à la fin ; vol.* 48, *pages* 7 *inclus* 14.

Jamais l'on ne pourra répondre aux énoncés ci-dessus qu'avec l'arme si familière (*aux dignes successeurs du laquais docteur Marat*, c'est-à-dire la calomnie, l'ignorance ordurière, la fureur, l'extrava-

Digitized by Google

trum urbium Hollandiæ, 1652, *in-folio*, *page* 367.

---

gance et la démagogie Robespiérotine, moyens usuels, aux inventeurs de la machine infernale, et aux destructeurs atroces de l'institution divine des filles St. Vincent de Paul, et de Marguerite le Gras.

Ces Messieurs se pavaneroient vainement de l'autorité dont on auroit pu un instant surprendre le zèle et le civisme : l'on dira au prince d'Allemagne, dont on fit si inconséquemment v. . . . . le fils, comme à toute association sistématique, qu'elles peuvent toujours dominer les personnes et les choses de leur pays, mais jamais les esprits et les opinions en matière de sistêmes de modes, de costumes, et de nouveautés « exercez (*dit le philosophe David Humes*) votre puissance sur les choses, et même sur » les personnes, mais pas sur les es-

Digitized by Google

Joannis Meursii athenæ Ba-

» prits ; ce seroit le plus odieux et le » plus détestable de tous les despotis» mes.

» Commandez à ce qui peut se mou» voir, *mais non pas à ce qui raisonne.*

» Songez que si le génie étoit pour » quelque chose dans la politique hu» maine, *les maîtres deviendroient bien» tôt les serviteurs.* »

Voyez *David Hume ; essai philosophique.*

Cet ouvrage ; vol. 5, *pag.* 181 ; *Item, 17e siècle, année* 1600, *art. de la province du Tournésis, ancienne et moderne, article* 5, *Trinité, dit mont Saint Aubert, N.° 5 ; Kain, N.° 4, Hainaut, adjoint Tournésis, adjoint, N.° 1, article Wihets.*

Digitized by Google

tavæ ; Leyde, 1625, *in-4*, *pages* 97 *à* 101.

Paquot, *mémoires littéraires des Pays bas ; Louvain*, 1768, *in-12 ; vol.* 12, *pages* 75 *inclus* 82.

---

(196) Henry Garet dit Garetius, né à Louvain, vers le commencement du seizième siècle, où il fit ses premières études, et où il s'appliqua à la médecine.

Il visita pour se perfectionner dans son art, les universités de l'Italie, il y reçut le bonnet de docteur en médecine dans celle de Padoue, revint aux Pays-bas où il la pratiqua à Bruxelles avec succès.

Digitized by Google

L'archévêque électeur de Mayence Wolfgang, de Dalberg, l'appella à sa cour, pour y remplir la fonction de son premier médecin ; la mort de ce prince le fit retourner dans sa ville natale où il mourut le 5 avril 1602, il y fut enterré en la paroisse de St. Jacques.

Il a laissé : De anthritidis præservatione et curatione, clarorum, doctissimorumque nostræ etatis consilia.

Voyez *Eloy*, *dictionnaire de médecine ; vol.* 2, *page* 309, *édition citée.*

Digitized by Google

(197) Jean van Gorp, dit Goropius, surnommé Becanus, parce qu'il étoit d'Hilverenbeeck, bourgade du Brabant dans la Campine, où il prit sa naissance, le 23 juin 1518, de parens honnêtes; il fit ses premières études à Louvain, où il obtint la troisième place en philosophie à la promotion générale de l'an 1539.

Goropius se destina à la médecine, il y fit de rapides progrès sous le célèbre professeur Frison Gemma, qui lui enseigna aussi les mathématiques. (*)

(*) Ce ne fut qu'au dix-septième siècle, que l'université de Louvain fit enseigner les mathématiques dans le cours de philosophie qui duroit deux ans.

Digitized by Google

Il voyagea ensuite en Italie, en Espagne et en France, devint médecin de la reine de France Eléonore, épouse du roi François premier, et de Marie, reine de Hongrie, toutes deux sœurs de Charles-Quint; ce fut en Espagne qu'il en exerça les fonctions, ce qui lui valut une pension viagère que l'une de ces princesses lui laissa par son testament.

De retour aux Pays-bas, où il pratiqua la médecine, il gagna les bonnes grâces d'Arias Moulan, qui le fit nommer médecin de Philippe II, roi d'Espagne, avec des appointemens considérables et de magnifiques présens.

Digitized by Google

Goropius, se dégoûta bientôt du train de vie de la cour de ce monarque, et ensuite de la pratique médicale qu'il avoit long-tems exercé à Anvers.

Il prit le parti, de se livrer uniquement à l'études des belles-lettres et de l'antiquité.

Il s'établit ensuite à Liège, y renoua connoissance avec Livin Torrentius, qui le fit connoître au prince évêque de Liège.

Gérard de Groobeeck, et le comte de Medina l'appellèrent à Maestreicht : il y finit sa carrière, le 28 juin 1572, âgé de 54 ans.

Il fut enterré dans l'église des pères récollets de cette ville, où

Digitized by Google

l'on voyoit son épitaphe gravée sur une tombe de marbre:

D. O. M.

« Joannis Goropio Becano, divi-
» narum, atque humanarum rerum
» bonarumque artium peritiss.
» Katarina de Cordis uxor et
» filiolæ duæ conjugi ac parenti
» dulciss. cum lacrymis pospro-
» curantib.

« Lævino Torrentio et Gaspare
» Surchio, quibus ille res suas
» moriens commendavit.

« Vixit ann. LIII. ob. IIII kal.
» jul. A M. D. LXXII. »

Goropius étoit bon médecin mais il eut le malheur de donner dans des sistêmes qui le jettèrent dans

Digitized by Google

des écarts prodigieux; il entendoit parfaitement le latin, le grec, l'hébreu et le teuton (flamand.)

Il avoit épousé dame Catherine Descordes dont le véritable nom étoit Bernouille, il en eut deux demoiselles, Isabeau, et Catherine; c'étoit une dame très-riche qui avoit été mariée en premières nôces avec M.r Jérôme Helman.

Goropius a laissé: 1.° Origines Antuerpianæ sive cimmeriorum Beccleselana novem libros complexa; Anvers, Plantin, 1569, in-folio.

Ouvrage estimé des étimologistes: il s'y trouve des idées paradoxales, dont les modernes se sont pavanés sans le citer.

Digitized by Google

2.° Opera Joannis Goropil Becani Hactenus in lucem non edita etc.; Anvers, Plantin, 1580, in-folio.

Voyez *Eloy, dictionnaire de médecine; vol. premier, pages* 294, 295, 296.

Foppens bibliotheca Belgica; vol. premier, page 649.

Richard Simon, bibliothèque choisie, édition de 1714; *vol.* 2, *pages* 35 *à* 59.

Swertius Athenæ Belgicæ; pages 431, 432.

Valère André, bibliotheca Belgica; pages 508, 509.

Carpentier, histoire de Cambray; vol. 2, *page* 427.

Paquot, mémoires littéraires

Digitized by Google

des Pays-bas ; vol. 5, pages 27 inclus 36.

---

(198) Jean Guinthier, dit Gonthier, né à Andernach, petite ville du duché de Luxembourg, ou de Westphalie, en 1487, de parens pauvres, obscurs, et très-recommandables par leurs vertus.

Il fit ses premières études dans sa patrie, d'où il se rendit à Utrecht : il s'y lia d'amitié avec Lambert Hortensius.

Ils s'appliquèrent avec une ardeur égale à l'étude des belles-lettres et particulièrement à la langue grecque.

Le défaut de ressources pécu-

Digitized by Google

nitres l'obligea de se rendre à Déventer, où il fut obligé de mendier son pain ; mais il parvint par son travail et son industrie à triompher des rigueurs de la fortune.

De là il se rendit à Marpurg, dans le dessein de s'appliquer à l'étude de la philosophie et de la physique ; il y donna de grandes preuves de son érudition, au point que les habitans de Goslar, au pays de Brunswick, l'engagèrent à venir y instruire la jeunesse.

L'éclat de ses talens lui procura une chaire de professeur de langue grecque : il y eut un nombreux auditoire.

Gonthier, revint à son goût pour la médecine, et quitta Louvain,

en 1525, pour se rendre à Paris, afin de s'y perfectionner.

Les illustres savans Jean Lascaris et Budé, l'y accueillirent avec distinction, et ne se lassèrent d'admirer ses vastes connoissances ; le cardinal du Bailly y fut son protecteur attiré.

Gonthier y reçut le grade de bachelier en médecine en 1528 ; et le bonnet de docteur en cette science, en 1530.

La faculté de médecine lui fit remise de la moitié des frais, en faveur de ses talens éminens : faveur qu'elle n'accorda qu'une fois depuis au célèbre anatomiste Winslou.

François premier le fit son premier médecin en 1535.

Il s'appliqua beaucoup ensuite

à l'anatomie et en donna des leçons particulières qui furent très-suivies ; il s'adonna avec le même succès à la chirurgie, et cultiva avec assiduité la botanique et la chimie.

Le nom de Guinthier étoit répandu dans l'Europe entière.

Christern III, roi de Dannemarck, protecteur des savans, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'attirer à sa cour, que Guinthier remercia pour rester en France qu'il appeloit sa patrie d'adoption.

Guinthier, dès l'an 1537, dut quitter la France à cause qu'il avoit abandonné la religion de ses pères pour embrasser le luthéranisme.

Digitized by Google

Il se retira d'abord à Wittemberg, ensuite à Metz et à Strasbourg, où il perdit son épouse, issue d'une famille noble française.

Le magistrat de cette dernière ville lui conféra une chaire en médecine et de grec.

Il y exerçoit la médecine avec beaucoup de célébrité et de succès ainsi que dans l'Allemagne et une partie de l'Italie, où sa réputation et ses talens le dévançoient, et le faisoient désirer.

L'empereur Ferdinand premier, charmé de son mérite, lui fit expédier gratuitement des lettres de noblesse.

Il mourut à Strasbourg, d'une

Digitized by Google

fièvre ardente, le 4 octobre 1574, âgé de 87 ans.

Il fut marié trois fois, l'on ignore le nom de sa première femme ; il épousa à Strasbourg, mademoiselle Félicité Scherer, issue d'une bonne famille patricienne de cette ville, sa troisième épouse fut demoiselle Hæclin, qui lui survécut, et dont il eut deux enfans mâles.

Gonthier, possédoit toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

Il fut pleuré de toute l'Europe savante et particulièrement des habitans de Strasbourg.

C'est à ce savant médecin Belge, que l'Europe doit la réforme de

Digitized by Google

beaucoup d'erreurs en médecine et en chirurgie.

Il fut le premier qui, après avoir étudié l'anatomie, enseigna cette science en l'université de Paris, en disséquant les cadavres; c'est à son école que le célèbre Rondelet apprit à découvrir la valvule du colon, et les vésicules séminaires.

Ce fut lui qui forma dans cette science le célèbre anatomiste Vesal, qui paya Gonthier d'ingratitude.

C'est à ce savant Belge, que l'on doit la première description exacte des muscles : il en découvrit plusieurs qui étoient échappés aux recherches de Gallien : ceux entres-autre, qui attachés aux

Digitized by Google

os du métacarpe, font exécuter à la main tous ses mouvemens.

Il découvrit le premier, dans plusieurs sujets, l'origine et la division de la veine humérale; il la suivit depuis le tronc même de l'axillaire, jusqu'à l'articulation du coude, où le muscle oblong du radius, la force de se partager en trois rameaux, en examinant avec attention le mesentère. Il apperçut le premier entre les différentes ramifications des veines, des artères et des nerfs, un corps glanduleux d'une substance molle et fléxible; il lui donna le nom de pancreas, à cause de sa nature, ce que Haller et Asellius ont perfectionné.

L'on ignoroit avant Gonthier

Digitized by Google

la complication de la veine et de l'artère spermatique; il démontra le premier qu'elles se croisent avant que d'entrer dans les testicules.

Malgré quelques méprises, qui lui ont échappé en anatomie, la postérité reconnoissante a rendu justice à ses travaux; l'université de Paris lui décerna unanimement le diplome honorable de restaurateur de l'anatomie.

Primus anatomes in academiâ Parisiensi restaurator Guinterius Andernacus.

Ce qui fut inséré dans une thèse, y soutenue en 1717, par le célèbre Winslou, et en 1743, sous la présidence du savant docteur Astruc.

Digitized by Google

» *An ex anatome subtiliori, ars* » *medica certior.* »

La faculté de médecine de Paris, ne bornant pas là sa reconnoissance et son tribut d'admiration pour ce savant Belge, (Westphalien) (*) proposa un prix en 1765, pour le meilleur discours historique qui seroit composé à sa louange.

La faculté couronna celui de M. Louis Hérissant jeune bachelier en médecine, enlevé au

(*) Le pays de Liége, ainsi que d'Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, etc., ont toujours été regardés comme appendances de la Belgique pour la république des lettres.

monde savant, par la petite vérole, le 10 août 1768, âgé de 24 ans.

Ce fut à l'occasion de la pauvreté de Gunthier, que le docteur Belge Jean Dediest fonda à l'université de Paris, par son testament, une bourse pour faire recevoir gratis tout jeune étudiant françois ou étrangers, dans tous les grades, depuis celui de bachelier en médecine, jusqu'à celui de docteur régent, en préférant, cependant la famille du fondateur à laquelle appartenoit le médecin Belge Helvetius, qui donna à la France la découverte de *l'hypecachuana* comme vomitif.

La faculté de médecine de Paris,

Digitized by Google

s'est fait non seulement un devoir mais un doux plaisir, en harmonie avec son esprit de justice et d'équité, en y appellant de préférence les parens du fondateur.

Exemple qui a été suivi par tous les administrateurs sages et éclairés.

Guinthier a laissé les ouvrages suivans :

1.° Anatomicarum institutionum, secundùm Galeni sententiam, libri IV ; Basileæ, 1536, in-8.

Item cum Theophili protospatarii de corpore humano libris, V ; Basileæ, 1539, in-4, et 1556, in-8 ; Lugduni, 1541, in-8.

Digitized by Google

Item cum opusculo G. Vallæ de partibus humani corporis; Venetiis, 1555, in-16.

Item ab Andrea Vesalio auctiores redditi; Batavii, 1558, in-8; Wittebergæ, 1616, in-8.

Le premier livre explique la situation des différentes parties, leur nombre, leur subtance, leur grandeur, et leur jeu.

De l'examen du bas-ventre qui termine ce livre, il passe à celui de la poitrine, et il commence le second livre par faire connoître ce qui environne cette partie, qu'il appelle le second ventre.

Il traite ensuite des organes et du méchanisme de la respiration;

Digitized by Google

La tête fait le sujet du troisième livre.

On y voit la nature du cerveau et ses expansions.

Le quatrième est employé à expliquer une partie de l'anatomie, plus négligée de son tems que toutes les autres.

C'est la dissection des extrêmités.

On n'avoit encore aucun écrit latin sur cette matière.

Gonthier y montre quels muscles servent à mouvoir nos membres : quels sont les nerfs, les artères, les veines, qui entrent dans leur composition.

Pour apprendre à ses élèves la manière de disséquer eux-mêmes, il donne, après la descrip-

Digitized by Google

tion de chaque partie, le moyen de la découvrir dans le corps humain, et la façon d'opérer.

Il reconnoît à la tête de cet ouvrage, qu'il a emprunté de Galien, pour ainsi dire, jusqu'aux expressions.

Il oppose aux reproches qu'on pourroit lui faire, son attachement inviolable à ce grand homme, dont il se fait gloire d'être le disciple.

2.° De victus et medendi ratione, tùm alio, tùm pestilentiæ maximè empore observandâ; Argentinæ, 1542, in-8.

Item cum Marsilii ficinide vita, libris duobus; Parisiis, 1549, in-8.

Item cum thesauro sanitatis J.

Digitized by Google

Liebaultii ; Parisiis, 1577, in-16.

Il entreprit ce traité, lorsque la peste répandue sur les bords du Rhin, ménaçoit de ravager sa patrie.

Son but à été de fournir à ses concitoyens de sûrs préservatifs contre un mal aussi dangereux.

Il en attribue la cause, quelquefois aux seules humeurs de notre corps, que la plus légère impression d'un air impur peut corrompre ; plus souvent encore à l'air inspiré, que des exhalaisons contagieuses ont empesté, et qui porte au cœur des semences de mort.

5.° Instruction très-utile, par laquelle un chacun pourra se

Digitized by Google

maintenir en santé, tant au tems de peste, comme en autre tems; Strasbourg, 1547, in-8.

C'est la traduction du livre précédent faite par Gonthier lui-même en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin.

4.° Avis, régime et ordonnance pour connoître la peste et les fièvres de peste qui règnent à présent; comme il faut s'y conduire et même s'en garantir; de quels remèdes on doit se servir pour les guérir etc., en allemand; Strasbourg, 1564, in-4; 1610, in-8.

M. le baron de Haller fait entendre que ce traité est une traduction comme le précédent.

Digitized by Google

Mais M. Hérissant dit que les notes manuscrites que M. Schoepflin lui a communiquées, marquent qu'on le regarde à Strasbourg comme un nouveau livre, fait en langue vulgaire pour l'usage du peuple.

Le frontispice de la seconde édition, porte qu'il fût dressé, d'après un ordre du sénat, par Gonthier et par deux autres docteurs en médecine de la ville.

5.° Court abrégé d'un livre sur la peste, pour le commun des hommes, en allemand; Strasbourg, 1564, in-4.

M. de Haller dit que cet ouvrage est différent.

On ne croit cependant pas à

Digitized by Google

Strasbourg, que Gonthier ait fait deux traités allemand, sur la peste.

On assure même que celui-ci n'est qu'une réimpression du précédent.

La différence des titres donne cependant lieu de soupçonner que ce second ouvrage pourroit être un abrégé du premier, si la notice fournie à M. de Haller est exacte.

5.° De Pestilentiâ commentarius in quatuor dialogos distinctus; Argentinæ, 1565, in-8.

La peste qui continuoit toujours à ravager l'Allemagne avec plus de fureur qu'auparavant, donna occasion à Gonthier de

Digitized by Google

composer sur le même sujet ce nouvel écrit, qui est le résultat des observations faites par les anciens, par ses contemporains, et par lui-même.

6.° Commentarius de balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus; Argentorati, 1565, in-8.

Quoique plusieurs médecins eussent déjà publié avant lui des ouvrages sur les bains, ce qu'ils avoient dit, n'étoit point assez étendu pour pouvoir procurer quelque avantage.

D'ailleurs, ils n'avoient point parlé des eaux acidules et salées, qui ne tiennent cependant pas le dernier rang parmi les eaux mé-

Digitized by Google

dicinales, et qui procurent de très-grands secours.

Ils n'avoient point prévu non plus un accident qui peut arriver.

Les sources tarrissent quelquefois.

Pour y remédier, Gonthier enseigne la manière de faire des eaux minérales avec des fossiles et de l'eau douce toute simple, ou avec des herbes, des racines, etc., qu'on fait infuser dans pareille eau.

7.° De medicina veteri et novâ tùm cognoscendâ, tùm faciundâ, commentarii duo; Basileæ, 1571, deux volumes in-folio.

Le premier de ces commentaires, qui sont en forme d'en-

Digitized by Google

tretiens, enseigne à connoître la médecine, et le second à l'exercer.

C'est la théorie et la pratique de cette science.

Chaque commentaire renferme huit dialogues.

8.° Gynæciorum commentarius de gravidarum, parturientium, et infantium curâ, ex Bibliotheca Schenckianâ emissus à Joanne Georgio Schenckio; Argentorati, 1606, in-8.

Ce petit ouvrage, qui est fort rare, a été composé pour remédier aux malheurs, auxquels l'impéritie exposoit souvent les femmes en couches.

Il traite de la conduite qu'on

Digitized by Google

doit tenir dans la grossesse, et après la naissance de l'enfant.

Gonthier y détaille tout ce qu'il est nécessaire de faire dans chaque mois jusqu'à l'accouchement, et dans les différens jours qui le suivent.

Ce traité paroît fait avec méthode : on ignore l'époque de sa composition ; soit que Gonthier ne le destinât pas à l'impression, soit qu'il n'ait pas eu le tems de le faire paroître, il étoit perdu sans les soins de Schenckius qui se hâta de le publier, et y ajouta une liste des ouvrages anciens et modernes sur la matière traitée par Gonthier.

9.° Responsa et consilia circiter ducenta quæ illustribus et potentibus

potentibus ægris ad varios morbos dedit Joann. Guinterius.

Jean-George Schenckius, et Melchior Adam qui indiquent ce recueil manuscrit de consultations, où la doctrine de Gonthier doit être exposée dans tout son jour, se récrièrent fortement contre ceux qui le dérobent à l'humanité.

M.r Hérissant dit que M.r Schoepstin a eu la complaisance de faire chercher ce manuscrit à Strasbourg dans la bibliothèque de l'université; mais ses peines ont été inutiles.

Schenckius cite encore, parmi les écrits de Gonthier, un traité sur les fièvres dont le sort est

aussi inconnu que celui des consultations.

10.° Sintaxis græca num recens et nata et edita; Lutetiæ, 1527, in-8.

Quoique cet ouvrage ait été composé le premier, on a cru devoir le placer au dernier rang, parce qu'il ne regarde pas la médecine.

Gonthier le fit en 1526, à la sollicitation d'un ami illustre.

Il étoit alors à Liège, où il enseignoit le grec et le latin.

D'autres personnes, avec lesquelles il se lia à Paris, le pressèrent de revoir cet essai et de le publier en faveur de la jeunesse.

Il est dédié à un grand seigneur qu'il appelle son mécène.

Digitized by Google

L'épître dédicatoire est signée : ex ædibus Nicolai Beraldi.

Il paroît que Gonthier enseignoit dans cette maison particulière les premiers élémens des lettres.

M. Hérissant, dit ailleurs que le père Hartzeim, auteur de la Bibliotheca Coloniensis qui parut à Cologne en 1747, in-folio, assure, d'après un passage de Henri Pantaléon dans sa Prosopographia herouma, atque illustrium virorum totius Germaniæ, que Gonthier professa le grec à Paris, et qu'il avoit même des appointemens pour l'exercice de cet emploi, dont l'époque précise est inconnue.

Il paroît qu'il le remplissoit

encore en 1536, puisque Jacques Omphalius lui écrivoit alors : « Multorum sermonibus usurpatur, unum te esse, qui Germanus Romanâ civitate Galenum donaveris, Romanam juventutem in græcorum possessionem, avitamque laudem quotidie magnâ auditorum affluentiâ, atque admiratione, restituas. »

Quelques savans reprochent à Gonthier, d'avoir défiguré ses traductions par un grand nombre d'expressions barbares, et par une dureté de style qui fait méconnoître le génie des originaux.

Ce médecin convient lui-même qu'il n'a pas cherché à briller par les grâces de la diction ; mais il y a loin du défaut d'élégance, à la rudesse.

Digitized by Google

Au reste, quand il lui seroit échappé quelques expressions dures, ces taches légères seroient effacées par les avantages qu'il a procuré, en faisant revivre la plupart des médecins anciens dont il a donné des traductions.

Melchior Adam et Paul Fréher insinuent que Gonthier avoit mis plusieurs traités d'Hippocrate en latin.

Mais soit qu'il ne les ait jamais fait imprimer, soit que ces traductions n'aient jamais existé, on n'en trouve aucun vestige dans ceux qui ont donné la liste des écrits de Gonthier.

Comme ce médecin avoit une sorte de prédilection pour les

Digitized by Google

ouvrages de Galien, c'est principalement à eux qu'il s'est attaché dans ses versions.

11.° Galeni, introductio seu medicus et de sectis, latinè; Parisiis, 1528, in-8.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1537 et 1595, in-folio.

Item, græcè et latinè, cum definitionibus medicinalibus, interprete Joanne philologo; Basileæ, 1537, in-8.

12.° Galenus de facultatum naturalium substantiâ; quod animi mores, corporis temperaturam sequuntur; de propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remediô, latinè; Parisiis, 1528, in-8.

Digitized by Google

Item, cum aliis Galeni versionibus; Parisiis, 1534, in-folio.

Item, de facultatum naturalium substantiâ, cum Galeni de simplicibus medicamentis, Gerardô interprete; Parisiis, 1547, in-12.

13.° Ejusdem de semine libri duo, latinè; Parisiis, 1528, in-8.

Item, Parisiis, 1533, in-8.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1537 et 1593, in-folio.

14.° Idem de diebus decretoriis et morborum temporibus, latinè; Parisiis, 1529, in-8.

Item, Lugduni, 1553, in-12.

Item, cum aliis Galeni versionibûs; Parisiis, 1554, in-fol. Basileæ, 1537, 1593, in-folio.

Digitized by Google

15.° Idem de atrabile, et tumoribus præter naturam, latinè; Parisiis, 1529, in-8.

Item, cum aliis Galenis versionibus; Parisiis, 1534, in-fol.

16.° Ejusdem de compositione medicamentorum libri septem, latinè; Parisiis, 1530, in-folio.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1539 et 1693, in-folio.

17.° Ejusdem de anatomicis administrationibus libri novem, latinè; Parisiis, 1531, in-folio.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1531, in-folio; Lugduni, 1551, in-12.

Dans l'épître qui sert de préface à ce traité, Gonthier fait un

Digitized by Google

éloge assez étendu de l'anatomie.

18.° Ejusdem de theriaca ad pisonem liber, latinè; Parisiis, 1531, in-4.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1531, in-folio; Parisiis, 1534, in-folio.

19.° Ejusdem liber de plenitudine; Parisiis, 1531, in-8.

Item, cum Antonii Benivenii libro de abditis morborum causis; Parisiis, 1528, in-folio.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus; Basileæ, 1531, in-fol., et Parisiis, 1534, in-fol.

20.° Ejusdem de antidotis libri duo, nunc primùm latinitate donati, et de remediis; Parisiis, 1533, in-folio.

21.° Ejusdem de Hippocratis et

Digitized by Google

Platonis placitis : opus eruditum et philosophis et medicis utilissimum, novem libris, quorum primus desideratur, comprehensum, nunc primùm latinitate donatum ; Parisiis, 1534, in-folio.

C'est le traité de Galien que Gonthier estimoit le plus.

22.° Ejusdem varia opera nunc recens edita, partim diligentissimè recognita ; Parisiis, 1534, in-fol.

23.° Ejusdem de compositione medicamentorum secundum locos libri decem opus nunc primùm latinitate donatum, ac in lucem editum ; Parisiis, 1535, in-fol.

Item, cum aliis Galeni interpretationibus ; Basileæ, 1537 et 1593, in-folio.

24.° Ejusdem de ratione me-

Digitized by Google

dendi ad glauconem libri duo, græcè et latinè; Parisiis, 1536, in-8.

Gonthier a fait imprimer à part la préface qu'il a mise à ce traité de Galien.

Il s'y plaint de ce qu'on abandonnoit de son tems les principes de la médecine ancienne.

C'est cette préface que Schenckius cite parmi les ouvrages de Gonthier sous ce titre: Oratio de veteris medicinæ interitu.

25.° Ejusdem opera diversa, latinè jam primùm in lucem edita: id est, de tremore prænoscendô; typis seu formis morborum; præstantissimâ medicorum sectâ; vulvæ confectione; formatione fœtûs; ratione medendi per venæ sectionem; sanguinis missione ad

Digitized by Google

erasistratum ; facultate purgantium medicamentorum, quos, et qualiter, et quando purgare necesse sit ; Parisiis, 1536, in-folio. (*)

26.° Item de elementis ex Hippocratis sententiâ ; Parisiis, 1541, in-8.

Item, cum aliis Galeni versionibus ; Parisiis, 1554, in-folio.

13.° De ratione victûs priva-

(*) L'on assure que des gens à sistêmes proscrivent indistinctement la saignée et les purgatifs à mi terme de la grossesse, et ne veuillent pas entendre parler de purgatifs après l'accouchement, l'on assure que cette méthode étrange, donne souvent à la femme de mauvaises couches, et des fièvres l. . . . . et m. . . . . auxquelles elles succombent, lorsqu'on prend le change en les assim. . . . . à des f. . . . . m. . . . . fiat lux.

Digitized by Google

lorum commentarius, de constitutione artis medicæ, de pulsibus.

Ce sont les traités de l'édition de Galien donnée à Bâle en 1538, et qui n'ont point été cités jusqu'ici, ni imprimés à part.

Ils sont insérés aussi dans celle qui a été donnée à Paris en 1534, in-folio.

14.° Commentaria in librum Hippocratis de naturâ humanâ, de tremore, palpitatione, convulsione et rigore.

Ce sont ceux de l'édition donnée aussi à Bâle en 1537 et 1595.

La prédilection que Gonthier avoit pour les ouvrages de Galien ne l'a pas empêché de donner d'autres traductions d'anciens médecins.

Digitized by Google

15.° Polybi de diæta salubri libellus, cum Antonii Benivenii libro de abditis nonnullis morborum causis; Parisiis, 1528, in-fol.

Ejusdem de victûs salubris ratione privatorum; Argentinæ, 1530, in-8; Francofurti, 1554, in-8; Antverpiæ, 1562, in-8.

A la tête des deux dernières éditions de cet ouvrage, on trouve: De conservanda valetudine opusculum scholæ salernitanæ.

16.° Pauli Æginetæ opus de re medica; Parisiis, 1532, in-folio; Coloniæ, 1534, in-folio.

Item, cum Guinterii commentario; Argentinæ, 1542, in-fol.

Item, cum annotationibus; Lugduni, 1551, 1563, 1589, in-8.

Digitized by Google

Les ouvrages de Paul Eginete languissoient depuis long-tems dans l'oubli, lorsque Gonthier entreprit de les traduire en latin.

C'étoit pour donner aux étudians des principes utiles sur la pratique d'un art qu'il faut avoir long-tems exercé dans les livres, avant que de se hazarder d'en faire l'application sur les hommes.

Gonthier eut à vaincre dans cette traduction, comme dans toutes les autres, d'abord la négligence des copistes, à qui on a souvent reproché de substituer les délires de leur imagination, aux pensées qu'ils ne comprenoient point; ensuite la sécheresse de la langue latine, où la plu-

Digitized by Google

part des termes, principalement ceux de chirurgie, etoient inconnus.

Il n'a pas traduit cet auteur avec l'exactitude servile de ces hommes qui ne savent rien substituer d'eux-mêmes, et font passer dans leurs traductions les fautes du texte.

Il l'a traduit en maître qui ne lui fait dire, que ce qu'il a pensé, et suppléer, ce qu'il n'a pas dû omettre.

Il a joint dans la plupart des éditions, quelques commentaires qui expliquent la raison de ces changemens, et éclaircissemens ce que l'auteur n'avoit fait qu'indiquer obscurément.

Digitized by Google

Il marque aussi les endroits de Galien et d'Oribase, dont Æginete fait usage.

17.° Oribasii commentaria in aphorismos Hippocratis latinè hactenus non visa, Guinterii industriâ velut è profundissimis tenebris eruta et nunc primùm edita; Parisiis, 1533, in-8; Basileæ, 1535, in-8; Batavii, 1658, in-12.

C'est sans fondement qu'il attribue ces commentaires à Oribase.

18.° Cœlii Aureliani libri tres de acutis passionibus, emendati atque primùm editi; Parisiis, 1533, in-8.

19.° Rhazæ, medici admira-

Digitized by Google

bilis, liber de pestilentia, ex syrorum linguâ in græcam primùm, nunc in latinam conversus; Argentinæ, 1549, in-8, avec la première édition de l'ouvrage suivant.

20.° Alexandri Tralliani libri medicinales XII; Argentinæ, 1549, in-8; Basileæ, 1556, in-8; Lugduni, 1560, in-12.

Item cum aliis artis medicæ principibus; Parisiis, 1567, in-folio.

Item, cum Joannis Molinæi annotationibus; Lugduni, 1575, in-12.

La première édition grecque d'Alexandre Trallien fut donnée par Du Chatel, évêque de Ma-

Digitized by Google

con, sur un manuscrit de la bibliothèque du roi.

Gonthier le traduisit sur cette édition, et substitua avec la plus grande sagacité, ce qui avoit échappé aux recherches du premier Editeur.

Voyez *éloge historique de Jean Guinthier d'Audernach, qui a remporté le prix proposé par la faculté de médecine de l'université de Paris, en 1765, par Monsieur Louis Antoine Prospert Hérissant, bachelier en médecine en ladite université de Paris, 1765.*

Digitized by Google

(199) Judocus Lomme, dit Josse Vanlom, né à Buren, Bourgade du duché de Gueldres, à une forte lieue de Tiel, dont les comtes d'Egmond étoient seigneurs ; son père étoit greffier de Buren ; Vanlom fit de bonnes études, se rendit habile dans les langues latines et grecques.

Il s'appliqua depuis à l'étude de la médecine, et alla à Paris pour s'y perfectionner ; il s'y lia d'amitié avec le célèbre Jean François Fernel, médecin du roi Henry II, et de la reine Catherine de Medicis.

Il vint s'établir à Tournay vers l'année 1557, où ses grands talens lui procurèrent la place de méde-

Digitized by Google

cin pensionnaire de cette ville. (*)

(*) La place de médecin pensionnaire de la ville de Tournay, ne donnoit au médecin qui en étoit honoré, aucun pouvoir administratif.

Il se bornoit à visiter et à guérir les malades qui s'y trouvoient dans les hôpitaux ; ce qui a sagement subsisté jusques vers l'an.

Nos respectables magistrats sentoient très-bien, que les connoissances immenses, requises dans un médecin, exigeoient qu'ils s'appliquassent exclusivement à leur art, sans qu'on leur confie aucune fonction administrative, ou judiciaire.

« Il est nécessaire, dit Mr. Gayot de Pitaval, d'après le droit romain, qu'il y ait des médecins » mais il n'est pas moins nécessaire que ces » médecins s'appliquent sans cesse à l'étude, » ou à la pratique de leur art, parcequ'on ne » sauroit trop se préparer, quand on doit lutter » pour la vie contre la mort.

Digitized by Google

Vaulom vint s'établir à Bruxelles, vers 1560, et s'y fit égale-

« Voilà pourquoi il est de la prudence des » magistrats de ne pas souffrir que l'étude des » médecins (soit interrompue par d'autres soins) » afin qu'ils se donnent entièrement à un art » qu'on ne peut trop savoir; puisque les moin- » dres fautes qu'on y fait, sont des homicides.

« C'est la raison du privilège que le droit ro- » main leur attribue au code.

« Otium est illis accommodatum, quo ma- » gis cupiant et ipsi peritiores fieri. lib. 1 de » excusationibus.

« Nemo (dit Cassiodore) justius assidue » legit, quam qui de humanâ salute tractatu- » rus est. »

C'est d'après le droit romain qu'on suivoit à Tournay depuis Clovis et antérieurement jusqu'à . . . . . qu'on ne vit point de médecin juge ou administrateur : les rois de France et les ducs de Bourgogne les recom-

Digitized by Google

ment estimer du grand, comme du petit; il y vivoit encore vers la

---

pensoient par de riches bénéfices, ou par de bonnes pensions, sans être tenus à résidence, cela étoit à merveille.

Une ordonnance de Philippe II, et une de Marie Thérèse, puisées dans les mêmes motifs, défendoient aux conseillers pensionnaires d'avocasser, ce que la loi moderne a également et sagement interdit aux juges.

Le fameux médecin Tournésien Jacques Desparts, médecin de Charles VII et de Philippe le bon, étoit chanoine trésorier de Tournay avec lettres de significamus; mais ces grands princes se gardèrent bien de les créer ad. . . . . juges ou magistrats.

La loi romaine et le bonheur public bien médités, y mettoient une barrière insurmontable.

Voyez *Cet ouvrage*, *vol. premier*, *pag.* 168 *et* 252, *vol.* 17, *pag.* 185.

Causes célèbres, *vol. premier*, *pag.* 134.

Digitized by Google

fin de 1562, l'on ignore l'année de sa mort.

---

et 135 in-12; Lahaye, chez Jean Neaulme 1737, par Mr. Gayot de Pitaval.

Que de malheurs évités pour l'humanité, si le docteur Marat avoit cultivé honnêtement et tranquillement son art précieux, au lieu de siéger à la convention, et d'y politiquer entre tant ses adverses de cochons et d'imbéciles,

Voyez *Biographie moderne, article Marat vol. 3, pages 269 et 270.*

Dictionnaire de Feller; vol. 8, supplément; pag. 858 edition citée.

Chacun son métier, dit le proverbe, *les vaches sont bien gardées*, que les procureurs patrocinent, que les esculapes médicinent; que les princes gouvernent et commandent; que les sujets obéissent, que les propriétaires administrent, et que les patriciens prononcent; tout iira le mieux du monde, mais que les maratistes ayent régi, et que les schneiders ayent

Lom-

Lommius parloit et écrivoit très-bien en langue françoise,

politique et gouverne, c'étoit le plus affreux le plus ridicul comme le plus insupportable des despotismes, dont nous sommes heureusement délivrés.

Voyez *Biographie moderne, article Schneiders, vol. 4, pag. 284 et 285.*

Schneiders n'étoit pas françois, mais né à Vipedelf en Allemagne, guillotiné ainsi que Robespierre, St. Juste, le Bas, Carrier, Lebon, et autres monstres de cette cathégorie, « par » le tribunal révolutionnaire de Paris, le premier avril 1794, comme convaincu d'avoir, » par des concussions et vexations immorales » et cruelles, par l'abus le plus revoltant et le » plus sanguinaire du nom et des pouvoirs d'u- » ne commission révolutionnaire, opprimé, » volé, assassiné, ravi l'honneur, la fortune » et la tranquilité à des familles paisibles »

Digitized by Google

ce qui étoit rare au seizième siècle ; il possédoit également bien le latin et le grec, il écrivoit en latin avec élégance, pureté et précision, sans être obscur ou boursouflé dans ses expressions.

L'on prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connoître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sure, Guy Grescent, médecin de Louis XIV, mort en 1718, faisoit grand cas de ses ouvrages, qui sont encore très-estimés aujourd'hui; ils consistent en :

1.° Judoci Lommii Burani rei publicæ Nerviorum (Tournay) medico-physici, commentarii de sanitate tuendâ in primum librum

Digitized by Google

de re medicâ Celsi etc; Louvain, 1558, in-12; Leyde, 1734, in-12; Amsterdam, 1761, in-12.

2.° Observationum medicinalium libri tres, quibus omnium morborum signa et quæ de his possunt haberi præsagia, accuratissime pertractantur; Anvers, 1560 et 1563 in-12; Francfort, 1643, in-12; Bielke, 1688, in-12; Amsterdam, 1715, 1720 et 1761, in-12; Louvain, 1744, in-12.

Traduit en françois; Paris, 1712 et 1760, in-12.

3.° De curandis febribus continuis etc.; Anvers, 1563, in-12; Rotterdam, 1720, in-12; Amsterdam, 1761, in-12.

Voyez *Eloy*, *dictionnaire de*

Digitized by Google

médecine ; pag. 96 *et* 97, *vol.* 3, *édition citée.*

Swertius Athenæ Belgicæ, pag. 493.

Valère André, bibliotheca Belgica ; pag. 594.

Foppens ; vol. 2, *pag.* 769.

Paquot, vol. 7, *pag.* 112 *inclus* 116.

Ouvrages de Lommius, édition de 1720, *pag.* 199 *et le préliminaire.*

---

(200) Gilbert Longueil, dit Longolius, né à Utrecht en 1507, fit ses premières études et son cours de philosophie dans sa patrie, passa en Italie, où il prit le bonnet de docteur en médecine.

Digitized by Google

Depuis il enseigna les humanités à Deventer, à Andernach et à Cologne, où il devint le médecin de l'archévêque électeur Herman : il y mourut en 1543, âgé de 36 ans, et fut enterré à Bonn, à cause que quelques soupçons élevés sur son orthodoxie paroissoient mettre un obstacle à ce qu'il l'ait été à Cologne.

Il a laissé : 1.° Lexicon græco-latinum, dernière édition, 1732.

2.° Rhetoricorum Ciceronis, libri quatuor cum annotationibus; Cologne, 1539, in-8.

3.° Remarques sur Ovide Plaute, Cornelius-Nepos, Cicéron etc. en 4 vol., in-8.

4.° Vie d'Appollonius de Thia-

Digitized by Google

nio, traduit de grec en latin; in-8.

5.° Dialogus de avibus et earumdem nominibus græcis, latinis et Germanicis; Cologne, 1544, in-8.

Voyez *Eloy, dictionnaire de médecine, vol.* 3, *pag.* 97 *et* 98.

Foppens; vol. premier, pag. 427.

---

(201) Guillaume Pantin, né à Thielt en Flandres, au commencement du seizième siècle, étudia la médecine en l'université de Louvain, où il donna des leçons particulières en cette science; depuis il fut nommé méde-

Digitized by Google

cin pensionnaire de la ville de Bruges, où il décéda le 2 octobre 1583.

Il fut enterré dans l'église de sainte Walburge.

Sa passion étoit l'étude, et il garda le célibat pour s'y livrer sans partage.

Les gueux (calvinistes) étant entrés à Bruges, à main armée, il alla à leur rencontre, un livre sur la poitrine, un second sur le dos.

Il a donné: 1.° Aurelii Cornelii Celsi de arte medicâ, libri octo; Bâle, 1552, in-folio.

Voyez *Eloy, dictionnaire de médecine, édition citée, vol.* 3, *pag.* 457 *et* 458.

Digitized by Google

Foppens, vol. premier, page 518.

---

(202) C'est par erreur que l'on a mis Resolus né à Maseyk, pays de Liège, à la fin du quinzième siècle, mort à Louvain, en 1547, professeur de langue grecque.

Erasme disoit de lui :

« Doctrinam non vulgarem incredibili quâdam modestiâ, planeque virgineo pudore condecorans ; doctior (ajoute Erasme) an inveniri poscit nescio certe diligentiorem, ac moribus puriorem vix invenias. »

Il a traduit du grec Théophile, Hyppocrate, Xenophante,

Digitized by Google

Platon, Lucien, et les œuvres du belge Homère.

Voyez *Foppens, vol.* 2, *page* 1089.

---

(203) Ceci est une faute du copiste de mon manuscrit car je ne trouve aucun biographe Belge à ma connoissance qui se nomme Vasal, mais bien le suivant.

(203) André Vesal, né à Bruxelles, le 30 avril 1513, fils d'André Vesal, apothicaire de l'empereur Charles-Quint, famille originaire de Wesel dans le duché de Clèves.

Il fit ses humanités et son cours de philosophie à Louvain,

Digitized by Google

s'appliqua avec succès à l'étude des langues grecque et latine.

Il étudia la médecine, voyagea en Allemagne et en France pour s'y perfectionner: il y fit de grands progrès sous le célèbre professeur ordinaire au collége royal de médecine de l'université de Paris.

La guerre qui éclata, en 1521, entre la France et l'Autriche, obligea Vesal à se retirer dans sa patrie, où il devint médecin et chirurgien dans les armées impériales depuis l'année 1535, jusqu'en 1537.

Il enseigna depuis l'anatomie en l'université de Padoue en Italie.

Il remplit les mêmes fonctions

Digitized by Google

dès l'an 1543, dans les universités de Pise et de Bologne. Le concours de ses auditeurs étoit si prodigieux qu'il dût alterner ses leçons, entre ces deux villes durant le même hyver.

Il se rendit à Bâle en Suisse, en 1546, pour y prendre les arrangemens nécessaires pour l'impression d'une nouvelle édition de ses ouvrages; il y démontra les principes de l'anatomie, d'après un squelette humain, dont il fit présent à la faculté de médecine de cette ville.

Vesal étoit dès 1543, premier médecin de l'empereur Charles-Quint, et ensuite de Philippe II son fils.

Digitized by Google

En 1564 Vesal demanda à sa famille, le cadavre d'un gentilhomme espagnol, mort récemment d'une maladie inconnue, dont il voulut découvrir la cause en le disséquant, ce qui lui fut accordé ; mais les assistans, s'étant apperçu à l'ouverture du corps, que le cœur palpitoit encore, (*) ils coururent en avertir les parens.

(*) L'on ne sauroit prendre trop de précautions pour s'assurer du trépas de quelqu'un, avant de l'ensévelir.

En général les maladies les plus propres à causer des morts apparentes sont la catalepsie, l'appopléxie, l'yvresse, l'épuisement occasionné par une longue abstinence, par une perte de sang,

Digitized by Google

On lui intenta un procès cri-

abondante, un vomissement et un flux de ventre excessif ; les vers, les poisons, les remèdes assoupissans, les chûtes, la submersion, la strangulation, un froid excessif, la saignée, la vapeur du vin et des liqueurs en fermentation, les exhalaisons méphitiques surtout, peuvent causer de fortes aphixies, la saignée au bras et aux pieds, reveille souverainement des aphixies.

Une dame Hongroise, réputée pour morte depuis 18 jours, et déposée sans cercueil dans un caveau, s'est ranimée et a vécu plusieurs années.

Pline (*histoire naturelle liv.* 17, *chap.* 52.) dit que Lucius Lammia, cru mort et qu'on alloit brûler selon l'usage des romains, se réveilla sur les flammes du bûcher.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Mémoires*

Digitized by Google

minel pardevant le tribunal de

---

sur le danger des inhumations précipitées, par Monsieur Pineau docteur en médecine ; Paris, Didot, 1776, in-8.

Journal historique, page 488, premier décembre 1776.

Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, par Winslow ; Paris, 1742, in-12.

A Tournay, il y a vingt à trente ans, un religieux de l'abbaye de St. Martin, réputé mort, donna des signes de vie et vécut depuis, 10 années, lorsqu'on lui eut fait avaler quelques cuillérées de vin vieux.

Digitized by Google

l'inquisition, qui le condamna à faire un pélérinage à la terre sainte.

Il passa en Chypre avec Jacques Malatesta, général des vénitiens, et de là à Jérusalem.

Le sénat de Vénise, lui offrit inutilement une chaire d'anatomie en l'université de Padoue.

Il fit naufrage à son retour de la terre sainte et fut jetté dans l'île de Santès, où il finit sa carrière le 15 octobre 1564.

Un orfèvre lui procura une sépulture honorable dans l'église principale de cette île, sous l'invocation de la sainte Vierge, avec cette inscription sur son tombeau :

Digitized by Google

TUMULUS
ANDREÆ VESALII BRUXELLENSIS
Qui obit idibus octobris, anno M. D. LXIV,
Ætatis verò suæ L,
Quum Hierosolymis rediisset. »

Un écrivain moderne fait son éloge en ces termes :

« Avec un génie supérieur, » aidé d'un travail infini et d'une » industrie singulière, Vesal acquit une connoissance si profonde de la structure du corps » humain, qu'il fût l'ornement » du seizième siècle, et l'admiration des suivans.

« C'est le destin des sciences » de tomber entre les mains de » gens servilement attachés aux » opinions de quelque auteur

Digitized by Google

» du premier ordre qui les a
» dévancés ; elles languissent et
» ne font aucun progrès, tandis
» qu'on n'ose secouer le joug de
» la servitude.

« Mais dès qu'il paroît un hom-
» me plus hardi qui cherche à
» penser par lui-même, qui
» considère la vérité de ses pro-
» pres yeux, et lui immole toute
» autorité, alors on voit les scien-
» ces faire les progrès les plus
» rapides.

« Lorsque Vesal commença
» sa carrière, les anatomistes flé-
» chissoient le genou devant Ga-
» lien, ils auroient cru se rendre
» coupables d'une espèce de sa-
» crilège, s'il savoient osé le con-
» tredire.

Digitized by Google

« Vesal n'eut aucun égard » pour la façon d'agir de ses con- » temporains, et sans trop s'em- » barrasser de l'attachement des » siècles précédens aux opinions » de cet auteur, il entreprit de » dévoiler ses erreurs, de les ex- » poser et de les corriger, tant » en médecine qu'en anatomie, » et particulièrement dans cette » dernière science.

« Mais comme la jalousie est » une des foiblesses presque in- » séparables de l'émulation dont » se piquent les gens de lettres, » leur amour-propre s'irrite à » la vue d'un homme d'un méri- » te extraordinaire; ceux qui dé- » sespèrent d'être ses rivaux, de- » viennent bientôt ses censeurs et

Digitized by Google

» même quelquefois ses enne-
» mis.

« Tel fut le sort de Vesal.

« Quelques auteurs défendi-
» rent leur célébrité chancelan-
» te, en accusant ce médecin
» d'ignorance, de manque de po-
» litesse, de vanité et de plagiat.

« Cependant toutes les censu-
» res qu'on a lancées contre lui,
» quoique fort vives et très-ai-
» gres, n'ont fait aucune impres-
» sion sur les personnes impar-
» tiales : sa réputation n'a point
» été ébranlée ; ses ouvrages ne
» se sont, non plus ressenti des
» efforts des critiques, que les
» rochers se ressentent de l'im-
» pétuosité des vents.

« Ils jouiront de l'estime qu'on

Digitized by Google

» en a faite, tant que la médecine » et l'anatomie seront regardées » comme des sciences utiles au » genre humain.

» Ce n'est pas que les écrivains » qui ont suivi Vesal, n'eussent » renchéri sur ses travaux en les » perfectionnant, ou en relevant les erreurs qui lui sont » échappées : ils ont fait l'un et » l'autre.

« Cependant ceux qui étoient » de bonne foi, ont avoué » sans peine que cet homme célèbre a toujours été leur guide » et leur modèle. »

Vesal avoit laissé des observations et corrections sur Gallien; mais excédé des tracasseries et persécutions que la jalousie lui

Digitized by Google

suscita, il les jetta au feu. (*)

Vésal a enrichi l'anatomie d'un grand nombre de découvertes,

(*) L'on osa accuser ce grand homme d'ignorance, tous les siècles n'ont-ils donc pas leurs médiocres et rampans, leurs Arétin leurs Diaphorus, leurs Turlur, leurs Bathylle, leurs Marat et leurs Trissotin.

Plus cette classe de pamphlétaires orduriers et athéistes, dépriment un ouvrage, plus le public impartial en fait cas.

Si Vésal s'étoit appliqué cette juste observation, la postérité n'eut pas été privée du fruit de ses travaux, du produit de son génie et de ses observations; ses détracteurs libellistes plats, orduriers et écrivassiers subalternes, eussent beaucoup mieux fait d'assister à ses leçons, pour apprendre à guérir *Messieurs leurs malades*, que d'accuser d'ignorance le premier médecin de son siècle, et si la basse jalousie contre ce grand homme, leur avoit donné une si forte migraine, le *pédiluve* (bain de pieds) n'étoit-il pas là pour la guérir radicalement.

Digitized by Google

c'est lui qui le premier a prétendu que le penis étoit attaché dans l'endroit de la réunion des os pubis par un petit ligament, que Couper à décrit sous le nom de *ligamentum penis suspensorium.*

Vésal est le premier qui ait donné la figure des osselets de l'organe de l'ouïe.

Il a découvert aussi que le nerf optique ne s'inséroit pas droit au centre de l'œil, mais qu'il entroit un peu de côté, il a dit que le ligament du femur, n'étoit point implanté au milieu de la tête de cet os, mais aussi un peu de côté.

Il a pressenti l'existence de la circulation du sang, puisqu'il n'a pas ignoré que le cœur poussoit

Digitized by Google

le sang dans les artères, et que celles-ci, ne se dilatoient que par la force de l'impulsion de ce liquide.

Vésal eut un frère cadet nommé François, excellent professeur d'anatomie à Ferrare en Italie : il défendit la mémoire et les ouvrages de son frère, et mourut en Espagne en 1555.

Vésal a laissé : 1.° Paraphrasis in nonum librum Rhazæ ad Almansorem, de affectuum singularium corporis partium curatione ; Basileæ, 1537, in-8 ; Lyon, 1551, in-12 ; Witterbergæ, 1587, in-8.

2.° Epistola docens venam axillarem cubiti in dolore laterali secandam, et melancholicum

Digitized by Google

succum ex venæ portarum ramis ad sedem pertinentibus purgari ; Bâle, 1539, in-4.

3.° Suorum de corporis humani fabricâ librorum epitome ; Basileæ, 1542, in-folio : bonne édition pour les planches; Parisiis, 1560, in-8 ; Witterbegæ, 1582, in-8, sans figures ; Coloniæ Agrippinæ, 1600, in-folio ; Lugduni Batavorum, 1616, in-4, avec les notes et les commentaires de Pierre de Paaw; Amstelodami, 1617, in-folio ; Ibidem, 1653, in-4, avec les notes de Paaw ; Ibidem, 1642, in-folio, avec les annotations de Nicolas Fotanus.

On recherche cette dernière édition, tant pour les figures qu'on y a ajoutées, que pour les observations

Digitized by Google

observations intéressantes qu'on y trouve sur l'anatomie pratique; Londini, 1642, in-folio; en allemand, par Albanus Torinus; Bâle, 1542, in-folio maximo.

4.° De humani corporis fabricâ, libri septem; Basileæ, 1543, in-folio, regali, avec de belles figures gravées en bois.

Si les dessins ne sont pas du Titien, comme quelques auteurs l'ont assuré, ils sont au moins de la main des plus habiles maîtres de ce tems-là; Figuri, 1551, 1573, in-folio; Basileæ, 1555, 1563, in-folio.

Boerhaave donne la préférence à l'édition de Bâle de 1543, pour des planches, et à celle de 1555,

pour le texe que Vésal a corrigé lui-même, Lugduni, 1552, in-8, deux volumes sans figures; Antverpiæ, 1572, in-folio.

C'est Christophe Plantin, célèbre Imprimeur d'Anvers, qui a fait graver les planches dont cette édition est ornée; on y a mis le plus grand soin et la plus grande exactitude pour les bien rendre: mais le montant de la dépense surpassoit la fortune de Plantin qui auroit été arrêté au milieu de l'ouvrage, si le magistrat de la même ville d'Anvers ne lui eût donné des secours en argent pour l'achever; Venetii, 1604, in-folio, avec des fragmens de Rufus et de Soranus; Francofurti, 1604,

Digitized by Google

1632, in-4; Amstelodami, 1617, 1640, in-folio.

En Allemand, Nuremberg, 1551.

En François, Paris 1559, in-folio.

5.° De radice Chinæ epistola De modo ac ratione propinandi radicis Chinæ decocti; Venetiis; 1542, 1546, in-8; Basileæ; 1543, in-8, 1546, in-folio; Lugduni, 1547, in-12,

On trouve ces deux pièces dans le premier tome du recueil de *morbo Gallico*.

L'auteur a glissé plusieurs remarques anatomiques dans son ouvrage, et en particulier, il y réfute les erreurs de Galien sur l'ostéologie.

Digitized by Google

6.° Anatomicarum Gabriëlis Fallopii observationum examen ; Matriti 1561 ; Venetiis, 1564, in-4 ; Hanoviæ, 1609, in-8.

Ce fut en la même année, 1561, que Gabriël Fallopio, autrefois disciple de Vésal, tout grand admirateur qu'il étoit encore de son maître, prit le parti de Galien contre lui.

Plus modéré que Sylvius, qui avoit lâché contre Vésal les injures les plus flétrissantes, il ne s'écarta pas du respect que lui dictoient l'estime et la reconnoissance.

Il parla en anatomiste instruit, et non en homme emporté, jaloux et vindicatif, mais s'il se

Digitized by Google

maintint dans les règles de la bienséance envers son maître, celui-ci observa de son côté envers son disciple, les procédés les plus doux et les plus honnêtes.

A peine les remarques de Fallopio furent-elles parvenues en Espagne, que Vésal lui répondit comme un père auroit fait à son fils.

7.° Consilium pro illustrissimâ Terræ-novæ ducis fistulâ; Venetiis, 1568, in-4, avec d'autres écrits de la même nature.

8.° Chirurgia magnâ in septem libros digesta; Venetiis, 1569, in-8, par les soins de Prosper Borgarucci, disciple de l'auteur.

La chirurgie de Vésal, est bien moins intéressante que son

anatomie; plusieurs écrivains ne l'ont même regardée que comme une compilation, et souvent une traduction, de ce qui avoit été dit par les anciens.

9.° Opera omnia anatomica et chirurgica; Lugduni Batavorum, 1725, deux volumes in-folio, avec de belles figures, par les soins de Boerhaave et de Bernard-Sifroi Albinus.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, par Mr. Portal, chirurgien; vol. 1.°, pages 401 et suivantes; Paris, 1770 à 1773, six vol. in-12.*

Foppens; pages 61, 745, 1017, vol. 1.er et 2me.

Nicéron; vol. 5, page 135.

Digitized by Google

Il y a plusieurs autres médecins Belges célèbres nommés Vésal.

---

(204) Jean Wauters Vauvieringen, dit Viringus, né à Louvain en 1539, où il fit ses études, et prit le degré de licentié en médecine en 1571.

Il devint médecin pensionnaire de Terveere en Zélande, revint à Louvain en 1571, y prit le bonnet de docteur en médecine, et y fut nommé à la chaire primaire en cette science par la régence de cette ville : il la remplit jusqu'en l'année 1578, qu'il perdit son épouse.

Il embrassa aussitôt après l'état

Digitized by Google

ecclésiastique, reçut l'ordre de prêtrise, devint chanoine de la cathédrale d'Arras, où il alla résider, et fut nommé chappelain des archiducs Albert et Isabelle.

L'on croit qu'il finit sa carrière vers l'an 1598.

Viringus fut élu recteur de l'université de Louvain, ès années 1579, 1582 et 1587.

Il eut de son mariage, 1.° Jean qui se fit jésuite, devint professeur en théologie, prédicateur, et auteur d'ouvrages théologiques, 2.° Thomas et 3.° George.

Viringus menoit une conduite très-édifiante et inspira le goût de la piété à ses enfans.

Digitized by Google

La faculté de médecine de Louvain lui fit dresser un monument ainsi conçu :

« Memoriæ sacrum. Reverendo clarissimoque viro D. Johanni Viringo, quondam almæ » nostræ universitatis archiatro, » ecclesiæ cathedralis B. Mariæ » Atrebatensis canonico; pro suis » in facultatem et scholam meritis, pro ornamento, et decore, publicâ 26 (*) annorum » professione, in eam collatis, » suæ gratitudinis et observantiæ » publicè testandæ ergo, ad has » elucubrationes, medica almæ » universitatis Lovaniensis facultas hoc mnemosynon P.

(*) Ce nombre est faux.

Ce savant a laissé : 1.° L'abrégé de l'anatomie d'André Vésal, traduit en flamand ; Bruges, 1569, in-4.

2.° Avertissement à la tête du Diarium medicorum ecclesiasticum de Jean Molanus ; Louvain, 1595, in-12.

3.° Tabula Isagogica ossium corporis humani, connectionem ac munerum complectens ; Louvain et Douay, 1597.

4.° De jejunio et abstinentiâ medico ecclesiastici libri quinque (*) ; Arras, 1597, in-4.

(*) Viringus y prouve que les jeunes et abstinences ordonnés par l'église catholique, particulièrement ceux du carême, contribuent beaucoup à la santé et à la prolongation de la

Digitized by Google

Voyez *Valère André, bibliotheca Belgica ; pages 577.*

---

vie, suivant l'ecclésiaste, 37, *qui abstinens est, adjiciet vitam* et le sentiment aphorismal d'Hyppocrate *in epidem : non satiare cibis saluberrimum.*

Josse Lommius, Eessius, Cornaro Hecquet, dans son traité des dispenses de Carême et le médecin d'Anvers, Louis Nonius, dans son savant traité *de piscium usu commentarius*, démontrèrent avec évidence que le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes de cabinet, aux vieillards, aux malades et aux gens de foible complexion, parce qu'il fait un sang de moyenne consistance propre à leur tempérament. Hecquet prouve qu'il est commun à presque toutes les nations ; le médecin Gueldrois Josse Lommius, remarque que le précepte, que fait l'église romaine de la quarantaine, qui a lieu au commencement du printems, est en parfaite harmonie avec les lois de l'hygiene et qu'observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies.

Digitized by Google

Item fasti academici Lovanienses ; pages 45, 220, 226.

Voyez *Lommii opera* ; *Amsterdam*, 1761, 3 vol. *in*-12.

Traité des dispenses de carême, par le docteur Hecquet ; *Paris*, chez *Fourniet* ; 1709, *in*-12, *pag.* 296 *et* 310.

De la sobriété et de ses avantages, traduction nouvelle de Lessius et de Cornaro, *Paris*, chez *Coignard*, 1701 *in*-24; *tout entier.*

L'on y voit que Cornaro, issu d'une des plus illustres maisons sénatoriales de Vénise, fut condamné par les médecins, dès l'âge de 35 ans, à cause de son intempérance.

Il suivit un rigoureux régime de sobriété, et vécut plus de 100 ans.

Le savant jésuite Lessius, suivit le régime indiqué par Cornaro et vécut très-vieux.

Leonecinus, médecin Vicentin, mordu en 1524 âgé de 56 ans, répondit à Paul Jove, qui lui demandoit par quel secret il avoit conservé ;

Digitized by Google

Archives de la ville de Louvain.

---

longtems, une mémoire sure, des sens entiers, un corps droit, et une santé pleine de vigueur.

Il répondit que c'étoit l'effet de l'innocence des mœurs, de la tranquilité d'esprit et de la frugalité.

« Vividum ingenium, perpetuâ vitæ innocentiâ, salubre verò corpus hilari frugalitatis præsidio facile tuemur. »

Il disoit, que par l'exemple de sa sobriété, il rendoit plus de services au public que s'il visitoit les malades, puisqu'il enseignoit ainsi ceux qui les guérissoient.

La faculté de médecine de Louvain, avoit adopté unanimement l'aphorisme d'Hyppocrate, que la diète guérissoit beaucoup de maladies.

Le docteur Smith, soutient que l'on guérit presque toutes les fièvres avec de l'eau commune à la glace et la diète.

Il cite un capucin dans l'île de Malthe, nommé père Bernard, qui avec ce régime d'abstinence y a fait des cures merveilleuses.

Digitized by Google

Paquot ; vol. 15, page 445.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Les vertus médicinales de l'eau commune, par Smith ; Paris, chez Cavellier, 1730, in-12, vol. premier, pages 72, 73, 146, 147, 159 ; vol. 2, pag. 430, 459, 467, 470 inclus 517.*

Le célèbre Hecquet, sortant de l'appartement des malades opulens qui l'appelloient, descendoit souvent à leur cuisine, pour y complimenter les cuisiniers et les chefs d'offices.

« Mes amis (leur disoit-il) je vous dois de » la reconnoissance, pour tous les bons offi- » ces que vous nous rendez, à nous autres mé- » decins ; sans vous, sans votre art empoison- » neur, la faculté iroit bientôt à l'hôpital. »

Ce docteur Picard n'auroit-il pas, peut-être adressé de pareilles congratulations au docteur J..... pour la trouvaille incomparable du fluide best..... etc.

Voyez *Cet ouvrage ; vol. 44, pag. 186, article B. Maret, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, et vol. 48, page 52.*

Digitized by Google

Allegambe, bibliothèque jésuitique ; Anvers, 1643, *in-folio, page* 279.

Foppens pages 746, *bis vol.* 2.

---

(205) Vorstius Elius, Severardus Vorstius, né à Ruremonde, le 25 juillet 1565, fit ses humanités à Dordrecht et à Leyde, son cours de philosophie et de médecine à Heydelberg et à Cologne, visita les universités d'Italie, prit le bonnet de docteur en médecine en celle de Padoue, revint aux Pays-bas en 1596.

Pratiqua deux ans la médecine à Delft, où il fut pourvu d'une chaire de médecine, qu'il remplit avec honneur jusqu'à sa

Digitized by Google

mort, arrivée le 22 octobre, 1624.

Son fils Adolphe, né à Delft en 1597, mort à Leyde, célèbre professeur de botanique en 1663; étoit aussi savant que son père dans la science médicale, et y ajoutoit la connoissance approfondie des langues grecque, arabe, hébraïque, et de la botanique.

Le père a laissé les ouvrages suivans :

1.° De annulorum origine.

2.° Oratio in funere Caroli Clusii.

3.° Oratio honori et memoriæ Petri Paaw dictâ; Leyde, 1617, in-4.

4.° Notæ ad Cornelium Celsum de re medica.

Digitized by Google

5.° Observationes rerum memorabilium per magnam Græciam, Japygiam, Lucaniam, Brutios adjacentes quæ regiones.

6.° De Bataviæ piscibus ; les 3 derniers numéros sont restés inédits.

Le fils a donné : 1.° Commentaire sur le traité des plantes de l'ancien philosophe Théophraste d'Erese.

Inédit, estimé.

2.° Recognitio versionis Joannis opsopæi, aphorismorum Hyppocratis ; Leyde, 1628, in-4.

3.° Catalogus plantarum horti academici Lugduno Batavi ; Leyde, 1636, in-4.

4.° Oratio funebris recitata in

Digitized by Google

exequiis Petri Cunæi juris professoris primarii; Leyde, 1638, in-4.

5.° Catalogus plantarum hortî academici Lugduno Batavi, quibus is instructus erat anno 1642 etc.; Leyde, 1643, in-24; 1649, et 1658, in-16.

6.° Oratio in excessum clarissimi Salmasii; Leyde, 1654, in-8.

Voyez *Eloy*, *dictionnaire de médecine*, *vol.* 4, *p.* 553 *et* 554.

Foppens, *bibliotheca Belgica vol. premier*, *pag.* 35 *et* 406.

---

(206) Jean Weyer, dit Wier, en latin Wierus, et quelquefois nommé Piscisnarius, naquit en

Digitized by Google

la petite ville de Grave sur Meuse, dans le Brabant Hollandois, en 1515, d'une famille noble.

Il fit de grands progrès, dans ses humanités et sa philosophie, sous le célèbre professeur Henry Corneille Agrippa.

Il continua ses études à Paris et à Orléans, où il étudia en médecine, prit le bonnet en cette science en 1534, voyagea en Afrique, dans l'île de Candie et en Allemagne.

Le duc de Clèves se l'attacha comme son premier médecin, charge que Wier remplit avec honneur et succès.

Il fut souvent consulté par les empereurs Charles-Quint, Fer-

Digitized by Google

dinand premier, Maximilien II et Rodolphe II.

Ce savant mourut subitement à Tecklenbourg, ville d'Allemagne, au cercle de Wesphalie, le 24 février 1588 âgé de 73 ans. Il y fut enterré dans l'église principale avec cette épitaphe.

S. CHRISTO S.

JOANNES WIERUS,
Nobili Zelandiæ inundatæ familiâ ortus,
Pietate in Deum, probitate erga quosvis,
Eruditione eximiâ,
Medicinæ, rerumque politicarum scientiâ, usu, felicitate,
Publicis ingenii documentis,
Imperatorum
Caroli V misterio Ferdinandi, Maximiliani et Rodolphi singulari gratia,
Magnorumque per Germaniam exteraque nationes virorum

Amicitiâ et testimoniis clarissimus :
Illustrissimi clivix et Juliæ ducis guilielmi archiater ;
Deo, principi et patriæ,
Fide, consiliô et operâ, ad vitæ suæ
Finem devotissimus.
Quum illustrem dominum arnoldum,
Comitem in benthem et in Teckelenborgh,
Summô gratificandi studiô inviseret,
Hujus sæculi satur,
Invicta in Christum fiduciâ,
Piacidè animam Deo reddidit,
Corpus hic ad diem universalis resurrectionis deposuit,
Et mœstissimum sui desiderium superstitibus filiis
THEODERICO, HENRICO, GALENO ET
JOANNI WIERIS
Reliquit,
Annô nati Christi M. D. LXXXVIII,
Mens. febr. die 24, annô ætatis
suæ LXXII.
VIVE ET VIVAS.

Digitized by Google

Wier, étoit un très-savant homme ; il s'entremêla de diablomanie en se faisant avocat des sorciers ; et tout en doutant de l'existence de la sorcellerie, l'on prétend qu'à l'exemple de son maître Agrippa, il tenoit bureau de magie.

Il est clair que nos ayeux voyoient des sorciers partout, et que d'un autre abord, nos incrédules d'aujourd'hui n'en veuillent nulle-part.

Ne seroit-il pas prudent de prendre un juste milieu dans cet ardent conflit de diablomanie, d'un côté en convenant d'anti-diablerie, de l'autre, dans le sens du savant docteur de Haen, médecin de l'im-

Digitized by Google

pératrice Marie-Thérèse, mort à Vienne, le 3 7 bre 1776, qui avance que la magie est très-rare, mais qu'on ne peut en contester la réalité d'après l'écriture et l'histoire profane.

L'illustre médecin anglais, le chevalier Brouwn, mort à Nort-Wick en 1682, dans son ouvrage *religio medici*, sur les erreurs populaires, s'en explique en ces termes :

« Pour entraîner, dit-il, plus » surement dans l'erreur, le dé» mon a persuadé aux hommes » qu'il étoit un être imaginaire, » et par là il endort l'homme » dans une fausse sécurité et lui » fait concevoir des doutes sur

Digitized by Google

» les peines et les récompenses
» futures.

« Il ébranle l'opinion même
» de l'immortalité de l'ame, car
» ceux qui prétendent qu'il n'y
» a pas de substances purement
» spirituelles, croiront encore
» moins que leurs ames doivent
» exister, après qu'elles seront
» séparées de leurs corps. »

L'on objecte, non sans raison, peut-être, que dans les siècles philosophiques, les seigneurs princes Asmodée, Ophionée, Beelsebuth et compagnie, ont-ils besoin véritablement de recouvrir aux soporifiques des Marat des Turlur, et des Lalande, pour endormir leurs disciples dans une fausse sécurité, et

et leur faire concevoir des doutes sur leur existence, puisqu'ils n'y croyent pas davantage, qu'à celle de Dieu, de sa morale et de son culte.

Les puissances infernales exerceroient donc très-inutilement leurs jongleries démoniaques, et comme il n'y a rien de si malin que Lucifer, Pluton et compagnie, ces Messieurs font très-bien de se reposer tranquillement sur leurs trophées diaboliques, et de s'y borner complaisament.

Tant est vrai l'adage infernal aussi vieux à peu près que ce bas monde.

De l'esprit comme un diable.

Voyez *cet ouvrage*, *vol.* 56,

Digitized by Google

pag. 249 *inclus.* 290, *article* 66, *Corneille Loos; vol.* 40, *pag.* 123, *inclus* 128, *article* 104, *Delrio.*

Antonii de Haen tractatus de magiâ; Vénise, 1575, *in*-8.

Thomæ Brown, etc. religio medici; Leyde, 1644, *in*-12.

Pour en revenir à Wier, ce savant médecin a laissé les ouvrages suivans:

1.° De dæmonum præstigiis et incantationibus; Bâle, 1664, in-8.

2.° Medicarum observationum rariorum liber unus etc.; Amsterdam, 1557, in-12; Bâle, 1567, in-4.

3.° De Lamiis de irâ morbi, de præstigiis dæmonum; Amsterdam, 1660, in-4; Bâle, 1577, in-8.

Digitized by Google

4.° Commentitiis jejuniis; 1582, in-8.

5.° De tussi epidemiâ anni 1580, cum tractatu de morbis incognitis; Francfort, 1583; in-8.

6.° De varenis (*enflure ou distention périodique du corps*,) morbo eudemio Wesphalorum pernicioso; Francfort, 1611, in-8.

Voyez *Foppens; vol.* 2, *pag.* 754 *et* 755.

Eloy, *dictionnaire de médecine; vol.* 4, *pages* 574, 575 *et* 576, *édition citée*, in-4.

---

(207) Gerard Bontius, né à Rysvick, village de la province de Gueldres, vers l'année

Digitized by Google

1556, célèbre professeur de médecine dans l'université de Leyde; étoit très-instruit dans la langue grecque, mourut à Leyde, le 15 septembre 1599, âgé de 63 ans.

C'étoit un homme d'une profonde érudition.

Il est l'inventeur des pilules de son nom, connues dans la pharmacie sous le nom de *pilulæ tartaræ Bontii*, que les hollandois gardèrent longtems pour eux, jusqu'à ce que d'habiles médecins parvinrent à en analiser exactement la composition.

Il eut trois fils: Jean, médecin de la ville de Rotterdam; Jacques, célèbre médecin qui se distingua par ses ouvrages;

Digitized by Google

Regnier, célèbre médecin professeur de physique en l'université de Leyde, et premier médecin des princes d'Orange Nassau à Labaye.

Voyez *Eloy ; vol. premier, pages* 405 *et* 406.

---

(208) Jean Boschius né à Looneu, pays de Liège, vers le commencement du seizième siècle, fut appelé en 1558 à l'université d'Ingolstadt en Bavière, pour y remplir une chaire de médecine.

Boschius joignoit aux plus profondes connoissances dans l'art médical, celle des langues et des belles-lettres.

Digitized by Google

Il a laissé : 1.° De peste liber ; Ingolstadt, 1562, in-4.

2.° Concordia philosophorum ac medicorum de humano conceptu, atque fœtus corporaturâ, incremento, animatione morâ in utero ac nativitate ; Ingolstadt, 1576 et 1588, in-4.

3.° Oratio de optimo medico et medicinæ authoribus. Insérée dans le premier vol. des oraisons d'Ingolstadt.

Un Jean Dubois, dit *Silvius*, médecin né à Lille au commencement du seizième siècle, célèbre professeur en médecine en l'université de Douay ; l'an 1562, mort le 5 avril 1576, auteur de divers ouvrages de médecine.

Digitized by Google

Voyez *Paquot ; vol. sept, pag.* 162, 163 *et* 164.

Valère André , bibliotheca Belgica ; pages 562 *et* 563.

Histoire de Valenciennes , par d'Outreman ; page 500.

Buzelini Gallo-Flandrica sacra et profana ; page 44.

Foppens , bibliotheca Belgica ; vol premier , page 586.

Eloy, dictionnaire de médecine, vol. premier , page 420.

---

(209) Volcard Coiter , né à Groeningue en 1544 , prit dès son tendre âge une forte inclination pour la médecine qu'il alla étudier en Italie en 1548 , à Pise et à Padoue , sous le célèbre profes-

Digitized by Google

seur en anatomie Gabriël Faloppe.

Coiter parcourut successivement dès l'an 1562 les universités d'Allemagne, de France et d'Italie.

La régence de la ville impériale de Nuremberg, lui donna le titre de son médecin pensionnaire, avec un bon appointement.

Coiter, soucieux d'acquérir de plus vastes connoissances dans l'anatomie, suivit les armées françoises pour y avoir l'occasion de disséquer les cadavres, et d'y découvrir plus surement les causes des maladies cachées. (*)

(*) L'on voit qu'au seizième siècle la Belgique donnoit les plus savans anatomistes, qui établissoient leur savoir sur le corps humain même.

Digitized by Google

Il mourut dans le cours de ces louables et savantes opérations, l'an 1600, âgé de 66 ans.

Coiter étoit tout à la fois un habile médecin, un excellent chirurgien et un très-profond anatomiste.

Il disséqua beaucoup d'animaux sous Aldobrandi, habile naturaliste, qui profita des re-

---

Il paroît que dans les maladies dont les causes sont cachées, un avis de trois médecins, approuvés par le maire, pourroit autoriser l'ouverture du cadavre; c'est par cette méthode prévoyante, que les chirurgiens en France sont devenus sans contredit les premiers de l'Europe.

Voyez *Cet ouvrage*; *vol.* 38, *annale chirurgie, tout entier.*

Digitized by Google

cherches de Coiter, pour en enrichir ses ouvrages.

Devenu maître dans l'art de disséquer, Coiter donna des leçons d'anatomie à Bologne en Italie où il jouissoit de l'estime universelle ; un jour il y fit voir à ses disciples un fœtus de la longueur d'un doigt, dans lequel on distinguoit toutes les parties du corps humain.

A Nuremberg, il prépara un cadavre, sur les os duquel il conserva les muscles, les ligamens et les veines.

Etant à l'armée françoise, il disséqua beaucoup de cadavres, et s'appliqua à y découvrir les vrayes causes des maladies sans les confondre avec les traces

Digitized by Google

que laissent leurs ravages. (*)

C'est ainsi que le savant Coiter rendit l'anatomie utile à la pratique de la médecine, qui en a retiré de grands avantages pour

(*) Alors comme aujourd'hui, dans les principales villes de France, c'étoit par une étude constante de l'anatomie pratique, et en disséquant les cadavres dans les cas de maladie cachées, secrètes, inconnues, chroniques, qu'on en découvroit les causes certaines.

C'est là le talent des médecins de première classe exclusivement attachés à leur état, gens honnêtes désintéressés, sans ambition.

Ces médecins modestes, estimables et instruits ne prennent jamais le change sur les maladies chroniques, ils prennent la nature sur le fait, et guérissent leurs malades avec autant de succès que

Digitized by Google

le traitement par le diagnostique et le pronostic des maux inséparables de l'humanité.

Coiter a exposé clairement la première formation des os.

Il a expliqué leur accroisse-

---

de modestie, bien dissemblables à nos diaphorus ou turlur modernes, bourdonnant, et se roulant avec fracas, traînés par de chetives rossinantes, et *qui* pour couvrir leur ignorance, prenant les effets pour la cause, voyent dans les signes diagnostiques et pronostics des maladies, qui se présentent d'eux-mêmes à leur impéritie, *des progrès sourds et rapides*, en accueillant le cours de son invasion pour *incurabilité*.

Oui, je ne cesserai de le répéter, ce sont les maladies chroniques cachées; dont le savant médecin prévoit les causes, qui lui donnent le diplôme honorable de bienfaiteur de l'humanité.

Digitized by Google

ment, et il a marqué distinctement la différence qu'il y a entre les os des enfans, et ceux des adultes : sa méthode étoit de préparer des squelettes d'enfans,

---

Les maladies aigues, étant très-ordinairement connues dans leurs diagnostiques pronostics, et leurs périodes, sont souvent très-bien traitées à l'aide d'une longue expérience, par des chirurgiens, des curés, des propriétaires instruits, des Sœurs-noires etc., avec l'aide de Buchan, de Tissot, etc. dans son avis au peuple sur sa santé.

La grande affaire enfin, n'est pas de faire l'éloge de ceux que, par impéritie, poin a pu envoyer au tombeau ; mais de leur conserver la vie en laissant aux bons écrivains, la tache épineuse, de s'acquitter d'une charge aussi difficile à remplir convenablement.

Digitized by Google

de comparer leurs os avec ceux des personnes d'un âge plus avancé, et d'en faire observer la différence à ses écoliers.

Coiter a découvert les deux muscles supérieurs du nez, placés sur son dos; il fit un muscle particulier du sourcilier.

Coiter a découvert le muscle corrugateur, qu'il s'est contenté de décrire sans lui donner de *nom* (*)

On reconnoit dans les ou-

(*) Coiter eut pu donner son nom avec justice au muscle corrugateur qu'il avoit découvert; sa modestie s'est borné à le décrire, bien dissemblable à la jactance de nos diaphorus, qui dans les maladies aigues, les plus simples et les plus rassurantes, font d'abord administrer le v..... a leurs ma.....

Digitized by Google

vrages de Coiter, un médecin savant, un phisicien éclairé, un profond anatomiste, et un observateur judicieux.

Il a laissé : 1.° De cartilagini-

---

comme dangéreusement et incurablement attaqués, et à travers cette jonglerie de Jean-Potage prétendent les avoir ressucités, lorsque la maladie ayant naturellement parcouru ses périodes, fait entrer Mrs. leurs malades transsis de frayeur en convalescence.

L'on pourroit donc dire à ces charlatans ignares; pansez, pansez, vos rosses, et laissez-nous en paix ;

Jean Mayeux, paysan à Bon-Secours près Péruwelz dpt. de Jemmapes, y alloit de meilleure foi: il disoit les choses tout bonnement: il trouva un jour par hazard sur le marché de Tournay, l'excellent dictionnaire d'hyppiatrique, par Lafosse, mé-

Digitized by Google

bus tabulæ bononiæ, 1566, in-fol.

2.° Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ, atque anatomi-

---

decin vétérinaire du roi; il le lut plusieurs fois et se mit à guérir avec succès les chevaux et bestiaux de son canton, d'où les gens du pays l'appelloient Jean Mahieux, dit *Guéri-tout* :

Guérit-tout trouva depuis sous sa main *la médecine des pauvres*, Tissot et Buchan, il s'essaya à guérir les hommes et les chevaux tout à la fois, et ses succès se soutinrent.

Constamment encouragé par ces cures heureuses, il crut qu'un tableau placé au-dessus de sa porte située sur la chaussée de Péruwelz à Condé, le feroit connoître avantageusement des pélerins et pélé-

Digitized by Google

bœ exercitationes, etc.; Nuremberg, 1573, in-folio; Louvain, 1653, in-folio.

Estimé, rare, savant.

3.° Gabrielis Fallopii lectiones

---

rines qui alloient invoquer Notre-Dame de Bon-Secours; il les régala de cette enseigne à sa façon, en gros carractères blancs, sur fond brun, et que tout le monde a vu pendant un grand nombre d'années, c'étoit la première maison à gauche en montant.

» *Jean Mahieux*, dit guéri-tout, *médecin pour les bêtes malades et un petit peu pour les gens.* »

Jean Mahieux, étoit un bon enfant, qui guérissoit les bêtes sans leur parler, et les hommes sans les fatiguer de ses grands dadas, et expressions scientifiques, lorsqu'il avoit le malheur, inévitable à l'humanité, de les enterrer, il s'abstenoit

Digitized by Google

de partibus similaribus humani corporis, a Coitero collectæ. ; Nuremberg, 1575, in-folio.

4.° Henrici Eyssonii tractatus anatomicus et medicus de ossibus

---

sagement de faire leur éloge funèbre, bien dissemblable au fameux Paul, qui fit distribuer sa carte burlesque au carnaval de l'an 1810, ainsi conçue :

AVIS AU PUBLIC.

« Je suis ce grand médecin, nommé » Paul, l'effroy de son quartier, qui » cause plus de maux que la peste et la » guerre ; je suis curé maintenant, et » mets les gens en terre. »

Je n'ai jamais changé d'état.

PAUL.

Guérit-tout étoit donc le bienfaiteur silentiaire, et Paul le terroriste, le bavardomane funéraire de l'humanité.

Digitized by Google

infantis cognoscendis, etc.; accedit Coiteri eorumdem ossium historia; Grœningue, 1659, in-16.

Voyez *Eloy, dictionnaire de médecine; vol. premier, pages* 629 *et* 630.

Haller ad Boerhaavii méthodum; tom. premier, pag. 258 *à* 273, *première édition, et édition d'Amsterdam de l'an* 1751, *pag.* 469.

Mangeti bibliotheca scriptorum medicorum; vol. 2, *pag.* 93.

Melchioris Adami vitæ medicorum, édition citée; pag. 101.

Suffridi Petri, deuxième édition; pag. 182.

Paquot; vol. 7, *pag.* 381, 382, *et* 383.

Digitized by Google

Ici finit la biographie des plus célèbres Médecins et Anatomistes Belges au seizième siècle, elle n'est pas complette, notre but est de donner aux jeunes gens, une idée de la médecine d'alors et de leur suggérer le goût pour cette science, qu'il nous importe de connoître un peu, pour voir clair à nos affaires, (la santé.)

SEIXIÈME SIÈCLE.

ANATOMISTES BELGES.

(210) Pierre Paaw, dit Pavius, né à Amsterdam en 1564, fit ses premières études à Amers-

Digitized by Google

fort, sous Jean Gesselius, et les acheva dans sa ville natale.

Il s'appliqua à la médecine, dès l'âge de seize ans, en l'université de Leyde, sous les savans Bontius, Henricus et Dodoens; pendant quatre années; d'où il se rendit à Paris, pour s'y perfectionner sous les célèbres Duret et Jean Fabre.

Il visita Orléans et Nantes, reçut le bonnet de docteur, à Rostock, en 1587.

Ensuite il visita les universités d'Italie, assista à Padoue aux leçons de dissection de l'illustre et célèbre Fabrice d'Aquapendente.

Devint professeur de médeci-

ne en l'université de Leyde, en 1589, où il décéda le premier août 1616, âgé de 54 ans.

Paaw avoit épousé, en 1589, dame Marie Hauten, fille du secrétaire de la ville de Leyde.

Ce médecin avoit acquis de très-profondes connoissances en anatomie.

La ville de Leyde lui doit les ornemens qui enrichirent l'établissement de son amphithéâtre anatomique, ainsi que la formation de son jardin botanique.

Il a laissé les ouvrages suivans :

1.° Tractatus de exercitus lacticiniis et bellariis ; Rostock,

Digitized by Google

2.° Notæ in Galenum de cibis boni et mali succi; Rostock.

3.° Hortus publicus academiæ Lugduno-Batavæ, ejus ichnographia descriptio usus, etc.; Leyde, 1601, in-12; Leyde, 1603 et 1629, in-8.

4.° Primitiæ anatomicæ de humani corporis ossibus; Leyde, 1615, in-4; Amsterdam, 1633, in-4.

Estimé.

5.° Succenturiatus anatomicus continens commentaria in Hypocratem de capitis vulneribus; Leyde, 1616, in-4.

6.° Notæ et commentarii in epitomen anatomicam Andreæ Vesalii; Leyde, 1616, in-4; Amsterdam, 1633, in-4.

Digitized by Google

7.° De valvulâ intestini epistolæ duæ ; Oppenheim, 1614, in-4.

Il y nie l'existence de la vulve.

8.° De peste tractatus, etc.; Leyde, 1636, in-12.

9.° Anatomicæ observationes selectiores; Hasne, 1657, in-18.

Insérées dans les centuries, 3 et 4 des histoires anatomiques et médicinales de Thomas Bartholin.

10.° Methodus anatomica.

Restée manuscrite à Amsterdam dans la bibliothèque de M.r Devick, médecin.

Voyez *Foppens*, *vol.* 2.

Eloy, *dictionnaire de médecine*, *vol.* 3, *pag.* 444, *et* 445.

Digitized by Google

(211) Jean van Heurne, dit Heurnius, né à Utrecht, le 25 janvier 1543, d'Othon van Heurne, marchand de vin, issu d'une famille ancienne et distinguée dans le pays.

L'un de ses ayeux nommé Jean de Hornes, né en 1479, fut tué à la guerre contre les Turcs en 1524.

A l'âge de 14 ans Heurnius n'entendoit pas encore les règles de la grammaire ; il répara le tems perdu en s'appliquant à l'étude des humanités avec une ardeur extraordinaire ; il fit son cours d'humanités dans sa ville natale sous Macropedius et Eckius.

Dès l'âge de 19 ans, il fit son cours de philosophie et de méde-

cine à Louvain, sous Triverius, Breughel, Balenus et Gemma; se rendit à Paris, à l'âge de 20 ans, pour s'y perfectionner sous le célèbre Louis Duret, premier médecin de Charles IX et d'Henry III.

Les célèbres professeurs Charpentier et Ramus, le parinstruirent dans la philosophie, et Turnebe et Dorat dans les belles-*lettres*.

A l'âge de 23 ans, il visita les universités de l'Italie, se fixa quelques années en celle de Padoue, d'où il retourna à Pavie en 1571, où il prit les leçons du célèbre Cunerius, sur l'anatomie.

L'université de cette ville lui conféra le bonnet de docteur en

médecine; le comte de Cantecroi Perrenot de Granvelle se l'attacha en qualité de son médecin ordinaire.

Un docteur en médecine de cette université, charmé du mérite d'Heurnius, voulut lui faire épouser sa fille unique, en lui laissant tout son bien; mais la jalousie effrénée de ses rivaux le força à se sauver promptement dans sa patrie, en 1573, où il embrassa le calvinisme.

Il y pratiqua la médecine, et devint médecin du comte d'Egmond, gouverneur de la province d'Utrecht, et celui du seigneur de Noir-Carmes.

Il y épousa ensuite demoiselle Christine Beyer, fille d'un cha-

Digitized by Google

noine protestant de la métropole d'Utrecht, dont il eut onze enfans.

Le prince d'Orange le nomma échevin, place qu'il remercia (*); devint en 1581 professeur en médecine en l'université de Leyde; il en fut six fois recteur.

L'université de Franequer lui offrit vainement une chaire de médecine avec des appointemens plus considérables.

Il resta a Leyde où l'on remarque qu'il fut le premier qui y ait disséqué des cadavres.

(*) L'on ne peut qu'applaudir à la sagesse d'Heurnius qui refuse une place d'administrateur, étudier la médecine et tâter le pouls à ses malades étoit son unique affaire, et cela étoit très-bien vu, tant pour la santé et la vie des malades, que pour le bonheur des administrés.

Digitized by Google

Il mourut le onze août 1601, des suites de la pierre, dont on attribue la cause, à ce qu'il avoit bu avec excès du vin du Rhin, nouveau, dans un festin.

On l'ouvrit après son décès et l'on trouva dans sa vessie sept pierres dont chacune pesoit deux dragmes. (*)

On l'enterra en l'église de St. Pierre de Leyde, avec cette épitaphe :

« Hic situs est vir celeber. » D. D. Johannes Heurnius, in

(*) Si le vin du Rhin, nouveau, donne la gravelle ; le vin du Rhin de 30 à quarante ans d'âge, la guérit radicalement, quand elle est soignée dans son origine, tant est vrai l'adage que les extrêmités se touchent.

Digitized by Google

» academiâ Leydensi primar. » medicinæ profess. per annos » XX. et in eâdem VI rector » magnif. magnæ prudentiæ, » summæ in docendo et scri- » bendo venustatis ac celebritatis: » vitâ laudabiliter transactâ obiit » XI. aug. an. cIↃ. Ↄc. L. Vixit » annos LXIII.

« Heurnius Hyppocratis genius hac
» conditur urnâ,
« Cui non inveniet terra Batava parem.
« Flete, ô Pierides, et crines solvite
» musæ,
« Occidit en vestri famaque solque chori.
« Verdoesius M. D. posuit. »

Heurnius étoit un médecin savant, un habile anatomiste, poli, aimable et enjoué dans la conversation.

Digitized by Google

La princesse Emélie de Nassau, sœur du prince Maurice, épouse du prince Emmanuel de Portugal, prit de la nourriture sur la persuasion qu'il lui donna, que sa guérison le feroit passer pour un médecin extraordinaire, et il réussit ainsi à guérir la princesse.

Ce savant anatomiste à laissé:

1.° De naturâ et præsagio horrendæ cometæ qui anno 1577, orbem terrarum terruit. (*)

2.° Divi Thomæ Aquinatis secreta alchimiæ magnalia de corporibus supercælestibus, etc.

(*) Voyez *cet ouvrage*; *vol.* 2, *pag.* 191 *inclus* 214 *note sur les Comètes.*

Digitized by Google

3.° Praxis medicinæ nova ratio etc.; Leyde, 1587, 1590, 1599 et 1609, in-4; Rotterdam, 1650, in-8.

4.° Institutiones medicinæ; Leyde, 1592, in-12; Hanovre, 1593, in-12; Leyde, 1596 et 1609, in-12; Leyde, 1638 et 1666, in-16; Hanovre, 1595, in-12; Leyde, 1666, in-12; Amsterdam, 1645, in-12; Utrecht, 1645, in-12.

Estimé.

5.° De morbis, qui in singulis partibus humani capitis insidere consueverunt etc.; Leyde, 1594 et 1609, in-4.

Estimé.

6.° Hyppocratis prolegomena, et prognosticorum libri tres,

Digitized by Google

cum paraphrasticâ versione et brevibus commentariis ; Leyde, 1597 et 1603, in-4 ; Leyde, 1627, in-12.

7.° De febribus liber ; Leyde, 1598, in-4.

8.° De peste liber ; Leyde, 1600, in-4.

9.° Hyppocratis aphorismi interpretatione illustrati etc. ; Leyde, 1601 et 1609, in-4 et in-12 ; Leyde, 1625 et 1638, in-16 ; Lahaye, 1664, in-16 ; Hyene et Leipsick, 1677, in-4.

10.° De morbis oculorum aurium, nasi, dentium et oris liber editus ; Leyde, 1602, in-4.

Estimé.

11.° De morbis pectoris.

Estimé.

Digitized by Google

12.° De gravissimis morbis mulierum etc.; Leyde, 1607, in-4.

13.° De morbis ventriculi liber etc.; Leyde, 1608, in-4.

14.° In Hyppocratis de hominis naturâ commentarius; Leyde, 1609, in-4.

15.° In Hyppocratis de victus ratione in morbis acutis commentarius etc.; Leyde, 1609, in-4.

16.° Opera ommia etc.; Leyde, 1609, in-4, et 1658, in-folio.

17.° Notæ observationes et remedia secreta.

Voyez *Eloy*, *dictionnaire de médecine*; *vol.* 2, *pages* 517, 518, 519 *et* 520.

Digitized by Google

Melchioris Adami vitæ medicorum Germanorum ; pages 164 inclus 168.

Foppens ; vol. 2, page 783.

Swertius Athenæ Belgicæ, édition citée ; pages 438 & 439.

Meursii Athenæ Batavia ; édition citée, pages 135 inclus 138.

Valère André ; bibliotheca Belgica ; pages 517, 518.

Pauli Freheri theatrum ; pages 1307 & 1310.

Mercklini Lindenius renovatus ; page 1605.

Philel..... timaretis collectio monumentorum ; page 82.

Hommes illustres de Niceron ; vol. 37, pages 36 & 45.

Digitized by Google

Burmanni Trajectum eruditum ; pages 134 *à* 141.

Paquot ; vol. 3, *pag.* 150 *à* 160.

Fin de la biographie des Anatomistes célèbres de la Belgique au seizième siècle.

SEIZIÈME SIÈCLE.

PEINTRES BELGES CÉLÈBRES.

(212) Ambroise Dubois, né à Anvers, en 1543, prit de bonne heure du goût pour la peinture, se rendit à Paris en 1568, où ses grands talens le firent connoître d'Henry IV, qui lui ordonna de peindre la galerie de la reine à Fontainebleau : il y composa plusieurs tableaux de sa main.

Digitized by Google

Les autres furent faits sur ses dessins, par des peintres qu'il dirigeoit conjointement avec Jean de Hoye, célèbre peintre hollandois.

Il peignit ensuite l'histoire de Tancrède et de Clorinde, qu'on y voit dans le cabinet de la reine, et plusieurs tableaux sur les cheminées du roi et de la reine.

C'est à Dubois, qu'on doit le tableau représentant l'histoire de Theagène et de Cariclée, qu'on voit dans la chambre ovale de Fontainebleau dans laquelle Louis XIII vint au monde.

Ce peintre nous donna ensuite les deux grands tableaux de la

Digitized by Google

chapelle de Fontainebleau, où il mourut âgé de 72 ans, en 1615.

Ses élèves les plus célèbres furent Paul Dubois son neveu, le flamand Ninet, et Mogras de Fontainebleau.

Jérôme Dubois, peintre de Bois-le-Duc, dans le commencement du seizième siècle, excelloit dans le genre grotesque, les figures bouffones et les phantômes.

Entre plusieurs de ses inimitables productions, l'on distingue un enfer, peint d'une manière si vive, si vraye et si terrible, que le spectateur est saisi, en le voyant, comme s'il étoit dans ce lieu d'horreurs.

Digitized by Google

L'expression, la force et la variété des caractères, la magie de son coloris, tout contribue à faire rechercher ses ouvrages, et a en rendre le prix excessif.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus célèbres peintres anciens et modernes, par Monsieur Félibien, secrétaire de l'académie des sciences et historiographe du roi ; édition in-12, Londres, chez Mortier, 1705, vol. 3, page 243, 244.*

Dictionnaire historique de Feller ; vol. 3, page 604, édition citée.

---

(213) François Flore, dit

aussi Vriendt, né à Anvers en 1520, fils d'un tailleur de Pierres, apprit d'abord la sculpture, sous son oncle Claude Flore, jusqu'à l'âge de 20 ans.

La réputation de Lambert Lombard l'attira à Liège où il devint un de ses premiers élèves.

Il se rendit depuis à Rome pour y étudier l'antique, et les ouvrages du célèbre Michel-Ange.

De retour à Anvers, il divisoit ordinairement sa journée en deux parties égales : la première à peindre, et la seconde à boire. (*)

(*) L'on a toujours attribué aux peintres, aux poëtes et aux musiciens,

Digitized by Google

Il aimoit moins le jeu que le vin, et le vin moins que le travail

---

la touche bachique ; il en est bien quelque chose, mais il ne faut pas croire à l'exagération.

Le bon vieux vin, pris modérément, fortifie l'estomach et donne des idées, des conceptions heureuses, brillantes, l'homme de cabinet et le musicien surtout doivent en boire peu, et d'excellent, pour se réfociller.

L'écriture dit: Bonum vinum moderate sumptum, letificat cor hominis.

L'expérience a démontré depuis Noé l'évidence de ce précepte, et l'on se trouve très-bien d'en pratiquer l'observance.

L'homme de cabinet a remarqué cependant, que le caffé donne les idées les plus gayes, les plus sémillantes pour le travail d'esprit, et paroit en applanir toutes les tortuosités.

Digitized by Google

Il disoit souvent : le travail est ma vie, et le jeu est ma mort ; il mourut en 1570.

Vriendt, étoit un excellent peintre d'histoire ; il étoit surnommé à juste titre le Raphaël de la Belgique.

Ses tableaux sont chers, rares et estimés.

L'on n'en voit aucun dans la galerie de Lebrun, ni dans celle du duc de Choiseul.

Voyez *Gallerie des peintres flamands, allemands et Hollandois ; trois vol. in-folio, Paris, chez Poignant, 1792, vol. 3, à la fin ; liste des peintres, p.* 61.

Dictionnaire historique, vol. 4, pages 105 *et* 106.

Digitized by Google

(214) Marc Gheeraeds, né en Flandres, à au commencement du seizième siècle, s'établit à Bruxelles, puis à Londres, où il décéda vers 1566.

C'étoit un peintre de paysages, genre dans lequel il excelloit, ainsi que dans la gravure.

L'on a de ce grand peintre :

1.°. Un plan de la ville de Bruges, qu'il grava lui-même sur son propre dessin, ce plan excite l'admiration des connoisseurs par sa perfection.

2.° Les fables véridiques, ou la vérité enseignée par les animaux; Bruges, 1567, in-4, ornées d'estampes estimées et recherchées des connoisseurs; ce

piées depuis par Wenceslas Hollar.

3.° L'art de l'enluminure ; Amsterdam, 1705, in-12.

Lebrun parle d'un Guerards, peintre de genre et d'architecture, dont il donne la gravure d'un tableau, qu'il a vendu 300 livres, représentant un concert fort bien exécuté.

Voyez *Dictionnaire historique*; *vol.* 4, *pages* 337 *et* 338.

Lebrun, *galérie des peintres flamands*; *vol. premier*, *page* 96.

---

(215) Martin Van Veen, dit Heemskerke, né au village de ce nom, en Hollande, en 1498, peintre d'histoire, élève de Schoorel mort à Harlem, en 1594.

Digitized by Google

On le surnommoit en son tems le Raphaël de la Hollande.

Son dessin est correct, il a de la facilité et de la fecondité dans l'invention, mais l'on s'apperçoit que le clair-obscur y est négligé, ses draperies manquent de légèreté, et ses têtes de noblesse.

L'on a gravé d'après ses ouvrages.

Son talent lui procura de grands biens.

Il légua une somme considérable pour marier chaque année un certain nombre de filles; à charge, par elles, de venir danser à un jour marqué autour de la croix qui seroit mise sur sa tombe.

L'on remarque que c'est là

Digitized by Google

seule croix qui ait été conservée par les protestans, pour servir de titre à la fondation. (*)

(*) Ces sortes de réjouissances sur la tombe des morts, n'est pas aussi dénuée de raison qu'on le croit communément.

L'immortalité de l'ame, est un dogme universellement et constamment reconnu de toutes les nations, sauf depuis le règne philosophique et le code athéiste des Voltaire, des Didérot, des Dalembert, des Lalande, des Silvain Maréchal, des Marat, des Turluret compagnie.

Ces régalades, ces réjouissances, ces danses se pratiquent encore dans plusieurs villages de la Belgique, et notamment à Calonne, où j'ai une campagne, et où j'ai vu danser au son du violon, en 1783, après le dîner, qui suivoit le service du défunt à la maison mortuaire, je demandois pourquoi cet usage, l'on me

Digitized by Google

L'on voit un portrait de Heemskerke à la superbe galerie de

répondit qu'on dansoit à la mémoire du défunt, mort dans le célibat, en attendant sa résurrection.

Dans presque tous les monastères de la Belgique, les religieux, ou les religieuses étoient régalés, le jour du service, d'un verre de vin, et d'un plat extraordinaire.

A l'abbaye Dorval, dans les Ardennes, on servoit à la place vuide du défunt, son dîner pendant trois jours de suite, qu'on distribuoit aux pauvres après le repas; c'est ce que le vulgaire appelle *manger la tête du mort.*

Les francs maçons voilent d'un crêpe funèbre, pendant quelques jours, la place du frère décédé, qui, comme on le croit bien, n'en vient pas prendre sa part en loge.

Dusseldorf, deuxième salle, dite de Gérard Dow, N.° 81.

Il représente Mars et Vénus, surpris par Vulcain, en présence des Dieux, peint sur bois, haut de 11 pieds un pouce, large de 8 pieds 3 pouces, figures de grandeur naturelle.

Il est bien fini, admirable par son ensemble, et par les beautés de détail, quoique *traité* un peu sèchement.

En 1808 à Tournay, l'on assure que Mr. célibataire voulut instituer par son testament une fondation dans le genre de celle de Heemskerke, au village de , où il avoit un château et des biens considérables, mais l'on assure qu'il mourut sans avoir exécuté ce projet.

L'on

Digitized by Google

L'on voit au numéro 113, du superbe cabinet du duc de Choiseul, une femme grecque au bain et une jeune esclave à ses pieds, qui les lui essuye, ce tableau, peint par J. B. M. Vien, est de la hauteur de deux pieds neuf pouces, sur deux pieds de largeur.

L'on ne sait s'il est de notre Martin Vanveen.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du cabinet de monseigneur le duc de Choiseul, par les soins du sieur Bazan ; Paris, petit in folio*, 1771, *N.°* 113.

Dictionnaire historique ; vol. 4, *pag* 586 *et* 587.

Digitized by Google

Galerie des peintres flamands, par Lebrun, vol. 3, pag. 36 à la fin.

La galerie électorale de Dusseldorf par de l'igage, de l'académie de St. Luc, à Rome; Bruxelles, chez J. B. Jorez, 1781, pages 88 et 89.

---

(216) Lambert, né à Liège en 1516, s'appliqua avec succès à la peinture, et parcourut l'Allemagne, la France, et l'Italie pour s'y perfectionner; il se fixa quelque tems en Italie, où il devint peintre en titre du cardinal Polus.

De retour dans sa patrie il y établit le bon goût dans la pein-

Digitized by Google

ture et l'architecture, et forma d'excellens élèves, entr'autres Floris Key et Hubert Goltzius, qui publia sa vie par Dominique Lampson intitulée :

Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita; Bruges, 1565, in-8.

Le genre de Lombart étoit l'histoire et l'architecture.

Il mourut vers l'an 1566.

Voyez *Lebrun, galerie des peintres flamands etc.; vol.* 3, *à la fin, page* 39.

Dictionnaire historique; vol. 4, *page* 452.

---

(217) Quintin Messis, appellé aussi Massys, Mathys, ou

Mathysis, connu aussi sous le nom de Maréchal d'Anvers, où il prit naissance vers le milieu du quinzième siècle, exerça cette profession jusqu'à l'âge de vingt ans qu'il devint amoureux de la fille d'un peintre, le père, la lui ayant refusé, parce qu'il n'exerçoit pas sa profession.

L'amour fit du jeune Maréchal un bon peintre.

Son coup d'essai fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint ensuite par sa constance et ses talens.

Ce trait fut recueilli par Lampson, qui mit cette inscription au bas de son portrait qu'on voit dans la galerie des peintres de Florence.

« Connubialis amor, de mulcibre, fecit appellem. »

Digitized by Google

D'autres prétendent que le goût de la peinture lui vint d'une image de confrérie, gravée en bois, qui lui tomba sous la main, et qu'on lui conseilla de copier pour se désennuyer, ce qu'il fit avec ardeur et succès.

Le genre de Messis étoit l'histoire. Le plus ordinairement il ne faisoit que des demi-figures et des portraits.

Son coloris est vigoureux, sa manière très-finie, mais son pinceau est un peu dur et sec.

Un de ses tableaux les plus remarquables, est une descente de croix, qu'il fit pour le corps des ménuisiers d'Anvers.

Philippe II en offrit inutilement des sommes considérables.

Digitized by Google

Les magistrats de cette ville l'achetèrent du corps des ménuisiers en 1577, pour la somme de quinze cents florins.

L'électeur Palatin a deux de ses tableaux, dont l'un représente la sainte Vierge et l'enfant Jésus, le second un Christ et sa mère.

L'angleterre se procura divers tableaux de ce grand peintre, à chers deniers.

La galerie de Vienne, en possède six, le roi d'Angleterre en possède un à sa galerie de Windsor: ce sont deux avares vus à mi corps.

Lebrun nous a fait graver par Guyard, un tableau de Messis,

Digitized by Google

qui représente une taverne, dans laquelle un enfant, conduit par père et mère, fait des tours de force ; la scène et les personnages y sont bien saisis et représentés.

Il paroît que ses tableaux sont depuis devenus moins chers.

Messis, laissa un fils nommé Jean, qui devint bon peintre : le père mourut vieux, en 1529, et fut enterré en la cathédrale d'Anvers.

Voyez *Galerie des peintres flamands, par Lebrun ; vol. premier pag.* 5.

Dictionnaire historique ; vol. 6, *pages* 353, 354.

Digitized by Google

(218) Jean Schorel, dit aussi Schooreel, d'un village de ce nom en la province d'Hollande, en 1495, apprit la peinture, genre de l'histoire, sous Guillaume Cornelis et sous Albert Durer.

Un religieux qui alloit à Jérusalem, engaga Schorel à le suivre; il y dessina les lieux saints.

Depuis il parcourut toute l'Europe, s'arrêta quelque tems en Italie, où le pape Adrien IV lui donna l'intendance des ouvrages des bâtimens du Belvédère; la mort de ce pontife le détermina à quitter Rome.

François, I.er, roi de France, protecteur de tous les gens à talens, voulut le retenir à sa cour

Digitized by Google

en lui offrant un sort avantageux, rien ne put l'empêcher de retourner en sa patrie.

Le roi de Suède, pour lequel il avoit fait un tableau de la sainte Vierge, lui fit présent d'un anneau d'or.

Il mourut à Utrecht, le 6 décembre 1562.

Schoreel joignoit aux connoissances de son art, celle de la musique, de la poésie et des langues; il étoit d'une intégrité de mœurs irréprochable.

Voyez *Galerie des peintres flamands, etc.*, par Lebrun, *vol.* 3, *page* 52.

Dictionnaire historique, vol. 8, *page* 223.

(219) Barthelomé Spranger, né à Anvers le 21 mars 1547, apprit la peinture, genre de l'histoire, sous le célèbre Jean Mandyn ; se rendit en France, et de là à Rome, pour se perfectionner dans son art.

Il y mérita la protection du cardinal Farnèse, qui l'employa à son château ; il se fit une grande réputation par son tableau des sorciers.

Il fut très bien reçu du pape Pie V, qui lui donna d'éclatans témoignages d'estime et de générosité ; il y décora l'église françoise de St. Louis à Rome, de plusieurs morceaux de ses ouvrages.

Il quitta l'Italie pour se rendre

en sa patrie par l'Allemagne.

Les empereurs Maximilien I.er et Rodolphe II, le retinrent pour leur premier peintre, et le comblèrent d'honneurs et de bienfais; il fit plusieurs tableaux pour leurs majestés impériales.

Goltzius et Muler ont beaucoup gravé d'après ses ouvrages.

Sprangher, s'est toujours laissé conduire par son caprice, sans consulter la nature; ce qui lui a donné un goût maniéré.

Ses contours sont aussi trop prononcés.

Ce peintre avoit une légèreté de main singulière, sa touche est en même tems hardie et gracieuse, et son pinceau d'une douceur admirable.

Digitized by Google

Il mourut à Prague, capitale de la Bohème, l'an 1582.

Voyez *entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres, anciens et modernes, par Monsieur Félibien; vol.* 3, *page* 104.

Galerie des peintres flamands, par Lebrun; vol. 3; *à la fin, page* 54.

Dictionnaire historique; vol. 8, *page* 286.

---

(220) Henry de Steenwick, né au village de ce nom, en Flandres, l'an 1550, peintre d'architecture, mort en 1603. Il avoit une parfaite intelligence du clair-obscur, et aimoit à

Digitized by Google

représenter des nuits et des lieux dont l'obscurité étoit interrompue par des feux ; on ne peut rien voir de mieux entendu, que ses effets de lumière.

Son fils Henry, né en 1589, dont les ouvrages sont souvent confondus avec ceux du père, fut son élève et le surpassa de beaucoup, car il s'abstint d'être dur, et trop sombre, défaut qu'on reprochoit à son père.

Le genre favori du fils, étoit de représenter des intérieurs d'églises et de grands monumens.

Le célèbre Vandyck, qui faisoit grand cas de ses ouvrages, le fit connoître à la cour d'Angleterre.

Digitized by Google

Le roi de la grande Bretagne l'y appella, et l'occuppa dès lors, le reste de sa vie.

Quelquefois Vandyck le chargeoit de peindre le fond d'architecture de ses tableaux.

L'on peut apprécier ses talens par les portraits du roi d'Angleterre Charles I.er, et celui de la reine Henriette de Bourbon, sœur de Louis XIII, dont il a peint les fonds, représentans une maison royale d'une belle architecture. (*)

Ce sont les seuls ouvrages

(*) Il est bon de savoir que les fonds d'architecture de ces tableaux sont de Steenwick, et les portraits de Vandyck.

que l'on puisse citer en France de Vandyck et de Steenwick, car ce dernier étant attaché au monarque d'Angleterre, ne travailla point pour des particuliers.

L'on voit cependant dans quelques cabinets à Londres et en Flandres, des tableaux de Steenwick fils; mais qui faisoient originairement partie de la collection du roi Charles I.er, et qui fut vendue après sa mort.

Ses tableaux sont très-rares en France, particulièrement ceux qui sont ornés des figures de Breughel.

Steenwick est dans son genre un des plus habiles peintres

connus ; ses tableaux se vendent jusqu'à cent louis.

Des connoisseurs peu habiles, séduits par le ton harmonieux de Pierre Neefs, qui peignoit dans le même genre, prennent souvent ses tableaux pour ceux de Steenwick.

Lebrun nous a donné un tableau de Steenwick fils, gravé par Vandermeer, qui est l'intérieur d'un temple protestant.

Il est sur bois, de trente pouces de hauteur, sur 42 de largeur.

Les connoisseurs ne peuvent se rassasier d'en admirer l'ensemble, le fini, et l'art magique avec lequel il sait représenter tout à

Digitized by Google

la fois l'intérieur, l'extérieur et le mouvement d'allée et de retour, des personnes qui s'y trouvent.

Ce tableau tiré, du cabinet de M.r de la Bouexière est actuellement en Hollande.

Un Nicolas Steenwick, peintre né à Bréda au dix-septième siècle, s'est distingué dans le genre de nature morte.

Il vivoit en 1640.

Voyez *Lebrun*, *galerie des peintres flamands ; vol. premier, page* 63 ; *vol.* 3, *à la fin, pag.* 54.

Dictionnaire historique ; vol. 8, *page* 298.

Digitized by Google

(221) Jean Stradan, peintre d'histoire, né à Bruges en 1530, mort à Florence en 1604.

Il travailla en Italie d'après Raphaël, et Michel-Ange, il acheva de s'y perfectionner par les statues antiques qu'il imita.

Ce peintre avoit une veine abondante, et beaucoup de facilité dans l'exécution.

Il donnoit des expressions énergiques à ses têtes.

On lui reproche ses draperies sèches, et un goût de dessin lourd et maniéré.

Ses tableaux d'histoire sont très-estimés.

D'inclination, il peignoit des animaux, des chasses; ce qu'il a fait en ce genre, est parfait.

Digitized by Google

Ses dessins sont d'un précieux fini, il a fait beaucoup d'ouvrages, à fresque et à l'huile, à Florence, à Rome, à Reggio et à Naples ; il a composé aussi plusieurs cartons, pour des tapisseries.

L'on voit peu de ses ouvrages en Flandres et en France, mais beaucoup en Italie.

Voyez *Galerie des peintres flamands, par Lebrun ; vol.* 5, *à la fin, page* 55.

Dictionnaire historique ; vol. 8, *pages* 310 *et* 311.

---

(228) Mansfeldt. C'est ici une erreur du copiste de mon manuscrit, car je n'ai trouvé nulle

part jusqu'ici un peintre belge de ce nom.

---

(223) Jean Torrentius, peintre de genre, né à Amsterdam en 1589.

Il peignoit ordinairement en petit, et mettoit dans ses productions beaucoup de force et de vérité.

Si la sobriété et ses vertus eussent égalé ses talens, il eut passé une vie heureuse ; mais le libertinage effréné et l'ivrognerie empoisonnèrent sa vie.

Ses peintures étoient si dissolues, qu'elles furent brulées par la main du bourreau ; Torrentius convaincu d'être le chef d'une

Digitized by Google

nouvelle hérésie de sa façon, fut arrêté, mis à la question, et mourut dans les tourmens en 1640.

Voyez Galerie des peintres flamands, vol. 3, à la fin, pag. 57. Dictionnaire historique, vol. 8, pag. 492.

---

(224) Henry Corneille Uroom, peintre de marine, né à Harlem en 1566.

Il apprit la peinture sous Henricksen, et se perfectionna en Italie.

Il s'embarqua ensuite de ce pays, pour l'Espagne; une tempête affreuse le jeta sur des côtes presque désertes de ce royaume;

Digitized by Google

ce naufrage le priva de son trésor de peintures pittoresques.

Quelques hermites, habitans de ces contrées demi-sauvages, exercèrent envers lui l'hospitalité, et lui fournirent promptement l'occasion de retourner dans sa patrie.

Uroom, par reconnoissance, fit plusieurs tableaux pour orner leur chappelle.

Il avoit un rare talent pour représenter des marines et des combats sur mer.

L'Angleterre et la Hollande l'employèrent successivement pour célébrer leurs victoires maritimes.

L'on exécuta des tapisseries d'après ses dessins.

Digitized by Google

Il y a un peintre de ce nom, Corneille Urööm, élève de Paul Bril.

Voyez *Galerie des peintres flamands, par Lebrun ; vol.* 3 *à la fin, pag.* 61.

Dictionnaire historique ; vol. 8, *pag.* 550 *et* 551.

---

(225) Adam Vanoort, élève de Lambert Vanoort son père, né à Anvers en 1556, peintre pour les genres de l'histoire, du paysage, et du portrait.

Ses compositions sont frappées au coin du génie.

C'étoit un bon coloriste, il donnoit à ses figures une expression

Digitized by Google

animée et de beaux caractères.

Ses tableaux sont très-recherchés.

L'immortel Rubens et les célèbres Jordaens, Franck et Baelen, en faisoient un cas infini.

Avant la révolution, en 1794, l'on voyoit à l'église cathédrale de Notre-Dame à Anvers, une descente de croix, de ce fameux peintre, dans la chappelle du St. Sacrement, contre le jubé.

Ce tableau faisoit l'admiration des connoisseurs.

Un autre tableau du même auteur, dans l'église des pères Augustins, au dessus du grand portail.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Description*

Digitized by Google

Description des principaux ouvrages de peinture et sculpture, actuellement existans dans les églises, couvens et lieux publics de la ville d'Anvers, donnée au jour pour l'utilité des voyageurs; quatrième édition, revue, corrigée et augmentée; à Anvers, chez Gérard Barbie, libraire-imprimeur, rue des Israélites, près de la bourse, 1774, in-24; pages 10 et 52.

Galerie des peintres flamands, par Lebrun; vol. 3, à la fin, page 46.

Dictionnaire historique; vol. 8, page 590.

---

(226) Bernard Vanorlay.

né à Bruxelles, vers la fin du quinzième siècle, eut pour maître le célèbre Raphaël.

Il mourut en 1550 ; plusieurs de ses tableaux ornent les églises de la Belgique.

Il étoit peintre de l'empereur Charles-Quint.

Il peignit beaucoup pour ce grand prince, et pour plusieurs autres souverains.

Son genre le plus particulier étoit de fournir les dessins pour des tapisseries.

Lorsque ce peintre avoit quelque tableau de conséquence à faire, il couchoit des feuilles d'or sur l'impression de la toile, et peignoit dessus ; ce qui a donné

Digitized by Google

beaucoup de durée et de fixité à ses couleurs, et leur donnoit en certains endroits un grand éclat.

L'on voyoit trois bons tableaux de ce grand peintre, en la chappelle des grands aumoniers de la cathédrale de Notre-Dame, à Anvers.

Le tableau de l'autel est peint sur bois doré et bruni; il représente le jugement dernier.

Les deux battans ne représentent, que six œuvres de miséricorde.

Le peintre ayant placé la septième dans le tableau de l'autel, où l'on voit un curé occuppé à enterrer un mort, au milieu

des hommes ressuscitans; ce qui forme une conception singulière.

Voyez *Description des principaux ouvrages de peinture de la ville d'Anvers ; édition citée, page 4.*

Galerie des peintres flamands, par Lebrun ; vol. 3, pag. 46.

Dictionnaire Historique ; vol. 8, page 590.

---

(227) Othon Venius, peintre d'histoire, né à Leyde en 1556. Apprit la peinture à Liège dès l'âge de quinze ans, se perfectionna à Rome, sous Frédéric Zuccharo, où il demeura durant sept années, il s'y distingua par plusieurs beaux tableaux de sa composition.

Digitized by Google

De retour aux Pays-bas, Alexandre Farnèze, duc de Parme, qui en étoit gouverneur général, le fit maréchal de camp.

L'empereur, l'archiduc Albert, les électeurs de Bavière et de Cologne occuppèrent tour à tour son pinceau.

Retiré depuis à Anvers, il orna les églises de cette ville de plusieurs morceaux de sa composition très-estimés.

L'archiduc Albert le nomma intendant de la monnoye de Bruxelles, Louis XIII lui offrit des pensions considérables pour l'attirer à sa cour; l'amour de la patrie lui fit refuser les offres de ce monarque protecteur des talens.

Digitized by Google

Venius mourut à Bruxelles, le 6 mai 1634, laissant de son mariage deux demoiselles qui ont excellé dans la peinture.

Gilbert et Pierre Venius, ses frères, se distinguèrent par leurs talens, l'un dans la gravure et le second dans la peinture.

Othon Venius eut le célèbre Rubens au nombre de ses élèves.

Venius illustra sa plume *ainsi* que son pinceau par divers ouvrages qu'il a enrichi de figures et de portraits dessinés par lui-même, savoir:

1.° Bellum Batavicum cum Romanis ex Cornelio Tacito, 16; in-4, avec 36 figures, dessinées par Venius et gravées par Tempesta.

Digitized by Google

2.° Historia Hispanica septem infantium laræ cum iconibus.

3.° Conclusiones physicæ et theologicæ notis et figuris dispositæ ; Leyde, 1607, in-4.

4.° Horatii flacci emblemata cum notis ; Leyde, 1607, in-4 ; Bruxelles, 1683, in-4.

Réimprimé à Paris et traduit en François, par Tancrède de Gomberville, sous le titre d'Instructions et devoirs d'un jeune prince.

Ce plagiaire dédia cet ouvrage à Louis XIV, qui, ignorant ce vol fait à la production de Venius, lui fit un présent considérable. (*)

(*) De Gomberville n'est pas le seul

5.° Amorum emblemata; 1608, in-4.

6.° Vita sancti Thomæ aquinatis 52 iconibus illustrata.

7.° Amoris divini emblemata; 1615, in-4.

8.° Emblemata ducenta; Bruxelles, 1624, in-4.

Venius avoit une grande intelligence du clair-obscur: il mettoit beaucoup de correction dans son dessin, et jettoit bien ses draperies.

Ses figures ont une belle expression.

---

qui s'est approprié les dépouilles de la bonne et savante nation Belgique.

Voyez *Cet ouvrage vol.* 5, *page* 59.

Digitized by Google

Il est gracieux dans ses airs de têtes ; enfin l'on remarque dans ses tableaux une veine facile et abondante, réglée par un jugement sain et éclairé.

Il joignoit à une grande érudition, des mœurs pures, et la plus grande amabilité.

L'on voit dans l'église cathédrale de Leyde, un tableau, où Venius a représenté la cène de notre Seigneur, ouvrage très-estimé.

La ville d'Anvers possède beaucoup de ses productions.

L'on voit à la cathédrale de cette ville la cène dernière de notre Seigneur.

Ibidem à la chapelle de la

Digitized by Google

sainte Vierge, contre le jubé, un tableau représentant la sainte Vierge; avec l'enfant Jésus, et saint Joseph.

Ibidem à la paroisse de saint André, au tableau du chœur qui représente le martyre de saint André.

Ibidem à l'église de la citadelle, le tableau du maître autel, représentant la résurrection de Jésus-Christ.

Ibidem en l'église des révérends pères Dominiquains, la tête de Jésus-Christ.

Ibidem au sallon de la bourse, dont une porte représente saint Luc et saint Paul devant le juge Félix.

Digitized by Google

Voyez *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres anciens et modernes, par Monsieur Félibien, secrétaire de l'académie des sciences ; in-12, Londres, chez Mortier, 1705, vol. 3, pages 258, 259.*

Description des principaux ouvrages de peinture et sculpture, dans les églises de la ville d'Anvers etc. ; pages 10, 22, 42, 43, 69, 83.

Dictionnaire historique ; vol. 8, pages 612, 613.

---

(228) Charles Vermander, peintre et poëte, né à Meulebeck en Flandres, en 1548, décédé à

Amsterdam, le onze septembre 1606, peintre de paysages grotesques, fut chargé de faire les arcs de triomphe pour l'entrée de l'empereur Rodolphe.

Il peignoit à l'huile comme à détrempe.

Un de ses fils, nommé Charles, hérita de l'habileté de son père: il alla pratiquer la peinture à Coppenhague.

Le père a laissé les ouvrages suivans, savoir:

1.° Un traité et poëme de peinture.

2.° Explication des métamorphoses d'Ovide.

3.° Figures de l'antiquité.

4.° Vies des plus célèbres

Digitized by Google

peintres de l'antiquité ; Amsterdam, 1618, in-4.

Voyez *Dictionnaire historique, vol.* 8, *pag.* 623.

Galerie des peintres flamands par Lebrun, vol. 3 *à la fin, pag.*

---

(250) Martin Devos, peintre de l'histoire, paysage, et portrait, né à Anvers, vers l'année 1534, où il décéda en 1604, élève du Tintoret.

Son coloris est frais, son génie abondant, sa touche facile, son dessin correct, gracieux, quoique peu animé.

L'on trouve ses tableaux :

1.° Jésus Christ en croix, et son portrait, à la galerie de Vienne.

2.° A la galerie du palais royal

à Paris, deux tableaux, savoir : les fleuves avec des tigres et des crocodiles.

5.° Pan Syrinx, des enfans et des tigres, ils ont 6 pieds onze pouces de hauteur, sur 8 pieds 8 pouces de largeur.

Martin Detos, a peint la nôce de Cana en Galilée ; on la voit dans une chappelle de la cathédrale d'Anvers, n.° 42.

L'incrédulité de Saint Thomas, n.° 45.

Saint Luc, qui peint la Sainte Vierge, n.° 48.

La tentation de Saint Antoine, n.° 52.

Jésus-Christ triomphant, n.° 53.

Le baptême de Constantin, n.° 54.

La résurrection de Jésus-Christ, n.° 68.

Digitized by Google

Ibidem, à la paroisse de Saint André, en sortant à droite où est l'autel des Monnoyes, un point historique des actes des apôtres, n.° 5.

L'adoration du Saint nom de Jésus, n.° 77.

A la paroisse Sainte Walburge, ibidem, la cêne, près de l'orgue, n.° 8.

Ibidem, paroisse de Saint George, à la chapelle du Saint-Sacrement, la cêne, n.° 4.

Ibidem, aux Dominiquains, la nativité.

Ibidem, la décollation de Saint Jacques, n.° 10.

A la bourse, Ibidem, n.° 10, bas relief.

Ce peintre a beaucoup travaillé.

Digitized by Google

Les Sadelers ont gravé la plupart de ses tableaux.

Martin Devos fut d'abord élève de Rubens : son père l'envoya presque enfant en Italie ; il a imité le genre de Rubens son premier maître, et on se méprendroit sur l'identité de leurs ouvrages, si les connoisseurs n'avoient pas cru observer que la couleur de Devos, est plus froide et son faire plus sec.

Il eut pour élève Guillaume Devos, Henry de Klerck et Vinceslas Koeberger ; ses tableaux sont quelquefois vendus de 1500 à 2000 livres.

Simon Devos, né à Anvers en 1603, peintre d'histoire et de

paysages ; l'on remarque beaucoup de force et de feu dans ses compositions.

La galerie de Dusseldorff possède une de ses chasses au cerf, n.° 14, première salle dite des flamands, peint sur toile, haut de six pieds 2 pouces, large de dix pieds un pouce ; les animaux de grandeur naturelle, la chasse est dans la plaine, deux cerfs sont attaqués dans le moment par des chiens, le premier cerf en a déjà blessé et terrassé deux qu'il tient sous ses pieds, mais il est lui même saisi à la gorge et à l'oreille par deux autres chiens qui le font plier, et il est prêt à se rendre,

Le second est en arrière, se défend avec son bois et ses pieds, contre les chiens qui l'attaquent.

Digitized by Google

Il y a un peintre nommé Corneille Devos, très-célèbre.

Voyez *Entretiens sur les peintres, etc. par Félibien ; vol. 3, pages 129, et 130.*

Item, *la gallerie électorale de Dusseldorf, etc., par Mr. Nicolas du Pigage de l'académie de Saint Luc à Rome ; in-12, Bruxelles, 1781, pag. 20 et 21.*

Galerie des peintres flamands ; vol. 3, à la fin, pag. 61.

Item, *Description des principaux ouvrages de peintures de la ville d'Anvers ; pages 16, 17, 18, 24, 30, 33, 43, 68, 82.*

Dictionnaire historique de Feller ; vol. 8, page 702.

Digitized by Google

(231) Pierre Aersten, surnommé Pietro Longo, à cause de sa taille, peintre d'histoire, de perspective et d'architecture, élève d'Alaert Claessen, né à Anvers, en 1519.

Apprit la peinture dès son tendre âge et s'y rendit célèbre dès l'âge de dix-huit ans, par sa touche fière et hardie qui semble lui être propre.

L'éminence de ses talens lui valut de bonne heure une place de membre de l'académie de peinture d'Anvers.

Ce peintre entendoit très-bien le fond, l'architecture, l'histoire et la perspective.

Les connoisseurs ont trouvé

Digitized by Google

ses draperies extraordinaires, et les ajustemens de ses figures trop chargés.

Il débuta par des cuisines représentées avec leur attirail, qu'il rendoit avec une vérité propre à faire illusion.

Il mourut à Amsterdam, sa patrie, en 1573.

L'on a de ce peintre, fort peu de productions.

L'on voyoit avant la révolution jacobite de 1798, dans l'église des révérends pères dominiquains d'Anvers, un tableau de ce peintre, représentant l'assomption de la Sainte Vierge.

Il peignit pour la ville d'Amsterdam, la mort de la Sainte Vier-

Digitized by Google

gé et un autre tableau qu'il fit pour le grand autel de l'église neuve de cette ville, productions que les connoisseurs ne cessoient d'admirer.

Ce dernier, d'une force extraordinaire, ainsi que quelques autres de ses tableaux, furent détruits par les gueux, calvinistes, durant les guerres que ces brigands excitèrent dans la Belgique, ce qui lui fit beaucoup de déplaisir.

Les connoisseurs déplorent ces destructions calvino-jacobinales.

Aersten savoit soutenir ses couleurs par un pinceau vigoureux

Voyez *Description des principaux ouvrages de peinture et sculture etc., de la ville d'An-*

Digitized by Google

vers, édition citée, pag. 69.

Galerie des peintres flamands etc. par Lebrun, vol. 3, *à la fin pag.* 15.

Dictionnaire historique, vol. premier, pag. 65.

(232) Denis Calvart, peintre de , né à Anvers, en 1552, mort à Bologne, en 1619.

Etablit une école de peinture en cette dernière ville, où il eut pour élèves l'Abbane, le Dominiquain, le Guide etc.

Calvart, possédoit toutes les connoissances nécessaires à son

Digitized by Google

art, l'architecture ; l'anatomie ; la perspective.

Ses productions les plus estimées se trouvent à Bologne, à Rome, à Reggio.

Elles sont recherchées des connoisseurs, pour l'ordre dans la distribution, la noblesse et le coloris.

Voyez *Galerie des peintres flamands ; page* 17, *vol.* 3, *à la fin.*

Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres, par Félibien ; vol. 3, *pages* 363, 384 *et* 405.

Dictionnaire historique de Feller ; édition citée, de 1793, *Auxbourg ; vol.* 2, *page* 486.

Digitized by Google

(233) Michel Coxis, né à Malines en 1497, décédé à le de l'an 1592.

D'abord disciple de Michel Vanorlay de Bruxelles.

Il se rendit à Rome, où il se perfectionna sous Raphaël, et y peignit sous ce grand maître dans l'église de l'Anima.

Il mourut à Anvers, en 1592, à 95 ans, des suites d'une chute, étant tombé d'un échaffaud sur lequel il travailloit.

Ses tableaux dans lesquels il se rapproche du genre italien, sont fort recherchés et difficiles à trouver.

L'on voit de ce grand peintre à la cathédrale d'Anvers à côté, de la chappelle du Saint-Sacrement, le